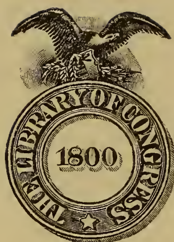



THE LIBRARY OF CONGRESS
1800

ERNEST CAPENDU

# LE CAPITAINE LACHESNAYE



PARIS
A. CADOT ÉDITEUR
37, RUE SERPENTE, 37

LE

# CAPITAINE LACHESNAYE

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

---

**Les Secrets de maître Eudes**........ 1 vol.
**Le Baron de Grandair**................ 1 —
**Les Grottes d'Étretat**................ 1 —
**Marcof le Malouin**.................... 1 —
**Le Marquis de Loc-Ronan**............ 1 —
**Les Coups d'Épingle**.................. 1 —
**Mademoiselle la Ruine**............... 2 —
**Le Pré Catelan**........................ 1 —
**Les Mystificateurs**.................... 1 —
**Les Colonnes d'Hercule**............... 1 —

164 — LAGNY. IMPRIMERIE DE A. VARIGAULT.

ERNEST CAPENDU

---

# LE CAPITAINE
# LACHESNAYE



PARIS
ALEXANDRE CADOT, ÉDITEUR
37, RUE SERPENTE, 37

1860

# I

## Le Pont-Neuf.

Au commencement du dix-septième siècle, sous le règne du « bon roy Henri, » ainsi que le nommaient ses vieux serviteurs, Paris, comme enceinte, possédait à peu près la même physionomie qu'il avait sous Charles VI, de triste mémoire.

On entrait dans la capitale par seize portes fortifiées de tours et munies de ponts en pierre et de pont-levis établis sur le fossé.

Aujourd'hui, à deux siècles et demi de distance, il est réellement curieux de constater les nombreux changements accomplis dans la grande ville, l'énorme accroissement qu'elle a pris et de replacer au milieu

de ces artères élégantes, de ces boulevards splendides, de ces places monumentales qui dénotent, non-seulement le progrès des arts et du goût, mais encore celui de la richesse et de la grandeur du pays; il est curieux, disons-nous, de replacer là où elles se trouvaient jadis, les limites du vieux Paris des Valois avec ses accès de châteaux-forts et ses murailles crénelées.

Ainsi, sous Henri IV, sept portes s'ouvraient dans la partie nord de la ville. Ces portes étaient : celle de Saint-Antoine, celle du Temple, celle de Saint-Martin, la porte Saint-Denis, la porte Montmartre, la porte Saint-Honoré, et enfin la porte Neuve.

La porte Saint-Antoine était située à côté de la Bastille, à peu près à l'endroit où s'élève aujourd'hui la colonne de Juillet, et protégée d'un côté par la forteresse, elle était encore défendue de l'autre par un vaste bastion.

Une haute muraille, suivant le tracé du boulevard actuel (alors boulevard extérieur), reliait la porte Saint-Antoine à la porte du Temple, laquelle moins fortifiée que la précédente, était surtout protégée par un large fossé qui s'étendait jusqu'à la porte Saint-Martin.

Celle-ci présentait un aspect réellement formidable avec son édifice considérable, flanqué à sa face extérieure de six tours rondes, auxquelles on n'arrivait que par un pont de trois marches en maçonnerie, à l'extrémité duquel s'abaissait le pont-levis.

La porte Saint-Denis, elle, se composait d'un fort quadrangulaire, garni à ses angles de grosses tours

surmontées de guérites. Une seule arche en pierre permettait de franchir le fossé.

A partir de la porte Saint-Denis, la muraille, s'élançant brusquement vers la Seine, allait rejoindre la porte Montmartre, laquelle s'élevait à l'endroit où la rue de ce nom est coupée par la rue des Fossés et par la rue Neuve-Saint-Eustache.

Puis venait la porte Saint-Honoré, qui s'ouvrait à l'embranchement de la rue Saint-Nicaisse et que défendaient deux fortes tours en maçonnerie.

Enfin, la porte Neuve, se dressant sur le bord même de la Seine et contiguë à la tour du Bois.

Cette tour du Bois, qui terminait, à l'ouest, l'enceinte de la partie septentrionale de Paris, était d'une grande élévation et accouplée à une autre de dimension moindre qui contenait l'escalier. Elle s'élevait à peu près à l'endroit du quai où aboutit aujourd'hui le pont Royal.

Huit portes perçaient les fortifications de Paris sur la rive gauche de la rivière.

D'abord la porte de Nesles, attenante à l'ancienne tour de ce nom, et s'ouvrant là où se dresse aujourd'hui le pavillon oriental de l'hôtel des Beaux-Arts.

La porte Buci, située à la rencontre de la rue Saint-André-des-Arts et de la rue Contrescarpe.

La porte Saint-Germain, à l'extrémité de la rue du Paon; la porte Saint-Michel, sur l'emplacement de laquelle on a construit depuis la fontaine actuelle, sur la place du même nom.

Enfin la porte Saint-Jacques, la porte Saint-Marcel,

la porte Saint-Victor et la porte de la Tournelle, qui, reliées ensemble par la muraille qui enceignait la ville, formaient une ligne partant de la rue des Fossés-Saint-Jacques, passant au bas de la rue Saint-Victor et venant aboutir sur le quai de la Tournelle, entre les maisons portant aujourd'hui les numéros 1 et 3.

Ainsi qu'on le voit, le Paris d'Henri IV était loin du Paris de Napoléon III, et à peine en eût-il formé la sixième partie.

Un rimeur du temps nous a transmis, en vers, l'énumération des rues de la capitale, dont le nombre montait à quatre cent treize.

Dedans la cité de Paris
Il y a des rues trente-six,
Et, au quartier de Hulepoix (de l'Université)
En y a quatre-vingts et trois ;
Et au quartier Saint-Denis
Trois cents il n'en faut que six.
Contez-les bien tout à votre aise,
Quatre cents il y a et treize.

Ces quatre cent treize rues, formant l'ensemble de la capitale de la France, présentaient, durant le jour, le coup d'œil animé particulier aux centres commerciaux, aux foyers du luxe, de l'intelligence, des arts, aux réceptacles de toutes les classes d'une société composée d'une multitude d'éléments hétérogènes ; mais, durant la nuit elles offraient l'image de la solitude, du néant, plongées qu'elles étaient dans une obscurité profonde, car en 1605, c'est-à-dire à l'époque où commence le récit des faits que nous allons présenter au lecteur, l'éclairage de la bonne ville de

Paris laissait à désirer sous tous les rapports.

Une ordonnance de 1524 avait bien prescrit aux bourgeois de placer, après neuf heures du soir, une lanterne allumée au premier étage de leurs maisons, une autre ordonnance du Parlement avait bien exigé, en 1558, de suspendre au coin de chaque rue de Paris, et même au milieu dans le cas où la rue serait trop longue, des falots qui devaient brûler constamment depuis dix heures du soir jusqu'à quatre heures du matin; mais ces modes d'éclairage, livrés à la bonne volonté et surtout à la charge pécuniaire de messieurs les bourgeois, avaient rencontré dans leur application une double barrière difficile à franchir: d'une part l'opposition innée toujours défavorable aux nouveaux usages, de l'autre la répugnance naturelle qu'éprouve tout individu à acquitter un impôt, quel qu'il soit.

Ce ne fut guère qu'en 1662, lorsque l'abbé Laudati Caraffa fut autorisé à établir dans les carrefours, places publiques et autres lieux fréquentés, des porte-lanternes munis de lanternes à plusieurs becs, et des porte-flambeaux garnis de torches en cire jaune, que cette mesure, devenue de plus en plus nécessaire, reçut son application suivie.

Mais en 1605, messieurs les bourgeois, ainsi que nous l'avons expliqué, préféraient laisser dans une obscurité profonde les rues de leur cité, plutôt que de prendre soin des lanternes et de les entretenir à leurs frais.

A ce grave inconvénient, qui rendait dangereux, la

nuit venue, les quartiers les plus fréquentés durant le jour, il faut joindre l'absence complète des mesures relatives à la propreté et à la salubrité de la ville, négligence de police qui rendait presque impraticables, dans les ténèbres, les rues et les places.

La plupart de ces rues n'étaient pavées que d'un côté, et les places ne l'étaient pas du tout : de sorte qu'on rencontrait à chaque pas des cloaques puants, des amas de gravois et d'immondices contre lesquels ou dans lesquels on allait infailliblement donner, si l'on n'avait pas la précaution de porter à la main une lanterne. Encore cette lanterne offrait-elle un autre danger, celui d'attirer les voleurs, dont le nombre était si considérable que, dit l'Étoile, « la ville en était remplie. »

Aussi les derniers rayons du soleil disparus à l'horizon, les Parisiens n'osaient-ils plus se hasarder dans les rues, et une ordonnance de police enjoignit aux comédiens de finir leurs spectacles, en hiver, à quatre heures et demie du soir.

Cependant, le soir du 13 mars 1605, où nous conduisons le lecteur sur la partie du Pont-Neuf la plus voisine de la porte de Nesles, deux cavaliers, bravant les dangers que nous venons de signaler, s'engageaient sur la chaussée non encore terminée du pont, après avoir suivi jusqu'au terre-plein la berge en côtoyant les bâtiments du palais de la Cité.

Ces deux cavaliers étaient accompagnés à distance par une troupe d'une douzaine d'hommes également à cheval, et marchant deux à deux avec cette régularité qui indique l'habitude du service militaire.

Huit heures venaient de sonner, le couvre-feu avait retenti et la nuit était profonde. Le pont était d'un bout à l'autre désert et silencieux, et l'on entendait sur la terre séchée (il n'avait pas plu depuis plusieurs jours) le seul bruit du pas des montures des nocturnes promeneurs.

Sans doute les tire-laine, les coupeurs de bourse, les enleveurs de manteaux, habitants ordinaires du lieu, avaient jugé prudent de dissimuler leur présence à la vue de la force imposante du petit détachement qui s'avançait lentement.

Le premier des deux cavaliers, c'est-à-dire celui qui tenait la droite, portait un costume demi-civil et demi-militaire, qui seyait parfaitement à sa physionomie martiale et à sa tournure décidée.

Cet homme, qui dépassait de quelques années la cinquantaine, paraissait avoir conservé encore une verdeur et une élasticité de membres, apanage ordinaire d'un âge moins avancé.

A la façon dont il se tenait en selle, et dont il dirigeait sa monture, on devinait un écuyer consommé.

Ce cavalier portait un pourpoint de velours noir, des chausses de même étoffe et de même nuance, des bottes fortes montant en s'évasant jusqu'au-dessus du genou, et faites en peau de daim brodée de soie noire. Un collet de buffle et un hausse-col richement travaillé, entouraient le cou et ornaient la poitrine et les épaules. Une écharpe blanche nouée sur la hanche gauche au-dessus de la garde de l'épée, tranchant sur le velours du pourpoint, et un chapeau de soie noire fait à l'allemande, avec un grand cordon d'argent,

ombrageait le front et cachait à demi la chevelure grisonnante. De longs éperons d'or fixés au talon des bottes, et une lourde épée à pommeau de fer ciselé, complétaient ce costume sévère.

Le second cavalier, de beaucoup plus jeune que son compagnon, était mis avec plus de coquetterie, et son habillement était évidemment celui d'un jeune seigneur sacrifiant fort aux lois de la mode.

Cet habillement se composait de chausses de velours cramoisi, à la bouffissure énorme, couvertes de passementerie d'or et fort découpées, d'un pourpoint semblable et d'une chemise ouvrée de soie cramoisie et de filets d'or extrêmement riche, au col rabattu. Un collet (petit manteau ou cape écourtée) en peaux de senteur (comme on disait alors pour désigner les pelleteries parfumées) était jeté négligemment sur les épaules.

Un feutre à basse forme et large de bords, suivant la mode récente, couvrait la tête, et des bottes molles, formant de nombreux plis à l'articulation de la jambe, chaussaient un pied aristocratique. Un ceinturon, dont l'étoffe disparaissait sous les broderies qui le surchargeaient, maintenait une épée à la coquille d'un merveilleux travail.

Ainsi vêtu, le jeune gentilhomme (nous disons gentilhomme, car un homme de noblesse pouvait seul porter un pareil costume) offrait un type accompli de distinction et de grâce, comme sa figure présentait celui d'une énergique et virile beauté.

Il montait un magnifique genêt d'Espagne, blanc comme la neige et plein de feu et d'ardeur. Le cheval

de son compagnon était de race allemande et de robe brune, tachetée au front d'une étoile blanche.

Quant aux cavaliers qui les suivaient et paraissaient les escorter, ils étaient revêtus de l'uniforme des gardes de la prévôté, particulier aux troupes affectées à la sûreté de la capitale du royaume, et placées directement sous les ordres du prévôt de Paris.

Au moment où les deux cavaliers débouchèrent sur le terre-plein du Pont-Neuf, une conversation animée paraissait établie entre eux déjà depuis quelques instants.

« Ainsi, disait le plus jeune, le gentilhomme au splendide costume, ainsi, mon cher prévôt, il s'agit encore de ce capitaine La Chesnaye?

— Oui, monsieur le comte, répondit le second cavalier.

— Ah çà! mais savez-vous que ce drôle, ce brigand, ce damné, m'a tout l'air de se moquer de vous, de vos gardes et de toute la maréchaussée du royaume!

— Le fait est que cet homme est d'une adresse extraordinaire.

— Et d'une bravoure à toute épreuve.

— Est-ce bien bravoure qu'il faut dire, monsieur le comte?

— Ventre-saint-gris! comme dit le bon roi, notre cher sire, quel diable d'autre mot voudriez-vous employer pour exprimer l'audace et l'énergie dont fait preuve à chaque instant ce démon de La Chesnaye? Il est brave autant qu'homme peut l'être, cela est de toute évidence.

— Je ne suis pas de votre avis, monsieur le comte de Bernac, répondit le plus âgé des deux promeneurs. Ce que vous appelez bravoure je le nomme, moi, instinct de meurtre et de pillage.

— La différence de nos opinions provient de la différence de nos conditions, fit celui que l'on venait de nommer le comte de Bernac. Je suis homme de guerre avant tout, moi, et vous, mon excellent ami, vous êtes le seigneur d'Aumont, prévôt de la bonne ville de Paris, et, comme tel, chef de la justice et de la police de la capitale et de la province de l'Ile-de-France. Votre lieutenant civil et votre lieutenant criminel, en vous présentant constamment les choses du mauvais côté, vous ont habitué à n'en voir que de vilaines; et là où j'applaudis, moi, au courage et à la bravoure d'un soldat, vous ne trouvez, vous, qu'effronterie et que fourberie de larron!

— Un homme brave descend-il donc jamais jusqu'à l'assassinat, monsieur le comte?

— Et qui me dit que La Chesnaye assassine, monsieur le prévôt?

— Moi.

— Non pas.

— Comment? puisque je vous affirme...

— Permettez, interrompit le jeune seigneur, vous m'affirmez d'après le rapport de vos lieute nants.

— Croyez-vous donc qu'ils me trompent?

— Non; mais ils peuvent être trompés euxmêmes.

— Dnas la circonstance dont il s'agit, j'ai dirigé moi-même l'information.

— Ah çà ! décidément, c'est donc grave?

— Fort grave.

— Il s'agit de?..

— D'un meurtre abominable, commis par La Chesnaye en personne.

— Cordieu ? contez-moi cela, mon cher prévôt; les détails doivent être intéressants en diable. »

M. d'Aumont fit un signe de tête affirmatif.

En ce moment, les deux cavaliers et leur suite atteignaient l'extrémité méridionale du pont.

Cette extrémité, loin d'avoir alors le débouché que lui a offert depuis la rue Dauphine, venait pour ainsi dire se heurter contre une masse de bâtiments, de cours, de jardins agglomérés sur un seul point, et formant l'hôtel ou collége Saint-Denis, qui appartenait aux religieux de cet ordre.

Attenant presque à ces bâtiments, dont il n'était séparé que par une ruelle étroite et boueuse, se dressait l'hôtel de Nevers, touchant lui-même à l'hôtel de Chappes et enfin, brochant sur le tout, les constructions colossales du couvent des Grands-Augustins.

Pour s'enfoncer dans le faubourg Saint-Germain en quittant le Pont-Neuf, il fallait donc descendre la berge du quai des Augustins, gagner la rue Pavée et de là, la rue Saint-André-des-Arts.

Ce fut la route que prirent MM. de Bernac et d'Aumont.

## II

### Un rapport de police.

« Il y a quinze jours, mon cher comte, commença le prévôt de Paris, en dirigeant son cheval pour s'engager sur la berge dont nous avons parlé ; il y a quinze jours environ, deux gentilshommes dont je dois taire les noms, mais tous deux d'excellente famille, se prirent de querelle pour un motif futile.

Par trois fois ils voulurent se rendre sur le pré pour vider le différend surgi entre eux, mais par trois fois ils furent empêchés de tirer l'épée par des circonstances indépendantes de leur volonté, et qu'il serait trop long de vous expliquer ici.

— Passons ! dit M. de Bernac avec insouciance.

— L'un d'eux, reprit M. d'Aumont, plus impatient sans doute dans sa haine, résolut, pour la satisfaire plus promptement et plus sûrement, de s'aboucher avec le capitaine La Chesnaye, ce qu'il fit effectivement.

— Comment diable! ce qu'il fit effectivement! s'écria le jeune seigneur. Ah ça! on rencontre donc comme on le veut ce capitaine que vous ne pouvez, vous, trouver nulle part?

— J'ignore encore les moyens dont s'est servi le gentilhomme pour parvenir à son but, répondit le prévôt, mais ce dont je suis certain, ce dont je puis répondre, c'est que ce but, il l'atteignit. Il vit La Chesnaye, s'entendit avec lui et fit marché pour qu'on le délivrât de son adversaire.

— Et vous êtes sûr que La Chesnaye accepta ce marché?

— L'événement l'a prouvé.

— Comment cela?

— Vous allez le savoir. Le capitaine promit de remplir dans le plus bref délai l'engagement contracté, et engagea le gentilhomme, avec lequel il avait traité pour une somme importante, à s'éloigner de la capitale pour se mettre à l'abri de tout soupçon, se chargeant, lui La Chesnaye, de tout ce qu'il y avait à faire.

— Alors?

— Alors, La Chesnaye se mit à l'œuvre. Il fut bientôt renseigné sur l'état de maison, les relations, les habitudes de l'homme dont il avait juré la perte.

— Voyez-vous cela! interrompit encore le comte.

Mais il paraît que ce drôle a une police à son service, mieux organisée que la vôtre, mon cher prévôt.

— Il sut, continua M. d'Aumont sans répondre à cette raillerie, que la sœur du gentilhomme en question habitait aux environs de l'hôtel de Nevers, contre lequel nous passons en ce moment, et que le dimanche de chaque semaine ce gentilhomme allait régulièrement souper chez elle.

— Décidément ce bandit est fort intelligent, dit M. de Bernac en relevant vertement sa monture, qui venait de faire une faute. Continuez donc, je vous prie, cela m'intéresse au dernier point.

— Eh bien, fit le prévôt en reprenant son récit, le dimanche venu, le gentilhomme était à table chez sa sœur, la nuit avançait, et il attendait son carrosse qui devait le reconduire à son logis. L'équipage tardait et dix heures venaient de sonner...

— Oh ! oh ! dit le comte, voici le drame qui arrive. Qu'était devenu ce carrosse ? Là est le nœud de l'intrigue, je parie.

— Et vous ne vous trompez pas. Voici, en effet, ce qui s'était passé : La Chesnaye avait fait connaissance avec le valet du jeune seigneur, et ce soir-là, il lui avait été facile de l'attirer dans un cabaret solitaire, sur les bords de la Seine. Après l'avoir enivré et dépouillé de sa livrée, il l'avait jeté dans le fleuve.

— Premier meurtre, dit le comte.

— L'assassin prenant alors la direction de l'hôtel du gentilhomme, continua le prévôt sans s'arrêter à l'observation de son compagnon, s'y rendit au moment où le cocher inquiet, ne savait que penser de l'ab-

sence du damestique. Il se présente en excusant le valet qu'il a recueilli, dit-il, chez lui, le voyant dans l'impossibilité de faire son service et sachant que l'heure d'aller chercher le maître de son ami étai venue, il a cru bien faire en venant proposer au cocher d'endosser la livrée et de l'accompagner, dans l'intention charitable d'éviter au laquais en faute une sévère réprimande.

Le cocher accepta l'offre en se réservant toutefois de faire part de l'incident à son maître.

Voilà donc La Chesnaye derrière la voiture.... « mais qu'a donc votre cheval, cher comte? » dit en s'interrompant le prévôt de Paris et en remarquant un brusque écart que venait de commettre la monture de son compagnon.

En effet, soit que le genêt d'Espagne eût aperçu dans l'ombre quelque chose qui l'effrayât, soit que son cavalier l'eût subitement attaqué par un motif sans cause apparente, il s'était jeté de côté en pointant.

Le jeune seigneur, ferme sur ses étriers, calma promptement son cheval.

« Ce n'est rien, dit-il. Un amas d'immondices qui lui aura fait peur... Mais reprenez donc. Vous disiez que ce La Chesnaye venait de descendre à l'emploi de laquais. Cela me contrarie pour lui. Cette particularité de sa conduite, si elle est vraie, est réellement ignoble et indigne de ce que je connais sur son compte! Enfin... vous disiez?

— La vérité, monsieur de Bernac, répondit le prévôt, et cette vérité ne saurait vous étonner, car

ces sortes d'hommes sont capables de tout, hors le bien.

— Donc voilà La Chesnaye derrière le carrosse?

— Oui. La voiture marche avec rapidité, elle arrive près l'hôtel de Nevers au moment où le gentilhomme allait prendre le parti de revenir à pied.

Le cocher peut à peine dire quelques mots à son maître que déjà celui-ci est lancé dans la voiture par le bras vigoureux du nouveau domestique que, dans l'obscurité, il a pris pour le sien.

Les chevaux prennent le galop... Les acolytes de La Chesnaye sont échelonnés sur la route...

— Corps du Christ! Cela devient profondément lugubre! Ensuite?

— Bientôt les chevaux s'arrêtent au coin d'une ruelle obscure... la halte est courte. Que se passe-t-il? Le maître a cru entendre un cri étouffé, puis, malgré les ténèbres qui l'entourent, il a cru voir comme une masse lourde tomber sur le pavé. Mais tout cela s'est accompli si rapidement, l'équipage a repris si vite sa marche, que le gentilhomme pense avoir rêvé un moment.

La seconde partie du drame venait d'avoir lieu.

Ce que le maître de la voiture avait pris pour une masse précipitée à terre était le cocher que les complices de La Chesnaye avaient saisi et tiré si vigoureusement et si promptement à eux, qu'il n'avait pas eu le temps de reconnaître la cause de sa chute. On l'avait porté ou plutôt jeté dans une porte à trappe, et le seul soupir qu'il avait pu faire entendre avait été étouffé par une poire d'angoisse adroitement intro-

duite dans sa bouche, poire qui maintenait ouverte les mâchoires du patient, et tous les efforts qu'il tentait pour s'en dégager ne faisaient que rendre sa position plus douloureuse en écartant encore davantage les parties supérieures et inférieures de la bouche.

Un bandit avait lestement repris la place du cocher.

— Mais de qui diable tenez-vous tous ces précieux détails, mon cher maître? demanda le comte dont la monture paraissait aussi calme maintenant qu'elle était rétive tout à l'heure.

— Du cocher lui-même, reprit le comte.

— Oh! oh! en ce cas le témoignage est irrécusable.

— Tout à fait.

— Et après l'enlèvement du valet que devint le maître?

— L'équipage avait continué sa course et les chevaux ralentissaient le pas en montant l'escarpement du Pont-Neuf, que nous venons de descendre il y a cinq minutes.

Tout à coup la lame nue d'une arme brille à la portière.

« Alerte Georges! alerte Luzzi! » crie, en tirant son épée, le jeune seigneur qui se croit conduit et escorté par son cocher et son fidèle valet.

Mais au lieu d'avoir secours de Georges et de Luzzi, l'attaque semble dirigée du siége et de l'arrière de l'équipage. Le gentilhomme s'aperçoit enfin qu'il est victime d'un guet-apens, il se défend en furieux seul contre plusieurs : la voiture est envens

loppée ; bientôt cesse cette lutte inégale... le meurtre est accomplie... La Chesnaye a gagné son argent.

— Vertudieu ! s'écria le comte en voyant que le prévôt avait achevé son récit. Votre capitaine La Chesnaye n'y va pas de main morte et vous avouerez cependant qu'il ne vole pas toujours son monde et qu'il tient parfois ses engagements.

— Eh bien ! monsieur de Bernac, dit M. d'Aumont sans répondre à cette plaisanterie nouvelle, vous obstinerez-vous encore à donner à ce bandit le vernis d'un soldat héroïque ? Qu'en pensez-vous ?

— Je pense, mon excellent ami, que le gentilhomme qui, pour se venger, a armé une autre main que la sienne, qui, portant une épée au côté s'est servi du poignard d'un assassin, qui s'est sauvé pour conserver l'impunité, est un plat coquin, mille fois plus méprisable que celui qui a frappé pour lui. Je pense que si l'un d'eux mérite la roue et doit être flétri par le bras du bourreau, c'est le lâche seigneur qui organise un guet-apens , et non le hardi brigand qui fait son métier du meurtre et du pillage !

— Vous pourriez avoir raison, monsieur le comte, mais avouez aussi que si l'instrument n'eût pas existé, on n'eût pu s'en servir.

— A ce compte, mon cher, le fer qui tue serait plus coupable que le bras qui frappe.

— Décidément, vous défendez La Chesnaye !

— Non, mais vous l'accusez peut-être à tort, car rien ne prouve que ce soit lui qui ait commis ce meurtre.

— Deux soldats du guet l'ont reconnu.

— Comment? ils l'ont donc vu!

— Oui.

— Tandis qu'il assassinait le gentilhomme?

— Non, mais quelques moments après.

— Où cela?

— Sur le Pont-Neuf.

— Et ils ne l'ont pas arrêté?

— Ils l'ont tenté, l'ont poursuivi, mais La Chesnaye s'est échappé.

— Ils avaient donc son signalement?

— Sans doute.

— Et qui le leur avait donné?

— Moi.

— Vous? s'écria le jeune seigneur en arrêtant son cheval par une saccade si violente que l'animal faillit manquer des quatre pieds.

— Mais certes, moi-même, répondit le prévôt; cela vous étonne-t-il donc?

— Cela m'étonne au dernier point, mon cher ami, car pour pouvoir donner le signalement d'un homme, il faut avoir vu cet homme, et je ne sache pas que vous vous soyez trouvé face à face avec le capitaine La Chesnaye.

— Vous vous trompez.

— Quoi! vous avez vu ce bandit?

— Je l'ai vu.

— De vos yeux?

— De mes yeux!

— Mordieu! fit le comte en mordant fortement ses moustaches comme s'il eût voulu comprimer une puissante envie de rire. Et comment est-il, ce

bandit? Vous pouvez bien me le dire, à moi votre ami et votre confident, quand ce ne serait que pour me préserver d'un danger en me mettant à même de connaître ce voleur célèbre, ou me permettre de rendre service au roi, en l'arrêtant si je le rencontrais.

— Je puis d'autant mieux satisfaire votre curiosité, mon cher comte, répondit M. d'Aumont, qu'à cette heure, le signalement du capitaine La Chesnaye est répandu dans toute l'Ile-de-France.

— Eh bien! voyons ce signalement.

— La Chesnaye, commença le prévôt, est un homme de votre âge environ, à peu près de votre taille et de votre corpulence...

— Cordieu! interrompit le gentilhomme avec un accent de colère.

— Ne vous fâchez pas, monsieur le comte, ajouta en souriant le chef de la magistrature municipale, là s'arrête la ressemblance.

— C'est heureux!

— Il porte ses cheveux noirs épars et flottants sur les épaules, la barbe touffue, longue et inculte. Son costume se compose invariablement d'un habillement complet de velours noir, par-dessus lequel flottent les longs plis d'un vaste manteau rouge, dans lequel il s'enveloppe hiver comme été. Il monte d'ordinaire un cheval, rouge de poils avec la tête blanche, maigre, chétif, d'une apparence décharnée et que l'on prétend cependant être doué des qualités les plus précieuses.

— Fi! le hideux personnage! s'écria le comte de

Bernac avec un geste de dégoût. Et vous êtes certain que ce signalement est celui de La Chesnaye?

— Je vous en réponds, je l'ai pris moi-même.

— Alors je n'ai aucune objection à faire. Mais, dites-moi, mon cher prévôt, il est difficile que ce signalement une fois donné, on ne parvienne pas à s'emparer du susdit voleur!

— Je l'espère pardieu bien!

— Une dernière question?

— Faites, mon cher comte.

— A quelle date remonte l'horrible assassinat dont vous venez de me parler?

— Au 7 mars.

— Il y a six jours?

— Oui.

— Est-ce la nuit du 7 au 8, ou celle du 6 au 7, que le meurtre fut commis?

— La nuit du 7 au 8.

— Vous en êtes certain?

— Parfaitement, puisque je vous répète que j'ai moi-même interrogé le cocher. D'ailleurs les rapports du lieutenant criminel sont là pour faire foi. Il a de ses propres mains fait la levée du cadavre.

— Alors, vous ne pouvez vous tromper à ce propos?

— En aucune manière.

— Très-bien! »

Les deux cavaliers avaient atteint la rue Saint-André-des-Arts, et se dirigeaient vers la porte de Buci.

La nuit était devenue de plus en plus noire et les chevaux rencontraient à chaque instant, dans leur

marche, des obstacles matériels qui les faisaient se défendre ou glisser.

Cependant un bruit confus arrivait aux oreilles des promeneurs.

Ce bruit, qu'il était difficile de définir, ressemblait à celui que causerait, au loin, une joyeuse assemblée dans tout l'éclat de sa gaieté.

Parfois, cependant, des clameurs plus vives d'un autre caractère traversaient le silence de la nuit.

Puis à ce bruit, à ces clameurs, se joignaient les sons d'instruments de musique, ceux des tambours et des trompettes.

Ces rumeurs lointaines provenaient de l'enceinte de la foire Saint-Germain, alors en pleine animation, car, par un privilége exclusif, elle avait le droit de se prolonger chaque nuit jusqu'à trois heures après celle où avait sonné le couvre-feu.

## III

### Un alibi.

Les deux cavaliers et leur suite, faisant route évidemment vers la fête, dont ils se rapprochaient rapidement, venaient de s'engager dans la rue Saint-André-des-Arts, alors une des plus belles et des plus grandes voies de communication que possédât Paris sur la rive gauche de la Seine.

Arrivé aux deux tiers de la rue à peu près, le comte de Bernac arrêta subitement son cheval en face de la porte étroite et basse d'une maison de mesquine apparence, dont toutes les ouvertures, hermétiquement closes, indiquaient soit l'absence des habitants, soit le sommeil dans lequel ils étaient plon-

gés, double supposition rendue admissible par la proximité de la foire Saint-Germain d'une part, et de l'autre par l'heure avancée de la soirée.

« Que faites-vous donc, monsieur le comte? demanda le prévôt, surpris par le brusque arrêt de son compagnon.

— Vous le voyez, je m'arrête, répondit en souriant le jeune seigneur.

— Pourquoi faire?

— Pour frapper à la porte de cette maison, mon très-excellent ami, et en réveiller l'unique locataire.

— Quoi! vous auriez changé de demeure?

— Nullement.

— Avez-vous donc alors quelque visite à rendre à cette heure?

— Pas davantage.

— Alors vous me faussez compagnie?

— En aucune façon.

— Permettez, monsieur de Bernac! Je ne comprends rien alors à votre manière d'agir.

— Vous allez comprendre, monsieur le prévôt. »

Tout en parlant ainsi le comte avait mis lestement pied à terre, et, faisant signe à l'un des hommes d'escorte de s'approcher, il lui avait jeté la bride de son cheval.

Le prévôt, stupéfait, avait arrêté également sa monture, et regardait avec étonnement son jeune et élégant ami.

Celui-ci se retourna vers lui :

« Donc, dit-il, d'une voix légèrement railleuse, c'est bien la nuit du 7 au 8 mars, c'est-à-dire il y a

à cette heure six nuits, que s'est accompli le crime en question ?

— Oui, répondit le prévôt de plus en plus surpris.

— Et ce crime, c'est à ce La Chesnaye que vous l'attribuez ?

— Sans aucun doute, mon cher comte ; mais je ne devine pas pourquoi....

— Je vous fais cette question nouvelle ? Patience, vous allez le savoir. »

Et M. de Bernac, se rapprochant de la maison en face de laquelle il était descendu de cheval, souleva le marteau de fer de la porte et le laissa retomber violemment en frappant trois coups à intervalles égaux, puis il attendit ; mais l'attente ne fut pas de longue durée.

Après quelques minutes de silence, une fenêtre située au premier étage s'ouvrit doucement et une tête d'homme apparut dans l'encadrement.

« Qui va là ? cria une voix sonore.

— Moi ! répondit le comte.

— Qui, vous ? demanda la voix.

— Quoi ! fit le jeune homme, ne me reconnaissez-vous plus, mon bon Bernard ?

— Monsieur le comte de Bernac ! reprit la voix avec une intonation d'empressement et de contentement manifeste. Quoi ! c'est vous, mon excellent seigneur ?

— Eh ! sans doute, c'est moi !

— Qu'y a-t-il donc pour le service de Votre Seigneurie ?

— Descendez, maître, et ouvrez votre porte ; j'ai à vous parler sur l'heure ! »

Le comte n'avait pas achevé que la tête se releva, que la fenêtre fut fermée, et que le bruit d'un pas lourd faisant craquer les marches d'un escalier de bois, retentit jusqu'au dehors de la maison.

Presque au même instant la porte d'entrée s'ouvrit, et un personnage de quarante à cinquante ans, à la physionomie paterne, au regard débonnaire, et vêtu avec cette négligence qui indique la précipitation avec laquelle s'est habillé un homme surpris dans son sommeil, apparut sur le seuil, tenant d'une main une lanterne à peine allumée, et de l'autre, ramenant snr sa poitrine les pans d'une houppelande mal fermée.

« Me voici, mon doux seigneur, dit le nouveau venu en s'adressant au comte de Bernac, prêt à entreprendre tout ce qui pourra convenir à votre service.

— Que signifie cela, monsieur de Bernac? demanda le prévôt avec une certaine impatience.

— Cela signifie, mon cher prévôt, que je veux vous aider dans votre entreprise, répondit le comte.

— Quelle entreprise ?

— Parbleu ! la capture du capitaine La Chesnaye, que vous allez tenter cette nuit.

— Qui vous a dit cela ? fit le prévôt avec un étonnement profond et en baissant vivement la voix.

— Personne, mon cher ami ; mais la chose est facile à deviner. Vous n'aimez aucunement les plaisirs, le jeu, les querelles et les réunions bruyantes, et ce-

pendant vous vous rendez, à neuf heures du soir, dans le lieu de Paris le plus fréquenté et le plus animé, dans l'endroit où la débauche et le tumulte règnent en maîtres absolus, à l'instant même où cette animation atteint son paroxysme. Or, pourquoi contraindriez-vous ainsi votre goût ? pourquoi violeriez-vous ainsi vos habitudes, vous, le chef suprême de la police de la ville, si ce n'est pour agir dans l'intérêt de cette police, et pour opérer quelque arrestation importante ? Cela tombe sous le sens, vous en conviendrez. Un personnage de votre rang ne se dérange pas ainsi pour peu de chose, et le nom de La Chesnaye revient trop souvent sur vos lèvres depuis quelques jours ; l'importance que le capitaine a prise à vos yeux est évidemment trop grande pour qu'il puisse être question d'une autre personne que de lui, d'une autre arrestation que de la sienne. Dites, mon cher prévôt, ai-je deviné juste ? »

Le prévôt de Paris parut réfléchir quelques instants ; puis se redressant sur sa selle :

« Mon cher comte, dit-il, votre perspicacité est réellement fort remarquable, et j'avoue que vous avez deviné juste. Je me rends en ce moment à la foire Saint-Germain avec l'espérance, je pourrais même dire la certitude, d'opérer la capture du bandit dont je vous ai parlé.

— Et c'est précisément avant que vous ne tentiez cette capture que je veux vous donner quelques renseignements précieux.

— Vous, monsieur le comte?

— Moi-même, monsieur le prévôt.

— Et quels renseignements?

— Ceux que vous allez entendre de la bouche de cet homme. »

Et le comte de Bernac désigna du geste maître Bernard, qui, demeuré immobile sur le seuil de sa porte, paraissait attendre, avec une impassibilité remarquable, les ordres du jeune seigneur.

« Cet homme connaîtrait-il donc La Chesnaye ? demanda vivement le prévôt.

— Oui, répondit le comte.

— Il l'a vu, peut-être ?

— Il l'a vu il y a peu de jours.

— Lui aurait-il parlé ?

— Il lui a parlé.

— Mais, alors, il peut puissamment me renseigner.

— C'est ce que j'avais l'honneur de vous dire.

— Mais, mon cher comte, s'écria le prévôt avec joie, c'est une véritable bonne fortune que vous m'annoncez là, et je ne sais comment vous remercier de me l'avoir procurée. Je vais au plus vite interroger cet homme.

— Permettez ! fit M. de Bernac en arrêtant par la bride le cheval de son compagnon ; si vous l'interrogez, il ne vous répondra pas. Laissez-moi le faire parler ; je connais la manière.

— Faites, dit le prévôt ; je m'en rapporte entièrement à vous. »

M. de Bernac revint alors vers maître Bernard, que quelques pas séparaient à peine des deux interlocuteurs ; mais ceux-ci avaient parlé à voix tellemen

basse que leur conversation n'avait certes pas pu être entendue.

« Bernard, commença le comte, tu vas répondre nettement, et sans hésiter, à mes questions.

— Oui, monseigneur.

— Depuis combien de temps habites-tu cette maison ?

— Depuis quatre jours.

— Où étais-tu auparavant ?

— J'habitais près d'Amiens, en Picardie.

— Quand as-tu quitté cette province ?

— Le 8 de ce mois, au matin, il y a cinq jours.

— Pour quelle cause as-tu abandonné ton pays, ta demeure, pour venir à Paris ?

— Pour une cause que vous connaissez bien, mon bon seigneur.

— N'importe : parle comme si je l'ignorais, et raconte-la au gentilhomme qui m'accompagne.

— C'est bien simple, dit Bernard. J'ai cinquante ans aujourd'hui. Durant les trente premières années de ma vie j'ai habité, vous le savez, les terres du comte de Bernac, mon seigneur et votre père, monsieur le comte : si j'ai été respectueux vassal, jamais je n'aurais pu trouver meilleur maître... Hélas ! vous vous en souvenez !... Le malheur et la mort sont venus désoler votre maison... Vous étiez bien jeune et un miracle vous a seul préservé... Après la mort de monseigneur et de madame la comtesse, alors qu'on vous croyait également trépassé, monsieur le comte, les terres ont été régies par un intendant méchant et cruel... On m'a accusé à tort de mauvaises actions...

on m'a chassé... Je suis parti avec ma femme et mes enfants... et je me suis établi sur un domaine voisin, exerçant mon métier de laboureur. Je travaillais sans me plaindre, nourrissant ma famille avec l'aide du bon Dieu, payant régulièrement mes redevances à mon nouveau seigneur et ma taille à mon roi. Il y a un an encore j'avais près de moi ma femme et trois enfants, tous trois forts et vigoureux et commençant déjà à m'épargner la fatigue. Le malheur et la maladie s'abattirent sur nous. D'abord ce fut ma femme qui succomba, puis mes trois fils moururent successivement et je demeurai seul. L'orage et la tempête détruisirent mes récoltes et je fus ruiné. Cependant il me fallut payer mes redevances, et le peu que je possédais encore fut remis entre les mains de mon maître; alors vint la taille du roi, mais je n'avais plus rien pour l'acquitter. Le découragement s'était emparé de moi. Mes pleurs et mes malheurs n'attendrirent pas les gens de la justice, qui me poursuivaient comme le chasseur poursuit le lièvre dans nos forêts. On saisit mes effets, mes meubles et on vendit tout. Le produit n'atteignit pas la moitié du chiffre de la taille. Alors on me menaça de la prison. Il y a de cela six jours.

— Le 7 mars? demanda le comte.

— Oui, répondit Bernard. La nuit venue, j'étais seul et désespéré entre mes quatre murailles nues. Le lendemain je devais être conduit en prison, je le savais et je n'avais aucun moyen d'éviter ce nouveau malheur qui me menaçait. La pensée de me tuer me vint, et je remerciai la Providence qui allait me permettre ainsi de me soustraire aux maux qui m'acca-

blaient. Onze heures du soir sonnaient et mes préparatifs étaient faits, préparatifs bien simples qui consistaient en un clou solidement planté à la muraille et en une bonne corde de chanvre, lorsque le galop d'un cheval retentit au dehors...

— Cela se passait donc la nuit du 7 au 8? interrompit encore le comte.

— Oui, monseigneur. Oh! la date de cette nuit-là ne sortira jamais de ma mémoire, je vous le jure! Tout à coup on heurta violemment à ma porte. Je crus d'abord que c'étaient les gens de la justice qui venaient me prendre. Je n'osais ouvrir, lorsque la fermeture de la porte céda brusquement sous l'effort d'une main puissante et un homme entra dans ma demeure. Cet homme avait un aspect étrange. Vêtu de velours noir des pieds à la tête, un long manteau rouge était attaché sur ses épaules.

— Vêtu de velours noir!... un manteau rouge! s'écria le prévôt en se rapprochant vivement.

— Oui, mon gentilhomme, répondit Bernard. Je le vois encore comme je vous vois à cette heure. Sa tête était nue et de longs cheveux noirs épais tombaient sur ses épaules. Une barbe noire, longue, touffue, inculte, lui cachait une partie du visage, et je ne pouvais supporter l'éclat de ses regards ardents.

— Incroyable!... murmura le prévôt. Après?

— L'étranger s'avança et jeta à mes pieds une bourse de cuir qui rendit en tombant un son argentin.

« Voici deux cents livres, me dit-il, moitié plus qu'il ne te faut pour payer ta taille. Ta maison a été cédée à un autre, tu n'as plus de demeure : prends ce

morceau de parchemin, rends-toi à Paris, à l'adresse que t'indique cet écrit, et tu trouveras un toit pour abriter ta misère. »

Puis, après m'avoir remis le morceau de parchemin que je pris machinalement, il tourna sur lui-même et regagna la porte sur le seuil de laquelle se tenait, sans être attaché et sans avoir fait un mouvement, le cheval dont il venait de descendre.

— Et ce cheval l'avez-vous remarqué ? demanda vivement le prévôt.

— Oui, mon gentilhomme, car ce cheval me parut lui-même fort remarquable. Il me parut de couleur rouge, avec la tête blanche, et si maigre, si chétif, qu'il paraissait ne pas pouvoir se soutenir ; et cependant, lorsque l'étranger s'élança en selle, il hennit fièrement et parut subitement s'animer d'une ardeur étrange. Stupéfait, demi-fou de joie, j'avais suivi le singulier personnage. Au moment où je le vis prêt à partir, je m'élançai vers lui :

— Votre nom ? dis-je, que je puisse le bénir chaque jour.

— Un nom maudit, s'écria-t-il, car je me nomme le capitaine La Chesnaye.

Et rendant la bride, il partit avec une rapidité merveilleuse : le cheval paraissait ne plus être celui que je venais de voir. »

# IV

## Le courrier de la prévôté.

« Ensuite ? — fit le comte en remarquant le silence dans lequel s'enveloppait le prévôt.

— Ensuite, monseigneur ? Le jour venu, je me rendis à la ville et je payai ma taille, puis je me mis en route pour Paris où j'arrivai le lendemain soir. L'adresse écrite sur le parchemin était celle de cette maison. En y arrivant, je trouvai un homme qui m'en remit la clef sans prononcer une parole et qui s'éloigna aussitôt. Depuis lors, c'est-à-dire depuis cinq jours, je n'ai vu âme qui vive, si ce n'est monsieur le comte de Bernac mon bon seigneur, que je rencontrai hier et auquel je confiai toute cette histoire. »

Le jeune seigneur se tourna vers le prévôt. Celui-ci paraissait être absorbé dans un monde de réflexions profondes ; cependant il fit un effort pour chasser de son front les nuages qui s'y amoncelaient, et, s'adressant de nouveau à Bernard :

« Vous seul avez vu cet homme ? demanda-t-il.

— Non, mon gentilhomme, répondit le paysan picard, trois autres l'ont vu comme moi et peuvent encore ajouter leur témoignage au mien.

— Quels sont ceux-là ?

— Le premier est un sergent de la prévôté de Picardie qui, faisant une ronde autour des remparts, vit passer près de lui l'étranger qui sans doute alors se dirigeait vers ma demeure. Il me le dit le lendemain, lorsqu'en franchissant la porte de la ville je m'arrêtai pour lui raconter mon aventure.

— Et les deux autres ?

— Le second est un bourgeois d'Amiens, et le troisième le collecteur des tailles de la province, qui, tous deux, revenaient d'un château voisin où les avaient conduits leurs affaires, et qui, attardés, s'étaient perdus dans la forêt, lorsque le cavalier au manteau rouge leur apparut tout à coup en leur causant une grande frayeur. Mais, voyant qu'il ne tentait rien contre eux, ils lui demandèrent le chemin, dans lequel il s'empressa de les remettre. Le collecteur et le bourgeois m'ont affirmé tous deux cette circonstance, alors que je leur expliquais comment il se faisait que je pouvais me libérer de ma dette.

— Donc trois personnes, outre vous, maître Bernard, ont signalé dans cette même nuit du 7 au 8 mars

la présence de l'étranger dans les environs d'Amiens? dit le comte de Bernac.

— Oui, monseigneur.

— Il était onze heures, dites-vous encore, lorsqu'il se présenta chez vous?

— Onze heures du soir, oui, monseigneur.

— Et le meurtre commis sur le Pont-Neuf a eu lieu cette même nuit à quelle heure? demanda le comte en se tournant vers le prévôt.

— A onze heures, répondit celui-ci.

— Merci, maître Bernard, dit le jeune seigneur en s'adressant au paysan. Maintenant vous pouvez rentrer : je n'ai plus rien à vous demander. Bonne nuit et joyeux avenir! »

Maître Bernard s'inclina profondément, rentra dans sa maison et referma sa porte au moment où le comte de Bernac, reprenant la bride de sa monture aux mains du garde de la prévôté, s'élançait en selle avec une grâce et une légèreté dignes d'éloges.

« Eh bien! mon cher prévôt, dit-il en se remettant en marche, comment admettez-vous maintenant que la même nuit, à la même heure, le même homme, vu par quatre témoins différents à Amiens ou dans les environs, pût, à trente lieues de distance, commettre un meurtre sur le Pont-Neuf?

— Comment connaissez-vous ce Bernard? demanda le prévôt sans répondre à la question de son interlocuteur.

— Il vient de vous le dire lui-même. Il était né sur les terres de mon père et m'a connu tout enfant.

— En effet, dit le prévôt, n'est-ce pas lui qui a si

fortement déposé en votre faveur alors que vous réclamiez devant le parlement le nom, le titre et les biens de votre famille, dont vous aviez si longtemps été privé par suite de l'enlèvement dont votre enfance avait été victime ?

— Précisément, mon cher prévôt. Bernard aimait mon père, il m'avait vu pour ainsi dire naître. Cent fois j'avais joué près de sa chaumière, et la nuit fatale où la mort a frappé mes parents et ne m'a épargné que par un miracle dont le ciel et votre courage vous ont fait si généreusement complice, il était encore près de moi, lorsque les bandits assassins ont forcé le château ; aussi, lors du jugement, m'a-t-il reconnu sans hésiter.

— C'est vrai, c'est vrai, je me souviens parfaitement.

— Maintenant, ce que je puis personnellement affirmer, c'est que Bernard est un honnête homme sur la foi duquel on peut compter.

— D'autant que son témoignage s'appuie sur trois autres difficiles à contester.

— Alors, mon cher prévôt, que pensez-vous ?

— Je pense, monsieur le comte, que cette affaire est encore plus extraordinaire et plus mystérieuse que je ne pouvais le supposer ! »

Après avoir parlé ainsi, M. d'Aumont parut s'abîmer dans un océan de réflexions profondes, et le comte de Bernac marchant botte à botte avec lui, respecta le silence que gardait le prévôt.

Le jeune gentilhomme fredonnait l'air d'un branle nouveau que le roi avait dansé l'avant-veille, tout en

chiffonnant de la main gauche les broderies de son pourpoint, tandis qu'il tenait de la droite la bride dorée de son cheval.

On entendait toujours de plus en plus distinctement le bruit confus provenant du voisinage de la foire Saint-Germain.

Tout à coup ce bruit fut dominé par un autre s'approchant avec une rapidité extrême et ressemblant au roulement lointain du tonnerre. Puis, après quelques secondes, on distingua ce bruit plus nettement et on put comprendre que c'était celui causé par les fers d'un cheval frappant le sol dans un galop effréné.

Presque au même instant une lueur rougeâtre apparut au coin de la rue Pavée et de la rue Saint-André-des-Arts, précédant un cavalier portant une torche allumée, lequel cavalier tournant brusquement à droite, s'élança dans la direction de la petite troupe à la tête de laquelle marchaient le prévôt et le comte de Bernac.

« Halte ! qui vive ? cria brusquement le sergent des gardes de la prévôté commandant l'escorte, en se portant rapidement en avant.

— Courrier de la prévôté de Rouen ! répondit le cavalier en arrivant à fond de train.

— Laissez approcher, Richard ! » dit le prévôt de Paris qui avait entendu cette réponse.

Le sergent s'écarta et livra passage au courrier, lequel sauta précipitamment à terre en arrivant auprès de M. d'Aumont.

« Une dépêche de monseigneur, dit-il respectueusement en présentant au prévôt de Paris le large pli

cacheté et scellé aux armes de la ville de Rouen. Je n'ai pas rencontré monseigneur au Châtelet, ajouta-t-il, mais comme je savais que cette dépêche était de la dernière importance, je me suis lancé à la poursuite de monseigneur sans mettre pied à terre.

— Vous avez bien fait! » dit le prévôt en prenant la missive.

M. d'Aumont déchira l'enveloppe et ouvrit le parchemin qu'il contenait.

« Levez la torche! » dit-il au courrier, tout en se penchant sur l'encolure de son cheval pour se mettre à même d'être mieux éclairé.

Le courrier obéit et M. d'Aumont parcourut des yeux la dépêche.

Tout à coup il poussa une exclamation sourde, fit un mouvement de surprise tellement brusque, tellement accentué que son cheval, effrayé, se jeta de côté avec une violence qui eût certes désarçonné un écuyer moins solide que ne l'était M. le prévôt de Paris.

« Qu'avez-vous donc? demanda le comte de Bernac avec un intérêt marqué.

— Une nouvelle incroyable! répondit le prévôt.

— Et serait-il indiscret de vous en demander communication? »

Le prévôt fit signe au courrier de s'éloigner et se penchant ensuite vers le comte :

« Il s'agit encore de ce La Chesnaye, dit-il, et réellement cette affaire prend des proportions fantastiques. C'est à faire croire à la magie!

— Comment cela? fit M. de Bernac.

— Je vais vous faire une confidence.

— J'écoute, mon cher ami:

— Eh bien! il faut vous dire que les bandes organisées par ce La Chesnaye ne se contentent pas d'exercer leurs brigandages dans la capitale du royaume. Ces bandes s'étendent encore sur les provinces de Normandie, d'Anjou et de Bretagne, qu'elles enveloppent dans un vaste réseau.

— Ah çà! mais c'est à une armée que commande votre capitaine, et en ce cas il mérite le titre de général.

— Ne plaisantez pas. Cette organisation du vol est formidable, et chaque prévôt des provinces que je viens de citer n'est occupé qu'à la combattre. Or, cette dépêche est du prévôt de Rouen, vous venez de l'apprendre; eh bien! savez-vous ce qu'elle contient?

— Non.

— Le prévôt de Rouen m'annonce que dans la nuit du 7 au 8 mars, cinquante de ses gardes se sont rencontrés dans la forêt de Morsemont avec les troupes de La Chesnaye, commandées par le capitaine en personne, et que les soldats de la prévôté ont été contraints de prendre la fuite après un combat acharné!

— Quoi! s'écria le comte, cette même nuit, La Chesnaye se trouvait encore près de Rouen?

— A telles enseignes qu'il a tué de sa main, paraît-il, trois gardes, ainsi que le constate le rapport du lieutenant criminel commandant la troupe. Ainsi cette même nuit du 7 au 8 mars, deux soldats du guet m'affirment avoir reconnu La Chesnaye en dépit

de son déguisement sur le Pont-Neuf, quelques instants après l'accomplissement du crime que je vous ai raconté; le rapport du prévôt de Rouen prétend que ce même La Chesnaye était à cette même heure dans la forêt de Morsemont, et l'homme que nous venons d'interroger dit, lui, avoir vu le capitaine dans sa demeure à l'instant où avaient lieu le meurtre à Paris et le combat en Normandie. Que pensez-vous de cela, monsieur de Bernac?

— Je pense que ce bandit est doué d'ubiquité et peut se trouver partout à la fois.

— Ne plaisantons pas.

— Mais je ne plaisante nullement.

— Alors dites-moi sérieusement votre avis.

— Eh bien! mon cher prévôt, mon avis est que l'adversaire du gentilhomme tué sur le Pont-Neuf, est un lâche qui a armé le bras d'assassins de bas étage, lesquels ont commis le meurtre pour gagner leur argent, et que ce meurtre a été mis fort injustement sur le compte du capitaine La Chesnaye, dont le nom trop connu me paraît servir de manteau à tous les actes de violence accomplis dans la capitale, et qu'enfin vos soldats du guet se sont trompés ou qu'ils ont été soudoyés par l'assassin lui-même pour jeter sur un autre toute la honte du crime. Si j'ai un conseil à vous donner, c'est celui de faire arrêter le plus vite possible le lâche gentilhomme, auteur véritable du guet-apens, de le mettre en prison et de lui appliquer la petite et la grande torture jusqu'à ce qu'il avoue l'entière vérité.

— Taisez-vous, Bernac; ce moyen est impraticable, dit vivement le prévôt.

— Ah! ah! le gentilhomme en question est donc de haute et puissante famille?

— De très-haute et très-puissante famille.

— Et son nom?

— Je ne puis vous le confier, malgré toute l'amitié que j'ai pour vous. »

Le comte se prit à rire.

« Voulez-vous que je vous le dise, moi, ce nom que vous n'osez prononcer? » demanda-t-il en se penchant sur sa selle pour se rapprocher du prévôt.

Celui-ci tressaillit.

« Vous connaissez ce nom? dit-il.

— Oui.

— Et c'est celui...

— Du duc de Mercœur, bien connu pour sa lâcheté et sa férocité. »

M. d'Aumont devint extrêmement pâle.

« Comment avez-vous pénétré ce mystère? dit-il avec une vive anxiété. Moi seul croyais connaître la vérité.

— Que vous importe! pourvu que je n'abuse pas de ce secret! Mais, continua le comte en changeant de ton et en élevant la voix, nous voici arrivés à la porte de la foire. »

Effectivement, les bruits, les clameurs, les rumeurs que nous avons signalés à la fin du précédent chapitre, avaient peu à peu augmenté de force et d'intensité à mesure qu'avançaient les deux gentilshommes.

Maintenant c'était avec éclat qu'ils retentissaient aux oreilles ; et une vapeur lumineuse, qui régnait en face de l'endroit où se trouvaient les cavaliers, indiquait l'entrée de la foire célèbre vers laquelle tous deux se dirigeaient.

## V

### Le prévôt de Paris.

« Mon cher prévôt, dit M. de Bernac en arrêtant de nouveau sa monture, voici l'heure où nous devons nous séparer. Vous allez, je crois, vaquer à vos affaires de police, et je me rends, moi, chez Jonas, où Saint-Luc, Brissac, La Guiche, d'Herbau, d'Ocquerre et quelques autres m'ont donné rendez-vous pour une partie de passe-dix. Je vais donc, avant d'entrer, tirer à gauche ; tandis que vous allez, vous, tirer à droite, et il est peu probable que nous nous rencontrions au milieu de la foule qui encombre la foire ; mais, avant que nous nous quittions, voulez-vous me permettre une question dans votre intérêt?

— Faites, mon cher comte! répondit le prévôt. Vous savez que si je me permets parfois de blâmer votre conduite un peu folle, et que si je cherche à vous mener dans une voie salutaire, j'ai en grande estime votre esprit, et que la confiance que m'inspire votre personne est incontestable. Donc interrogez à votre aise.

— Eh bien! vous vous rendiez tout à l'heure à la foire Saint-Germain dans l'intention d'opérer l'arrestation du capitaine La Chesnaye? du moins me l'avez-vous avoué...

— Cela est parfaitement vrai.

— Vous rendez-vous à la foire toujours dans cette même intention?

— Toujours, mon cher comte; et plus que jamais maintenant.

— Même après ce que vous venez d'entendre? même après le rapport du prévôt de Rouen que vous venez de recevoir!

— Sans doute. Il y a dans cette affaire un mystère qu'il est de mon devoir d'éclaircir.

— Vous avez donc la certitude que le capitaine La Chesnaye doit être en ce moment à la foire?

— J'en ai la certitude.

— De sorte que rien ne peut vous faire changer de résolution?

— Rien effectivement, mon cher Bernac; mais, permettez-moi de vous le dire à mon tour, je ne comprends pas l'insistance que vous paraissez mettre à propos de ce bandit, et je m'explique encore moins l'intérêt que vous semblez porter à sa cause. »

Le comte garda le silence, mordant sa moustache avec une impatience manifeste ; il semblait en proie à une vive contrariété. Enfin reprenant la parole après quelques minutes :

« Mon cher prévôt, dit-il, l'insistance que je mets à propos de ce bandit, comme vous l'appelez, et l'intérêt que je semble lui porter, s'expliquent parfaitement par ce qui s'est passé lors du jugement du parlement de Paris à l'égard de ma demande en revendication du nom, des titres et des biens de mes ancêtres. Rappelez-vous que, durant les quinze années que j'ai passées au pouvoir d'un misérable, le capitaine La Chesnaye a passé, lui, pour être l'assassin de mon père, celui de ma mère, et l'auteur du crime infâme dont j'étais victime. Or, il n'en était rien, et La Chesnaye était parfaitement innocent des meurtres des parents et du rapt de l'enfant. Les débats l'ont suffisamment prouvé, et le parlement a reconnu cette innocence. Je me regarde donc comme devant un dédommagement à ce pauvre homme, qui, s'il avait été pris, eût été certes torturé et pendu pour le plus grand bien de la justice de ma cause, quoiqu'il ne s'y trouvât en réalité mêlé en rien. Vous ne pouvez m'en vouloir d'avoir pour lui un certain faible. Pour vous et pour le monde c'est un criminel de la pire espèce, je le veux bien ; mais, pour moi, c'est un innocent qui a failli être puni d'un attentat qu'il n'avait pas commis, et, qui sait si cette accusation fausse n'a pas contribué à le jeter dans la mauvaise voie ? »

Le prévôt ne répondit pas.

« Mon cher monsieur d'Aumont, ajouta Bernac d'une voix caressante, vous savez dans quel but et pour quelle cause je fréquente aussi assidûment votre maison. L'étourdissante beauté de votre charmante fille, ses précieuses qualités de cœur et d'esprit ont allumé dans mon sein une passion que je n'ai pas cherché à cacher, et que vous daignez approuver.....

— Une alliance entre nous, cher comte, est honorable pour nos deux familles, » interrompit le prévôt.

Le comte s'inclina.

« Privé de vos parents, continua M. d'Aumont; seul au monde comme vous l'êtes, je suis et serai heureux de vous donner une affection paternelle en vous confiant le bonheur de ma chère Diane. Puis la façon toute providentielle dont j'ai été à même de vous sauver d'une mort à peu près certaine, fait que je vous regarde un peu comme mon fils...

— Ce titre et cette alliance sont mes vœux les plus ardents, répondit le jeune seigneur. Donc, si vous me considérez presque comme un fils, si je vous regarde dès à présent comme un père, vous devez comprendre que mes conseils sont ceux d'un ami dévoué. Eh bien! croyez-moi, laissez dans l'ombre cette affaire du capitaine La Chesnaye. Cet homme est aussi innocent des crimes que vous lui imputez, j'en suis sûr, qu'il l'était de celui dont on l'accusait jadis. Ne vous mêlez en rien de tout ce qui le concerne.

— Pourquoi? demanda le prévôt.

— Parce que vous n'en recueillerez que malheur!

— Vous croyez?

— Je vous l'affirme.

— Mais pour quelle raison, mon cher comte, me parlez-vous ainsi.

— Mon Dieu!... je ne sais... C'est un pressentiment dont je ne puis définir la cause; mais il ne me trompe pas, j'en réponds!

— Votre réponse n'en est pas une.

— Si fait.

— Cependant...

— Contentez-vous de celle-là, et suivez mon conseil.

— Mon cher de Bernac, dit le prévôt d'une voix grave, les devoirs de ma charge m'imposent des obligations auxquelles je ne saurais me soustraire sans être accusé de félonie. Expliquez-moi raisonnablement les motifs pour lesquels vous me parlez comme vous le faites, et j'aurai probablement alors égard à vos conseils.

— Je ne puis vous expliquer ces motifs autrement que je ne le fais...

— Alors, mon cher comte, ne trouvez pas étonnant que je poursuive, moi, l'accomplissement de mes devoirs. »

Le comte fit un nouveau geste d'impatience.

« Vous êtes bien décidé? reprit-il.

— Parfaitement.

— Alors, au revoir et bonne chance! Je vais chez Jonas.

— Au revoir, mon cher Bernac. »

Le jeune seigneur rassembla les rênes et piqua son cheval, qui s'élança et s'éloigna au galop.

Le prévôt le suivit de l'œil un moment ; mais le cheval et le cavalier avaient déjà disparu dans l'obscurité. Alors, le front soucieux, il se remit en marche, toujours suivi par ses gardes.

Arrivé à la porte de Buci, il fit signe au sergent qui commandait l'escorte de venir lui parler. Le sous-officier s'approcha respectueusement.

Ce sous-officier, que les lumières de la foire Saint-Germain éclairaient alors de façon à ne laisser dans l'ombre aucune des parties de son individu, était un homme de quarante ans environ, mais dont la physionomie offrait un caractère tout particulier.

D'une taille bien au-dessus de la moyenne, toute la longueur du corps consistait, pour ainsi dire, dans la longueur du buste, ce qui, à cheval, le faisait paraître d'une stature ordinaire.

Mais une fois qu'il avait mis pied à terre, ses jambes, extrêmement courtes et fortement arquées, lui donnaient l'aspect d'un basset à jambes torses. De cette conformation, essentiellement défectueuse, résultait un balancement de hanches qui rappelait la tournure du canard.

Des épaules carrées, auxquelles s'attachaient mal une paire de bras démesurément longs, surmontaient ce buste disproportionné, mais à la constitution puissante.

Un cou, dont l'existence était problématique, soudait au corps, plutôt qu'il ne supportait, une tête anguleuse, plus large que longue, et qui paraissait avoir été aplatie par l'action d'une presse dont elle aurait subi le refoulement.

Cette tête, hérissée d'une forêt de cheveux roux, ornée de deux oreilles énormes et plates, était percée par deux yeux petits et ronds, d'une couleur verdâtre, par une bouche énorme garnie de dents blanches et aigües, au-dessus de laquelle s'avançait un nez d'une longueur fantastique, dont l'extrémité violacée paraissait affilée comme la pointe d'une aiguille. Des moustaches rousses et une barbe épaisse de même couleur, accompagnaient cet ensemble dont la laideur incontestable était cependant combattue par une expression d'intelligence qui éclairait cette étrange physionomie.

Revêtu de l'uniforme des gardes de la prévôté de l'époque ou, pour mieux dire, portant les couleurs de la ville de Paris (car l'uniforme tel que nous le comprenons aujourd'hui, et tel qu'il doit être compris dans l'acception vraie du mot, n'existait pas alors, et ne devait commencer à être imposé à toute l'armée française que sous le ministère de Louvois, en 1666), tenant en main les insignes de son grade, c'est-à-dire la hallebarde ornée, au-dessous du fer, de l'oriflamme aux couleurs et aux armes de la ville, il demeurait droit en selle de manière à ne pas perdre une ligne de son buste athlétique.

Répondant avec empressement au muet appel de son chef, il avait poussé sa monture de manière à se rapprocher respectueusement du prévôt.

« Richard, lui dit celui-ci.

— Monseigneur? fit le sergent en saluant militairement.

— Je vais pénétrer seul dans la foire.

— Oui, monseigneur,

— Tu vas demeurer à la porte de Buci avec les hommes.

— Oui, monseigneur.

— Et tu attendras là les ordres du lieutenant-criminel.

— Oui, monseigneur. »

Et Richard, pensant que le prévôt n'avait pas d'autres ordres à lui donner, fit reculer lentement sa monture.

Le prévôt de Paris semblait de nouveau être en proie à une méditation profonde. Du geste il rappela près de lui le sergent de ses archers, qui déjà était près de regagner la tête de la petite escorte. Richard obéit rapidement.

« Richard, reprit M. d'Aumont d'une voix grave, et en fouillant de ses regards les yeux du sous-officier comme s'il eût voulu deviner la pensée qui se cachait sous ce crâne épais.

— Monseigneur? répondit le sergent avec l'impassibilité qui semblait être le côté saillant de son caractère.

— Il y a quinze ans que tu es au service de la prévôté?...

— Quinze ans et sept mois, monseigneur.

— Tu as toujours fait ton service avec régularité et exactitude?

— J'ai fait de mon mieux, monseigneur.

— Enfin, je te crois fidèle à ton devoir et attaché à ma personne. »

Richard s'inclina profondément, autant pour re-

mercier le prévôt de Paris de la bonne opinion qu'il paraissait avoir de lui, que pour l'affermir encore dans cette opinion émise.

« Que dirais-tu, continua M. d'Aumont, si tu étais à même de rendre un service nouveau à la ville et à son chef, d'une gratification annuelle de vingt pistoles prises sur ma cassette particulière ?

— Je dirais, fit Richard avec une expression de satisfaction évidente, que monseigneur daignerait récompenser royalement son très-humble serviteur, mais qu'il ne saurait augmenter le dévouement que je lui témoignerai en toute occasion.

— Eh bien ! Richard, cette gratification que je te promets, tu peux la gagner cette nuit même ; ce dévouement dont tu parles, tu peux m'en donner sur l'heure une preuve éclatante. »

Richard redressa sa large tête et dressa ses oreilles volumineuses.

« Ecoute-moi avec attention, reprit le prévôt de Paris après un léger silence. Tu as remarqué la maison devant laquelle nous nous sommes arrêtés tout à l'heure M. de Bernac et moi ?

— Rue Saint-André-des-Arts ?

— Précisément.

— Oui, monseigneur.

— Eh bien ! au lieu de demeurer à la porte Buci, ainsi que je te l'avais dit, tu laisseras le commandement de l'escorte à Charlot.

— Oui, monseigneur.

— Tu retourneras seul, et à pied, rue Saint-André-

des-Arts, tu gagneras la porte de la maison indiquée en te faufilant sans être vu...

— Très-bien.

— Tu as remarqué aussi l'homme qui nous a parlé?

— Sans doute.

— Tu le reconnaîtras!

— Parfaitement.

— Bien! Cette maison et cet homme doivent être, à partir de ce moment, le but de ta surveillance la plus inquiète et la plus minutieuse....

— Je comprends.

— Tout ce qui se passe dans la maison, tout ce qu'accomplira l'homme me sera révélé chaque matin.

— Monseigneur aura un rapport détaillé.

— Je te donne plein pouvoir pour tout ce qui concerne cette mission. Emploie qui tu voudras, fais ce que tu jugeras convenable, mais que rien ne t'échappe...

— Je réponds de tout, fit Richard en clignant ses petits yeux ronds qu'animèrent subitement des éclairs d'intelligence et de malice.

— Alors, je puis compter sur toi?

— Entièrement, monseigneur. »

Le prévôt fit un signe de contentement.

« J'aurai la clef de tous ces mystères, pensa-t-il en rassemblant les rênes, tandis que Richard rejoignait l'escorte et donnait à voix basse des ordres à Charlot, le premier archer qu'avait indiqué le prévôt. Cette nuit j'arrêterai La Chesnaye, et demain je le ferai confronter avec cet homme qui prétend l'avoir vu,

et dont l'histoire étrange mérite d'être approfondie. »

Richard revint vers le prévôt.

« Monseigneur n'a pas d'autres instructions à me donner? demanda-t-il.

— Non, répondit M. d'Aumont, sois prudent, actif et discret.

— Monseigneur peut s'en rapporter à moi. »

Et, sur un dernier geste de M. d'Aumont, le sergent des gardes de la prévôté salua profondément, et laissa son chef continuer son chemin vers l'entrée de la foire célèbre.

Sautant ensuite à terre, il confia sa monture à l'un des archers et s'effaça pour laisser défiler la petite troupe qui suivait à pas lents le prévôt de Paris.

Puis s'assurant sur ses jambes tordues, en frappant le sol de ses pieds larges et plats pour détruire l'engourdissement causé par une longue course à cheval, il ferma et rouvrit à plusieurs reprises ses petits yeux verdâtres par un mouvement rapide des paupières.

« Vingt pistoles! murmura-t-il, c'est un joli denier, sans doute, mais un ami vaut mieux que cela, et La Chesnaye est plus généreux que monseigneur le prévôt! »

Et, tournant sur lui-même, Richard reprit, avec une rapidité de marche dont on n'eût pas cru capable sa conformation bizarre, le chemin parcouru quelques instants auparavant par MM. de Bernac et d'Aumont, au moment où celui-ci franchissait la porte Buci et pénétrait dans la foire.

# VI

## Le champ de foire.

A une époque où les communications entre les diverses contrées de la France présentaient les difficultés les plus grandes, les foires avaient une importance dont il est difficile de se faire une idée précise dans les temps modernes.

Il était alors nécessaire qu'à des jours déterminés, les habitants des campagnes pussent venir s'approvisionner dans quelques centres principaux, que les marchands, les fabricants, les artistes même pussent trouver sûrement une chance de débouché pour leurs produits et leurs œuvres.

Indépendamment de leur importance commerciale,

les foires exerçaient une grande influence sur les relations politiques. Là se réunissaient les habitants de toutes les provinces; là s'émoussaient, par le contact, ces antipathies de terroir si préjudiciables au bien du pays; là se colportaient et se répandaient les nouvelles; là, enfin, se préparait l'unité future de la France.

Aussi le royaume possédait-il un bon nombre de ces foires annuelles, protégées par le souverain.

Parmi elles étaient déjà citées, au moyen-âge, comme marchés richement approvisionnés et régulièrement suivis, les foires de Saint-Denis ou du *Lendit* ou *Landit*, celles de Narbonne, de Beaucaire, de Lyon, et surtout de Champagne qui, placées aux Marches ou frontières de la Bourgogne, du Lyonnais, de la Lorraine, de l'Ile-de-France et de la Flandre, occupaient l'un des points les mieux choisis pour être le centre du commerce européen.

« Les foires de Champagne, dit Philippe de Valois dans son ordonnance de 1344, ont été fondées pour le bien commun de tous les pays, tant de notre royaume comme du dehors : elles ont été établies *ès marches communes* (au point de contact des provinces) pour tous les pays remplir de marchandises qui leur sont nécessaires, et par ce ont consenti à leur fondation tous les prélats, princes, barons, chrétiens et mécréants. »

Ainsi, à cette époque d'intolérance religieuse, à cette époque où l'Orient et l'Occident étaient en guerres continuelles, les musulmans eux-mêmes trou-

vaient protection dans ces congrès du commerce, des arts et de l'industrie.

Comme on le voit, la pensée de la réunion de tous les peuples par le commerce n'est pas de l'esprit moderne, et le spectacle que notre Exposition universelle a donné au monde, n'était que la reproduction, sur une échelle plus vaste, de celui offert cinq siècles auparavant par les foires de Champagne, et l'application en grand de l'ordonnance de Philippe de Valois que nous venons de citer.

De même que les villes du centre et que celles du midi, les grandes villes du nord de la France avaient aussi leurs foires.

Rouen possédait celles de la Chandeleur, de Saint-Romain et du Pardon. Falaise, celle de Guibray. Paris, les foires de Saint-Germain, du Temple, de Saint-Ovide et la foire aux Jambons.

Parmi ces dernières, la plus remarquable, la plus renommée et celle qui a joué le plus grand rôle dans l'histoire politique, artistique et commerciale de la grande ville était, sans contredit, la foire Saint-Germain, du droit de laquelle les religieux de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés étaient en possession depuis les temps les plus reculés.

Située sur le terrain où s'élève aujourd'hui le marché Saint-Germain, la foire étendait ses limites jusqu'à l'extrémité actuelle de la rue de Tournon et jusqu'aux environs du Luxembourg et de Saint-Sulpice, au midi. Au nord elle était bornée par la rue du Four (ainsi nommée à cause du « four banal » auquel elle aboutissait), rue qui la séparait de l'abbaye Saint-

Germain, ce monastère de grande mine, ce palais abbatial où les évêques de Paris s'estimaient heureux de coucher une nuit, enveloppé de créneaux comme un château-fort, hérissé de tours et de hautes flèches à pleins cintres, et dans lequel on ne pénétrait que par une herse et un pont-levis.

A l'est étaient les remparts de la ville, de la porte Buci à la porte Saint-Germain ; à l'ouest, les jardins immenses et les terres en culture de l'abbaye.

La construction du champ de foire se composait de deux espèces de halles, longues de cent trente pieds chacune, larges de cent, formées de vingt-deux travées et couvertes par une charpente immense, remarquable par son élévation et justement admirée par sa hardiesse.

Neuf rues, se coupant à angle droit, partageaient en vingt-quatre groupes ou travées toutes les boutiques appelées loges ou huches dont le nombre atteignait le chiffre de cent quarante.

Sept grandes portes livraient passage, jour et nuit, à la foule qui, selon ses habitudes et ses mœurs, choisissait ses heures de promenades.

Ça et là on avait ménagé des espaces vides et creusé des puits pour remédier aux fréquents accidents du feu auquel toutes ces constructions de bois et de toiles ouvraient un aliment dangereux.

Les boutiques les plus éloignées du centre étaient celles des marchands de draps et d'étoffes. On vendait des verreries, de la faïence, de la porcelaine et autres menues marchandises dans celles qui étaient immédiatement les plus rapprochées des premières.

Enfin celles du centre étaient occupées par les orfèvres, les bijoutiers, les merciers, les lingères, les peintres, les marchands de tableaux, les confiseurs, es taverniers, les salles de danse, les objets de curiosité de toute espèce, les théâtres, les académies de jeux, les armuriers, les brodeurs, les tailleurs et une quantité d'autres professions parmi lesquelles nous devons placer en première ligne celles des rôtisseurs, revendeurs, pâtissiers, cabaretiers, « chez lesquels, dit un chroniqueur de l'époque, on pouvait manger à tous prix, pour un teston, pour deux, pour un écu, pour quatre, pour dix, pour vingt même par personne, si vous le désirez.

« Mais pour vingt écus, on vous donnera, j'espère, ajoute plaisamment le même écrivain, la manne en potage ou le phénix rôti, enfin ce qu'il y a au monde de plus précieux. »

Quant au prix exorbitant des locations, nous ne citerons que ce fait emprunté au Journal d'Henri IV, c'est qu'un nommé Jonas loua, pour y établir une académie de cartes, dés, quilles et torniquets, dans le temps de la foire et dans son voisinage, une maison dont il paya la location 1400 livres et qu'il ne devait occuper que quinze jours, ce qui mettait la location annuelle au chiffre de 33,600 francs, et si l'on songe au peu d'élévation et de terrain qu'occupait une maison alors, on conviendra que certains spéculateurs du dix-septième siècle ne le cédaient en rien aux somptueuses folies que l'on reproche aux boutiquiers du dix-neuvième.

Tout autour de ces halles s'étendaient, surtout

dans la direction du midi, de vastes terrains faisant également partie de la foire, compris dans son enceinte et où s'établissaient à ciel découvert les marchands de chevaux, de bestiaux, d'oiseaux. Sur ces terrains s'élevaient nombre de constructions particulières : maisons, maisonnettes, boutiques et cabarets.

Le 3 février de chaque année avait lieu, avons-nous dit, l'ouverture de la foire Saint-Germain.

Dès l'aube du jour une foule immense encombrait les rues abritées par la charpente aérienne, mais toutes les boutiques, théâtres, maisons et académies étaient hermétiquement fermés.

A dix heures arrivaient en cortége le prévôt de la ville (plus tard ce fut le lieutenant de police qui remplit cette fonction), les commissaires du Châtelet, les syndics de la foire et le garde-marchands.

Le cortége parcourait les deux halles; puis, s'arrêtant au centre, le prévôt criait à haute voix, entre deux fanfares éclatantes :

« Messieurs, ouvrez vos loges. »

Aussitôt, et comme par enchantement, les fermetures des boutiques tombaient et les riches étalages apparaissaient aux yeux de la foule dans toute leur luxuriante variété.

Des cris joyeux retentissaient de toutes parts et la fête commençait à la plus grande joie des marchands, des bourgeois, des écoliers, des gentilshommes, des tire-laine et des coupeurs de bourse.

D'ordinaire et suivant la mode, le peuple seul fréquentait ce marché durant le jour, mais à la tombée

de la nuit, le beau monde accourait en foule, et, au feu des lumières, au bruit des promeneurs, aux cris des vendeurs, aux exclamations des acheteurs, la foire prenait un air de fête qui s'animait bientôt des jeux et des divertissements de plus en plus variés et bruyants, et que troublaient les espiégleries des pages, les disputes des laquais, les batailles des écoliers.

Les désordres auxquels l'absence presque totale d'une police organisée donnait lieu, n'étaient pas le cachet le moins particulier de ce marché public et offraient un attrait de plus à ceux qui le fréquentaient.

Nous n'en finirions pas si nous voulions donner ici la trop nombreuse liste des exploits de messieurs les tire-laines, bandits, aventuriers de toute nature qui se pressaient en foule au sein de cette bruyante réunion.

Nous laissons à juger au lecteur ce que pouvait accomplir une bande d'hommes déterminés, décidés à tout, ne reculant devant rien dans un lieu où, dit un poète du temps, qui a laissé en vers une longue description de la foire Saint-Germain :

. . . . . vous ne sauriez croire
Le peuple qui s'y rend de toutes les nations.
Qui va, qui court, qui vient comme processions,
Qui bondit, qui murmure ainsi que les avettes (abeilles)
Font au bruit des bassins autour de leurs ruchettes.
Où va le roy, la reyne et les princes aussi.
Où vont les courtisans qui vivent sans soucy.
Où se trouvent les clercs qui font de beaux faits d'armes,
Avec les écoliers qui donnent force alarmes.
Et font comme chevaux qui se sont échappés
Et qui vont bondissant de peur d'être attrapés,

Où maint grand bruit s'entend, où des poings en tempête
Sur le nez, sur les yeux, sur le dos, sur la tête,
Où vous voyez courir le chevalier du guet,
Qu'on paye tous les ans pour y faire le guet;
Où le coup de bâton avec la pertuisane
Tombe sur le laquais que l'on huc et qu'on vane (raille)
Quand il prend le chapeau : et où maint page fuit.
Au grand pas, se sauvant du malheur qui le suit.

C'était effectivement un vaste et libre champ pour toutes les industries bonnes ou mauvaises, avouables ou blâmables, que cette foire établie sur un vaste terrain, pourvue de tout ce qui pouvait attirer et satisfaire les passions, d'une durée de deux mois et où avaient accès, sans exception aucune, toutes les classes de cette population parisienne composée de tant d'éléments hétérogènes et à laquelle se joignait encore un concours énormes d'étrangers et de provinciaux.

C'était moins une foire qu'un assemblage féerique de tout ce que l'époque offrait de richesses et de misères, un vaste réceptacle de grands seigneurs et de brigands, d'écoliers et de bourgeois, d'honnêtes femmes et de coutisannes, de voleurs et de volés, et auquel nous ne saurions mieux faire que de comparer ce Palais-Royal de 1820 dont nos pères nous ont raconté les splendides et ignobles merveilles.

Et maintenant que nous croyons avoir donné au lecteur une idée suffisante de cette foire illustre et du spectacle qu'elle offrait, nous allons le prier d'y pénétrer avec nous à la suite de M. le prévôt de Paris, lequel vient de laisser son escorte à la porte de Buci et de s'avancer sur le champ de foire.

## VII

### Le lieutenant civil.

Immédiatement à droite, après cette porte d'entrée que venait de franchir le prévôt de Paris, se dressait une petite maisonnette de construction évidemment provisoire et qui servait de siége à la police de la fête; si toutefois on peut donner ce nom de police, qui sert de titre depuis deux siècles à cette grande et mystérieuse institution si utile à la sûreté générale, à l'art, alors dans l'enfance, des La Reynie, des Sartines et des Foucher.

Un soldat de la maréchaussée faisait faction devant la porte de la demeure. En apercevant le prévôt, il s'avança vivement, salua et prit la bride du cheval.

M. d'Aumont s'élança à terre et pénétra dans la salle basse occupant tout le rez-de-chaussée de la maison.

A l'extrémité de cette salle, servant de corps de garde, on avait placé des bancs qu'occupaient une douzaine de soldats et d'archers. A la vue de leur chef suprême, les soldats et les archers se levèrent brusquement.

Le prévôt les salua de la main avec cette politesse particulière aux grands seigneurs et qui, malheureusement, a disparu avec eux, puis il gagna les premières marches d'un escalier pratiqué dans le côté opposé à celui où l'on voyait les bancs, et gravit le premier étage.

Ce premier étage était divisé en deux pièces.

Dans la première étaient assis deux ou trois scribes, commis, secrétaires et autres employés de l'administration civile. Le prévôt traversa cette pièce au milieu des témoignages de respect que lui prodiguaient ceux qui s'y trouvaient, et pénétra dans la seconde dont il ouvrit la porte en soulevant le loquet de la serrure.

Cette seconde pièce, de proportions moins vastes que la première, était occupée, à son centre, par une table-bureau toute couverte de papiers soigneusement rangés en liasses différentes.

Devant cette table ou plutôt derrière cette table, se tenait, le corps à demi enfoncé dans l'un de ces vastes fauteuils comme on les faisait alors, un homme de cinquante ans environ, à la physionomie fine et intelligente, et dont le corps était revêtu d'une longue et

ample robe rouge aux reflets sanglants. Ce nouveau personnage était M. de Villiers, lieutenant civil de la prévôté de Paris.

Pour bien comprendre aujourd'hui les fonctions de ce magistrat, il faut dire que, dans l'origine, le prévôt de Paris, institué par Hugues-Capet, était chef du Châtelet, chargé du gouvernement politique et des finances dans la ville, vicomté et prévôté de Paris, y représentait le roi pour le fait de la justice, connaissait des priviléges, des bourgeois, et était conservateur-né de ceux de l'Université.

En outre et par un privilége remarquable, la juridiction du prévôt de la capitale pouvait appeler devant elle des procès de toutes les parties de la France pour les actes qui avaient été scellés de son sceau.

Enfin les arrêts du prévôt de Paris étaient exécutoires dans la France entière pour tout ce qui regardait l'approvisionnement de la ville.

Comme on le voit, la puissance et les attributions de ce magistrat, qui avait le premier rang dans Paris après le souverain et les seigneurs du parlement, et qui, lorsqu'on ouvrait le rôle du Palais à la grande-chambre, avait le droit de rester couvert comme les princes, ducs et pairs et envoyés du roi; la puissance et les attributions de ce magistrat, disons-nous, étaient immenses, et de leur grandeur même résulta une division forcée dans les fonctions générales.

Le prévôt de Paris eut trois lieutenants pour l'aider à administrer sa charge; ces trois lieutenants étaient : le lieutenant criminel, le lieutenant civil et le lieutenant de robe courte.

Le lieutenant criminel instruisait les procès criminels, jugeait en dernier ressort, prononçait les peines corporelles, le bannissement, les amendes.

Le lieutenant civil jugeait les affaires civiles en première instance, dirigeait la police (direction qui lui fut enlevée par un édit du mois de mars 1667, lors de la création du lieutenant général de police), remplissait, en un mot, toutes les fonctions réunies attribuées depuis séparément, aux juges de paix, préfets de police, préfets de département, et même présidents du tribunal de première instance.

Le lieutenant de robe courte n'était pour ainsi dire que le substitut des deux précédents magistrats, sorte de chef de sûreté de la ville, commandant une compagnie d'archers, et chargé des arrestations à opérer dans la capitale.

Ces trois magistrats étaient placés, bien entendu, sous la suprématie du prévôt de Paris dans toutes les affaires dont ils connaissaient.

Aussi, lorsque M. d'Aumont entra dans le cabinet du lieutenant civil, celui-ci s'empressa-t-il de quitter son siége et de s'avancer vers le prévôt avec toutes les marques d'une déférence profonde.

« Eh bien! monsieur de Villiers, dit M. d'Aumont en attirant à lui un fauteuil, et en faisant signe au lieutenant civil de reprendre sa place; eh bien! monsieur de Villiers, quelles nouvelles?

— Excellentes, monseigneur, répondit le magistrat.

— Touchant ce maudit La Chesnaye, que Dieu confonde?

— Oui, monseigneur.

— Le tenez-vous donc, cette fois!

— J'ose en répondre.

— Alors vos renseignements étaient exacts?

— On ne peut plus exacts.

— La Chesnaye est à la foire?

— Il a dû y entrer à neuf heures, et neuf heures viennent de sonner il y a quelques minutes à peine.

— Très-bien; les issues sont gardées?

— Toutes.

— Vos exempts seront actifs.

— Je réponds d'eux.

— Mais, fit observer le prévôt, il est peu probable, il est même impossible que le capitaine se promène ici avec le costume ordinaire que décrit son signalement?

— En effet, monseigneur, cela est impossible à supposer.

— Mais sous quel costume, alors, s'est-il caché ce soir?

— Voilà ce que j'ignore encore.

— Et ce que vous devriez savoir, monsieur, dit le prévôt d'un ton sévère.

Le lieutenant civil regarda le cadran d'une horloge accrochée à la muraille.

« Dans moins d'un quart d'heure, dit-il, vous serez satisfait, monseigneur.

— Comment cela?

— Je pourrai vous remettre le signalement exact et complet de l'habillement porté par La Chesnaye.

— Ah! ah! vous avez des espions dans la foire?

— Trois seulement, mais excellents et qui suffiront.

— Quels sont-ils?

— Ce sont trois des hommes mêmes de la bande commandée par La Chesnayc, et qui, sondés adroitement, dirigés habilement, ont consenti à nous livrer cette nuit leur chef, pour l'espérance de cent écus donnés comptant, et la certitude de n'être pas inquiétés à propos de leur vie passée.

— Très-bien, monsieur de Villiers; et je crois enfin que, cette fois, nous trouverons cet homme introuvable, et que nous aurons l'explication de ces alibis étranges et jusqu'ici inexplicables.

— Dans dix minutes, monseigneur, mes trois espions seront ici et nous feront leur rapport. Les ordres sont donnés d'avance, toutes les portes sont surveillées et l'arrestation de ce hardi brigand sera opérée avant la fermeture de la foire.

— Attendons donc, monsieur de Villiers.

— Attendons, monseigneur. »

Et les deux magistrats, après cet échange de paroles, demeurèrent muets et silencieux.

Moins de dix minutes après, ainsi que l'avait dit le lieutenant civil, un bruit de pas retentit dans l'escalier.

Ce bruit se rapprocha rapidement, et un coup léger fut frappé à la porte de la chambre.

« Entrez, fit M. de Villiers.

Puis se retournant vers le prévôt :

« Voici l'un de mes espions, ajouta-t-il.

— Enfin! dit M. d'Aumont en se levant, nous allons donc connaître la vérité! »

# VIII

## Les trois espions.

La porte de la pièce servant de cabinet au lieutenant civil tourna sur ses gonds et livra passage à l'homme que venait d'annoncer M. de Villiers.

Cet homme à demi couvert de haillons, à la physionomie sinistre, à l'expression basse et repoussante, offrait bien le type de ces larrons de bas étage, espèce d'oiseaux de proie toujours prêts à se nourrir de toutes les dépouilles qu'ils rencontrent.

Il entra dans la chambre en saluant profondément par une succession de courbettes qui dénotaient la flexibilité remarquable de sa colonne vertébrale.

« Approche, maître drôle ! dit brusquement M. d'Au

mont en ne se donnant pas la peine de réprimer le signe de dégoût inspiré par la vue du misérable.

Celui-ci fit trois pas en avant.

« Aux ordres de monseigneur le prévôt, fit-il en se courbant plus encore, au point d'imprimer à son individu la configuration d'un accent circonflexe.

— Ah! ah! tu me connais donc? demanda M. d'Aumont.

— Quel est celui de nous qui ne connaît pas monseigneur le prévôt de Paris, répondit effrontément l'espion.

— Tu sais alors que je n'ai pas pour habitude de faire quartier aux bandits de ta sorte. Donc, si tu nous a trompés dans la mission qu'on t'a confiée, n'attends de moi ni grâce ni pitié.

— Et si j'ai agi loyalement, monseigneur?

— Je ratifierai les promesses que t'a faites M. le lieutenant civil.

— C'est-à-dire cent écus dans ma pochette et l'oubli de mes fautes? dit le voleur devenu employé de la police, avec un accent de douceur hypocrite.

— Oui, répondit M. d'Aumont.

— Alors je puis me promener librement, et monseigneur peut compter les écus.

— Tu as donc réussi? demanda vivement M. d'Aumont.

— Oui, monseigneur.

— Tu peux nous livrer La Chesnaye?

— Oui, monseigneur.

— Ce soir!

— A l'instant même. »

Le lieutenant civil adressa à son chef un regard de triomphe.

« Où et comment peut-on trouver le capitaine? demanda brusquement le prévôt.

— De la façon la plus simple et la plus facile, répondit l'espion. Le capitaine La Chesnaye est en ce moment au centre même de la foire, dans la loge d'un rôtisseur portant le n° 27. Il soupe joyeusement en compagnie de deux de ses hommes et d'un sergent de la maréchaussée, qui ignore sans doute en quelle compagnie il se trouve. Je crois qu'ils méditent tout trois un coup sur la loge d'un orfèvre qui touche à celle du rôtisseur.

— Comment peut-on le reconnaître ?

— Il porte un costume gris, brodé de soie noire, pourpoint et grègues de même couleur en drap, bottes de cheval, une dague au pommeau de fer sans ciselure, chapeau gris à la mode nouvelle avec une aigrette noire. Il a pris l'apparence d'un fils de la bourgeoisie voulant jeter au vent les écus de son patrimoine, le déguisement est admirable !

— Vous avez entendu ? dit le prévôt au lieutenant civil.

— Oui, monseigneur, répondit celui-ci.

— Eh bien, faites vite ! Prenez cet homme avec vous ; il vous conduira. »

Le lieutenant civil se précipita vers la porte ; mais en ce moment cette porte s'ouvrit brusquement, et un second personnage, mis à peu près dans le goût du premier, entra précipitamment.

Celui-ci avait le regard plus fin, la mine plus rusée

que l'autre. En reconnaissant le prévôt de Paris, il s'inclina profondément devant lui ainsi que devant le lieutenant civil ; mais prenant aussitôt la parole avant qu'on eût eu le temps de l'interroger :

« Messeigneurs, dit-il, si vous voulez prendre le capitaine La Chesnaye, il n'y a pas un instant à perdre !

— Tu viens donc aussi de le voir, toi ? demanda vivement le lieutenant civil.

— Je viens de lui parler, à lui-même.

— Très-bien ! Et il est toujours dans la loge 27, chez le rôtisseur ?

— Dans la loge 27, chez le rôtisseur ! s'écria le nouveau venu avec étonnement. Mais vous vous trompez, monseigneur ! Le capitaine est dans le Champ-Crotté. Il vient, malgré l'heure avancée, de réveiller un maquignon pour lui acheter un cheval. »

( On appelait Champ-Crotté un vaste terrain faisant partie de la foire et réservé exclusivement à la vente des animaux vivants et des bestiaux.)

« La Chesnaye dans le Champ-Crotté ! s'écria le prévôt. Mais ne m'as-tu pas dit que tu viens de le voir dans la boutique d'un rôtisseur ? ajouta-t-il en se retournant vers le premier arrivé.

— Sans doute ! Je l'affirme ! répondit celui-ci.

— Quel costume porte celui que tu as vu ? reprit le prévôt en revenant au second espion.

— Un costume militaire, monseigneur : justaucorps en buffle, hausse-col d'acier poli, chausses de drap rouge, bas de même nuance, chapeau allemand sans

panache, épée au pommeau d'or. On jurerait un officier des armées de Sa Majesté !

— Morbleu ! s'écria le prévôt avec colère, l'un de vous deux me trompe ! Malheur à celui-là !

— Rougegorge prétend-il donc aussi avoir vu le capitaine ? dit le deuxième arrivé en toisant le premier d'un regard de suprême dédain.

— Oui, je le prétends et je l'affirme ! répondit celui que l'on venait de désigner sous le nom de Rougegorge, sobriquet donné sans doute et que justifiait le long cou cramoisi du drôle, cou ressemblant plutôt à celui d'un animal dont on eût gratté vigoureusement la peau jusqu'au vif, qu'à celui d'une créature humaine. Et je dis que toi, Jean-Sans-Rate, tu mens effrontément si tu prétends le contraire. »

Jean-Sans-Rate, dont le surnom devait provenir évidemment de la facilité avec laquelle il pouvait fournir une longue course, facilité que rendait probable la maigreur excessive de son corps, Jean-Sans-Rate se planta menaçant devant son interlocuteur.

« Tu oses soutenir que tu viens de voir La Chesnaye autre part que sur le Champ-Crotté ? dit-il avec colère.

— Oui, je le soutiens. Je viens de le voir soupant dans la boutique d'un rôtisseur, dans la loge n° 27, où il doit être encore, et, de plus, j'affirme qu'il portait un costume gris des pieds à la tête et qu'il avait tout l'air d'un jeune bourgeois en humeur de s'amuser.

— Et moi, j'affirme que je viens de lui parler sur

le Champ-Crotté et qu'il était revêtu du costume militaire que j'ai décrit ! »

Le prévôt et le lieutenant civil demeuraient muets et embarrassés entre ces deux affirmations si contraires et soutenues si énergiquement.

« Quelle heure était-il quand vous l'avez vu ? demanda le prévôt rouge d'impatience.

— Neuf heures sonnaient à Saint-Germain-des-Prés quand il entrait chez le rôtisseur, dit vivement Rougegorge.

— Neuf heures retentissaient à l'horloge de la chapelle des Carmes déchaussés alors qu'il réveillait le maquignon, ajouta aussitôt Jean-Sans-Rate.

— Mais par tous les diables de l'enfer, s'écria M. d'Aumont, il ne pouvait être à la fois et dans deux costumes différents à la même heure au centre et à l'extrémité méridionale de la foire ! Encore une fois, l'un de vous deux se joue de la justice !

— Je jure que je dis vrai ! fit Jean-sans-Rate.

— J'atteste que je ne mens pas ! dit Rougegorge.

— Monseigneur, reprit vivement le premier des deux espions, je connais parfaitement La Chesnaye ; j'ai servi durant six mois sous ses ordres en Picardie.

— Et moi, ajouta le second, j'ai combattu avec sa bande la maréchaussée de Bretagne dans la forêt de Machecoul, il y a à peine une année.

— Enfin, je viens de lui parler de ma propre bouche.

— Et moi, je viens de le voir de mes propres yeux !

— Que monseigneur le prévôt me fasse accompagner sur le Champ-Crotté, et j'engage ma tête que je lui livre le capitaine !

— Que monseigneur le prévôt donne l'ordre qu'on vienne avec moi chez le rôtisseur, et si on n'y arrête pas La Chesnaye, que je subisse la grande et la petite toture ! »

M. d'Aumont rugissait de colère.

« Encore !... toujours ! » s'écria-t-il.

Puis, reprenant tout à coup le calme par un effort puissant de volonté :

« Appelez le lieutenant de robe courte qui doit être arrivé ! » dit-il au lieutenant civil.

Le magistrat en sous-ordre qui, depuis quelques instants, n'osait pas affronter les regards de son chef, obéit avec empressement. Ouvrant vivement la porte :

« Monsieur d'Aubusson ! appela-t-il à haute voix. »

Un nouveau personnage, vêtu de noir, quitta aussitôt un siége qu'il occupait dans la pièce précédant le cabinet du lieutenant civil et s'avança vers celui-ci. C'était le lieutenant de robe courte dont nous avons plus haut expliqué les attributions.

« Monsieur d'Aubusson, dit rapidement le prévôt de Paris, vous allez prendre avec vous dix de vos meilleurs archers, accompagner cet homme et arrêter sur l'heure celui qu'il vous désignera. Puis vous me ramènerez ici, sous bonne garde, l'un et l'autre. Surtout surveillez bien celui-ci, vous m'en répondez au nom de la justice. »

Et M. d'Aumont désigna Jean-Sans-Rate.

« Vous, monsieur de Villiers, ajouta-t-il en s'adressant au lieutenant civil, faites-vous suivre par vos exempts et courez avec celui-là à la loge indiquée ! Allez, messieurs ! agissez rapidement et avec intelligence. A votre retour je saurai qui je dois punir et qui je dois récompenser ! »

Le lieutenant civil et le lieutenant de robe courte s'inclinèrent sans répondre, puis l'un saisit par le bras maître Rougegorge et l'autre maître Jean-Sans-Rate.

A l'instant où ils allaient sortir tous quatre, un bruit de pas précipités retentit sur l'escalier.

« Ah ! s'écria avec joie le lieutenant civil, c'est Laurent sans doute, et celui-là va certainement éclaircir la situation. »

Et se précipitant vers un troisième individu, qui, moins mal vêtu que les deux premiers cependant, ne paraissait pas de condition sociale meillèure, il le prit par le bras et l'entraîna jusque devant le prévôt avec une énergie qui dénotait le désir violent éprouvé par le digne magistrat de sortir de la perplexité dans laquelle il était plongé.

« As-tu vu la Chesnaye ? demanda-t-il d'une voix brève.

— Oui, monseigneur ! répondit Laurent.

— A quelle heure ?

— Comme neuf heures sonnaient à la fois à Saint-Germain-des-Prés et à la chapelle des Carmes, c'est-à-dire il y a moins de dix minutes.

— Ah ! fit le prévôt avec un soupir de satisfaction. Et où cela l'as-tu vu ?

— A côté de la porte Saint-Germain.

— A côté de la porte Saint-Germain ! s'écria M. d'Aumont, tandis que lui et le lieutenant civil, Rougegorge et Jean-sans-Rate se regardaient avec stupéfaction.

— Oui, monseigneur, continua tranquillement Laurent. Au moment même où le capitaine allait descendre de cheval pour pénétrer dans la maison de Jonas, ce juif qui tient, ainsi que vous ne l'ignorez pas, une académie de jeu, à l'entrée même de la foire.

— Impossible ! s'écria le prévôt.

— Je vous affirme, monseigneur, que je viens de voir le capitaine qui est en ce moment dans la maison indiquée, à telles enseignes mêmes qu'il est revêtu de son long manteau rouge, qu'il porte la tête nue comme cela est son habitude...

— Impossible ! répéta le lieutenant civil.

— Oh! fit Laurent avec assurance, je connais bien le capitaine, et si monseigneur veut me faire prêter main-forte, je lui promets de lui conduire ici La Chesnaye avant qu'une demi-heure soit écoulée. Encore une fois, non-seulement, je l'ai vu, mais il m'a parlé, et me croyant encore à son service il m'a ordonné d'aller surveiller les actions de monseigneur le prévôt...

— Quoi ! s'écria M. d'Aumont, il connaît ma présence ici, quand j'arrive à l'instant, quand chacun ignorait ma venue ?

— Oui, monseigneur.

— Mais la maison de Jonas se trouve à l'extrémité

de la foire opposée à celle où est le Champ-Crotté, » dit le lieutenant civil.

— Sans doute, monseigneur, dit Laurent qui ne comprenait évidemment rien à cette observation.

— Partez, messieurs, dit brusquement le prévôt en s'adressant aux deux lieutenants, et exécutez rigoureusement les ordres que je viens de vous donner. Quant à toi, l'ami, ajouta-t-il en posant son doigt sur l'épaule de Laurent. tu vas me conduire immédiatement chez Jonas. »

Et s'adressant ensuite à deux des scribes placés dans la pièce précédente, et dont la porte était demeurée ouverte :

« Que l'on fasse fermer sur-le-champ toutes les portes de la foire, continua-t-il en se tournant vers l'un d'eux, que personne ne sorte sans mon ordre. »

Le scribe se précipita vers l'escalier et disparut à la suite du lieutenant civil et du lieutenant de robe courte qui tous deux descendaient en compagnie de Rougegorge et de Jean-sans-Rate.

« Vous, monsieur, dit le prévôt en s'adressant au second commis, courez à la porte Buci, vous y trouverez mes gardes d'escorte, vous leur ordonnerez en mon nom de mettre pied à terre et de venir ici me rejoindre sans perdre une seconde. »

Le deuxième scribe s'élança aussi rapidement que l'avait fait son collègue.

« Dussé-je faire arrêter tout Paris cette nuit, dit M. d'Aumont en frappant le plancher du talon de sa botte avec une colère qu'il ne cherchait plus à maîtriser, j'aurai cet homme entre mes mains ! »

# IX

## L'homme au manteau rouge.

C'était rue Saint-André-des-Arts, en face du couvent des Grands-Augustins et à quelques pas de la porte Buci, que le comte de Bernac avait quitté M. d'Aumont. Le jeune gentilhomme était parti au galop.

Prenant une direction opposée à celle suivie jusqu'alors par lui et son compagnon, il avait descendu, durant quelques instants, la rue Saint-André-des-Arts, puis se jetant brusquement à droite, il s'était élancé dans la rue de l'Eperon, laquelle longeait à cette époque une partie de l'enclos du cimetière Saint-André.

Précipitant sa course rapide en dépit de l'obscurité et du mauvais état des chaussées, mais maintenant vigoureusement sa monture, il avait gagné la rue du Jardinet. Après avoir atteint l'angle de cette rue, il avait modéré l'ardeur du genêt d'Espagne, et l'avait contraint à reprendre le pas.

On était aux premiers jours de mars, nos lecteurs le savent, et à cette époque de l'année les nuits sont encore souvent très-froides.

Effectivement, une bise glaciale, soufflant du nord-ouest, faisait grincer sur leurs tringles les girouettes des hôtels et les enseignes des marchands.

De grands nuages noirs courant rapidement dans le ciel, se déchiraient çà et là sous la force de la brise impétueuse, et permettaient de temps à autre à un rayon de la lune, qui venait de se lever à l'horizon, de glisser jusque sur la terre, où se projetait sa lueur tremblotante en traînées argentées.

Attirant à lui les pans de son collet fourré pour se prémunir sans doute contre les atteintes pernicieuses du froid, le comte continua sa route jusqu'à l'endroit où la rue du Jardinet se soude à la rue du Paon.

Se dirigeant dans cette voie nouvelle en face de laquelle s'ouvrait la porte Saint-Germain qui, de même que la porte Buci, communiquait avec le champ de foire, il longea durant quelques secondes le côté droit des maisons, et arrivé à la hauteur de l'une d'elles, il s'arrêta brusquement. Se penchant sur sa selle, il heurta doucement du doigt l'huis clos hermétiquement.

Sans nul doute, quelqu'un attendait aux aguets,

derrière la porte, car cette porte s'entr'ouvrit aussitôt, et un homme s'avança dans la rue.

Le comte sauta à terre, l'homme prit, sans mot dire, la bride du genêt d'Espagne, et M. de Bernac pénétra dans l'allée profondément obscure servant d'entrée à la maison.

Cinq minutes s'écoulèrent sans que ni l'homme ni le cheval ne bougeassent, et sans que le plus léger bruit se fît entendre dans le logis.

Puis à la place du gentilhomme élégant qui venait de pénétrer dans la maison, en sortit un homme de haute stature, enveloppé dans les plis d'un énorme manteau rouge qui ne permettait pas de voir le costume qu'il portait.

Cet homme était tête nue et une barbe noire et épaisse lui couvrait une partie du visage, tandis que ses cheveux de même nuance, rabattus sur le front, cachaient presque ses yeux.

Il paraissait être âgé de dix ans de plus au moins que le comte de Bernac, dont il possédait la taille et la corpulence. Prenant les rênes de la monture, il s'élança en selle sans, non plus que ne l'avait fait le jeune seigneur, prononcer une parole.

Le vêtement qui le recouvrait était tellement vaste, que ses plis retombaient sur la croupe, sur l'encolure et sur les flancs du genêt d'Espagne, dont il devenait difficile alors d'admirer les formes et de distinguer la robe.

Rendant la main, le cavalier partit rapidement dans la direction de la porte Saint-Germain qu'il at-

teignit promptement et qu'il franchit sans ralentir l'allure de son cheval.

Neuf heures retentissaient en ce moment et à la fois au nord et au sud, à l'orient et à l'occident du champ de foire, c'est-à-dire à Saint-Germain-des-Prés, à la chapelle des Carmes, aux Grands-Augustins et au couvent des Cordeliers.

L'homme au manteau rouge pénétra dans l'enceinte de la foire, et promena autour de lui un regard rapide.

Ce regard sembla avoir rencontré ce qu'il cherchait, car le cavalier se dirigea droit vers l'angle formé par la première travée et le chemin circulaire qui suivait l'enceinte.

A cet endroit, un individu se tenait accroupi par terre, mais en apercevant celui qui venait vers lui, il se redressa vivement :

« C'est toi, Laurent? dit l'homme au manteau d'une voix rude, contrastant étrangement avec l'organe doux et agréable qu'avait fait entendre le comte de Bernac, qui tout à l'heure montait le magnifique genêt d'Espagne.

— Oui, capitaine! répondit en tressaillant le personnage interrogé.

— Rien de nouveau, ici?

— Non, capitaine.

— Où sont le lieutenant-civil et la maréchaussée?

— A la porte de Buci.

— Le prévôt de Paris est avec eux?

— Je l'ignore.

— Mais moi, je te l'apprends.

— Bien, capitaine.

— Tu vas te rendre à la porte de Buci, et surveiller attentivement toutes les démarches du prévôt et de ses agents.

— Oui, capitaine.

— Et s'ils venaient de ce côté de la foire, tu accourrais me prévenir.

— Où vous trouverais-je?

— Chez Jonas. Je n'en sortirai pas de la nuit à moins que tu n'y viennes. Tu as compris?

— Oui, capitaine.

— Eh bien, va! et que le diable soit avec toi! »

Laurent fit un signe affirmatif et s'éloigna aussitôt.

L'homme au manteau le regarda un moment, puis il parut vouloir revenir sur ses pas, car il tourna sa monture à gauche et s'éloigna à son tour.

Laurent, qui tout d'abord était parti d'un pas rapide, s'arrêta soudain en s'abritant derrière une loge dont l'ombre épaisse le plaçait dans une obscurité complète.

Avançant doucement la tête, il sembla épier d'un œil vigilant le cavalier auquel il venait de parler, puis voyant celui-ci gagner au pas de son cheval une maison située sur le champ de foire, mais de l'autre côté de la seconde travée, il sourit avec une satisfaction évidente :

« Il va bien chez Jonas, murmura-t-il. D'ailleurs pourquoi se serait-il défié de moi? il ne se doute de rien! »

Et ouvrant le compas de ses longues jambes, il se

précipita en courant dans la direction de la porte Buci.

Mais il paraît que si Laurent avait l'œil vigilant, l'homme au manteau rouge l'avait plus vigilant encore, car à l'instant où le premier, quittant son poste d'observation, bondissait en avant et disparaissait dans l'ombre, le cavalier laissa échapper de ses lèvres un ricanement sec et moqueur.

Puis en levant son cheval avec une merveilleuse adresse, il le fit pirouetter sur les pieds de derrière et lui enfonça les éperons dans les flancs.

Le cheval, par le mouvement brusque qu'il venait d'opérer, se trouvait directement en face de la porte Saint-Germain, par laquelle il venait de sortir de la ville.

Avec la rapidité d'une flèche lancée par une main puissante, il franchit en sens contraire, cette fois, cette même porte, et, rentrant dans Paris à fond de train, il atteignit, en moins de deux secondes, l'endroit de la rue du Paon où s'était arrêté le comte de Bernac.

Sans doute encore on attendait le retour du cavalier au manteau rouge, car la porte de la maison était entr'ouverte, et le même individu qui avait gardé le genêt d'Espagne, se tenait sur le seuil.

Le cavalier lui jeta les rênes, comme l'avait fait le comte, et disparut précipitamment dans la maison.

Tout cela avait été accompli avec une telle rapidité que personne dans la foire, autre que Laurent, n'avait pu apercevoir la présence du mystérieux personnage. Il faut dire aussi que cette partie des travées,

placées près de la porte Saint-Germain étant exclusivement réservée aux drapiers, dont le commerce finissait avec le jour, était toujours à peu près déserte la nuit venue.

Seule, la maison de jeu du juif Jonas donnait à ce côté de la foire quelque animation ; mais, à cette heure, le jeu était dans toute sa fougue, et aucun des joueurs ne songeait à quitter la partie.

Les quelques valets qui attendaient leurs maîtres, ou se tenaient là à la disposition du premier venu devant l'académie de jeux, étaient déjà trop éloignés de la porte pour que, dans l'ombre de la nuit et dans cette partie obscure de la foire, ils eussent pu remarquer la courte apparition de l'homme au manteau.

Personne donc n'avait vu celui-ci.

Après cinq nouvelles minutes d'attente, le personnage qui maintenait le cheval se vit relevé de son emploi. Le comte de Bernac venait de mettre le pied dans l'étrier.

Il rassembla ses rênes, et, sans même remercier le valet, il remonta au pas la rue du Paon.

Le jeune seigneur sifflait entre ses dents un air de chasse, et caressait de sa main blanche et élégante sa fine moustache noire et son menton soigneusement rasé, ainsi que le voulaient les plus récentes lois de la mode qui commençait à proscrire les barbes longues si fort portées sous les règnes précédents et sous la première partie de celui d'alors.

Bientôt il atteignit la porte Saint-Germain, que sa monture franchissait pour la troisième fois depuis un quart d'heure, et, tournant à gauche après avoir pé-

nétré dans l'enceinte de la foire, du côté opposé à celui vers lequel s'était dirigé l'homme au manteau pour aller trouver Laurent, il s'arrêta devant la porte d'une maison de pauvre apparence, mais dont l'ardent éclat des lumières qui s'échappaient par les fenêtres, et le bruit joyeux de voix rieuses entremêlé de chants et de cris partant de l'intérieur, contrastaient singulièrement avec la muraille noircie et crevassée qui s'élevait sur la rue.

Cette maison était celle qu'avait louée Jonas, le Juif tenant une académie de jeux, au prix fabuleux de quatorze cents livres pour quinze jours.

M. de Bernac mit pied à terre, livra les rênes du genêt d'Espagne à l'un des cinq ou six valets qui stationnaient sur le seuil, ainsi que nous l'avons dit, et pénétra dans le logis.

# X

## L'académie de jeux.

Une académie de jeux, au commencement du dix-septième siècle, n'était pas malheureusement chose rare à Paris, où, dit l'Estoile, on comptait quarante-sept brelans autorisés, payant chacun à la magistrature une redevance d'une pistole par jour, et plus du triple de maisons clandestines.

Mais à l'époque de la foire Saint-Germain, alors que Paris voyait affluer dans son enceinte une quantité innombrable de gentilshommes, de bourgeois, de clercs de tous pays et de toutes provinces, le nombre des académies de jeux subissait un accroissement fabuleux.

La funeste et ruineuse passion du monarque pour ce coupable amusement, en donnant l'exemple à toutes les classes de la société, avait développé ce vice dans des proportions réellement extraordinaires.

« Le 23 février 1605, le roy, dit l'Estoile, perdit sept cents écus à la foire Saint-Gemain en jouant à trois dés avec M. de Villars. »

Quelques années plus tard, à la du date 18 janvier 1609, nous trouvons dans les *Œconomies royales* de Sully la copie de cette lettre adressée par Henri IV, et qui donne la preuve de l'amour de ce prince pour les jeux de hasard.

« Mon ami, j'ai perdu au jeu vingt-deux mille pistoles (plus de six cent mille francs d'aujourd'hui) que je vous prie de faire incontinent mettre ès mains de Feydeau qui vous rendra celle-ci, afin qu'il les distribue aux particuliers auxquels je les dois, ainsi que je lui ai commandé.

« Paris, ce lundi matin 18 janvier (1609).

« Signé : Henri. »

Cette conduite de Henri IV porta aux mœurs une funeste atteinte; le souverain révoqua en quelque sorte, par son exemple, les lois anciennes qui défendaient le jeu, et ses grandes qualités mêmes aggravèrent le mal en rendant moins honteuse une passion qu'elles entourèrent de leur prestige.

Les courtisans ne se firent pas faute d'imiter le maître, et la ville imita la cour.

« Presque tous, grands et petits, nobles et mar-

chands, dit encore l'Estoile, ne parloient que de jouer des pistoles avec tant de fureur, qu'il sembloit que mille pistoles fussent moins alors que n'étoit un sou du temps de François Ier, et ce fut la cause de tant de banqueroutes que l'on vit dans ce temps-là. »

« Le fils d'un marchand, ajoute plus loin le même écrivain, a perdu dans une séance soixante mille écus, n'en ayant hérité de son père que vingt mille. »

Nous transcrivons ici ces curieux détails autant pour donner une idée juste de certains caractères de cette époque, que pour répondre victorieusement aux détracteurs acharnés de la nôtre, lesquels, avec un aveuglement incroyable, s'obstinent à nous prétendre plus mauvais et plus vicieux que ne l'étaient nos ancêtres.

D'après ce que nous venons de dire, on comprendra facilement l'affluence du monde qui devait se rencontrer dans chaque académie de jeu, et, lorsque nous ajouterons que celle tenue par Jonas était la plus renommée, et passait pour posséder les banquiers les plus riches, on ne s'étonnera pas qu'elle fût le lieu de rendez-vous des joueurs les plus déterminés et les plus avides d'émotions et de gains.

Aussi, lorsque M. de Bernac gravit les marches de l'escalier communiquant avec le premier étage, où se trouvaient les salles de jeux, se heurta-t-il contre des groupes nombreux disséminés sur les degrés : les uns offrant le type morne et désolé de ces sacrificateurs du hasard maltraités par la fortune ; les autres étalant la joie du triomphe, et faisant sauter dans

leurs mains les pistoles qu'ils venaient de ramasser sur le tapis vert des tables.

Le comte, saluant quelques-uns, mais salué par le plus grand nombre, atteignit la première salle où régnait un bruit formidable, bruit causé par le roulement sec des dés sur le bois, par le maniement des pièces d'or ou d'argent, par les cris des joueurs, par les blasphèmes, par les exclamations d'enthousiasme, par les disputes s'engageant sur un point, par les rires éclatant sur un autre.

Gentilshommes de robe et d'épée, grands seigneurs et financiers, écoliers et clercs, bourgeois et magistrats, commis et marchands, la cour, la ville, le palais, la province et le peuple se coudoyaient là sans soucis et sans vergogne, sans s'occuper des distinctions de rangs ni de castes, offrant le spectacle bizarre de la réunion de toutes les classes à une époque où chacune d'elle était séparée de l'autre par une ligne de démarcation presque toujours infranchissable.

Leibnitz a dit : « Les hommes n'ont jamais montré tant de sagacité que dans l'invention des jeux. » Un philosophe pourrait ajouter que le jeu est le seul et véritable niveau égalitaire, et que devant une table où le hasard se dresse en divin maître, cette utopie absurde rêvée cependant par tant d'asprits élevés, devient une réalité incontestable.

Quel est le joueur, véritablement joueur, qui s'occupe de la qualité de son voisin ?

Pourvu que l'or roule sur le tapis, qui s'inquiète des mains qui l'y jettent?

L'or n'a-t-il pas été de tout temps une matière no-

ble que rien ne saurait salir et qui possède le singulier don de rendre souvent nettes les mains souillées qui le ramassent ?

Au dix-septièptième siècle comme de nos jours, la puissance du démon du jeu, l'attrait du gain et l'amour de l'or opéraient donc cette incroyable fusion dont nous venons de constater l'exemple en pénétrant dans la maison du juif Jonas.

Parmi ces joueurs de tous rangs et de toutes conditions, deux surtout se distinguaient par le délabrement de leurs costumes qui, de riches et de brillants qu'ils avaient dû être précédemment, étaient devenus d'horribles accoutrements, hideuse livrée du vice, portée avecu ne insouciance et une aisance décelant le peu de cas que faisaient les deux joueurs des sourires méprisants qu'ils provoquaient.

Ces deux hommes, placés chacun à une table différente mais voisine, sacrifiaient au dieu du jeu avec un malheur remarquablement égal.

Leurs advessaires gagnaient presque à tous coups, et cependant, en dépit des haillons qui les couvraient et qui attestaient le piètre état de leur bourse, ils faisaient face à toutes les pertes avec un sang-froid de grand seigneur et une loyauté incontestée.

« Jehan de la Potence et Jaeques de Baguenaud peuvent bien s'appeler désormais Jehan et Jacques les Malchanceux ! dit l'un des joueurs en ramassant une somme assez ronde provenant du gain.

— C'est vrai ! répondit celui que désignait le premier nom. J'ai perdu toute la soirée.

— Et moi aussi ! ajouta le second.

— Que dira Jonas qui nous a confié le soin de sa banque?

— Bah ! il dira ce qu'il voudra. Je joue loyalement, tant pis si la chance me tourne le dos.

— Eh bien ! Je vais profiter de votre malheur, reprit le joueur qui venait de gagner. Dix pistoles à chaque table ! »

Les dés roulèrent. Le joueur gagna.

« Je double ! » dit-il en laissant tout.

Jehan de la Potence et Jacques le Baguenaud, les deux employés de Jonas, perdirent encore.

La foule était émerveillée. Les joueurs abondèrent contre les deux banquiers.

« Sulpice les Jambes torses nous ruine ! » murmura Jehan.

Le Jeu continua devenant de plus en plus ardent.

Les indécis, les timides s'étaient laissés tenter par le bonheur de Sulpice, le joueur heureux, et pontaient rondement contre la banque.

Jehan et Jacques perdirent quelques coups encore, puis vint enfin un coup formidable. Des sommes énormes relativement au jeu ordinaire, étaient tenues de tous côtés.

Jehan, Jacques et Sulpice échangèrent un rapide regard. Sulpice tenait les dés pour l'assemblée.

« Trois ! dit-il.

— Cinq ! répondit aussitôt Jacques le Baguenaud.

— Sept ! fit Sulpice en passant à l'autre table.

— Dix ! » répondit Jehan de la Potence.

La chance venait de tourner, la banque gagnait

Les joueurs reculèrent en voyant leur espérance déçue.

« Je double ! dit Sulpice.

Les autres l'imitèrent, la banque gagna encore.

Les écus d'or, les testons, les pistoles, les sous d'argent s'entassaient devant Jehan et devant Jacques.

Le troisième coup les pontes furent moins nombreux, la banque perdit, ce changement ranima de nouvelles ardeurs et de plus vives espérances. Le jeu reprit avec une animation nouvelle.

Faut-il le dire ? Jehan de la Potence, Jacques le Baguenaud et Sulpice les Jambes torses étaient ce que l'on a appelé depuis et ce qu'on appelait déjà alors des « allumeurs. »

Ils excitaient adroitement les écus à sortir des poches pour s'emprisonner dans la caisse de Jonas.

M. de Bernac avait sans doute une grande habitude de ces sortes de tripots, car il ne parut nullement étonné, lui, l'élégant seigneur, d'avoir à se frayer un passage au milieu de la foule outrageusement mélangée qui encombrait la première salle.

Traversant donc cette foule en se glissant adroitement et rapidement entre les tables et les joueurs, il gagna la seconde salle qui, attenant à une troisième, formait le centre de l'étage.

Cette seconde pièce plus grande, mieux éclairée, moins bruyante que la première, n'était pas cependant moins encombrée de monde que celle qui la précédait.

On n'y voyait aucune table de jeu. De nombreux siéges dispersés de toutes parts formaient comme des

îlots autour desquels circulaient les flots d'une foule toujours et incessamment agitée.

Chaque siége, inutile de le dire, était garni de son propriétaire ou plutôt de son locataire provisoire.

A première vue, la société qui s'étouffait volontairement entre les parois de cette pièce paraissait beaucoup moins mêlée et beaucoup plus choisie que celle encombrant la première salle.

Là, le velours, le satin, la soie, les plumes, les aigrettes, les fourrures, les bijoux ruisselaient et épanouissaient leurs mille couleurs sous le feu des bougies de cire brûlant dans des candelabres, dans des supports attachés aux murailles et dans des lustres suspendus au plafond.

Quinze ou vingt femmes richement parées, presque toutes jeunes et belles, occupaient chacune un fauteuil autour duquel se groupait une cour empressée et brillante.

Des saillies joyeuses, des propos grivois, des compliments ampoulés, des interrogations facétieuses, des réponses spirituelles ou burlesques se croisaient de toutes parts au milieu d'un brouhaha général.

De temps à autre cependant un grand silence se faisait, puis à ce silence succédait tantôt un tonnerre de bravos, d'applaudissements et de cris louangeux, tantot un éclat de rire homérique et des sifflets méprisants.

Voici quelle était la cause de ce silence suivi presque aussitôt de cet éclatant tumulte.

D'abord, cette foule qui paraissait inactive, se livrait cependant à toutes les émotions du jeu.

A l'extrémité de la salle se dressait une estrade sur laquelle était placée une table. Sur cette table étaient deux urnes énormes en magnifique marbre blanc. Derrière chacune de ces urnes se tenait debout un homme à la physionomie froide et impassible, et revêtu d'une sorte d'uniforme vert et rouge.

Entre ces deux hommes, et, par conséquent, placé devant la table entre les deux urnes, on voyait assis un vieillard à l'air vénérable, et dont les regards éteints attestaient une cécité complète.

De l'autre côté de la salle, c'est-à-dire à côté de la porte d'entrée que venait de franchir le comte de Bernac, un quatrième personnage, vêtu du même uniforme que les deux premiers, debout sur l'estrade, était placé devant un petit bureau en bois de chêne, sur lequel était ouvert un grand registre.

A côté de ce registre étaient posées une écritoire, des plumes et une paire de longs ciseaux.

Le jeu que jouaient ceux qui pénétraient dans la seconde pièce s'appelait « la blanque ou jeu de blanque. »

C'était la loterie à sa première apparition en France.

Chaque personne, homme ou femme, désirant prendre part au jeu s'adressait, en entrant, à la personne placée derrière le bureau et lui remettait un écu ou une pistole, suivant les conditions imposées. Chez Jonas, la « blanque » ne se jouait qu'à une pistole la partie.

En échange de la pistole donnée, le joueur écri-

vait une devise, un nom, un chiffre, le signe qu'il voulait enfin sur la feuille du registre.

Le préposé prenait ses ciseaux, découpait la partie de la feuille sur laquelle était tracé le signe, roulait le papier et le déposait dans une boîte placée à côté de l'écritoire, puis il transcrivait ce même signe donné par le joueur sur un petit carton qu'il remettait à celui-ci.

Ce carton portait un numéro, que le greffier traçait en double sur le papier roulé.

Le joueur entrait alors dans la salle et allait se mêler aux groupes, riant, causant, devisant en attendant le commencement du jeu.

Lorsque le nombre de billets assigné par le banquier était pris, on portait ces billets, en grande cérémonie, dans l'une des deux urnes placées sur la table de l'estrade.

Dans l'autre urne, on déposait une certaine quantité de petites boîtes cachetées, autant de boîtes qu'il y avait de billets vendus.

Alors l'aveugle plongeait à la fois ses deux mains dans les deux urnes, la main droite dans l'urne aux billets, la gauche dans celle aux boîtes, puis il retirait ensemble une boîte et un billet.

Aussitôt chacun des deux hommes se tenant debout aux deux côtés de l'aveugle, s'emparait d'un objet.

Le premier lisait à haute voix la devise, le nom, le chiffre, ou montrait le signe qui se trouvait sur le papier déroulé, en prononçant d'une voix claire le numéro d'ordre.

Le gagnant s'approchait alors, remettait le carton qu'il avait reçu en échange de sa pistole, et prenait la boîte des mains du second individu, boîte qu'il était obligé, d'après les règles du jeu, d'ouvrir toute grande, afin que la foule des joueurs pût en voir le contenu.

Or, il faut dire que, sur cinquante boîtes, quarante-neuf étaient vides et une seule contenait un lot, lot d'ordinaire magnifique, il est vrai, et consistant le plus souvent en un riche bijou.

Mais enfin, d'après la règle établie, il y avait quarante-neuf perdants pour un gagnant, et le nombre des mauvaises chances l'emportant de beaucoup sur celui des bonnes, bien peu étaient favorisés par le sort.

De là ce silence dont nous avons parlé, et qui régnait dans la salle chaque fois que l'aveugle plongeait ses mains dans les urnes; ces trépignements d'enthousiasme lorsque le gagnant empochait un lot; ces rires et ces sifflets, lorsqu'il ouvrait une boîte vide.

Comme il y avait autant de boîtes que de billets, le tour de chacun arrivait successivement, ce qui rendait le jeu fort long.

Les boîtes vides s'appelaient des « blanques, » du mot italien « bianca, » parce que l'intérieur en était blanc. De là le nom par lequel on désignait ce jeu, qui faisait alors fureur dans la haute classe de la société.

Pasquier, dans ses *Recherches de la France*, nous

a même laissé un sonnet composé par lui sur ce jeu, et qui commence par ces vers :

Comme en celui qui d'une *blanque* pense
Tirer tel heur qu'il s'est en soi promis,
Entre les mains de l'aveugle a remis
Tout le succès de sa douteuse chance.

. . . . . . . . . . . . .

A l'instant où le comte de Bernac entrait dans la salle, on venait de proclamer un lot gagnant, et les bravos éclataient de toutes parts.

# XI

## Catherine.

L'heureux joueur tenait à la main sa boîte ouverte, et montrait à l'assemblée le bijou qu'elle contenait.

Ce bijou était un magnifique nœud de corsage, comme les femmes en portaient alors, fait en pierres turquoises merveilleusement enchâssées dans une monture en or émaillé.

Aussi, parmi les cris d'enthousiasme qu'avait provoqués ce gain superbe, les exclamations des joueuses avaient-elles de beaucoup dominé les bravos des joueurs.

Le gagnant était un homme, jenne encore, de

taille moyenne, mais bien fait de sa personne et doué d'une élégance remarquable.

Vêtu à peu près dans le même goût que le comte de Bernac, c'est-à-dire à la dernière mode du temps, il portait un pourpoint de satin de couleur *Espagnol malade* (nuance jaune soufré, à laquelle on avait donné ce singulier nom), des chausses de soie écarlate, et un collet de peau de senteur.

Une admirable épée toute garnie de diamants pendait à son côté.

En s'avançant au milieu de l'assemblée, cet homme, sans nul doute personnage d'importance de la cour, se trouva face à face avec le comte de Bernac qui venait d'entrer.

Il poussa une exclamation de joyeuse surprise.

« Eh! Bernac! s'écria-t-il en démenant le bras droit, en branlant la tête, en changeant de pied, en prenant enfin ces allures déhanchées qui commençaient si fort à être de bon goût, et que d'Aubigné, le grand-père de la dernière et inavouée épouse de Louis XIV, a si bien décrit dans son *Baron de Fœneste*, Eh ! Bernac, que te voilà brave, mon bel ami ! tu es plus frais et plus épanoui qu'une rose !

— Bonsoir La Guiche ! répondit le comte en tendant la main au jeune seigneur.

— Qu'es-tu devenu depuis cinq jours que tu es introuvable ?

— Il a été cloîtré par sa maîtresse! répondit un gentilhomme qui venait de saluer également M. de Bernac.

— Le crois-tu, d'Herbaut ?

— Par Dieu ! Cette cruelle, cette rebelle ne devait-elle pas finir par rendre les armes à ce beau front, à cette moustache si bien troussée ? et puis ce beau collet de peau de senteur ! C'est pour en mour r ! »

En ce moment une jeune femme qui, depuis l'entrée de Bernac dans la salle, n'avait pas un seul instant détaché ses beaux yeux du jeune seigneur, se leva de son siége et marcha résolument et sans la moindre apparence d'embarras vers le groupe formé autour du nouvel arrivant.

« Bonsoir, comte ! dit-elle familièrement en souriant à Bernac, de façon à laisser voir tout l'éclat de l'émail de ses dents blanches et admirablement rangées entre le corail de ses lèvres entr'ouvertes.

Cette charmante personne, âgée au plus de vingt-cinq ans, du moins à en juger par la fraîcheur de son visage, était petite de taille et mignonne dans toute sa gracieuse personne.

Il était à regretter seulement que le costume extravagant adopté par les femmes de cette époque ne mît pas mieux en lumière toute les perfections physiques de cette ravissante créature.

Ainsi, des mouches de la largeur d'un écu et des découpures de taffetas noir qui simulaient la ramifition des veines temporales, des plaques de fard (étranges recherches de toilettes portées exclusivement par les femmes les plus élégantes) faisaient disparaître l'éclat naturel de la peau veloutée et tranchaient trop vivement avec la blancheur nacrée du front et du col.

Une magnifique chevelure l rune couverte de pou-

dre à la violette et retroussée autour d'un gros tampon sur le sommet du crâne figurait une poire volumineuse.

Eh bien ! en dépit de ce dévergondage de la mode, cette femme était jolie dans toute la plus véritable acception du mot.

Ses grands yeux noirs, aux prunelles veloutées nageant dans le blanc limpide de l'œil, s'abritaient sous deux longues paupières extrêmement mobiles et frangées de longs cils d'ébène frisés et soyeux.

Son nez, fin, légèrement retroussé du bout, donnait à sa physionomie cette exprésion mutine et rieuse qui s'accorde si bien avec la fraîcheur de la jeunesse.

Sa bouche, bien arquée, dessinait en s'ouvrant deux fossettes coquettes et provoquantes qui se creusaient dans des joues au contours arrondis. Son menton rond n'était pas trop déparé par la mouche qui en cachait cependant une large partie. Enfin ses cheveux, relevés en arrière, découvraient un front pur et légèrement bombé.

La coupe du visage dessinait ces lignes harmonieuses que l'on devait admirer un siècle et demi plus tard dans les portraits de Watteau et dans ceux de Creuze.

Un haut collet, monté sur des fils d'archal et composé de trois hauteurs de dentelles, se dressait sur les épaules, encadrant presque la tête, et venait se terminer sur le corsage qu'il découpait en pointe, de façon à découvrir à demi la poitrine.

Ce corsage, serré au-dessus des hanches, permet-

tait de constater l'extrême finesse de la taille souple et bien cambrée qu'il enlaçait dans son corps de baleines.

Des manches énormes, garnies de ouate et de baleines et dont les manches à gigot de 1830 n'ont été que la déplorable reproduction, justes aux poignets et munies de hautes manchettes en dentelles appelées alors des rabras, étaient attachées au corsage par deux épaulettes ou ailerons dont la décoration brillante et somptueuse était une garniture de riches boutons en émeraudes enchâssées de diamants, boutons qui, d'ailleurs, ne boutonnaient rien.

Autour de la taille s'arrondissaient les jupes. Nous disons avec intention les *jupes* et non la jupe, car outre celle de la robe, les grandes dames en portaient trois autres nommées cottes et artistement superposées.

Un énorme vertugadin, auprès duquel les crinolines actuelles sembleraient d'une médiocrité et d'une maigreur révoltantes, faisait bouffer ces jupes depuis les hanches jusqu'à un vaste cerceau placé plus bas et tenu en suspens autour du corps.

On eût dit de la charpente d'une coupole dont la configuration était achevée par un revêtement de basques à gros bouillons.

Ces jupes, à partir du cerceau, tombaient toutes droites jusqu'à terre.

En fait de modes, le bariolage des couleurs prévalait alors, et était le trait caractéristique de l'époque.

Cette fureur de nuances variées allait si loin que d'Aubigné en compte soixante-sept, parmi lesquelles

les plus singulièrement désignées nous paraissent être de « triste amie, fleur de seigle, gris d'été, fleur mourante, singe mourant, veuve réjouie, temps perdu, ris de guenon, trépassé revenu, Espagnol malade, Espagnol mourant, couleur de baise-moi-ma-mignonne, couleur de péché mortel, etc., etc. »

Comme bien on le pense, la jeune femme dont nous décrivons le costume sacrifiait au goût prédominant, et la bigarrure de ses jupes ne laissait rien à désirer.

Sa robe était de satin de Chine, étoffe toute nouvelle alors, et partant très-coûteuse et très-précieuse, de couleur vert de pré, dont le ton splendide faisait ressortir encore l'or des dentelles du collet et celui des manchettes d'où s'échappait une petite main fine, potelée, aux doigts effilés, aux ongles roses.

En quittant le siége sur lequel elle était assise, la jolie créature avait relevé sur le devant ses quatre jupes, de manière cependant à laisser voir les trois autres superposées sous celle de la robe.

La première de ces jupes (toutes trois étaient en satin de Chine, comme la robe), la première de ces jupes était blanche, toute passementée de soie cramoisie et de fils d'or.

La seconde cotte était rose, chamarrée de fils d'argent; et la troisième, couleur jaune doré, offrait un travail de broderies de diverses nuances réellement admirable.

Un bas de soie rouge. chaussait une jambe ronde et fine délicatement attachée à un petit pied mince, étroit, cambré, qu'enfermait mignonnement un sou-

lier à point, orné d'oreilles, serré par un cordon lié en nœud d'amour.

A ce costume éclatant nous devons ajouter de longs pendants d'oreille, un riche collier, des nœuds de corsage, des bagues, des chaînes, le tout en or et en pierreries « dont la superfluité était telle chez les dames, dit un chroniqueur de l'époque, qu'elle s'étendait jusqu'au bas des robes et jusqu'au bout des souliers. »

La jeune femme tenait de la main droite un riche mouchoir brodé dont la valeur ne le cédait en rien à ceux possédés jadis par Madame de Liancourt, la belle Gabrielle d'Estrée, et qui coûtaient chacun dix-neuf cents écus, à ce que nous apprend l'Estoile dans son journal de 1594.

Au salut et au sourire de sa ravissante interlocutrice, le comte de Bernac avait répondu par un clignement de paupières et par un geste de la main qui dénotaient, aux yeux de l'observateur le moins clairvoyant, une familiarité évidente.

Puis, portant à ses lèvres la blanche main qui lui était offerte :

« Bonsoir, ma reine d'amour, dit-il d'un ton moitié galant moitié railleur.

— Ah ! baronne, s'écria d'Herbaut, si vous accueillez si bien Bernac, je le dirai à Roquelaure !

— En ce cas, il vous faudra aller à Bordeaux, monsieur le marquis.

— Bah ! Roquequelaure est donc là-bas ?

— Sans doute, puisque M. d'Epernon y est, et vous connaissez bien le proverbe à propos de Roque-

laure et d'Epernon, les deux inséparables : Qui toque l'un toque l'autre! »

— A propos, Bernac, dit tout à coup La Guiche en passant son bras sur les épaules du comte, connais-tu la dernière saillie du conseiller de Turin?

— Non!

— Elle est de ce matin, et le roi en a ri toute la journée.

— Qu'est-ce donc?

— C'est à propos du procès d'entre feu M. de Bouillon, et M. de Bouillon La Mark, pour Sédan, tu sais?

— Eh bien!

— Eh bien! ce matin le roi fait venir le conseiller de Turin. « Monsieur de Turin, lui dit-il, je veux que M. de Bouillon gagne son procès. — Rien de plus aisé, sire, a répondu le conseiller, je vous l'enverrai et vous le jugerez vous-même. » Et effectivement, une heure après il envoyait au Louvre tous les sacs du procès. Le roi a accommodé l'affaire, mais toute la cour a ri, et les rieurs étaient pour le conseiller.

— Silence, messieurs! dit d'Herbaut. Voici l'aveugle qui va tirer un nouveau billet. »

Effectivement, les conversations se turent subitement dans toutes les parties de la salle et l'attention de l'assemblée entière se porta vers le bureau placé au fond sur l'estrade.

L'aveugle venait de plonger ses deux mains dans les deux urnes et d'en retirer un billet roulé et une boîote. Les deux préposés s'emparèrent aussitôt des

objets tirés, et l'on proclama le numéro et la devise.

L'un et l'autre correspondaient au carton que tenait à la main le marquis d'Herbaut. Le gentilhomme s'avança vivement en fendant la foule.

« A moi ! » dit-il.

Le second employé lui remit la boîte.

D'Herbaut, le regard ému, ouvrit le couvercle ; mais il poussa une sourde exclamation et fit une légère grimace.

La boîte était vide : c'était une « Blanque. »

Aussitôt les rires, les sifflets, les bravos ironiques, les railleries et les quolibets éclatèrent de toutes parts. Le tumulte résultant de ce nouveau tirage avait déplacé ou disjoint les groupes de causeurs.

Le comte de Bernac, se reculant un peu en arrière, laissa d'autres gentilshommes se placer entre lui et son ami La Guiche, et faisant un signe imperceptible à la jeune et jolie femme dont nous avons parlé, il gagna lentement l'embrasure de l'une des fenêtres ouvrant sur la rue.

La jeune femme l'avait suivi et là, isolés tous deux, ils parurent s'être ménagé un tête-à-tête.

## XII

### La coquette.

« L'affaire marche-t-elle? dit vivement le comte, mais à voix tellement basse, que sa compagne dut deviner plutôt qu'entendre cette question.

— A merveille! répondit-elle sur le même ton.

— Vous êtes sur les traces?

— J'ai levé l'animal et je l'ai fait suivre jusque dans sa bauge.

— Très-bien! c'est celui que je soupçonnais?

— Lui-même.

— Vous ne vous trompez pas?

— Aucunement.

— Alors nous pourrons agir.

— Quand vous voudrez !

— Cette nuit, en ce cas !

— Cette nuit, si cela vous convient.

— Le duc est absent ?

— Il est parti à huit heures et ne rentrera pas avant le jour.

— A merveille, mais comment avez-vous pu vous mettre sur ses traces ?

— J'ai fait agir et parler M. de Bellegarde, son ami et son compagnon.

— Vous êtes une véritable syrène, Catherine, et la plus adroite créature que je connaisse.

— Est-ce un compliment ?

— C'en est même deux.

— Je le prends comme tel.

— Maintenant, veuillez m'écouter....

— J'écoute. »

M. de Bernac avant de poursuivre la conversation, retroussa sa moustache et jeta autour de lui un regard désœuvré en apparence, mais, en réalité, d'une investigation profonde.

Puis voyant que quelques têtes étaient çà et là curieusement tournées de son côté, il se redressa sur ses hanches, prit une pose avantageuse, et saisit dans les siennes l'une des mains de sa gracieuse interlocutrice.

Celle-ci parut comprendre par une intuition merveilleuse la pensée et l'intention du jeune seigneur, car elle lui lança, en inclinant légèrement la tête de façon à la tourner vers l'assemblée, une œillade assas-

sine, et elle s'appuya contre le montant de la fenêtre de la façon la plus coquette.

Pour tous, le jeune homme et la jeune femme semblaient goûter les charmes d'un amoureux entretien.

« M. d'Aumont est sur le champ de Foire, dit Bernac sans plus élever la voix qu'il ne l'avait fait, mais en se penchant vers sa compagne comme s'il lui eût glissé à l'oreille la phrase la plus passionnée.

— Le prévôt de Paris ! fit Catherine en souriant de son plus coquet sourire.

— Lui-même.

— Et que vient-il faire ici?

— Vous ne le devinez pas ?

— Non !

— Il vient opérer l'arrestation de La Chesnaye.

— En vérité ? fit Catherine en tressaillant.

— Du moins, telle est son intention.

— Et... croyez-vous qu'il réussisse ?

— Franchement, je ne le crois pas !

— Ce pauvre prévôt ! dit la jeune femme en riant sans la moindre contrainte. Ce capitaine La Chesnaye lui fera tourner la tête !

— En attendant, il faut agir, vous comprenez ?

— Parfaitement.

— Les pistes sont croisées, mais enfin....

— Précaution est mère de sûreté ! interrompit la belle Catherine.

— Précisément.

— Eh bien ! nous allons agir.... Où sont-ils ?

— Où vous savez.

— Aux endroits convenus ce matin ?

— Oui.

— Très-bien... reposez-vous-en sur moi.

— Chère baronne, ma belle reine, dit à haute voix le comte en voyant La Guiche et d'Herbaut qui s'approchaient de la fenêtre où il causait avec Catherine, vous êtes bien la plus fière, la plus cruelle, la plus désespérante fille d'Ève que j'aie jamais rencontrée !

— Et vous, comte, le plus entreprenant des gentilshommes comme vous en êtes aussi le plus coureur d'aventures et le moins fidèle poursuivant d'amour ! répondit en minaudant la jolie baronne.

— Oh ! oh ! par Notre-Dame ! vous voici en querelle réglée, mes beaux oiseaux d'amour ! dit La Guiche en se dandinant plus que jamais.

— A mon secours, chevaliers ! dit Catherine en riant aux éclats.

— Quoi, belle dame ! courez-vous un danger ?

— Un grand, dont Dieu me garde !

— Lequel ? demanda d'Herbaut.

— Celui dont me menace le comte !

— Eh ! par saint Jacques ! qu'est-ce donc ?

— Il me menace de me voler mon cœur, sous prétexte que j'ai pris le sien !

— Cela est donc vrai ?

— Si cela est, je vous jure que j'ai commis ce crime sans la moindre intention.

— Oh ! baronne ! dit La Guiche en prenant la main droite de son interlocutrice, tandis que, de la gauche, la jeune femme portait son mouchoir vers le haut de son visage comme pour l'abriter. Oh ! baronne ! m'est avis que vos paroles cachent un bel et bon mensonge.

Vous cachez votre figure pour dissimuler votre sourire, et vous voilez sous la broderie de ce mouchoir l'éclat de vos yeux sans pareils, pour nous empêcher de lire dans votre regard.

— Vous vous trompez, chevalier! dit Catherine en se découvrant le visage et en dardant sur le gentilhomme le rayon fascinateur de sa noire prunelle. Si je porte mon mouchoir à mes yeux, c'est que ces lumières me font mal.

Et du geste, elle indiqua un candélabre à six branches, lequel, placé qu'il était contre la fenêtre, derrière le comte de Bernac, inondait de lumière la jeune femme et ceux qui l'entouraient.

« Ces lumières vous font mal? répéta La Guiche.

— Horriblement!

— Alors, il faut les enlever....

— C'est ce que M. de Bernac n'a pas eu la galanterie de me proposer.

— Je vais appeler un valet, dit d'Herbaut.

— Cela sera bien long! fit Catherine en souriant.

— Faut-il donc l'enlever moi-même? demanda La Guiche en désignant le candélabre.

— Je n'osais vous le dire, mais je serais heureuse d'être, une fois en ma vie, servie par vous, chevalier.

— Coquette! dit La Guiche en riant.

— Non! dites capricieuse, si vous voulez.

— Un caprice énoncé par une aussi jolie bouche, est un ordre auquel on ne saurait refuser d'obéir. Je vais porter ce candélabre dans l'autre pièce.

— Non, dit vivement Catherine, placez-le derrière

moi, à côté de celui qui est devant l'autre fenêtre. »

Et elle désigna la seconde croisée à laquelle elle tournait le dos, et dont l'embrasure était effectivement garnie d'un candélabre semblable à celui de l'éclat duquel se plaignait la baronne.

« J'obéis, reprit le chevalier, mais à une condition.

— Laquelle?

— C'est qu'en échange du service que je vous rends, vous porterez ce bijou en souvenir de moi. »

Le gentilhomme présenta la boîte renfermant le nœud de corsage en turquoises qu'il avait gagné.

« Vous vendez cher vos services, chevalier ! » dit en riant la baronne.

Et de sa main mignonne elle prit le précieux joyau.

La Guiche enleva le lourd candélabre d'un bras nerveux et le porta vers l'endroit indiqué.

D'Herbaut se recula pour lui livrer passage.

Ce double mouvement eut pour résultat d'isoler de nouveau, et durant quelques secondes, le comte et la baronne. Bernac se rapprocha vivement :

« Eh bien ! dit-il.

— C'est fait ! répondit Catherine.

— Quoi ?

— Dans deux minutes ils seront prévenus et le prévôt peut agir.

— Ainsi, ce déplacement de candélabre était un signal ? »

Catherine ne répondit pas, mais elle cligna vivement ses beaux yeux.

« Adorable! fit le comte en baisant ardemment l'une des mains de la jeune femme.

— Par la mordieu! vous me faites jouer un joli rôlet, comme disait le feu roi Charles IX! s'écria avec un ton marqué de mauvaise humeur et de dépit M. de La Guiche qui se retournait précisément en cet instant.

— Mort de ma vie! on jurerait que tu vas te fâcher, chevalier! dit le comte avec un accent de raillerie dédaigneuse.

— On jurerait peut-être avec vérité, comte de Bernac!

— Par Notre-Dame! à ton aise! »

Il y avait dans le ton dont ces paroles furent prononcées, un accent de provocation tel, que le chevalier tressaillit et dressa la tête comme un cheval de guerre au son de la trompette.

« Mordieu! fit-il, on dirait que tu cherches un coup d'épée?

— Et si je le cherchais effectivement?

— Tu l'aurais trouvé!

— Alors, demain au Pré-aux-Clercs?

— A dix heures?

— A dix heures.

— Tu as tes seconds?

— Je les aurai!

— Très-bien! »

Et les deux gentilshommes se toisèrent un moment du regard.

« Admirable! s'écria d'Herbaut; je ne savais juste-

ment que faire de ma matinée. La Guiche, je serai ton second. »

Un duel entre gentilshommes était alors chose si ordinaire, si commune, une rencontre, où la mort s'ensuivait parfois, avait lieu sous des prétextes si légers, si futiles, qu'aucun de ceux des assistants qui entendirent la conversation précédente n'y accorda la moindre attention.

D'ailleurs La Guiche, Bernac et d'Herbaut continuèrent à causer avec Catherine comme si de rien n'était, et la jeune femme, cause évidente du duel arrêté, ne songea même pas à interrompre le cours de ses coquetteries provoquantes.

L'aveugle venait de plonger pour la troisième fois ses mains dans les urnes, et le silence s'établit comme d'ordinaire subitement au milieu de l'assemblée bruyante.

Neuf heures et demie retentirent en ce moment à une horloge voisine.

L'attention de MM. de La Guiche et d'Herbaut s'était reportée vers l'estrade. Catherine en profita pour se rapprocher encore du comte.

« Pourquoi avoir provoqué le chevalier? dit-il.

— Pour me battre! » répondit Bernac.

La baronne haussa ses épaules blanches, rondes et potelées, et fit une petite moue d'impatience.

« La cause réelle de ce duel? demanda-t-elle sans se retourner vers son interlocuteur, et en étouffant à demi ses paroles sous l'éventail à miroir garni de plumes blanches qu'elle portait attaché à son corsage par une chaîne d'or émaillé.

— Vous voulez la connaître ?

— Oui, dit-elle à voix plus haute au milieu du tumulte que venait de provoquer l'annonce d'un lot gagnant.

— Eh bien ! c'est.... »

Le comte n'eut pas le temps d'achever.

« Tiens ! voici le prévôt de Paris, s'écria subitement, et avec un étonnement manifeste, le marquis d'Herbaut en désignant de la main le magistrat qui venait, effectivement, d'apparaître à l'entrée de la salle réservée au jeu de la blanque.

— Votre bon ami M. d'Aumont, comte de Bernac, ajouta Catherine en souriant. A propos, quand épousez-vous sa fille, la belle Diane, dont on dit des merveilles ? »

Le comte ne répondit pas ; mais il lança un regard sévère à la baronne.

« Oh ! oh ! » fit-elle.

Un grand tumulte et un grand mouvement venaient de s'opérer dans les trois salons de jeu.

« Que personne ne sorte ! dit le prévôt d'une voix vigoureusement accentuée. Au nom du roi, notre maître, je l'ordonne ! Gardes, surveillez les issues ! »

# XIII

## La loge du rôtisseur.

La foire Saint-Germain ayant le droit, par privilége exclusif, de ne fermer qu'à onze heures du soir, c'est-à-dire trois heures après que le couvre-feu d'hiver avait fait éteindre les lumières de tous les autres quartiers de Paris, était, à neuf heures et demie, dans toute son animation.

Le point central surtout, là où se dressaient les théâtres, où s'ouvraient les loges des taverniers, rôtisseurs, confiseurs, orfévres, marchands de modes et d'objets de curiosité et d'art, tous ces industriels, enfin, qui aiment à étaler leurs produits sous les reflets des lumières factices, était dans tout l'éclat de sa splendeur.

De même que dans les salles de l'académie de jeux de Jonas, toutes les classes de la société se pressaient confusément dans les rues étroites bordées de boutiques splendidement illuminées.

On y voyait, dit le poète que nous avons déjà cité plus haut :

. . . . . . . . la nonnain et le moine,
L'abbé et le prieur, l'évêque et le chanoine.
Le rogue financier, enflé, brusque, musqué,
Suivy de ses commis. . . . . . . . . .
Là on joue d'éperons et là confusément
L'un contre l'autre pousse, émeut brutalement :
L'un tombe, l'autre rit, et cependant les dames
Qui sur les échafauds sont ruisselantes flâmes
De perles, de brillans et de mille joyaux,
Regardent le combat et font cas des plus beaux
Nobles ou rôturiers, car où le sort s'adresse
On ne se chaut beaucoup du titre de noblesse.
Où le combat n'est point les galans à grands pas.
La sarbacane en bouche, ores haut, ores bas,
Grêlent de çà, de là, de petites dragées. . .
. . . . . . . . . . . . . . . . .
Les charlatans divers, les enchanteurs se trouvent
Au grand cours d'alentour, les *blanques*, les sauteurs,
Les monstres différents, les farceurs et menteurs.
Le peuple s'y promène, et parmy la froydure
Croque le pain d'épice et la gauffre moins dure.
L'un sonne de la flûte et l'autre du tambour,
L'autre de la chevrette, instrument du labour,
L'autre met son argent aux choses nécessaires
Que le marchand débite aux personnes vulgaires.
. . . . . . . . . . . . . . . . .
Ailleurs, comme en un pré bigarré de ses fleurs,
On s'arrête aux portraits émaillés de couleurs.
. . . . . . . . . . . . . . . .

Icy l'honnête dame avec son chevalier
Marche d'un grave pas ayant le geste fier,
Là vous contemplerez de belles compagnies,
Qui sont par les maisons de violons garnies,
Instruments de la danse, et verrez les ballets
Des princes, des galants et ceux des marjolets.

. . . . . . . . . . . . . . .

Le point central de la foire était formé par une petite place séparant les deux grandes halles, et résultant de la rencontre de quatre travées qui en faisaient chacune un côté différent.

Là se dressaient les deux théâtres de la foire, établis par des comédiens ambulants, lesquels, d'après une sentence du lieutenant civil à la date du 5 février 1596, devaient payer chaque année la somme de deux écus aux confrères de la Passion, en possession du privilége exclusif des théâtres de Paris.

Le prix des places, dans chaque salle de spectacle, n'était pas alors hors de l'atteinte des bourses les moins bien garnies.

Le parterre se payait cinq sous et les loges dix sous par place.

Chose remarquable, et qui fait remonter l'application de la censure théâtrale aux premiers temps même du théâtre, il était interdit alors aux comédiens de représenter aucune pièce sans l'avoir préalablement communiquée au procureur du roi (magistrat remplissant alors les fonctions du ministère public près les juridictions subalternes) et sans l'avoir fait revêtir de son approbation.

En face, et tout autour de ces salles de théâtres, s'étalaient les boutiques des taverniers, confiseurs, rôtisseurs et orfévres.

Tout un public, celui composé des flâneurs, des buveurs, des amateurs de théâtre, des promeneurs désœuvrés, auxquels se joignaient nombre de mendiants et de vauriens, affluait vers ce point central de la foire.

Les tavernes et les rôtisseries étaient encombrées, les loges des orfévres et des confiseurs étaient obstruées par la foule qui s'entassait à leurs abords.

Tout un cercle de curieux entourait chaque boutique.

L'une d'elles surtout, la loge d'un orfévre, située la seconde dans la première rue aboutissant à la place, attirait la cohue par son splendide étalage.

Au premier rang de cette cohue, le front collé sur les vitrines protectrices (luxe de devanture que possédaient seuls les orfèvres et que nécessitait leur propre sûreté), se tenait un petit homme de petite taille, assez vilainement vêtu, au front bas, aux yeux fuyant le regard, au nez tellement aplati et tellement retroussé, qu'il semblait plutôt une tache qu'un point saillant au milieu du visage.

Près de cet homme, appuyant son bras sur le sien, était une femme grande, sèche, maigre, à la tête allongée en forme de coin, emmanchée sur un cou d'une longueur démesurée.

Il y avait une telle disproportion de taille entre eux, la femme était si grande, l'homme si petit, que, loin d'avoir l'air de s'appuyer sur le bras de son compagnon, la femme semblait prête à emporter celui qu'elle tenait au bout de sa main osseuse.

Tous deux étaient absorbés dans la contemplation des richesses étalées par l'orfèvre.

« Oh ! Mathias le Camus, disait la femme, vois donc ces belles plaques de corsage !

—Et ces épingles de cheveux, Jacqueline la Longue, répondait Mathias, qu'en dis-tu ?

— Je dis que je voudrais bien les avoir avec ces beaux boutons verts !

— Et moi je voudrais bien pouvoir te donner tout cela, Jacqueline, dit Mathias avec un soupir ; peut-être alors croirais-tu à mon amour et te montrerais-tu moins inhumaine ! »

La femme sourit en ouvrant une bouche énorme fort mal garnie de dents longues et larges, ébréchées et inégales.

« Ah! si tu me donnais seulement un bijou ! dit-elle.

— Lequel te plairai, ma mignonne ? demanda Mathias en se rapprochant de la porte fermée sur laquelle il s'appuya.

— Tous ! répondit Jacqueline.

— Helas ! fit Mathias le Camus, cela me désole de ne pouvoir contenter ton envie ! Allons nous-en, Jacqueline la Longue !

— Allons-nous-en, Mathias le Camus ! »

Et l'homme et la femme, poussant de profonds soupirs, se retournèrent pour passer au milieu de la foule.

« La belle ribaude ! pour la parer de bijoux, dit un écolier en riant. Elle est plus décharnée que le squelette dont le recteur nous a fait cadeau ! »

Mathias et Jacqueline s'étaient éloignés.

« As-tu fait ? demanda Jacqueline.

— Oui, » répondit Mathias.

Et ouvrant sa main droite il fit voir un morceau de cire sur lequel était l'empreinte de la serrure de la porte de l'orfèvre.

« Alors j'aurai les bijoux? ajouta Jacqueline avec joie.

— Tu les auras.

— Qui t'aidera à faire le coup ?

— Talbot le Bossu et le grand Coërce en personne.

— La charité, mon bon monsieur et ma bonne dame, dit une voix nazillarde qui semblait sortir de terre. N'oubliez pas le pauvre infirme disgracié par la nature... La charité !... »

Celui-ci qui implorait ainsi une aumône des nombreux promeneurs, était accroupi sur le sol à quelques pas de la loge de l'orfèvre.

Une horrible déviation de la colonne vertébrale tordait le corps du malheureux, lequel se traînait péniblement sur deux jambes grêles et chétives. Une tête énorme essayait en vain de surmonter la poitrine ou plutôt la bosse dans laquelle elle disparaissait presque entièrement.

« La charité ! » cria le mendiant au moment où Jacqueline et Mathias passaient devant lui.

Mathias étendit la main à la hauteur du chapeau qui s'avançait vers lui.

« Merci ! mille grâces, mon bon monsieur, mille bénédictions sur vous et sur la belle dame ! nazilla le mendiant, en prenant vivement dans son feutre graisseux l'objet que venait d'y déposer Mathias.

— L'heure ? fit à voix basse Mathias sans arrêter sa marche.

— Minuit ! cour des Miracles ! » répondit le bossu.

Puis il reprit aussitôt en élevant sa voix :

« La charité, mes bons messieurs ! La charité, mes bonnes dames ! »

C'était l'empreinte de la serrure prise que Mathias avait glissée dans le chapeau du mendiant.

« Maintenant, dit-il à Jacqueline, laissons faire Talbot le Bossu.

— Et s'il fait le coup tout seul ? dit Jacqueline avec inquiétude.

— Il n'oserait. Les lois de la cour des Miracles nous protégent et les argotiers ne se volent pas. D'ailleurs le grand Coërce est de moitié avec nous.

— Oh ! la bonne odeur de rôtisserie ! » fit Jacqueline en dilatant les vastes narines de son nez crochu.

Elle et Mathias longeaient alors effectivement la loge d'un rôtisseur. Cette loge, la dernière de la rue et qui faisait suite à celle de l'orfèvre, portait sur un écriteau qui décorait le dessus de sa porte le numéro 27. Elle resplendissait de bruit et de lumière.

Il était alors neuf heures et quelques minutes.

Des tables dressées tout autour de la pièce et accompagnées de bancs et de tabourets étaient garnies de consommateurs, les uns soupant joyeusement, les autres jouant aux dés ou aux cartes le prix du repas que l'on venait d'absorber ou de celui que l'on s'apprêtait à commander.

Sur le point de la salle le plus proche de la porte, étaient attablés quatre hommes qui paraissaient causer avec cet entrain et cette animation qu'expliquent toujours, vers la fin d'un repas, l'abondance des bou-

teilles vides et les verres encore pleins des convives.

Trois de ces hommes semblaient par leur mise et par leurs manières appartenir à l'une des honorables corporations de la bourgeoisie parisienne.

Le quatrième, d'allures plus brusques, de ton plus fier, de gestes plus hardis, décelait dans toute sa personne, les habitudes et les usages de la vie militaire.

Le premier des bourgeois, celui placé au centre de la table, portait un costume de drap gris passementé de noir, un chapeau de même nuance que le pourpoint et les grègues, bas de forme et large de bords, orné d'une aigrette noire, et, contre l'usage des gens de sa classe, mais par mesure de précaution sans doute, une dague au manche de fer passée dans la ceinture de cuir noir qui lui serrait la taille.

Des flots de cheveux noirs s'échappant de dessous la forme du chapeau, flottaient autour de la tête et tombaient épais jusque sur le col rabattu de la chemise.

Une barbe épaisse, mal peignée, couvrait la partie inférieure du visage, ne laissant apercevoir que les pommettes des joues dont la peau mate tranchait nettement avec la couleur foncée et luisante de la barbe et de la chevelure.

Un nez droit, de forme romaine, aux narines mobiles, surmontait les moustaches, et, malgré l'ombre projetée par les larges bords de la coiffure, on pouvait distinguer des sourcils fins et bien dessinés, s'arrondissant en forme d'arc au-dessus de deux yeux remarquablement beaux, de couleur brune et aux paupières bordées de cils touffus.

Cet homme paraissait âgé d'au moins quarante ans.

Ses deux compagnons, plus jeunes de quelques années seulement, étaient vêtus l'un d'un costume en drap brun foncé, l'autre d'un pourpoint et de grègues en drap bleu.

Tous deux, quoique les traits de leur visage fussent différents, quoique l'un fût roux de barbe et de cheveux et l'autre châtain foncé, avaient un même cachet dans leurs manières qui, nous le répétons, paraissaient être celles de bourgeois aisés en quête d'une soirée de plaisir.

Le quatrième personnage, celui à la tournure militaire, avait un pourpoint bleu galonné de blanc et des grègues pareilles.

Un chapeau noir à plumes lui couvrait la tête, et de grandes bottes protégeaient ses jambes nerveuses.

De taille moyenne, sec et vif dans ses mouvements, l'œil hardi, la physionomie expressive, la moustache blonde fièrement troussée, il parlait, gesticulait avec un aplomb et une rapidité décelant l'extrême confiance qu'il avait en lui.

Une longue épée, dont l'extrémité traînait à terre, s'appuyait contre le siége sur lequel le soldat était assis.

La conversation, avons-nous dit, était fort animée entre ces quatre personnages.

« Comme cela, mon digne archer, mon excellent monsieur Giraud, disait le plus âgé des bourgeois, en choquant son verre contre celui du soldat, comme

cela vous portez une haine sans égale à ce bandit dont nous parlons.

— A La Chesnaye? s'écria l'archer en frappant sur la table : c'est-à-dire que je le déteste de toute la puissance de mon âme, et que je donnerais la moitié de ce qui me reste à vivre pour me trouver, fût-ce l'espace d'une demi-seconde, face à face avec lui!

— Vous ne l'avez donc jamais rencontré dans vos excursions?

— Jamais, mon cher monsieur Babin...

— Mais vous avez bien dû avoir son signalement?

— Peuh! le drôle change de peau chaque jour, et j'ai entre mes mains plus de cinquante renseignements contraires. Aussi n'y crois-je plus, aux signalements; mais ce que je crois fermement, ce dont je suis sûr et convaincu, c'est que je trouverai ce bandit!

— Vous!

— Moi-même! fit Giraud avec une extrême assurance.

— Quoi! vous vous chargeriez de cette capture si importante?

— Certes! et je n'ai même quitté le service de la prévôté de Rouen, je ne suis venu à Paris que dans cette louable iutention. Qu'en pensez-vous?

— Je pense que si vous réussissez, vous rendrez un énorme service aux honnêtes gens.

— Et à moi-même.

— Mais, franchement...

— Franchement... quoi?

— Je doute que vous réussissiez.

— Pourquoi?

— Parce que toute la maréchaussée et toute la police du royaume ont échoué dans cette tâche depuis plus d'une année !

— La maréchaussée et la police obéissent au simple sentiment du devoir, et moi, aujourd'hui, j'obéis à trois sentiments qui ne pardonnent pas et qui font accomplir des miracles : la haine, l'amour et le désir de la vengeance. Comprenez-vous ? Ce qu'ils n'ont pu faire, je le ferai.

— Votre assurance me fait plaisir, mon cher Giraud, mais je ne comprends pas pourquoi vous haïssez La Chesnaye si mortellement.

— Mortellement est le propre mot, répéta l'archer en fronçant ses épais sourcils fauves.

— Il vous a donc offensé personnellement ?

— Oh !... » fit Giraud en levant le poing vers le ciel comme pour le prendre à témoin du serment de vengeance qu'il faisait tacitement.

M. Babin remplit le verre de l'archer et le poussa à boire, ce qui, nous devons l'avouer, ne lui fut aucunement difficile.

« Cordieu ! murmura à l'oreille de Babin le bourgeois assis à sa gauche, il a eu la langue dure à délier ; mais je crois enfin que la chose est faite et que nous allons savoir ce qu'il faut que nous sachions. »

M. Babin fit un signe affirmatif et se retourna vers l'archer, lequel avait vidé son verre sans s'apercevoir de ce mouvement des deux convives.

Les vapeurs du vin d'Anjou envahissaient rapidement le cerveau de l'archer.

Jacqueline la Longue et Mathias le Camus s'étaient

arrêtés en face de la rôtisserie dont les émanations engageantes avaient si fort attaqué les nerfs olfactifs de Jacqueline.

Tallebot le Bossu, implorant toujours à haute et nazillarde voix la charité des passants, s'était traîné à la suite des deux autres.

Jacqueline regardait çà et là les toilettes des femmes qui se promenaient dans la foire.

Mathias et Tallebot, tout en paraissant examiner l'intérieur de la loge du rôtisseur, ne quittaient pas de l'œil le personnage que l'on venait de désigner sous le nom de maître Babin.

Celui-ci ne semblait pas accorder la moindre attention aux deux hommes.

Par un mouvement naturel, il posa ses deux coudes sur la table et pencha son front sur ses mains élevées. Une mèche de ses longs cheveux tomba en avant. Babin prit cette mèche dans ses doigts effilés, joua quelques instants avec elle sans mot dire, puis, la séparant en deux, il en dirigea les deux extrémités l'une à droite, l'autre à gauche.

Cette action était si simple qu'elle ne pouvait soulever la moindre attention. M. Babin releva aussitôt la tête. Tallebot et Mathias venaient d'échanger un regard intelligent et rapide.

Mathias le Camus reprit le bras de Jacqueline la Longue et l'entraîna en se dirigeant vers la gauche.

« Ma mignonne, lui dit-il, tu n'auras pas encore cette nuit les bijoux que je t'ai promis.

— Pourquoi ? demanda Jacqueline.

— Parce qu'il y a autre chose à faire ; mais ne

crains rien, demain est le fils d'aujourd'hui, et il hérite de son père!...

Tallebot le Bossu recommença son refrain habituel, et, tournant sur lui-même avec une difficulté qui faisait peine à voir, il remonta la rue en gagnant à droite.

M. Babin reprit la bouteille à demi-pleine, sans même donner un coup d'œil aux trois personnages qui s'éloignaient, et remplit de nouveau le verre de ses compagnons et le sien.

## XIV

### L'archer de Rouen.

« Voyons, mon digne ami, reprit Babin d'un ton insinuant et en choquant son verre contre celui de Giraud, faites-nous vos confidences jusqu'au bout. Nous sommes tous trois bons bourgeois de Paris, fort peu habitués aux récits émouvants tels que doit les faire un brave soldat comme vous l'êtes, et ces récits nous intéresseront au plus haut point, je vous l'affirme. Voyons! dites-nous pourquoi vous en voulez si fortement à celui que vous nommez le capitaine La Chesnaye?

— La Chesnaye, répéta Giraud en passant la main sur son front comme pour écarter les vapeurs qui voilaient son cerveau.

— Oui!

— La Chesnaye est un misérable !

— Très-certainement ! répondit le bourgeois de Paris.

— Un brigand ! ajouta Giraud.

— Sans contredit !... »

Sous l'influence du vin capiteux qu'il avait bu et que lui avait évidemment versé Babin avec une intention perfide, de l'animation de la conversation, de l'atmosphère énervante qui régnait dans la salle et de la colère que ses propres pensées faisaient naître, Giraud avait atteint rapidement les limites voisines de l'ivresse complète.

Son visage empourpré offrait les teintes du rouge le plus vif et le plus ardent.

Un moment il demeura muet, la tête dans ses mains et les coudes sur la table.

« Vous l'aurez fait trop boire ! » murmura le voisin de droite dont les paroles furent étouffées par le bruit régnant dans la loge.

M. Babin fit un signe négatif, puis prenant la main de Giraud :

« Vous disiez donc, reprit-il d'une voix de plus en plus insinuante, que ce La Chesnaye vous avait offensé.

— Écoutez ! dit tout à coup l'archer qui, par suite de l'un de ces effets inexplicables de l'ivresse, parut durant quelques instants avoir reconquis tout son calme et tout son sang-froid. Écoutez ! il y a dans la forêt de Marôme, près Rouen, un château appartenant au marquis d'Assigny de Motteville.

Au nombre des gens de service du château, se trouvait un jardinier qui avait une nièce.

Cette nièce, nommée Jeanne, habitait Rouen, et était la plus belle fille de la ville. Un grand nombre d'adorateurs la poursuivaient avec force protestations d'amour.

Parmi ces adorateurs, était un archer de la prévôté qui se nommait André. Cet André était bien un peu libertin, un peu trop gai compagnon peut-être, mais au demeurant c'était un homme brave, hardi, et je puis dire intelligent et actif.

Jeanne avait écouté André lui parler de mariage, mais quand, sur son autorisation, car elle l'aimait aussi, du moins le lui avait-elle dit et le croyait-il, quand, sur son autorisation, la demande fut portée à l'oncle, celui-ci refusa, et de plus, emmena sa nièce au château du marquis d'Assigny. Vous comprenez ?

— A merveille ! » répondit le bourgeois de Paris. Giraud passa la main sur son front vermillonné et ruisselant de sueur.

« Voulez-vous boire ? demanda M. Babin en levant une bouteille.

— Non ! répondit l'archer, plus de vin ! De l'eau, maintenant ! »

Et saisissant une grande cruche que portait un garçon, il se versa une large rasade d'eau claire qu'il but avidement.

« Alors ? reprit M. Babin.

— Alors, continua l'archer, André fut au désespoir, mais ce n'était pas un garçon à se laisser abattre facilement.

Plus d'une fois il s'était aventuré dans la forêt de

Marôme, s'était approché du château dans l'espoir d'apercevoir sa fiancée de quelque élévation voisine, mais après une longue attente, il lui avait fallu battre en retraite. Jeanne restait invisible, cachée qu'elle était par les hautes murailles du manoir.

Une circonstance cependant vint en aide à l'amoureux désolé.

Un jour qu'il revenait tristement d'une excursion dans la forêt, il fit la rencontre de bûcherons dont plusieurs lui étaient connus. Il apprit que ces hommes, plus heureux que lui, avaient entrée franche dans le château, étant souvent requis par le jardinier pour les fortes corvées.

André savait écrire, et même à l'occasion il composait une chanson tout comme son patriote Olivier Basselin de Vire.

Un des bûcherons se chargea de remettre à Jeanne les lettres de l'archer, mais la moitié des difficultés était seule vaincue, car si Jeanne savait lire, elle ne savait pas écrire, et par conséquent elle ne répondait que verbalement à son adorateur quelques mots que le bûcheron messager oubliait en route ou dénaturait dans son insouciance.

André, de plus en plus furieux et désolé, se laissa peu à peu aller à l'exaltation de son esprit, exaltation qui effrayait Jeanne au plus haut degré.

Il ne parlait de rien moins que de recourir au rapt, et, s'il le fallait, à l'incendie du château, à toutes les violences enfin pour recouvrer un bien qu'un oncle cruel n'avait pas le droit de lui refuser.

Dans la dernière épître qu'il écrivit, surtout, il

sommait Jeanne de prendre la fuite et lui annonçait que la nuit suivante, à trois heures du matin, il viendrait l'attendre sous les murs du manoir avec quelques-uns de ses amis, et que si elle ne venait pas, il se sentait capable de se livrer aux dernières extrémités. »

Ici le narrateur fit une pause nouvelle pour avaler un second verre d'eau.

L'action bienfaisante du liquide agissait sans doute rapidement, car l'ivresse à laquelle Giraud avait été un moment sur le point de succomber, semblait être presque complètement dissipée.

Les trois bourgeois l'écoutaient avec cet intérêt marqué, toujours flatteur pour celui qui parle.

Aussi, fût-ce sans se faire prier, que l'archer reprit :

« Il faut que vous sachiez maintenant, que quelques jours auparavant, ce maudit La Chesnaye avait, à la tête d'une partie de sa bande, eu maille à partir avec la maréchaussée et la prévôté de la province.

André ne faisait pas partie du détachement qui se battit.

Comme cela n'arrivait que trop souvent, les troupes du prévôt eurent le dessous, et plus de trente archers furent faits prisonniers par les brigands qui les emmenèrent avec eux.

Or, ce même soir où Jeanne avait reçu d'André la lettre dont je vous ai parlé, elle était remontée plus tôt que de coutume dans sa petite chambre placée au-dessus du logis de son oncle.

Elle s'était mise à la fenêtre qui donnait sur une

des grandes routes de la forêt, et elle maudissait son ignorance qui ne lui permettait pas de répondre aux lettres de son fiancé, pensant qu'un mot d'elle eût peut-être suffi pour ramener la raison dans l'esprit égaré de l'archer.

Tout à coup il lui sembla apercevoir sous les arbres de la forêt, malgré l'obscurité naissante, comme un reflet d'armes, puis elle vit distinctement une petite troupe d'hommes.

Bientôt elle reconnut l'uniforme de la maréchaussée que portait André, et elle compta trente archers conduits par un homme enveloppé d'un vaste manteau qui lui parut être son amoureux en personne.

Pensant qu'André mettait son projet à exécution, mais qu'il avait devancé l'heure dans son impatience, croyant que ses camarades lui prêtaient main-forte, elle se sentit prise d'une alarme si vive, qu'oubliant toute prudence, elle quitta sa chambre, descendit, traversa les cours et monta sur les remparts.

Les archers arrivaient précisément alors au pied des murailles.

« André, est-ce toi ? demanda-t-elle avec une anxiété profonde.

— Oui, répondit-on à voix basse.

— Je t'en conjure, renonce à ton projet !

— Non ! répondit encore la voix en baissant le ton davantage.

— Mais il y aura bataille avec les gens du château. Tu seras blessé, tué peut-être. »

On ne répondit pas.

« Eh bien ! reprit-elle avec désespoir, puisque rien ne peut te fléchir, je vais partir avec toi ! »

Et, saisissant une corde laissée par mégarde sur le rempart, elle l'attacha à l'un des créneaux, et se recommandant à Dieu, elle se laissa glisser à terre.

Deux bras vigoureux l'enlevèrent avant qu'elle n'eût touché le sol et placèrent son visage sous un rayon de la lune qui venait d'apparaître derrière un nuage.

« Quelle est cette colombe qui vient ainsi se jeter dans nos serres ? demanda une voix rude.

— Horreur ! cria Jeanne ; ce n'est pas lui !

— Eh ! fit une autre voix, c'est la belle Jeanne, l'amoureuse de l'archer André.

— Silence ! fit une voix plus rude encore que celle de l'homme qui avait parlé le premier. Prenez cette femme, garrottez-la, et bâillonnez-la.

Le personnage qui venait de donner ses ordres du ton le plus impératif était celui qui portait un manteau et qui paraissait être le chef de la petite troupe.

Jeanne voulut crier, mais déjà un morceau d'étoffe empêchait les sons de sortir de sa gorge ; elle voulut se débattre, mais ses mains blanches et ses petits pieds étaient énergiquement serrés sous l'action d'une corde solidement attachée.

Un homme la prit et la porta dans un fourré voisin, puis il revint rejoindre ses camarades.

Eh bien ! messieurs, continua Giraud en frappant sur la table avec une rage frémissante, ces archers étaient de faux archers.

C'étaient des voleurs de la bande maudite revêtus

des costumes arrachés à leurs prisonniers, et celui qui les commandait n'était autre que La Chesnaye en personne.

Le bandit conduisit ses hommes à la porte du château et frappa avec violence.

« Au nom du roi Henry quatrième, s'écria La Chesnaye à voix haute, nous, lieutenant du prévôt de Rouen, enjoignons aux habitants du château de nous laisser faire enquête de justice en ce manoir. »

Le marquis d'Assigny était absent. Son intendant accourut en toute hâte.

« Qui cherchez-vous, messieurs ? demanda-t-il à celui qu'il prenait pour un officier de la prévôté.

— Nous cherchons le capitaine La Chesnaye que nous savons être en ce moment réfugié ici .»

# XV

## Maître Giraud.

« L'intendant, continua Giraud, affirma qu'aucun indice ne justifiait le soupçon de protection accordée par les habitants du château à un chef de brigands; mais le soi-disant officier de la prévôté insista en disant qu'il n'avait point à commenter les ordres qu'il avait reçus, mais bien à les exécuter sur l'heure, et pour ce faire, il enjoignit à l'intendant de lui faire à l'instant ouvrir les portes du manoir.

Le pont-levis du château d'un gentilhomme ne s'abaisse pas facilement, messieurs, vous le savez, et le nom de la justice n'est pas toujours suffisant pour avoir accès dans une demeure seigneuriale. Aussi

l'intendant ne se pressait nullement d'obéir, et peut-être bien même eût-il laissé de l'autre côté des fossés ceux qu'il prenait pour des archers de la prévôté de Normandie, lorsque La Chesnaye tira de sa poche une lettre qu'il fit passer à l'intendant, le priant d'en prendre connaissance.

Cette lettre, contre-signée du prévôt de Rouen, revêtue du sceau de la ville, était du marquis d'Assigny de Motteville lui-même.

Par cette missive, le gentilhomme enjoignait à tous ses gens, domestiques, vassaux, écuyers, officiers et autres, de se conformer, sans opposition, à tout ce qu'il plairait à l'officier de la prévôté d'ordonner et de faire, ajoutant que les ordres et les actions dudit officier n'avaient d'autre but que le service du roi et le bien de la province.

L'intendant examina minutieusement écriture, signature et cachet.

Écriture, signature et cachet émanaient bien du marquis son seigneur et maître, il ne put en douter un seul instant.

Les archers attendaient toujours.

En face d'ordres aussi précis, l'intendant ne pouvait qu'obéir ; il ordonna donc que le pont-levis fût abaissé et que les portes fussent ouvertes.

La Chesnaye, continuant à jouer son rôle avec une audace et un aplomb merveilleux, laissa quatre de ses hommes de garde à la porte du manoir, leur donnant pour consigne de passer par les armes impitoyablement quiconque se présenterait pour entrer ou quiconque tenterait de sortir.

Puis il ordonna à l'intendant et à tous les gens du marquis, sans exception, de le suivre au château.

Domestiques et valets furent laissés dans une salle basse dont la porte, dûment verrouillée en dehors et gardée par quelques archers, devint infranchissable.

Pendant ce temps, La Chesnaye et le reste de la troupe entraînaient l'intendant.

Sur l'ordre intimé d'avoir à remettre toutes les clefs de toutes les chambres, voire même celles de tous les meubles et bahuts, le pauvre intendant commença à soupçonner, trop tard, qu'il était tombé dans un piége; mais la lame d'un poignard, lui chatouillant la gorge, fit cesser toutes ses hésitations : il donna les clefs demandées.

Lié, bâillonné et enfermé dans un cabinet sombre, le malheureux ne put ni jeter un cri d'alarme, ni tenter de fuir.

Dès lors les bandits se trouvèrent entièrement maîtres du château dont, sans doute, ils convoitaient depuis longtemps le pillage.

En une heure tout fut fait.

Espèces monnayées, argenterie massive, belles œuvres d'orfévrerie, bijoux précieux, diamants, pierres fines, armes de luxe, costumes de soie et de velours, toutes les richesses, tous les trésors, enfin, du marquis d'Assigny de Motteville passèrent aux mains de La Chesnaye et des siens.

Puis quand il ne resta plus rien à prendre, rien à piller, rien à voler, l'ordre de la retraite fut donné, tous s'éloignèrent emportant leur butin, et ne se sou-

ciant même pas de relever le pont-levis abaissé.

Ils gagnèrent le fourré où ils avaient déposé Jeanne, et où étaient attachés leurs chevaux : le chef prit la jeune fille en croupe et tous s'éparpillèrent dans la forêt.

Une demi-heure plus tard, le marquis, que l'on n'attendait que le lendemain, revenait au château accompagné de ses hommes de suite.

Grand fut son étonnement de trouver son pont-levis abaissé, sa herse relevée, et l'accès de sa demeure ouvert à tout venant ; mais plus grande encore fut sa stupéfaction, et celle de ses gens, en voyant l'intérieur de la demeure absolument désert.

A ses cris de colère et d'impatience répondit une sourde rumeur partant de la salle souterraine.

Les gens du marquis se précipitèrent et délivrèrent enfin les valets enfermés par les bandits, et dont la prison avait été si bien choisie que, tous réunis, n'avaient pu forcer la porte bardée de fer, ni les fenêtres solidement grillées.

Interrogés, ils racontèrent ce qu'ils savaient ; mais leurs renseignements étaient moins précis encore que ceux donnés par le coup d'œil qu'offrait le château pillé.

Toutes les portes étaient ouvertes, tous les bahuts, tous les coffres, tous les meubles étaient béants et vides.

On chercha partout l'intendant, que l'on commençait à soupçonner de complicité.

Le pauvre diable, découvert enfin dans le cabinet où l'avait fait jeter La Chesnaye, était dans un état

pitoyable. Son bâillon l'étouffait et le sang jaillissait de ses chevilles, tant les cordes le serraient rudement.

Revenu à lui, il confessa la vérité, tendant au marquis, pour sa défense, la lettre que lui avait remise La Chesnaye.

M. d'Assigny examina le papier avec une attention profonde et une surprise visible.

Son écriture, son seing, son cachet, celui du prévôt de Rouen étaient si parfaitement imités, qu'il hésita tout d'abord. Enfin, il déclara que cette pièce était fausse, et qu'il n'avait jamais écrit rien de semblable.

Il fallait bien reconnaître que le noble seigneur avait été la victime d'une ruse habile, et que sa demeure avait été souillée par une bande de brigands d'une audace et d'une adresse au-delà de toute croyance.

Furieux d'avoir été joué ainsi, le marquis ne savait à qui s'en prendre, lorsque le jardinier vint le trouver.

L'oncle de Jeanne, sitôt qu'il l'avait pu, s'était mis à la recherche de sa nièce, dont l'absence l'avait vivement inquiété pendant la perquisition des faux archers.

La chambre de Jeanne était vide : mais sur le lit de la jeune fille était, tout ouverte, la dernière missive d'André, celle dans laquelle il menaçait le château de surprise et d'escalade.

Le jardinier, ne sachant pas lire, porta le papier à son seigneur.

A peine celui-ci en eut-il pris connaissance qu'il

entra dans un nouvel accès de rage plus épouvantable encore que le premier, jurant qu'il aurait justice de tous les archers de la province.

Une heure après, un bûcheron venait raconter qu'il avait vu Jeanne enlevée par un archer.

Cette fois le doute n'était plus permis : on pensa que le fiancé de la nièce du jardinier avait mis à exécution ses menaces et que ses camarades, tout en servant ses projets, avaient profité de l'occasion qui s'était présentée de commettre un acte de pillage.

Plainte fut portée immédiatemant au prévôt de Rouen par le marquis.

Il fut constaté que cette même nuit André et quelques-uns de ses camarades étaient sortis de la ville pour n'y rentrer qu'au jour venu, et qu'ils avaient passé l'espace de temps compris entre cette sortie et cette rentrée dans la forêt de Marôme.

Effectivement le malheureux archer, n'écoutant que son amour, était parvenu à entraîner ses camarades et s'était dirigé vers le château où il était arrivé trois heures après le départ des bandits.

L'affaire s'instruisit rapidement. Toutes les preuves étaient à la charge d'André et de ses amis. La question ordinaire et extraordinaire leur fut appliquée, et la douleur arracha à quelques-uns l'aveu d'un crime qu'ils n'avaient pas commis.

André supporta tout, nia énergiquement, raconta la vérité, mais le tribunal, convaincu, le condamna ainsi que les siens à la pendaison.

Le matin du jour où il devait subir son supplice, le prévôt vint le trouver dans sa prison et lui apprit,

qu'en raison des services antérieurs qu'il avait rendus, quelqu'un avait sollicité et obtenu du roi une lettre de grâce en sa faveur, mais que ses camarades allaient subir la peine de mort infligée par le lieutenant criminel, et que lui-même serait pendu en effigie.

Puis, sans vouloir l'entendre, le magistrat le fit mettre hors de prison.

André assista, caché dans une maison, au supplice de ses amis, et jura sur leurs cadavres une vengeance éclatante.

En quittant la ville il rencontra un bûcheron, lequel lui apprit que le lendemain du vol, il avait vu Jeanne dans la forêt, qu'elle avait pu lui parler durant quelques minutes, qu'elle lui avait révélé qu'elle était en la puissance de La Chesnaye et la façon dont elle était tombée entre ses mains.

Il était trop tard pour éclairer la justice. André ne rentra pas à Rouen, mais il se mit à la recherche de Jeanne et de ses ravisseurs.

Durant six semaines, il fouilla la province sans pouvoir recueillir le moindre renseignement. Alors il pensa avec raison que La Chesnaye et sa bande avaient probablement abandonné, pour quelque temps, le théâtre de leurs exploits et étaient allés porter leurs rapines dans d'autres parties du royaume.

« C'est égal, dit Babin en voyant le narrateur s'arrêter, votre André doit de fières actions de grâces à ce quelqu'un qui l'a si à propos tiré des griffes du bourreau en sollicitant près du roi.

— Cela est vrai! fit Giraud.

— Et ce quelqu'un-là est un grand seigneur, sans doute ?..

— Peut-être...

— Comment ? Vous ne savez donc pas qui il est ?

— Non.

— Et André non plus, n'en sait rien ?

— André non plus.

— Quoi ! un homme le sauve de la potence et il gnore le nom de cet homme, de ce sauveur ?

— Il l'ignore.

— Voilà qui est étrange !

— Nullement. André a été jeté hors des prisons sans explication aucune, et depuis il n'est jamais revenu à Rouen. Comment et par qui vouliez-vous qu'il apprît à qui il devait sa grâce.

— Votre André n'est guère reconnaissant, en ce cas !

— Oh ! s'écria Giraud, si fait, je vous le jure ! Il ne connaît pas encore le nom de son sauveur, mais il le connaîtra, et, comme il a fait serment de se venger de La Chesnaye, il a fait serment aussi de vouer une reconnaissance éternelle à celui qui l'a sauvé.

— Mais, en attendant, il ne sait pas à qui il doit ce service ?

— Il ne le sait pas ! »

Giraud prononça ces mots avec un accent de vérité à laquelle on ne pouvait se méprendre.

Maître Babin fit une grimace d'impatience et un geste de déception.

L'un de ses compagnons se pencha vers lui.

« Je vous disais bien que nous ne saurions rien ! fit-il à voix extrêmement basse.

— Mais nous savons déjà une chose assez importante, j'imagine ! répondit Babin.

— Quelle chose ?

— C'est que Giraud existe. »

Puis revenant à l'archer, qui semblait absorbé dans ses pensées :

« Et qu'est devenu aujourd'hui ce pauvre André ? demanda-t-il.

— Aujourd'hui, reprit l'archer avec force, l'archer André se nomme Giraud et il est venu à Paris pour tenir son serment, car il a appris que La Chesnaye se trouvait dans la capitale. »

# XVI

## Le bourgeois de Paris.

« En vérité, mon cher maître, fit le bourgeois de Paris en se renversant sur son siége, cette histoire est des plus intéressantes, elle m'a vivement impressionné, et si vous avez jamais besoin de mes services, faites état de moi pour tout ce que bon vous semblera.

— Merci ! répondit Giraud. Je vous ai conté mes malheurs, mais le reste me regarde seul ! J'ai mon plan arrêté... Dieu seul et moi savons ce que j'ai souffert, Dieu seul et moi saurons ce que souffriront ceux qui m'ont enlevé la femme que j'aimais, qui

m'ont livré à la torture et qui ont fait tuer mes amis innocents ! »

Il y avait, dans le ton dont furent prononcées ces paroles, une énergie tellement sauvage que maître Babin ne put retenir un mouvement.

L'archer se leva et s'approcha de la porte comme un homme qui a besoin d'air pour chasser les vapeurs accumulées dans son cerveau.

« Celui-là est à craindre ! murmura le voisin de gauche à l'oreille du bourgeois de Paris.

— Eh bien ! on le surveillera, répondit froidement celui-ci. Tu connais l'homme maintenant, charge-toi de lui. »

Le voisin fit un signe de tête indiquant son consentement.

A cet instant un nouveau personnage se glissa plutôt qu'il ne s'introduisit dans la loge du rôtisseur. Ce personnage, vêtu en ouvrier de l'époque, passa devant Babin et ses amis sans paraître faire la moindre attention à eux, mais en passant il éternua fortement.

Babin se leva aussitôt, appela le garçon, régla la dépense et se disposa à quitter la loge en compagnie des deux autres bourgeois.

« Adieu, mon cher Giraud, dit-il à l'archer toujours demeuré sur le seuil de la porte de la loge ; nous rentrons chez nous car il se fait tard, et voici neuf heures et demie qui vont sonner. Vous savez où je demeure ? Rue de la Vannerie, à l'enseigne du Soleil-d'Or. Je serai heureux de vous voir chez moi

toutes les fois que vous voudrez bien me faire visite. »

Giraud inclina la tête sans répondre : il était évidemment plongé dans une rêverie profonde.

Le bourgeois portant le pourpoint bleu était demeuré le dernier dans la loge du rôtisseur.

Tandis que Babin saluait l'archer et prenait congé de lui, il s'était approché d'un groupe de gens occupés à souper, et en passant près de la table autour de laquelle ils étaient assis, il avait fait tomber le couteau de l'un d'eux.

« Mille pardons ! » fit-il en se baissant pour ramasser l'ustensile de table.

Celui auquel appartenait le couteau s'était baissé en même temps, de sorte que les deux têtes se rencontrèrent à la même hauteur.

Le bourgeois prononça deux ou trois paroles à voix extrêmement basse.

Le soupeur, qu'on nous permette d'employer ce mot, se redressa comme s'il n'eût pas entendu, et l'homme au pourpoint bleu s'éloigna.

« Au revoir, maître Jacques, bonne nuit, maître Thomas ! dit Babin en serrant les mains de ses deux amis, qui, ainsi que lui, se trouvaient alors au milieu de la rue.

— Vous ne rentrez pas avec nous ? demanda l'un d'eux.

— Non, j'entre chez mon compère Marteau l'orfévre, dont vous voyez la loge, j'ai à lui parler.

— Alors, bonne nuit.

— Bonne nuit. »

Les deux bourgeois, celui au pourpoint brun et celui au pourpoint bleu, se prirent bras dessus bras dessous et s'engagèrent dans la foire, se dirigeant vers l'une des extrémités aboutissant à l'une des portes de sortie.

Babin entra, ainsi qu'il venait de le dire, dans la loge de l'orfévre située une boutique plus haut que celle du rôtisseur, et devant laquelle s'étaient si fort émerveillés Mathias le Camus et Jacqueline la Longue.

L'archer Giraud était toujours sur le seuil de la porte. Il put donc, s'il n'était pas trop absorbé dans ses pensées, voir Babin pénétrer dans la huche de son compère Marteau.

Neuf heures et demie sonnaient en ce moment.

Moins de cinq minutes après, une petite troupe composée d'une douzaine d'archers, apparut à l'extrémité de la rue.

Au même instant surgit de l'une des travées donnant sur la place une seconde troupe à peu près aussi forte que l'autre, et qui boucha l'entrée de la rue dont la loge du rôtisseur formait la première boutique.

Cette manœuvre provoqua immédiatement la curiosité des passants et celle des gens occupés dans les loges. La foule s'amassa donc avec cette rapidité qui est le caractère particulier du peuple parisien.

« La maréchaussée! la maréchaussée! cria-t-on de toutes parts.

— Laissez faire la justice du roi! dit le sergent commandant l'escouade en faisant barrer la rue dans

toute sa largeur par les gardes qui faisaient résonner sur le sol les crosses épaisses de leurs arquebuses.

— Qu'y a-t-il? Est-ce un voleur? Que nous veut-on? » demandait-on de tous les côtés à la fois.

Mais les plus inquiets étaient évidemment ceux qui se trouvaient chez le rôtisseur, dont la loge paraissait être cernée.

Quelques-uns voulurent en sortir. Le sergent les en empêcha rudement.

« Qu'est-ce donc, fit le rôtisseur avec cette émotion particulière à tout marchand qui se voit menacé dans la vente de ses marchandises.

— M. le lieutenant civil va vous l'apprendre! répondit le sergent.

— M. le lieutenant civil! » répéta le bourgeois en suivant de l'œil la direction indiquée par le soldat.

En tête de la seconde troupe s'avançait effectivement le magistrat. Rougegorge marchait à ses côtés tenu fortement par le bras par un archer de stature colossale.

Le lieutenant civil fit arrêter sa troupe et barrer la rue à cinquante pas environ de l'endroit où stationnait la première.

Une douzaine de loges, parmi lesquelles était celle de l'orfévre où était entré Babin, se trouvaient comprises dans cet espace gardé à vue.

Le lieutenant civil s'avança en compagnie de l'espion et de l'archer qui surveillait attentivement celui-ci.

Comme le magistrat passait devant la loge de l'or-

févre, un jeune gentilhomme en sortait en riant aux éclats.

« Tiens ! c'est vous, monsieur de Villiers ! s'écria le gentilhomme avec le ton évaporé et les allures déhanchées que nous avons décrits dans les précédents chapitres. Que diable venez-vous faire à la foire?

— Mon devoir, monsieur le comte de Bernac, » répondit le lieutenant civil en s'inclinant profondément.

Effectivement, l'homme qui venait de s'élancer si allègrement dans la rue était bien le jeune et élégant seigneur que nous connaissons.

Même costume, même visage, même voix, mêmes allures : une méprise n'était pas possible.

« Ah ! ah ! fit le comte avec insouciance, vous allez arrêter quelque drôle, je le vois. Allons, bonne chance ! Ah ! dites-moi, ajouta-t-il en s'arrêtant après avoir fait quelques pas, où diable est en ce moment M. d'Aumont?

— Monseigneur le prévôt est dans la maison de Jonas, monsieur le comte, répondit le magistrat.

— Tiens ! est-ce qu'il a eu fantaisie de jouer à la blanque ?

— Je ne le crois pas, monsieur le comte.

— Alors, je vais l'y trouver. Au revoir, mon cher lieutenant.

— Votre humble serviteur, monsieur le comte. »

Et le lieutenant civil élevant la voix :

« Laissez passer M. le comte de Bernac ! » cria-t-il à ses archers.

Ceux-ci ouvrirent respectueusement leurs rangs,

et le jeune seigneur, passant au milieu d'eux, continua sa route dans l'intérieur du champ de foire.

Le lieutenant civil, Rougegorge et l'archer continuèrent de leur côté à s'avancer vers la loge du rôtisseur, dont ils atteignirent rapidement la porte. L'archer Giraud s'effaça pour leur livrer passage en saluant militairement le magistrat.

Rougegorge, qui avait d'un regard vif et pénétrant parcouru la salle, fit un geste de désespoir.

« Il n'y est plus! dit-il. Nous avons trop tardé! Si monseigneur m'avait écouté, il serait à cette heure entre nos mains!

— Dis donc plutôt, maître drôle, que tu as voulu te moquer de la justice et voler une récompense promise, mais tu paieras cher ta conduite, s'écria le magistrat avec colère. Archers! gardez bien ce misérable!

— Je jure que je n'ai pas menti! hurla l'espion que l'archer avait saisi de sa main herculéenne. Je jure que je n'ai pas menti! Il était là il n'y a pas une demi-heure! J'en atteste tous ceux qui sont ici! Il était vêtu de gris des pieds à la tête avec des broderies noires et une aigrette noire! Il soupait à cette table avec trois autres personnes!

— C'est vrai! c'est vrai! dirent quelques-uns des assistants. Il y avait tout à l'heure, à cette table, un homme vêtu comme il le dit.

— Vous voyez, monseigneur! s'écria l'espion. Il portait sa grande barbe noire et ses cheveux longs!

— Oui! dirent encore les assistants.

— Vous entendez? et j'affirme par serment que cet homme était le capitaine La Chesnaye.

— Le capitaine La Chesnaye! s'écria la foule avec stupeur, car ce nom redouté était bien connu dans toute la ville.

— Le capitaine La Chesnaye! répéta une voix forte, tu dis que le capitaine La Chesnaye était là tout à l'heure? »

Et l'archer Giraud s'avança rapidement en désignant du geste la table où il avait soupé lui-même.

« Eh mais! s'écria l'un des assistants, celui-là dont le bourgeois au pourpoint bleu avait fait tomber le couteau, cet homme doit bien le savoir, puisqu'il soupait avec lui.

— En effet, ajouta Rougegorge. Celui-là était le quatrième convive.

— Il est sans doute de sa bande, reprit l'homme qui venait de parler, et maintenant il joue l'étonnement.

— Moi! de la bande de ce brigand, moi! hurla Giraud en portant la main à son épée.

— Archers! » cria le lieutenant civil, qui crut à un geste de menace.

Quatre soldats de la maréchaussée se précipitèrent aussitôt.

« Arrêtez cet homme! » ordonna le magistrat en désignant Giraud.

L'archer de la prévôté de Rouen poussa un rugissement formidable en bondissant en arrière et en mettant l'épée à la main.

L'un des soldats épaula son arquebuse.

Mais soit que Giraud eût changé d'avis, soit qu'il comprît que la résistance était impossible, il jeta à terre l'épée un moment menaçante.

« Vous m'accusez donc d'être complice de La Chesnaye? dit-il au lieutenant civil.

— Oui, répondit celui-ci. Les témoignages vous accusent, vous l'avez entendu.

—Eh bien! dit froidement Giraud, que l'on m'arrête! je me rends! »

— Et il se plaça de lui-même au milieu des archers.

« Mais comment a disparu cet homme vêtu de gris, par où est-il passé? demanda le lieutenant civil en s'adressant à la foule. Répondez au nom du roi et de sa justice. »

Un profond silence suivit cette interrogation, personne n'ayant fait attention à la sortie des trois bourgeois, et n'ayant pu par conséquent remarquer la direction qu'ils avaient prise.

Seul, Giraud savait que Babin, celui qu'on prétendait n'être autre que le hardi capitaine lui-même était entré chez l'orfévre; mais soit qu'il n'eût pas entendu la question du magistrat, soit qu'il n'y voulût pas répondre, il demeura muet, les bras croisés sur sa vaste poitrine.

L'expression de la physionomie de l'archer était froide et impénétrable, mais l'éclair qui jaillissait parfois de ses prunelles ardentes indiquait le travail incessant de la pensée.

Sur l'ordre du lieutenant civil, les soldats de la maréchaussée se mirent à fouiller les loges voisines de celle du rôtisseur.

Après un quart d'heure de recherches minutieuses et infructueuses, ils vinrent annoncer au magtstrat que personne autre que les gens qui se trouvaient dans la rue, ne pouvait être dans les loges vides.

Effectivement, marchands et acheteurs étaient rangés dans l'espace demeuré gardé par les deux troupes de soldats. Les boutiques étaient entièrement désertes.

Rougegorge et le lieutenant civil passèrent en revue toute cette foule, mais le premier secoua la tête :

« Il n'y est pas! dit-il tristement.

— Aucune de ces loges n'a-t-elle donc une sortie par derrière? demanda Giraud à l'un des archers qui le gardaient.

— Aucune, répondit le soldat, ainsi ton chef ne pourra nous échapper s'il est là-dedans. »

Giraud releva sa tête expressive qu'une pensée subite éclaira soudain.

« Ah! il n'y a pas d'autre sortie et il n'y a plus personne dans les loges! murmura-t-il. Le bourgeois de la rue de la Vannerie se serait-il métamorphosé en gentilhomme? C'est ce qu'il faudra savoir. »

Mais ne communiquant cette réflexion à aucun des assistants, il s'enveloppa de nouveau dans un silence absolu, attendant qu'il plût au lieutenant civil de donner des ordres touchant sa personne.

## XVII

### Le Champ-Crotté.

Lorsque les trois troupes d'archers de la prévôté en quête de l'introuvable La Chesnaye avaient quitté le poste de police situé près la porte de Buci, dirigées chacune par Rougegorge, Jean sans Rate et Laurent, et commandées l'une par M. de Villiers, l'autre par le lieutenant de robe courte, et la troisième par M. d'Aumont lui-même, elles s'étaient séparées presque aussitôt, suivant chacune une direction différente.

Celle conduite par M. de Villiers, le lieutenant civil, et Rougegorge, avait gagné la loge du rôtisseur, et nous venons d'assister à la déconvenue qu'elle avait éprouvée.

Les archers dirigés par le prévôt de Paris et par Laurent s'étaient mis directement en marche vers la maison de Jonas.

Quant à la troisième troupe, soumise aux ordres du lieutenant de robe courte, et suivant les indications de Jean sans Rate, elle avait pris le chemin du Champ-Crotté, tournant la foire pour éviter de donner l'éveil en amenant les curieux sur son passage.

C'est de cette expédition dont nous allons nous occuper maintenant; mais, avant de conduire le lecteur à la suite de messire Jean sans Rate, et de voir si le lieutenant de robe courte sera plus heureux que son supérieur le lieutenant civil, nous devons précéder les archers sur le Champ-Crotté, et, remontant de quelques instants en arrière, reprendre notre récit au moment où neuf heures sonnaient à l'abbaye Saint-Germain.

Le Champ-Crotté était situé, nous croyons l'avoir dit, dans la partie sud de la foire, sur les terrains où se sont ouvertes depuis les rues de Tournon et de l'Ancienne-Comédie.

Ce côté, réservé aux vendeurs de bestiaux, aux maquignons, aux oiseliers, était à ciel découvert et fort peu éclairé une fois la nuit venue, ce qui le faisait paraître triste et désert à l'heure où les deux halles renfermant les loges étaient dans leur plus brillante animation.

De vastes écuries, d'énormes étables étaient bâties tout alentour et séparées çà et là par de petites constructions basses et évidemment provisoires, lesquelles servaient de gîte aux marchands et aux gardiens.

Une sorte de palissade séparait le champ de foire des bestiaux du terrain de manége entretenu par les maquignons.

Un peu avant que neuf heures sonnassent et que Jean sans Rate ne quittât son poste d'observation derrière les planches d'une écurie, pour gagner rapidement le bureau de police où l'attendait le lieutenant civil en compagnie du prévôt de Paris, un personnage, qui venait de réveiller un maquignon, se faisait seller un cheval, en dépit de la soirée avancée, et se mettait en devoir d'essayer l'animal en le conduisant sur le terrain de manége.

Aux observations du maquignon, lequel, troublé dans son sommeil, avait dit à l'acheteur qu'il eût mieux valu attendre au lendemain, le soleil levé, celui-ci avait répondu qu'il ne pouvait différer l'acquisition qu'il prétendait faire d'un excellent coursier.

Il ajouta que, forcé par son devoir de se mettre en voyage cette nuit même, et manquant de cheval, il devait à tout prix s'en procurer un.

Puis il dit qu'il était en mesure de payer comptant, et il fit sonner dans sa main une bourse des mieux garnies.

Le bruit de l'argent avait naturellement réveillé le marchand de chevaux, et, mettant alors autant d'empressement qu'il venait de manifester de répugnance, il ordonnait à ses valets d'écurie d'allumer des torches et d'éclairer le terrain de manége, afin que le gentilhomme pût essayer à son aise tous les chevaux qu'il lui plairait.

L'acheteur attendit paisiblement. Bientôt les lu-

mières qui brillèrent de tous côtés permirent de contempler son costume.

Il portait un justaucorps en buffle, un hausse-col d'acier poli, des chausses de drap rouge, et des bas de même nuance enfouis dans de grandes bottes.

Une lourde épée à pommeau d'or pendait à son côté gauche, et un chapeau allemand, sans panache, était posé sur sa tête.

Les bords de ce chapeau, projetant une ombre épaisse sur la figure, empêchaient d'en examiner les traits.

Tout, dans le costume, dans les allures, dans la tournure du personnage dénotait l'homme de guerre.

Comme on le voit, le rapport de l'espion avait été minutieusement exact. Maintenant l'homme que désignait ce rapport était-il le fameux capitaine La Chesnaye?

Jean sans Rate était à quelques pas de l'acheteur orsque la lueur des torches apportées par les valets avait éclairé sa personne. Sans doute ce que vit l'espion lui suffit pour constater l'identité du personnage, car il tourna brusquement sur ses talons, et, se glissant le long des bâtiments, il se précipita vers le centre de la foire, pour de là gagner le cabinet du lieutenant civil, où nous l'avons entendu affirmer qu'il venait de voir sur le Champ-Grotté le capitaine La Chesnaye en personne.

L'homme au pourpoint de buffle n'avait même pas jeté un regard dans la direction de Jean sans Rate.

Avait-il vu l'espion? ne l'avait-il pas vu? Le pour ou le contre était également impossible à affirmer.

D'ailleurs, au moment où Jean sans Rate s'éloignait, on amenait un magnifique cheval jusque sur le terrain de manége.

Le cavalier sauta en selle avec une aisance parfaite, rassembla les rênes, caressa l'encolure du bel étalon à robe noire, et, faisant signe aux palefreniers de s'écarter, il suivit au pas la palissade qui le séparait de la partie de la foire réservée spécialement aux bestiaux.

Comme il passait devant les halles de la foire, franchissant l'espace privé de palissade, et qui servait de communication entre ces halles et le Champ-Crotté, deux hommes, débouchant d'une de ces rues bordées de loges dont nous avons donné plus haut la description, entrèrent à leur tour sur le terrain de manége. Ces deux hommes étaient à pied.

L'un portait un costume de couleur sombre. Il était de très-haute taille, maigre, élancé; son maintien était grave, son geste sévère, et son regard paraissait singulièrement briller dans l'ombre épaisse qui l'enveloppait lui et son compagnon.

En effet, les splendides illuminations de la foire qui régnait à quelque distance n'arrivaient pas jusqu'au Champ-Crotté, et les torches portées par les valets à l'autre bout du terrain de manége ne suffisaient pas pour combattre efficacement l'obscuritéde la nuit.

Le second promeneur était de taille moyenne, large d'épaules et d'encolure. Il était revêtu d'un ajustement militaire, et, suivant l'usage de l'époque (l'uniforme n'existait pas alors), il portait sur la poitrine

les armoiries du colonel commandant le régiment dans lequel il servait.

Ces armoiries étaient celles de M. de Balagny, que le roi Henri IV venait de mettre à la tête de l'un des six régiments nouvellement créés par lui.

En débouchant sur le terrain de manége, et en voyant les torches portées par les valets d'écurie, le premier des deux hommes fit un geste d'impatience.

« Encore du monde ici, dit-il.

— Que voulez-vous, maître, répondit le second, il y a du monde partout, à la foire Saint-Germain.

— Détestable idée que j'ai eue d'y venir, en ce cas.

— Vous ne pouviez faire autrement pour me parler, puisque j'étais de garde à la porte de l'Abbaye.

— C'est vrai.

— D'ailleurs, qui fait attention à nous ? Ce cavalier qui essaye un cheval vient de passer là sans même nous apercevoir...

— N'importe ! je n'aime pas ces lieux de réunion bruyante, et je ne saurais rester longtemps ici ; puis Aldah m'attend. Voyons, Hector, as-tu bien compris ce que je t'ai dit ?

— Parfaitement.

— Répète, alors.

— Voici, maître, les instructions que vous venez de me donner. »

Et le militaire fit une légère pause.

« Demain, 14 mars, reprit-il, celui que nous attendons doit arriver à Paris...

— Bien.

— Il entrera par la porte Neuve un peu avant dix heures du matin...

— C'est cela.

— Je serai moi-même à la porte Neuve à sept heures. Je serai relevé de garde demain à cinq heures, et je connais le sergent qui commandera le poste de la tour du Bois, donc la chose me sera facile.

— Très-bien.

— J'indiquerai au jeune homme le logis de la rue de Hoqueton...

— Et pas un mot qui puisse lui faire supposer que tu me connaisses...

— Soyez tranquille, maître,

— Quant à moi je serai sans doute au Pré-aux-Clercs, et, de là, je verrai ce qui se passera sur l'autre rive. »

Hector s'inclina en silence.

L'homme aux vêtements sombres parut réfléchir profondément, et son compagnon, n'osant troubler ses pensées, reporta toute son attention sur le cavalier qui parcourait le terrain de manége.

En écuyer consommé, celui-ci faisait exécuter à sa monture toutes ces coquetteries dont est capable un cheval habilement dirigé.

Voltes, courbettes, changements de pieds, huit décrits avec netteté et élégance, arrêts subits, piaffés relevés, faisaient pousser des exclamations admiratives aux maquignons d'écurie.

Bientôt cette admiration éclata en applaudissements bruyants, et attira quelques curieux isolés d'abord, puis peu à peu plus nombreux, et qui bientôt formèrent une haie vivante le long de la palissade.

L'homme aux vêtements sombres demeurait toujours rêveur.

Son compagnon, entraîné progressivement par l'attention qu'il accordait aux exercices de l'habile écuyer, avait fait plusieurs pas en avant.

« Mordieu ! s'écria-t-il en applaudissant à une succession de changements de pieds à l'aide desquels le cheval venait d'accomplir une douzaine de demi-cercles en sens opposé ; mordieu ! voilà un gentilhomme qui me semble réaliser la fable du Centaure dont vous m'avez jadis raconté les prouesses. »

Le cavalier se rapprochait des deux personnages demeurés dans l'ombre.

Il avait repris le pas, et le maquignon, chapeau à a main, marchait à la hauteur du coursier.

« Ce cheval vous convient-il, mon gentilhomme ? demanda le marchand de chevaux de sa voix la plus caressante. Il semble fait pour Votre Seigneurie. C'est une bête admirable dont j'ai refusé déjà deux cents pistoles en beaux quadruples d'Espagne ! Il est né dans les plaines de Grenade, et il marque à peine cinq ans, quoiqu'il ait déjà jeté sa gourme, je le garantis ; vous ne sauriez trouver le pareil. Oh ! j'ai vu tout de suite ce qui convenait à monseigneur. Aussi, ai-je choisi du premier coup le meilleur animal de mes écuries. Je suis sûr, mon gentilhomme, que vous êtes satisfait.

— C'est selon, répondit le cavalier. Le cheval est beau, il est bon, bien qu'il ait quelques défauts. Ainsi, il a trop d'ardeur pour posséder beaucoup de fond ; il n'a pas les allures régulières. Mais enfin il pourra

me convenir si le prix n'est pas exhorbitant... »

En entendant ces paroles prononcées d'une voix rude et vibrante, et les premières sorties de la bouche du cavalier qui parvinrent jusqu'aux oreilles du compagnon d'Hector, l'homme aux vêtements sombres tressaillit brusquement et se rejeta en arrière.

« Cette voix !... je ne puis me tromper... murmura-t-il.

— Qu'avez-vous donc, maître ?... fit le soldat au régiment de Balagny en se rapprochant.

— Il faut connaître le nom de cet homme ! répondit vivement l'étranger. Là peut-être est la clef de ce mystère que je poursuis depuis si longtemps. »

Hector allait sans doute répondre, lorsqu'un incident inattendu attira subitement son attention et celle de son interlocuteur.

Le cavalier et le maquignon regagnaient le côté opposé du terrain de manœuvres, quand un homme de taille gigantesque et de formes athlétiques arriva prendre rang parmi les curieux.

Cet homme, qui paraissait ivre, chantait ou plutôt hurlait une vieille chanson ligueuse dont le refrain bien connu domina un moment le brouhaha de la foule des assistants et les bruits provenant de la foire :

Et je n'ai, moi,
Par la sang-Dieu !
Ni foi, ni loi,
Ni feu, ni lieu,
Ni roi,
Ni Dieu !

« Hon ! fit l'un des curieux en s'écartant pour livrer passage au nouveau venu, c'est Pierre l'Assommeur, l'un des princes de la cour des Miracles ! »

Pierre l'Assommeur continua son chemin et sa chanson, trébuchant à chaque pas et rugissant à chaque strophe.

Le cavalier avait arrêté net sa monture.

« Combien ton cheval ? demanda-t-il au maquignon.

— Je vous l'ai dit, mon gentilhomme, répondit le marchand, j'en ai refusé deux cents pistoles...

— Les refuses-tu encore ?

— Mais...

— Parle ! je suis pressé.

— Eh bien !...

— Les voilà... »

Le cavalier jeta sa bourse aux mains du maquignon. Celui-ci reçut la bourse, la soupesa un moment, puis il s'inclina en matière d'acquiescement.

« Si je suis content, je reviendrai te voir, » cria l'acheteur. Et enfonçant ses éperons dans le ventre de sa monture, il rendit la main.

L'animal fit en avant deux ou trois bonds rapides et s'élança follement à travers le terrain de manége. Arrivé à l'extrémité, il disparut dans l'obscurité qui régnait à ces dernières limites du Champ-Crotté.

Avait-il tourné à droite ? s'était-il lancé à gauche ? Personne ne pouvait le dire, mais cheval et cavalier venaient d'échapper à tous les regards.

On n'entendait plus la chanson de Pierre l'Assommeur.

Cette petite scène s'était accomplie d'une façon si rapide, qu'Hector et son compagnon avaient à peine eu le temps de la constater. Le dernier paraissait toujours en proie à une émotion violente.

« Laissez faire la prévôté! cria tout à coup une voix sonore. Que personne ne bouge! que personne ne cherche à fuir! »

Chacun se retourna brusquement : à la lueur des torches on aperçut des archers se tenant sur une même ligne et bouchant la communication du Champ-Crotté avec les halles, l'un des deux seuls endroits par où l'on pût sortir du terrain de manége, l'enceinte étant complètement fermée par la ligne des écuries, des étables et des maisonnettes qui se touchaient, appuyées les unes sur les autres.

Le lieutenant de robe courte et Jean sans Rate marchaient en avant du centre de la troupe. Les assistants demeuraient stupéfaits.

« Les archers de la prévôté! murmuraient-ils. Qui donc vient-on arrêter? »

Et chacun regardait son voisin avec méfiance.

Neuf heures et demie sonnèrent.

Jean sans Rate s'avança vivement sur le terrain de manége, comme son compagnon Rougegorge s'élançait au même instant dans la boutique du rôtisseur.

D'un regard rapide, il parcourut le terrain vide, et se précipitant vers le maquignon, lequel comptait ses pistoles en versant le contenu de la bourse dans sa large main :

« Un homme t'est venu réveiller tout à l'heure pour que tu lui vendes un cheval? s'écria-t-il.

— Mais... fit le maquignon en hésitant.

— Répondez! s'écria le lieutenant de robe courte.

— Eh bien! c'est vrai, dit le marchand.

— Tu lui en as vendu un? continua l'espion.

— Oui...

— Où est cet homme?

— Cet homme? répéta le maquignon.

— Oui! dit le magistrat.

— Ma foi! il doit être sur le terrain de manége. Il vient de me payer et il est parti au galop dans cette direction. »

Le marchand de chevaux indiqua la partie plongée dans une obscurité profonde qui formait l'extrême limite du Champ-Crotté.

« Ventre-Mahon! s'écria Jean sans Rate, il se sera évadé!

— Impossible! dit le lieutenant. Aucune issue n'existe de ce côté. La moitié de mes hommes veille à la sortie du marché aux bestiaux, et personne ne peut même rentrer dans la foire sans ma permission. Si tu ne nous a pas trompés, celui que nous cherchons ne saurait nous échapper. Que dix hommes aillent avec toi fouiller les maisons, les étables et les écuries. Moi, je demeure à cette place gardant ce passage. Archers! prenez des torches et faites votre devoir! »

Quelques hommes se détachèrent de l'escorte et s'emparèrent des torches portées par les valets d'écurie, puis, sous la conduite de Jean sans Rate, ils commencèrent leurs visites domiciliaires, ayant grand

soin d'examiner en même temps le terrain de manége.

D'autres torches brillant à gauche indiquaient que la communication entre le marché aux bestiaux et le champ de foire était également surveillée.

Les curieux, les maquignons, les valets, les palefreniers demeuraient bouche béante et yeux ouverts, attendant la fin de l'événement.

Le Champ-Crotté, dans toute son étendue, figurait la forme d'un parallélogramme allongé. L'un des petits côtés se soudait aux halles de la foire par une haute et forte palissade.

Les trois autres côtés étaient garnis de bâtiments serrés les uns contre les autres, ainsi que nous l'avons dit. Une muraille construite par les soins de l'abbé de Saint-Germain, afin d'éviter toute fraude, entourait encore ces bâtiments.

Donc, toute autre issue que celles donnant sur les halles n'existait pas et ne pouvait être pratiquée.

Ces issues étaient au nombre de deux : la première donnant sur le terrain de manége, la seconde sur le marché aux bestiaux.

En face de chacune de ces issues était une rue étroite bordant à droite et à gauche la réunion des deux halles, et qui, communiquant toutes deux, l'une avec la porte de l'Abbaye donnant sur la campagne, l'autre avec la porte Saint-Germain s'ouvrant dans la ville, permettaient aux animaux de se rendre dans le Champ-Crotté pour y être vendus, et d'en sortir après vente faite.

Ces deux issues venaient d'être occupées simultanément par les archers de la prévôté.

Il était donc matériellement impossible, ainsi que l'avait dit le lieutenant de robe courte, qu'un homme, demeuré dans l'enceinte du terrain de manége, pût tenter de s'évader sans être pris.

Tout ce qu'il aurait pu faire eût été de se réfugier soit dans une écurie, soit dans une étable, soit dans le logis d'un marchand.

Les archers, en fouillant l'intérieur des bâtiments, devaient donc incontestablement le trouver.

Ceux-ci, au reste, accomplissaient merveilleusement leur devoir. A chaque bâtiment visité avec soin, ils faisaient sortir tous les habitants, et, fermant solidement portes et fenêtres, ils emportaient les clefs, ne devant permettre l'accès des demeures que leur mission une fois remplie.

Le nombre des torches s'était décuplé, et la lumière se projetait d'un bout à l'autre du parallélogramme.

Ainsi que nous pensons l'avoir expliqué, le Champ-Crotté était divisé, dans toute sa longueur, par une palissade ouverte au centre et laissant communiquer librement ensemble le terrain de manége et le marché aux bestiaux.

Les archers avaient déjà visité une douzaine de maisons ou d'écuries, et ils continuaient activement leurs recherches jusqu'alors demeurées vaines.

Jean sans Rate mettait surtout à l'œuvre une persistance, un acharnement, une minutie incroyables.

Tout à coup, par l'ouverture dont nous venons de

parler, surgit un cavalier, sortant du marché aux bestiaux et s'avançant au pas sur le terrain du manége.

Ce cavalier montait un cheval blanc de toute beauté, et les lumières qui éclairaient le Champ-Crotté permettaient d'admirer son splendide costume.

Les archers près desquels il passa firent à la fois un mouvement brusque, mais ce mouvement fut aussitôt réprimé par un sentiment de profond respect.

« Monsieur le comte de Bernac! murmura l'un d'eux en saluant

Le comte, car encore une fois, c'était lui, c'était bien lui, c'était bien le même costume, le même visage, la même taille, les mêmes gestes, les mêmes allures que ceux du gentilhomme élégant que nous connaissons, le comte continua sa route vers le lieutenant de robe courte.

« Vive Dieu ! s'écria-t-il quand il fut à portée du magistrat, vous avez bien fait de faire allumer des torches, monsieur le lieutenant, mais puisque vous illuminez le Champ-Crotté, vous eussiez mille fois mieux fait encore d'éclairer cette damnée rue, qui va à la porte Saint-Germain. De la sorte, je ne me fusse pas perdu et je ne pataugerais pas depuis une heure dans ce maudit Champ-Crotté qui ne saurait être mieux nommé!

— Monsieur le comte s'est égaré sur le champ de foire? balbutia le lieutenant de robe courte, stupéfait de la présence du gentilhomme.

— Eh! sans doute! c'est pardieu bien votre faute!

— Ma faute.

— Certes ! Figurez-vous, mon digne lieutenant, que, parti du grand Châtelet avec cet excellent M. d'Aumont, nous nous sommes quittés rue Saint-André-des-Arts, lui, pour se rendre à la porte Buci, vaquer à je ne sais quelle affaire criminelle, et moi pour gagner l'Académie de jeux de Jonas par la porte Saint-Germain. Or, la maison de Jonas est dans cette abominable ruelle que vous vous plaisez à laisser dans une obscurité absolue. J'avais la tête occupée... de mes amours sans doute, de sorte que j'ai passé devant la maison sans m'en apercevoir. Quand ma présence d'esprit m'est revenue, j'étais au milieu d'une obscurité complète, et mon cheval avait de la boue par-dessus ses balsanes. J'étais en plein marché aux bestiaux, et j'y serais peut-être encore sans l'idée véritablement lumineuse qu'ont eue tous ces gens, de se promener avec des torches à la main. »

Le magistrat était tellement stupéfait de rencontrer, là où il s'attendait à trouver un horrible bandit, un jeune et élégant gentilhomme dont le nom, la personne, la famille étaient connus de toute la cour, dont le prochain mariage avec la fille unique du prévôt de Paris n'était un secret pour personne, qu'il demeura muet et le regard fixe.

Au reste, toutes ces raisons puissantes n'eussent-elles pas existé, que l'explication de sa présence sur le Champ-Crotté donnée par le comte était tellement naturelle, tellement plausible, qu'il était matériellement impossible d'hésiter un moment à l'admettre.

Le lieutenant de robe courte balbutia quelques formules d'excuse.

« Mais, dit le comte, que diable faites-vous ici, à propos, et pourquoi ce déploiement de maréchaussée et ce luxe de luminaire ?

— Nous procédons à une arrestation, monsieur le comte.

— Oh ! oh ! Et qui est-ce que vous arrêtez, s'il n'y a pas d'indiscrétion toutefois ?

— Un misérable dont nous allons enfin purger la société.

— Et ce misérable, c'est ?

— La Chesnaye !

— La Chesnaye ! reprit le comte.

— La Chesnaye ! répétèrent les assistants avec un effroi et une émotion que personne ne songea à cacher.

— Oui, dit le lieutenant de robe courte, La Chesnaye qui est encore sur le terrain de manége, j'en suis sûr, et qui, il y a vingt minutes à peine, réveillait ce maquignon pour acheter un cheval, à l'aide duquel il voulait fuir sans doute.

— Alors, reprit M. de Bernac, c'est donc lui qui vient de passer près de moi tout à l'heure dans les ténèbres.

— La Chesnaye a passé près de vous !... s'écria le magistrat.

— Mais je ne saurais en répondre. Tout ce que je puis vous dire, c'est que tout à l'heure à l'autre bout du Champ-Crotté, un cavalier a passé sous les na-

seaux de mon cheval, avec une rapidité et une brusquerie telles, que j'ai failli être désarçonné.

— Et de quel côté se dirigeait ce cavalier.

— Par là-bas, vers les dernières masures du marché aux bestiaux.

— Grand merci pour les renseignements que vous me donnez, monsieur le comte, je vais faire fouiller ce côté du champ de foire.

— Alors, mon digne lieutenant, je vous laisse à vos affaires. Ah! dites-moi! Où est en ce moment M. le prévôt de Paris?

— M. le prévôt doit être encore dans la maison de Jonas.

— Cela tombe à merveille! j'y vais précisément. Mais, je vous en conjure, faites donc éclairer cette damnée rue aux Bestiaux, afin qu'une autre fois je ne fasse plus fausse route, lorsque les pensées d'amour me troubleront la cervelle. Allons, au revoir, mon cher lieutenant.

— Je suis votre serviteur, monsieur le comte. »

Et, se retournant, le lieutenant fit signe aux archers de laisser passer le noble seigneur.

Celui-ci poussa son cheval, se dandinant sur sa selle, et relevant coquettement sa fine moustache.

En longeant la palissade pour prendre la rue aboutissant à la porte du marché, et dans laquelle était située la maison de Jonas, il passa devant les deux hommes que nous avons laissés spectateurs muets et attentifs de ces diverses scènes.

Depuis l'apparition du comte, l'homme aux vêtements sombres n'avait pas quitté des yeux le gentil-

homme, et le regard qu'il dardait sur lui étincelait de la façon la plus étrange.

En voyant venir à lui le jeune seigneur, il saisit Hector par le bras et l'entraîna violemment en arrière comme pour éviter une rencontre.

Mais il était trop tard : le comte avait aperçu les deux hommes.

Arrêtant brusquement sa monture et portant la main à son feutre, il salua profondément le personnage inconnu.

« Eh quoi ! fit-il de sa voix la plus douce, seigneur Van Helmont, fuyez-vous donc ma présence ?

— Aucunement, monsieur le comte, répondit celui que venait de saluer le gentilhomme. Je me reculais pour vous laisser passer.

— Ne serait-ce donc pas à moi à vous céder la place, à vous, le plus ancien ami de feu mon excellent et malheureux père. Ce qui m'étonne, c'est de vous trouver à la foire Saint-Germain, vous le plus savant de nos savants, le plus sérieux de tous les adeptes !

— Je m'étonne plus encore d'y être moi-même, monsieur.

— Mais, pardon, je trouble peut-être indiscrètement vos propres affaires. Veuillez m'excuser et me permettre de vous dire : au revoir !

— Au revoir, monsieur le comte, » dit Van Helmont d'une voix sèche.

Le comte s'inclina plus profondément encore que la première fois et disparut, en s'engageant au grand trot dans la rue du Marché-aux-Bestiaux.

« Oh! fit à demi-voix l'homme en faveur duquel l'élégant seigneur venait de déployer une politesse si respectueuse, oh! tu as entendu, Hector? La Chesnaye était là devant nous.

— Oui, interrompit le soldat; je n'ai pas perdu une parole. Enfin, maître, nous touchons au terme! Il ne peut échapper, et les archers vont l'amener là dans quelques instants....

— Les archers ne trouveront personne! dit gravement le mystérieux personnage. La Chesnaye leur a échappé!

— Vous croyez?

— J'en suis sûr. Ce mystère impénétrable, c'est à moi seul qu'il appartient de l'éclaircir. Je suis bien l'instrument de Dieu! A moi à récompenser les bons et à punir les mauvais!... Viens, Hector, partons! nous n'avons plus rien à faire ici. Retourne à ton poste... moi, je vais interroger Aldah. Seulement, sois fidèle. »

Le soldat s'arrêta immobile.

« Doutez-vous de votre serviteur, maître? demanda-t-il d'une voix émue.

— Non! reprit Van Helmont après un moment de silence, mais sans la moindre hésitation, non, je ne doute pas de toi; la preuve en est que la moitié de mes secrets t'appartient. Demain, songe à ce que je t'ai dit : sois à la porte Neuve....

— J'y serai, interrompit Hector. Demain matin, celui qui doit venir me trouvera à son entrée à Paris.

— Et le soir, ajouta Van Helmont, tu iras m'attendre sous les murs de l'hôtel Soissons. »

Hector tressaillit brusquement.

« Oh ! maître, dit-il avec effroi, vous voulez donc retourner encore dans cette maison maudite ?

— Il le faut !

— Prenez garde !

— A quoi ?

— Je ne sais, mais c'est un pressentiment...... La rue des Vieilles-Étuves vous sera fatale !

— Dieu n'est-il pas visiblement avec moi ? »

Hector courba la tête.

« D'ailleurs, reprit son interlocuteur après un instant de silence, ce que je fais, ne faut-il pas que je le fasse !... Viens ! partons ! »

Tous deux s'éloignèrent, en gagnant la rue opposée à celle prise par le comte de Bernac. Cette rue conduisait à la porte de la foire donnant sous les murailles de l'Abbaye.

Pendant ce temps, les archers continuaient leurs recherches, et Jean sans Rate, impatient et anxieux, multipliait ses efforts pour atteindre le but promis, tandis que le lieutenant de robe courte commençait à pâlir de crainte.

Une heure après que les événements que nous venons de raconter dans les précédents chapitres, s'étaient accomplis dans la boutique du rôtisseur et sur e Champ-Crotté, le lieutenant civil et le lieutenant de robe courte étaient de nouveau réunis dans la maison de la porte Buci, réservée à la police.

Les deux magistrats, debout tous deux et silencieux, paraissaient absorbés dans un monde de réflexions amères.

Tout à coup, la porte du cabinet s'ouvrit et M. d'Aumont entra dans la pièce.

Son visage était pâle et contracté.

« Eh bien, monsieur de Villiers? demanda-t-il brusquement en s'adressant au lieutenant civil, avez-vous enfin réussi?

— Non, monseigneur, balbutia le magistrat dont le front s'empourprait du rouge de la honte, je suis arrivé trop tard.

— Et vous, monsieur le lieutenant de robe courte? continua le prévôt en se tournant vers le second magistrat.

— J'ai échoué également, monseigneur, dit le malheureux lieutenant. J'ai fait fouiller en vain tout le Champ-Crotté. La Chesnaye avait disparu sans que je puisse m'expliquer sa fuite.

— Ainsi, vous n'avez vu personne, monsieur de Villiers?

— Personne autre qu'un homme que j'ai fait arrêter sur l'assurance donnée par des témoins oculaires, qu'il avait été vu soupant avec ce La Chesnaye que Dieu confonde!

— Où est ce prisonnier?

— Dans la salle voisine, monseigneur. Il demande même à vous parler.

— Qui dit-il être?

— Cet archer de la prévôté de Rouen dont vous connaissez l'histoire.

— Giraud!

— Oui, monseigneur.

— C'est bien!

— Monsieur le prévôt aurait-il mieux réussi que nous ? demanda le lieutenant civil.

— Non, messieurs, La Chesnaye m'a échappé également; mais ce dont j'ai la certitude, c'est que vos deux espions vous trompaient. Bonne et prompte justice sera faite des misérables.

— Rougegorge ne nous trompait pas, dit vivement M. de Villiers. Plus de dix personnes m'ont affirmé avoir vu, peu d'instants avant mon arrivée, celui qu'il m'avait désigné pour être La Chesnaye.

— Jean sans Rate n'a pas menti, ajouta aussitôt le lieutenant de robe courte. Tous les gens qui étaient sur le terrain de manége et notamment le maquignon qui a vendu le cheval à La Chesnaye, ont témoigné de la véracité de son rapport.

— Mais, s'écria M. d'Aumont avec colère, si l'un a dit vrai, il faut que l'autre ait menti. Il ne saurait y avoir de milieu entre ces deux affirmations différentes.

— J'en appelle au témoignage de M. le comte de Bernac, lequel passait sur le terrain du manége alors que l'on cherchait La Chesnaye. Lui-même l'a vu !

— M. le comte de Bernac était également près de la loge du rôtisseur, ajouta vivement le lieutenant civil.

— Je quitte à l'instant M. de Bernac chez Jonas, dit le prévôt, et il m'a appris effectivement vous avoir rencontrés tous deux successivement en venant me retrouver. Mais M. de Bernac n'a que faire dans nos opérations, messieurs ! Il est évident que nous som-

mes le jouet d'habiles misérables. Ce sont ces misérables qu'il faut découvrir à tout prix et, par la Sang-Dieu! nous y parviendrons! Monsieur de Villiers, faites entrer cet homme qui désire me parler. »

Le lieutenant civil s'empressa d'obéir, et l'archer de la prévôté de Rouen fut introduit dans le cabinet en présence des trois magistrats.

« Vous vous nommez Giraud? dit M. d'Aumont.

— Oui, monseigneur, répondit l'archer.

— Vous êtes accusé d'avoir soupé ce soir même avec La Chesnaye!

— Je le sais, monseigneur.

— Qu'avez-vous à me dire?

— Rien, en présence de ces messieurs.

— C'est donc à moi seul que vous voulez parler?

— Oui, monseigneur, à vous seul.

— Laissez-moi, messieurs, dit le prévôt.

— Mais, monseigneur, la prudence... fit observer le lieutenant civil.

— Je suis armé, interrompit M. d'Aumont. D'ailleurs, dussé-je courir risque d'existence, il faut que cette affaire s'instruise sans plus tarder. Allez, messieurs! si j'avais besoin de vous, j'appellerais. »

Le lieutenant civil et le lieutenant de robe courte s'inclinèrent et sortirent.

« Eh bien! dit le prévôt en se retournant vers Giraud, lorsqu'il se vit seul avec l'archer. Je sais qui vous êtes, je connais toute votre histoire, je vous ai vu lors du procès du comte de Bernac devant le parlement, vous pouvez parler sans crainte.

— C'est ce que je veux faire, dit Giraud.

— Il s'agit de La Chesnaye?

— Non, monseigneur!

— De qui donc s'agit-il? s'écria le prévôt ave étonnement.

— Il s'agit de M. le comte de Bernac!

— Du comte de Bernac?

— Oui, monseigneur. »

Le prévôt réfléchit durant quelques instants, puis relevant la tête et regardant fixement Giraud :

« Parlez! dit-il, j'écoute! »

# XVIII

## Diane.

Le grand Châtelet, siége de la prévôté de Paris et habitation du prévôt, était situé sur la rive droite de la Seine, à l'emplacement qu'occupe aujourd'hui le côté occidental de la place du Châtelet, là où s'élève la fontaine monumentale placée dans l'axe du nouveau pont, qu'en cette année, 1860, on est en train de construire sur le fleuve.

Jadis forteresse destinée à défendre les remparts de la ville, le Châtelet avait vu changer forcément sa destination lorsque l'enceinte de Paris fut élargie sous Philippe-Auguste.

Depuis lors, il avait été concédé à la prévôté de la

capitale, laquelle y avait établi le point central de sa juridiction.

Le monument avait néanmoins conservé son apparence formidable et farouche, avec ses tours noires et hideuses, ses portes basses aux battants massifs et ses murailles crénelées.

Quatre rues étroites, sombres, malsaines, tortueuses, serpentaient autour de l'édifice. C'étaient la rue Saint-Leufroi, la rue Trop-va-qui-dure ou Qui-m'y-trouvera-si-dur, celle de la Vallée-de-la-Misère, et enfin la rue de la Triperie.

Depuis l'année 1593 que messire Jacques d'Aumont était prévôt de la bonne ville, il résidait donc au grand Châtelet en compagnie de madame d'Aumont sa femme, et de mademoiselle Diane sa fille.

Les appartements affectés au prévôt de Paris occupaient le premier étage de la façade de la forteresse, et les fenêtres s'ouvraient par conséquent sur la berge de la rivière en face du pont au Change.

Ce soir, ou pour mieux dire, cette nuit du 13 mars 1605 où commence notre histoire, deux de ces vastes croisées étaient seules éclairées, et le reste de l'édifice était plongé dans une obscurité profonde.

Ces deux fenêtres, brillant dans l'ombre comme les deux yeux d'une bête fauve, étaient celles d'une pièce de formes et de proportions élégantes, servant de petit salon ou de parloir à la famille du prévôt.

L'une de ces montres-horloges, sorte de boîte carrée, large, épaisse, au cadran posé à plat, placée sur une table voisine de la fenêtre de droite, marquait dix heures.

Une seule personne occupait alors le petit salon dans lequel nous venons de pénétrer, et cette personne était mademoiselle Diane d'Aumont.

Blonde, blanche, rose, fraîche comme une fleur de mai, mignonne et délicate comme la tige d'un jeune saule, dont sa taille possédait la flexibilité élégante, gracieuse dans chacun de ses mouvements, vive et légère comme l'oiseau qui va prendre son vol, la jeune fille offrait le type parfait de cette beauté empreinte d'un cachet de poésie et de chasteté que les artistes se sont plu à donner à la mère du divin Sauveur.

Son costume, presque religieux, car il se composait d'une simple robe de laine blanche, prêtait encore à l'illusion et, debout qu'elle était devant une fenêtre, le front appuyé contre les vitres, le corps encadré par les rideaux de tapisserie qui retombaient sur le plancher en plis épais, elle ressemblait à s'y méprendre (pour ceux qui eussent pu la voir du dehors) à l'une de ces madones italiennes immobiles dans leurs niches de marbre.

Sans doute la fille du prévôt de Paris était absorbée dans une contemplation ardente ou subissait le charme d'une rêverie profonde, car depuis plus d'un quart d'heure qu'elle avait quitté son siége pour s'approcher de la fenêtre, elle n'avait pas changé de position.

Ses yeux, plongeant dans les ténèbres épaisses qui enveloppaient la berge et le quai, ne se détachaient pas de la direction du pont au Change, dont la masse noire se dessinait à peine dans l'obscurité.

Le plus profond silence régnait dans la pièce.

On n'entendait que le tic-tac régulier de l'horloge et le sourd murmure causé par les eaux du fleuve qui se ruaient sur les piles des arches du pont.

Diane, toujours immobile, la main droite appuyée sur la vitre à la hauteur de son joli visage, semblait redoubler d'attention.

Enfin, son petit pied frappa le plancher en signe d'impatience, et ses doigts se contractant, firent résonner le verre avec une rapidité convulsive.

« Il ne m'aime pas ! dit-elle tout à coup en répondant aux pensées qui se pressaient sous un front poli comme l'agate. S'il m'aimait, il serait revenu... Il sait bien que je suis seule, puisque ma mère est auprès de madame Marie, et il devait quitter mon père après l'avoir accompagné jusqu'à la porte Buci. Voici deux heures déjà qu'ils sont partis et il ne revient pas !... Oh ! décidément il ne m'aime pas ! il ne m'aime pas ! »

Et la jeune fille, faisant un mouvement pour quitter la fenêtre, se retourna à demi.

Deux larmes, deux perles limpides, tremblaient au bord de ses longs cils et glissèrent sur ses joues veloutées comme le fruit du pêcher.

Abandonnant son poste d'observation, elle fit quelques pas en avant vers la table et se pencha pour interroger le cadran de l'horloge.

« Dix heures ! reprit-elle en se redressant. Il ne viendra plus maintenant... et lors même qu'il viendrait... ma mère va rentrer, mon père ne peut tarder, et il ne pourrait me confier ce grand secret dont

il me parle sans cesse... ce secret qui semble s'opposer à notre bonheur, et qu'il devait me révéler ce soir... »

Diane se laissa tomber sur un fauteuil.

« Oh ! fit-elle avec désespoir, s'il ne m'aimait pas, je mourrais ! »

A cet instant un bruit sourd retentit au dehors ; la jeune fille se leva avec la rapidité de l'éclair.

« Le galop d'un cheval ! murmura-t-elle tandis qu'une rougeur ardente, lui montant au visage, envahissait ses joues et son front. C'est lui sans doute. »

En souriant soudainement à travers ses larmes à l'espoir de voir bientôt celui qu'elle attendait avec une anxiété profonde, Diane courut vers la fenêtre reprendre le poste qu'elle avait quitté.

Le bruit qui l'avait fait tressaillir arrivait alors jusqu'à elle d'une façon plus distincte.

Son grand œil bleu dilaté s'efforçait de percer les ténèbres, et toute son âme paraissait être passée dans ce regard inquiet.

« C'est lui ! c'est lui ! » s'écria-t-elle avec une joie expansive et en posant sa main droite sur le côté gauche de son corsage comme si elle eût voulu comprimer les battements de son cœur.

La lumière qui éclairait le petit salon où se trouvait la jeune fille se projetait vaguement à travers les vitres, et, en dépit des rideaux de tapisserie garnissant les fenêtres, lançait au dehors un double rayon qui se découpait en nuance dorée dans l'ombre de la nuit noire.

Ce double faisceau lumineux renvoyé par le pla-

fond blanc de la pièce faisant fonction de réflecteur, descendait sur la partie du quai où se dressait la façade du grand Châtelet, et éclairait doucement la porte d'entrée du vieux bâtiment.

A l'instant même où Diane laissait échapper l'exclamation joyeuse dont l'écho retentissait dans son jeune cœur, un cavalier accourant à toute bride par le pont au Change, débouchait sur le quai et traversait la traînée lumineuse dont nous avons parlé.

C'était la subite apparition de ce cavalier qui avait si fortement ému la pauvre enfant.

Celui qui arrivait à cette heure avancée de la nuit devait avoir le mot de passe, car non-seulement l'archer placé en sentinelle s'effaça pour le laisser passer, mais encore il appela pour faire ouvrir la porte de la forteresse.

Quelques secondes après le cavalier pénétrait dans l'intérieur du bâtiment et l'on entendait résonner sur le pavé de la cour le piétinement impatient de sa monture.

Diane s'était blottie dans l'un des immenses fauteuils à dossier armorié qui garnissait les deux côtés de l'énorme cheminée où pétillait un feu clair, et les mains croisées, la tête à demi penchée sur son sein palpitant, elle attendait.

Tout à coup la porte tourna doucement sur ses gonds, et, sans être annoncé, le comte de Bernac apparut sur le seuil de la pièce.

Diane tressaillit encore, et l'incarnat qui colorait son joli visage sembla redoubler d'intensité.

Le comte s'avança vivement vers la jeune fille.

« J'ai cru que je n'arriverais jamais, dit-il d'une voix caressante et en imprimant ses lèvres sur une petite main blanche et fluette, aux ongles rosés, aux doigts effilés, qu'il venait de saisir dans les siennes, et qui ne lui fut que bien faiblement disputée. Tout Paris semblait se liguer pour conspirer contre mon bonheur! Enfin me voici! Vous êtes seule encore, Dieu soit loué! »

En achevant ces mots, le jeune homme, sans lâcher la petite main qu'il avait prise, s'était laissé glisser sur le plancher, et se trouvait alors agenouillé devant son interlocutrice.

Celle-ci fit un geste d'effroi.

« Henri! s'écria-t-elle en s'efforçant de relever le comte.

— Chère Diane! que craignez-vous donc! répondit M. de Bernac.

— Si l'on entrait!

— Qu'importe? Votre père, votre mère ne connaissent-ils pas mon amour, et ne l'approuvent-ils pas?

— C'est vrai! murmura Diane sans oser encore relever ses longues paupières que l'émotion et ce sentiment de pudeur particulier à toute jeune fille qui se trouve pour la première fois seule avec celui qu'elle aime, l'avaient contrainte à abaisser depuis l'entrée du gentilhomme. C'est vrai! mon père m disait encore ce matin que bientôt il vous nommerait son fils, et ma mère, avant de se rendre ce soir auprès de la reine, m'a baisée au front en souriant et

en me disant qu'elle allait solliciter de Sa Majesté le consentement du roi à notre union. »

Au lieu de répondre, le comte de Bernac laissa retomber la main qu'il tenait encore, et un soupir s'échappa de sa poitrine.

Cette action, ce soupir firent lever vivement les yeux à la jeune fille.

« Mon Dieu, Henri ! qu'avez-vous donc ? » s'écria-t-elle après avoir contemplé son fiancé durant quelques secondes.

Le comte s'était relevé, et son visage, admirablement éclairé par les bougies de cire jaune brûlant dans un candelabre, et par la flamme ardente du foyer, expliquait suffisamment l'exclamation d'effroi que venait de pousser Diane.

Quiconque eût vu le brillant gentilhomme quelques heures auparavant, alors qu'il chevauchait côte à côte avec M. d'Aumont, ou lorsqu'il causait dans la maison de Jonas avec la belle Catherine et ses nombreux amis, n'eût, certes, pu le reconnaître, tant l'expression de sa physionomie avait pris un caractère différent.

Ses traits altérés, son visage pâli, son front chargé de nuages, ses sourcils contractés, sa bouche crispée, avaient fait subir à cette mâle et belle figure, à l'expression d'ordinaire fière et insouciante, une métamorphose complète.

Justement alarmée par ces indices de quelque peine terrible que devait éprouver celui qu'elle aimait, Diane s'était précipitée en avant et avait saisi le bras de son fiancé.

« Henri ! répéta-t-elle avec anxiété, Henri ! qu'avez-vous donc ?

— Ne me le demandez pas, Diane ! répondit tristement le jeune homme en détournant la tête.

— Henri ! encore une fois qu'avez-vous ? je veux le savoir ! »

Diane prononça ces mots avec une énergie et une force de volonté dont on n'eût pas cru capable sa mignonne et délicate nature.

Le comte la regarda en silence.

« Vous voulez savoir ce que j'ai ?

— Oui, je le veux !

— Eh bien ! ma Diane bien-aimée, je suis le plus misérable et le plus malheureux des hommes.

— Vous, misérable ! vous, malheureux ! s'écria la jeune fille avec un étonnement manifeste et en croisant ses mains qu'elle éleva vers le ciel. Vous, Henri ? Et pourquoi me dites-vous cela, mon Dieu ?

— Parce que cela est.

— Mais un malheur vous menace-t-il donc ?

— Oui, Diane, et le plus grand de tous.

— Quel malheur, Henri ? Par grâce, parlez vite !

— Celui de vous perdre, Diane !

— De me perdre ?

— Oui. »

La jeune fille recula d'un pas et ouvrit plus grands encore ses grands yeux dilatés.

« Je ne vous comprends pas, dit-elle.

— Quoi ? s'écria Henri avec force, vous ne comprenez pas, Diane ? Eh bien ! ce mariage dont vous parlez, ce mariage que j'appelais de tous mes vœux,

ce mariage qui devait être le bonheur de ma vie entière, ce mariage est désormais impossible!

— Impossible! fit mademoiselle d'Aumont en devenant subitement d'une pâleur extrême.

— Impossible! répéta le comte.

— Oh! s'écria Diane, mon père a-t-il donc retiré sa parole?

— Non, Diane; votre père consent toujours à notre union...

— Ma mère...

— Madame d'Aumont me témoigne la même tendresse...

— Mais alors, Henri, vous voyez bien que ce que vous dites est insensé!

— Ce que je dis est vrai, Diane, et c'est cette vérité qui me brise le cœur. »

Diane contempla le jeune homme d'un œil ardemment interlocuteur, puis, poussant un cri et se laissant retomber sur un siége :

« Ah! s'écria-t-elle en éclatant en sanglots, vous ne m'aimez plus! »

## XIX

### Le complice d'un criminel d'État.

Le comte de Bernac se précipita aux pieds de la jeune fille, et, entourant de ses bras cette taille souple et fine qui ployait sous le vent de la douleur, comme un roseau sous le souffle de l'orage :

« Ne plus vous aimer, Diane ! s'écria-t-il avec un accent passionné ; ne plus vous aimer, vous ! Oh ! ne dites jamais cela ! ne le pensez jamais surtout ! Ne plus vous aimer, vous si belle, si jeune, si charmante ! mais ce serait un sacrilége, Diane ; songez-y donc ! Oui, je vous aime, chère enfant, je vous aime de toutes les forces réunies de mon âme et de mon cœur ! Je vous aime comme l'oiseau aime l'espace,

comme la fleur aime la rosée, comme le lion aime le désert, comme on aime enfin tout ce qui fait la vie et le bonheur, et c'est parce que je vous aime ainsi, Diane, que je sens mon courage faillir et l'existence se retirer de moi, car il me faut renoncer à vous! »

En entendant ces douces paroles frapper son oreille, Diane avait séché ses larmes, et l'amour exprimé par cette voix si chère avait rendu à ses joues leur brillant coloris :

Etreignant avec une énergie fiévreuse les mains du jeune homme agenouillé devant elle :

« Mais si vous m'aimez ainsi, Henri, dit-elle, si mon père, si ma mère consentent à notre union, que parlez-vous de malheur, que parlez-vous de séparation?

— Il le faut, Diane!

— Encore?

— Il le faut!

— Mais pourquoi, mon Dieu, pourquoi?

— Parce qu'en ce moment enchaîner votre vie à la mienne, ce serait river votre avenir de bonheur à un avenir de douleurs et de misères!

— Douleur! misère! ces mots ont-ils donc une signification pour ceux qui s'aiment; et si vous m'aimez, Henri, vous savez bien que mon cœur, à moi, vous appartient tout entier!

— Quoi, Diane, m'aimeriez-vous assez pour vous donner à moi, lors même que le malheur serait suspendu sur ma tête?

— Je ne sais pas comment je vous aime, Henri;

tout ce que je sais, c'est que s'il me fallait renoncer à mon amour, je mourrais sans regrets !

— Ainsi Diane, vous vous sentiriez le courage de braver tous les dangers pour devenir ma femme?

— Sans doute ! répondit simplement la jeune fille.

— Vous renonceriez, s'il le fallait, aux plaisirs que vous promet le séjour de la cour ?

— Peut-on hésiter entre le bonheur et le plaisir?

— Vous consentiriez à vivre isolée, loin du bruit des villes, sans autre société que la mienne ?

— Une femme ne doit-elle pas suivre son mari partout il lui plaît d'aller.

— Vous ne reculeriez devant aucun sacrifice?

— Metttez-moi à l'épreuve, Henri.

—Vous auriez la force de quitter cette nuit, s'il le fallait, votre père et votre mère?...

— Quitter mon père, quitter ma mère! s'écria Diane avec stupéfaction; vous voulez m'éprouver, Henri ?

— Non, Diane, je vous dis la vérité! Si vous m'aimez, si vous voulez que rien ne nous sépare, il vous faut fuir avec moi.

— Fuir avec vous ?

— Oui !

— Jamais, Henri, jamais !

— Alors, Diane, il nous faut renoncer l'un à l'autre. »

Mademoiselle d'Aumont cachait dans ses mains sa tête si belle, qu'encadraient d'admirables cheveux blonds à demi dénoués, et dont les boucles soyeuses

retombaient en cascades opulentes sur ses épaules aux contours arrondis.

« Mon Dieu, Seigneur, ayez pitié de moi ! s'écria-t-elle avec l'accent du plus profond désespoir ; je crois que je deviens folle !... »

Le comte de Bernac parut vivement ému par l'expression navrante dont étaient prononcées ces paroles.

Il comprit que cette nature d'une exquise délicatesse était à bout de force et de courage, et qu'une semblable scène, en se prolongeant, pouvait porter un coup fatal à cette organisation si frêle.

« Diane, fit-il, en s'efforçant de donner à sa voix une expression de tendresse suprême ; Diane, remettez-vous ! Ayez de l'énergie, nous en avons tous deux besoin. Si je vous vois souffrir, je me tuerai à vos pieds !

— Au nom du ciel, parlez ! répondit la jeune fille en réunissant ses forces. Pourquoi devons-nous renoncer l'un à l'autre ? Pourquoi devrais-je fuir avec vous ?

— Parce que, dans deux jours, ma tête sera mise à prix, Diane ; parce que, dans deux jours, je serai poursuivi, traqué, pris et jeté au fond d'un cachot, si d'ici là je ne mets pas entre moi et mes ennemis les frontières du royaume.

— Vos ennemis, Henri ; mais quels sont-ils ?

— Le roi, la justice, votre père lui-même !

— Mon père votre ennemi ?

— Oui, s'il ne l'est pas encore, la charge qu'il occupe le contraindra à le devenir. N'est-il pas le chef

suprême de la justice de la province et de la capitale, et comme tel, ne doit-il pas poursuivre ceux que le roi et la justice lui désignent comme coupables?

— Coupable; l'êtes-vous donc?

— Oui, Diane!

— Et de quel crime, mon Dieu? »

Henri sembla hésiter un moment; puis baissant la voix :

« Je suis l'ami du comte d'Auvergne, dit-il.

— Du comte d'Auvergne! répéta Diane avec terreur; de celui qui vient de conspirer avec M. d'Entraigues et la marquise de Verneuil; de celui que le parlement a condamné à mort pour crime de lèse-majesté! »

Le comte de Bernac baissa la tête.

« Êtes-vous donc complice du comte d'Auvergne? s'écria la jeune fille avec véhémence.

— Oui, murmura Henri.

— Oh! mais alors il faut fuir!

— Sans doute, Diane, si je veux vivre; car grâce ne me sera pas plus faite à moi qu'elle ne l'a été au feu duc de Biron, et le bourreau frappera encore la tête d'un gentilhome. »

Diane se renversa en arrière.

La pauvre enfant venait d'entrevoir, dans un rêve horrible, le sanglant échafaud dressé sur la place de Grève, et celui qu'elle aimait agenouillé devant le billot fatal.

Puis se dressant brusquement, l'œil hagard, ses beaux cheveux en désordre, ses mains suppliantes :

« Partez, Henri! Fuyez! s'écria-t-elle.

— Seul? demanda le jeune homme.

— Mon Dieu! mon Dieu! ce que vous me demandez est imposible!

— Alors, Diane, je reste; advienne que pourra! »

La jeune fille se tordit les bras avec désespoir; des pleurs inondaient son visage, sa respiration était courte et haletante.

Le comte de Bernac la contemplait avec une fixité étrange. L'œil du gentilhomme était sec, mais le regard ardent qui s'en échappait enveloppait la fille du prévôt de Paris de ses effluves magnétiques.

Un long silence se fit dans la pièce. Diane parut reprendre un peu de calme.

« Henri, murmura-t-elle d'une voix déchirante, oh! par grâce, dites-moi que tout cela est une épreuve; dites-moi que je viens de faire un mauvais rêve!

— Je ne puis vous dire cela, Diane, répondit le comte en secouant tristement la tête. Cela n'est point une épreuve, cela n'est point un rêve, c'est la vérité; je suis complice du comte d'Auvergne!

— Mon Dieu! mon Dieu! Mais comment vous êtes-vous jeté dans cette horrible conspiration?

— Qu'importe le motif, à cette heure, si la cause est là menaçante, dit le jeune homme avec une sorte d'emportement. Le parlement a accusé MM. d'Auvergne et d'Entraigues de complot avec le roi d'Espagne, et il les a condamnés à mort eux et leurs complices.

— Mais si on vous avait reconnu complice de ce crime de lèse-majesté vous seriez arrêté, Henri!

— Aussi vais-je l'être, Diane !

— Mais pourquoi ? pourquoi ?...

— Pourquoi suis-je encore libre, voulez-vous dire ? Je vais vous l'expliquer. Le comte d'Auvergne est trop bon gentilhomme pour livrer un ami ni déclarer un complice. Aussi ne l'a-t-il pas fait ; aussi ne le fera-t-il pas ; mais entre lui et moi, existe toute une correspondance des plus significatives. Jusqu'à ce jour cette correspondance avait échappé à toutes recherches ; je croyais n'avoir rien à craindre. Ce matin un courrier m'est arrivé d'Auvergne. Il venait de la part de l'intendant du comte, et cet intendant m'annonçait que MM. d'Eurre et de Nérestan, ceux-là mêmes qui avaient jadis arrêté le comte, avaient fouillé minutieusement le château de Clermont, et que le hasard et le diable les aidant, ils avaient découvert la cachette mystérieuse dans laquelle se trouvaient tous les papiers de M. d'Auvergne, et toute sa correspondance avec les complices qu'il avait jusqu'ici refusé de nommer. L'intendant ajoutait qu'il était certain d'arrêter le courrier expédié par la justice au roi, mais qu'il ne pouvait cependant me garantir que quarante-huit heures de sécurité. Il m'engage à fuir au plus vite. Maintenant, Diane, vous connaissez la vérité entière. L'avis m'est parvenu il y a douze heures. Après-demain matin il ne sera plus temps de prendre un parti ; je serai arrêté... »

Diane poussa un cri.

« La mort est sur ma tête, Diane, continua le comte avec un accent véhément ; vous seule pouvez l'écarter, car je ne fuirai pas sans vous ! »

La jeune fille s'affaissa sur un siége voisin et parut privée de sentiments.

Le comte la poursuivait toujours de son regard fascinateur.

Tout à coup le silence lugubre qui régnait dans le petit salon fut troublé par un bruit vigoureusement accentué provenant du dehors.

C'était le piétinement d'une troupe de chevaux, traversant le pont au Change et se dirigeant vers le grand Châtelet.

Une vive clarté, produite par la lueur des torches, resplendit subitement sur le quai.

« Mon père ! » s'écria Diane.

Henri la saisit dans ses bras.

« Je t'aime ! murmura-t-il à l'oreille de la jeune fille, je t'aime à ne pouvoir vivre sans toi ! sache-le bien ! La nuit prochaine, il y a bal masqué, tu te rappelles, à l'hôtel de l'ambassadeur d'Espagne. Ton père et ta mère doivent t'y conduire : ils me l'ont dit. A la faveur d'un déguisement, ta fuite est possible. J'aurai tout préparé, Diane, si tu m'aimes nous fuirons ensemble... Si tu refuses, Diane, je me livre moi-même au lieutenant-criminel, je te le jure sur mon honneur de gentilhomme ! »

Diane ne répondit pas, mais un cri sourd, ressemblant au râle d'un mourant, s'échappa à travers sa gorge aride.

Le comte de Bernac enleva la jeune fille et la porta, à demi inanimée, jusque sur le seuil d'une pièce voisine dont il ouvrit lui même la porte.

« Voici votre père, continua-t-il, en laissant glisser

à terre son précieux fardeau et en désignant du geste l'entrée du Châtelet, à la porte duquel se pressait la cavalcade qui venait de traverser le pont. Rentrez dans votre chambre, il ne faut pas qu'il vous voie, car s'il vous voyait, Diane, il voudrait connaître la cause de vos larmes, et s'il la connaissait, il serait forcé de me poursuivre, sous peine d'être accusé lui-même du crime que l'on m'impute.

— Oh! fit la jeune fille en se soutenant à peine, c'est donc là, Henri, ce grand secret que vous deviez me confier?

— Oui, Diane, et vous voyez que vous seule pouviez l'entendre. Maintenant, ma vie et ma mort sont entre vos mains... Vous êtes l'arbitre souverain de ma destinée... Le bonheur pour tous deux ou la mort pour moi par la main du bourreau... Réfléchissez, Diane! vous avez jusqu'à la nuit prochaine! »

Et sans attendre la réponse de la jeune fille, dégageant ses vêtements que la pauvre enfant tenait d'une main défaillante, il referma la porte de la chambre de Diane, traversa d'un bond le salon et s'élança au dehors.

« Elle partira! murmura-t-il en posant le pied sur la première marche de l'escalier, qu'il s'apprêtait à descendre. Elle partira! répéta-t-il, tandis qu'un éclair de triomphe illuminait son œil noir. Elle partira! Par la mordieu! je l'enlèverais plutôt de force, mais l'amour la conduira seul! Ah! je crois qu'enfin le jour du triomphe va luire! Cornes du diable! si Humbert n'est pas content de moi, il sera difficile! Et maintenant, mon cher prévôt, mon excellent ami,

vous pouvez vous défier de moi tout à votre aise! Vous êtes un fin renard, mon très-cher, mais vous n'êtes pas de force encore à lutter avec moi! Ventre-saint-gris! si Catherine a dit vrai, la nuit sera heureuse! »

Un bruit sourd, qui retentit alors au-dessous même de l'escalier, annonça le passage sous la voûte d'entrée de la cavalcade, dont la venue avait si subitement terminé l'entretien de Diane et du comte de Bernac.

Henri se pencha sur la balustrade en bois sculpté.

La rougeâtre clarté des torches qui envahit aussitôt le vestibule, le piétinement sonore des chevaux, le pas lourd des archers, le grincement de la porte massive, tournant sur ses gonds pour se refermer, indiquèrent l'arrivée du prévôt et de sa suite dans la cour intérieure du grand Châtelet.

Henri descendit lentement.

Durant les quelques secondes que le comte de Bernac mit à franchir les degrés aboutissant à la cour intérieure du bâtiment, une métamorphose complète sembla s'opérer en lui.

Le front calme, la bouche souriante, la tournure dégagée, il s'avança vers le prévôt qui venait de descendre de cheval, avec cette aisance, cette élégance, qui paraissaient lui être propres.

Derrière M. d'Aumont, se tenait le lieutenant civil, à la tête d'un peloton d'archers.

Au centre de ce peloton, quatre hommes, les mains attachées derrière le dos, demeuraient stationnaires.

« Ma foi! mon cher prévôt, je commençais à crain-

dre que vous ne revinssiez pas, » dit le comte en tendant ses deux mains à M. d'Aumont.

Celui-ci répondit au geste affectueux du gentilhomme, mais avec une contrainte évidente.

« Vous avez vu madame d'Aumont? demanda-t-il.

— Non. Madame d'Aumont est toujours auprès de Sa Majesté. Il paraît que la reine Marie a le bon goût d'affectionner tendrement sa nouvelle dame d'honneur. C'est d'un excellent augure pour votre avenir, mon très-cher ami.

— Je le souhaite, répondit M. d'Aumont dont le front assombri dénotait la préoccupation profonde.

— Mais, j'ai eu l'honneur d'entrevoir mademoiselle Diane, ainsi que vous m'en aviez octroyé permission. Je dis entrevoir, car votre charmante fille semblait fatiguée, et après quelques minutes d'un entretien que j'ai trouvé bien court, je vous le jure, elle m'a demandé la permission de rentrer dans ses appartements. Demeuré seul, je vous ai attendu, ne voulant pas quitter le Châtelet sans vous serrer les mains et, ajouta M. de Bernac en baissant la voix, savoir quel avait été le résultat de votre expédition.

— Il a été tel que vous-même sembliez le prévoir, répondit le prévôt en secouant la tête.

— Ainsi le capitaine La Chesnaye...

— Possède décidément le don d'ubiquité, car il est à la fois partout et cependant on ne peut le trouver nulle part.

— Bref! vous avez fait buisson creux, comme disait messire Jacques de Fouilloux.

— Pas tout à fait cependant, à défaut d'un soli-

taire, j'ai forcé des ragots, » répondit M. d'Aumont en désignant de la main les quatre personnages placés au milieu des archers.

A cet instant même, une division s'opérait dans le groupe indiqué, par suite des ordres que venait de donner le lieutenant civil.

Trois des prisonniers, conduits par quelques soldats, se détachèrent de la masse et traversèrent la cour, passant sous les yeux du prévôt de Paris et du comte de Bernac.

Ces trois prisonniers étaient Rougegorge, Jean sans Rate et Laurent.

Tout en paraissant examiner avec attention ceux que lui désignait le prévôt, Henri ne quittait pas de l'œil la physionomie sévère de M. d'Aumont :

« Les rapports étaient exacts, pensa-t-il. Ce digne prévôt n'est plus le même qu'il était avec moi il y a deux heures. Cordieu ! je crois que la grande partie va enfin commencer. Mais du diable ! si je ne lis pas toujours dans son jeu aussi clairement que je le fais en ce moment. »

Et sans quitter cet air d'insouciance railleuse qui seyait à merveille à sa physionomie fine et expressive, le comte se retourna vers M. d'Aumont.

## XX

### Le prisonnier.

« Sont-ce donc des complices de La Chesnaye ? demanda le jeune gentilhomme en indiquant les trois prisonniers.

— Je le crois, répondit M. d'Aumont.

— Alors, ils seront pendus ?

— Haut et court !

— Ma foi ! ils le méritent bien, car il est difficile de contempler plus hideuse face que chacune de ces trois abominables figures. »

Les trois espions, dont la trahison envers La Chesnaye avait évidemment tourné à leur préjudice, s'engouffraient alors sous une voûte basse, sombre, à

l'accès défendu par une épaisse grille de fer, et qui conduisait aux prisons souterraines du vieux Châtelet.

Le comte les suivit un moment du regard, puis, en les voyant disparaître, il haussa les épaules, et un sifflement railleur glissa entre ses lèvres.

« Et celui-ci que vous semblez réserver pour la bonne bouche, puisqu'on le garde le dernier, est-ce aussi un complice du terrible capitaine? reprit-il en levant le doigt dans la direction du quatrième personnage dont venait de se rapprocher le lieutenant civil.

— Je le crois également, répondit le prévôt; mais je ne saurais rien préciser à son égard.

— De quoi l'accuse-t-on, alors?

— D'avoir soupé ce soir avec La Chesnaye.

— Bah! ce gaillard-là a soupé ce soir avec votre illustre bandit?

— Oui.

— Où cela?

— A la foire Saint-Germain.

— Et on l'a arrêté, lui, sans arrêter le capitaine?

— La Chesnaye s'était échappé avant l'arrivée du lieutenant civil.

— Eh bien, mais, si celui-ci a soupé avec La Chesnaye, il doit être de ses amis, et par conséquent il peut vous renseigner précieusement....

— Cela se peut, en effet; mais cet homme affirme ne pas connaître les gens avec lesquels il était attablé chez le rôtisseur où on l'a pris. Il les a rencontrés, dit-il, sur le champ de foire; enfin il seprétend

archer de la prévôté de Rouen, et ce titre prouvé le justifierait de tous soupçons.

— Le drôle a l'air hardi, fit observer M. de Bernac, et certes il n'a pas pour habitude de baisser les yeux, car depuis quelques instants il darde sur nous ses regards brillants, comme s'il voulait nous incendier avec leurs rayons flamboyants. Vive Dieu! si ces deux yeux gris étaient aussi bien deux pistolets, il y a tout à parier qu'à cette heure, vous et moi, nous serions transpercés d'outre en outre. Par les cornes du diable! il faut que j'examine de près ce produit de votre chasse! »

Et sans attendre la permission du prévôt, le comte s'avança vivement dans la direction de l'homme dont il venait de parler.

Celui-ci n'était autre que Giraud, le malheureux archer, arrêté quelques heures auparavant dans la loge du rôtisseur où nous l'avons entendu raconter l'odyssée de ses amours.

Se renfermant dans une impassibilité complète, et dans un mutisme absolu depuis l'instant où il était sorti du cabinet du lieutenant civil, après sa conversation avec le prévôt de Paris (conversation à laquelle nous n'avons pas assisté, mais dont nous allons bientôt connaître le résultat), Giraud n'avait point tenté la moindre résistance, et s'était laissé conduire avec une résignation qui, chez tout autre, eût annoncé l'abattement, mais qui, chez lui, dénotait une résolution arrêtée.

En entrant dans la cour du grand Châtelet, en se voyant en face de l'entrée de ces geôles terribles qui

rendaient au monde si peu de ceux que l'on confiait à leurs antres fétides, Giraud n'avait manifesté aucune émotion, et son regard terne et sans expression avait à peine daigné parcourir l'enceinte de la vaste cour.

Tout à coup, cependant, ce regard vague était devenu fixe et s'était splendidement allumé, en même temps qu'un frémissement nerveux avait agité le corps du prisonnier.

Ce double phénomène s'était produit à l'instant même où le comte de Bernac, franchissant les derniers degrés de l'escalier qu'il descendait, s'était avancé vers M. d'Aumont.

La lueur des torches portées par les archers éclairait en plein le prévôt de Paris et le jeune gentilhomme.

L'œil de Giraud avait brillé d'un éclat sombre et s'était fixé sur l'élégant seigneur pour ne plus s'en détacher.

C'était cette attention profonde portée sur sa personne qui avait si fort frappé le comte de Bernac.

En voyant le jeune gentilhomme s'avancer vers lui, Giraud n'avait pas baissé ses regards, mais sa physionomie avait pris subitement une expression d'impassibilité complète.

Le comte, offensé sans doute par cette muette et constante investigation dont il était l'objet, lança au prisonnier un regard impérieux, mais ce regard ne sembla nullement intimider l'archer.

Au contraire, Giraud releva la tête d'une façon plus insolente encore.

Lui aussi se trouvait alors placé en pleine lumière, et le comte put examiner à son aise ces traits vigoureusement accentués, et cette chevelure roussâtre ruisselant sous le jeu des flammes résineuses.

Mais, soit que cet examen rapide suffît au jeune seigneur, soit qu'il ne jugeât pas digne de le poursuivre plus longtemps, il pirouetta sur les talons éperonnés de ses bottes, tourna le dos à l'archer et revint vers le prévôt.

Celui-ci avait gagné le vestibule du grand escalier et semblait en proie à une vive émotion.

M. de Bernac fit signe à un valet de lui amener son cheval.

« Vous partez, Henri ? demanda M. d'Aumont en se rapprochant.

— Oui, l'heure est avancée et vous n'avez, je crois, aucunement besoin de mes services. »

M. d'Aumont se rapprocha encore de son interlocuteur.

« Ce soir, dit-il, en nous quittant avant de pénétrer dans la foire Saint-Germain, vous m'avez fait de pressantes recommandations concernant l'affaire dont j'allais m'occuper...

— Cela est vrai.

— Pourquoi m'avez-vous fait ces recommandations ?

— Pourquoi je vous ai donné ces conseils ? répéta le comte en regardant fixement le prévôt.

— Oui.

— Oh ! mon Dieu, par une raison bien simple, mon excellent ami, raison que je vous ai déjà sou-

vent et longuement expliquée. Je crois, en mon âme et conscience, devoir une réparation à ce malheureux La Chesnaye, et en le voyant menacé de votre terrible persécution, je tentais de le protéger.

— Mais je ne vous parle pas de la Chesnaye, je vous parle de moi. Vous me pressiez d'abandonner cette affaire, attendu que, suivant vous, mal pouvait m'en arriver.

— Cela est ma conviction.

— Sur quoi se base cette conviction, c'est ce que je vous demande...

— Mon Dieu ! je ne sais... c'est un pressentiment.

— Ainsi vous n'avez pas d'autre motif?

— Aucun autre.

— Vous me le jurez ?

— Foi de gentilhomme ! »

M. de Bernac prit les rênes du genêt d'Espagne qu'on venait de conduire devant lui.

Déjà il posait le pied dans l'étrier, lorsque le prévôt de Paris, dont l'émotion paraissait augmenter de minute en minute, lui saisit le bras et retint l'élan que prenait le gentilhomme pour sauter en selle.

« Monsieur le comte, dit-il d'une voix brève, avant que nous nous séparions, il faut encore que je vous parle.

— A vos ordres, » répondit Henri en abandonnant sa monture.

Les deux hommes, placés comme ils l'étaient sous le vestibule du grand escalier, étaient hors de portée de toute oreille indiscrète.

« Monsieur de Bernac, commença M. d'Aumont,

depuis quatre années que vous êtes arrivé de votre province pour vous rendre à la cour, je vous ai accueilli, vous le savez, non-seulement avec cette courtoisie que se doivent réciproquement deux hommes de qualité, mais encore avec un empressement dénotant le plaisir que me causait votre amitié...

— Sans doute, mon cher prévôt, et croyez que je n'oublierai jamais votre charmant accueil, répondit Henri avec cette réserve de l'homme qui ignore encore sur quel terrain son interlocuteur veut mener la conversation.

— Il y a six semaines vous m'avez confié votre amour pour ma fille et vous m'avez fait l'honneur de témoigner votre ardent désir d'une alliance entre nos deux familles...

— Alliance que je désire toujours avec la même ardeur.

— Votre naissance, votre personne, votre fortune, tout parle en votre faveur et j'ai, par conséquent, accueilli votre confidence comme elle méritait de l'être...

— Ce dont je vous ai une profonde reconnaissance, interrompit le comte. Mais permettez-moi de vous dire, mon cher et excellent ami, que je ne comprends nullement ce soir la portée de vos paroles.

— Je m'explique...

— Et je vous écoute.

— Ce matin, j'ai vu le roi.

— Au conseil?

— Oui. Sa Majesté m'avait fait appeler. Il s'agissait de ce capitaine La Chesnaye dont l'audace et les

rapines ont fini par émouvoir le roi lui-même. Les plaintes abondent, les crimes sont patents, les attentats journaliers, et Sa Majesté ne m'a pas caché le grave mécontentement qu'elle éprouvait de voir ce bandit non encore entre les mains de la justice.

— Eh bien ! mon cher prévôt, cela n'est pas votre faute car je suis témoin que vous faites tout ce que vous pouvez pour vous emparer de cet effronté coquin.

— Je le sais, le roi le sait aussi, mais néanmoins ma vigilance et l'amour de mes devoirs paraissent être mis en doute. Bref, j'ai beaucoup d'ennemis, vous ne l'ignorez pas. D'un autre côté j'occupe un poste éminent, extrêmement recherché et partant envié de tous les courtisans. Je n'ai pas ou peu de fortune. Ma charge de prévôt de Paris m'est d'absolue nécessité pour soutenir l'éclat de mon rang et de mon nom. Mes ennemis poussent à ma ruine, le roi est mécontent et je me vois à la veille de ma perte si je ne réponds d'une façon victorieuse aux accusations dont je suis l'objet.

— Et quelles sont ces accusations?

— Je vous l'ai dit : manque de vigilance et oubli de mes devoirs.

— Et pour les détruire, il vous faudrait, je pense, procéder immédiatement à l'arrestation du capitaine La Chesnaye ?

— Vous avez deviné.

— Eh bien ! mon cher ami, procédez ! Qui vous en empêche ?

— Jusqu'ici le hasard, ou pour mieux dire une

complication étrange d'événements et un mystère que je n'ai encore pu percer.

— Alors ?

— J'ai promis formellement au roi, ce matin même, en plein conseil, qu'avant quarante-huit heures, le capitaine La Chesnaye serait arrêté. Or, aller avouer au roi après-demain que j'ai échoué dans cette entreprise serait aller moi-même procéder à ma perte. Vous comprenez ?

— Parfaitement, répondit le comte en secouant la tête ; c'est diablement malheureux alors que vous ayez manqué ce bandit ce soir à la foire Saint-Germain. Après cela, vos renseignements étaient sans doute inexacts et La Chesnaye n'était certainement pas à la foire.

— Mes renseignements étaient exacts et La Chesnaye était ce soir à la foire.

— Vous en êtes sûr?

— J'en suis certain. »

En prononçant cette affirmation d'un ton sec, le prévôt de Paris leva son regard clair et investigateur sur le jeune gentilhomme.

Celui-ci supporta avec un calme et une aisance accomplis ce coup d'œil profond, et ses yeux noirs ne s'abaissèrent pas un seul instant devant l'éclair qui jaillissait des prunelles de son interlocuteur.

M. d'Aumont, comme s'il eût eu honte de prolonger plus longtemps cet examen étrange, détourna la vue et posa doucement sa main droite sur le bras du jeune homme.

# XXI

## Le limier.

« Pardonnez, mon cher comte, continua le prévôt de Paris en donnant à sa voix un accent plus doux ; pardonnez ce qu'il peut y avoir de singulier dans la façon dont je vous parle, mais ma situation présente est assez pénible pour me servir d'excuse. D'ailleurs mes chagrins sont un peu les vôtres, puisque vous allez devenir mon fils, car je crois que vous aimez ma fille d'un amour véritable?...

— J'aime Diane de toute la force de mon âme! fit M. de Bernac avec une vivacité dénotant une passion sincère et ardente.

— Alors je puis continuer sans crainte de vous blesser ?

— Sans doute ! Parlez, je vous prie.

— Eh bien ! vous pouvez m'aider puissamment dans la réussite de l'entreprise que je poursuis.

— Dans l'arrestation de La Chesnaye ?

— Oui.

— Je puis vous aider, moi ?

— Vous-même. »

Le comte de Bernac se prit à rire bruyamment.

« Ventre-saint-gris ! s'écria-t-il gaiement, serais-je donc, sans m'en douter, exempt de la prévôté ?

— Ne riez pas, comte, et répondez-moi.

— Ah çà ! c'est donc sérieux ce que vous me dites ?

— Très-sérieux.

— Je puis vous aider réellement dans l'arrestation de votre bandit ?

— Vous le pouvez.

— Comment cela ?

— D'une façon bien simple. Vous le connaissez.

— Je connais La Chesnaye ?

— J'en suis certain.

— Voilà qui est fort.

— Je vous répète que j'en suis sûr.

— Alors, mon cher prévôt, je n'ai rien à vous répondre puisque vous affirmez, mais permettez-moi cependant de trouver votre affirmation singulière et de vous en demander la cause.

— Mon cher Henri, dit M. d'Aumont en regardant fixement le jeune seigneur, j'ai toujours éprouvé pour

vous, depuis que je vous connais, une sympathie réelle, sympathie dont la cause est, sans nul doute, dans l'heureux hasard qui m'a permis jadis de vous être utile...

— Dites : de m'arracher à une mort certaine...

— Bref, je vous aime sincèrement. »

M. de Bernac s'inclina.

« Je commence par vous affirmer que l'accomplissement de ce projet de mariage qui doit faire de vous mon fils est l'un de mes vœux les plus chers... »

Le comte s'inclina une seconde fois.

« Mais, continua le prévôt, si comme homme je dois respecter vos secrets privés, comme magistrat il est de mon devoir de vous demander aide et assistance lorsqu'il s'agit de servir la cause du roi et celle de la justice. Or, chaque fois qu'il a été question entre nous de ce bandit qui désole la capitale et les provinces, vous avez pris presque sa défense...

— Permettez, dit vivement le comte de Bernac, je vous ai dit le sentiment auquel j'obéissais.

— Ce soir, alors que j'accusais La Chesnaye du meurtre qu'il a commis sur le Pont-Neuf, vous m'avez précisément mis à même de constater la présence du capitaine cette même nuit à trente lieues de l'endroit où le crime avait été accompli.

— Eh bien! en agissant ainsi il me semble que je servais la justice puisque je l'éclairais.

— Oui, seulement cet homme auquel vous m'avez fait parler, quittait sa maison une demi-heure après que nous l'avions vu, et près de la rue du Paon on perdait sa trace.

— Ah ! ah ! vous avez donc fait surveiller ce pauvre diable ? fit M. de Bernac dont les sourcils se contractèrent brusquement et dont la prunelle étincelante lança un jet lumineux.

— C'était mon devoir, répondit M. d'Aumont.

— Ensuite ? dit le comte en reprenant son expression de calme railleur.

— Ensuite, mon cher Henri, vous m'avez, je le répète, vivement et chaudement recommandé de laisser en paix ce La Chesnaye. Or, en admettant, ainsi que je dois le faire, la délicatesse de pensée qui vous fait agir, en admettant que poussant à l'extrême ce sentiment de réparation que vous prétendez devoir à un bandit insigne accusé à tort du meurtre de votre père, il est vrai, mais accusé à juste titre d'autres assassinats accomplis dans des circonstances plus horribles encore, en admettant toutes ces raisons, dis-je, je ne puis m'empêcher d'ajouter que l'intérêt que vous portez au capitaine La Chesnaye est étrange...

— De sorte que vous concluez ?

— Je conclus que par suite d'une circonstance et d'un concours d'événements que j'ignore, vous avez d'autres raisons pour vous intéresser à La Chesnaye que celles que vous avez bien voulu me donner ce soir. Est-ce vrai ?

— Cela est effectivement possible, mais ce n'est pas un motif pour que cela soit.

— Oh ! pas de réponse évasive, je vous en prie ! »

M. de Bernac se redressa vivement en caressant sa moustache.

« Pardon, dit-il. Est-ce une conversation amicale

que nous avons ensemble, ou bien est-ce un interrogatoire que je subis? Bref, ai-je devant moi mon ami, M. d'Aumont, ou suis-je en face du premier magistrat de la capitale?

— C'est un ami qui vous parle, mon cher Henri, se hâta de dire le prévôt de Paris.

— Fort bien! Je répondrai alors à mon ami, M. Jacques d'Aumont, qu'il se trompe complètement en pensant que je puisse l'aider dans l'arrestation du bandit qu'il recherche; que les renseignements particuliers que je lui ai donnés sont l'effet du hasard; que je ne connais nullement l'illustre La Chesnaye, mais que lors même je le connaîtrais, je ne donnerais aucun indice sur lui; que lors même je pourrais le livrer, je ne le ferais point, car le métier de délateur ne convient pas à un gentilhomme. »

Le ton dont cette réponse fut faite était empreint d'un sentiment de hauteur qui fit secouer tristement la tête à M. d'Aumont.

« Nous ne nous entendons pas, dit-il. Je croyais vous avoir fait comprendre que mon honneur et mon repos dépendaient de l'arrestation du capitaine.

— J'ai parfaitement compris, mon cher prévôt, mais, encore une fois, je ne puis rien en cette circonstance pour vous témoigner mon affection.

— C'est toujours à l'ami que vous parlez, Henri?

— Toujours.

— Et si c'était au magistrat? »

Le comte rejeta en arrière sa tête expressive avec un mouvement plein de fierté.

« Si le magistrat m'interrogeait, je ne répondrais même point, dit-il d'une voix brève.

— Alors, reprit M. d'Aumont, excusez-moi, monsieur le comte; je me serai trompé dans mes conjectures.

— Mon cher et excellent ami, fit M. de Bernac en changeant brusquement d'air et de manières, et en se rapprochant du prévôt avec un geste amical, croyez que je comprends parfaitement ce que votre situation morale a de pénible, et que je voudrais pouvoir vous servir efficacement; mais croyez aussi que je ne puis rien, malheureusement. La nature hardie, brave et audacieuse de ce La Chesnaye me plaît; j'aime la lutte qu'il soutient contre la société, et voilà pourquoi j'ai paru m'intéresser à lui; mais de le connaître... je n'ai point cet honneur.

— Dès lors, mon cher comte, ne parlons plus de rien à ce sujet; je vous répète que je me suis trompé. »

Henri s'inclina en signe qu'il admettait pour bonnes les excuses que lui adressait son interlocuteur, mais son visage ne trahit aucun des sentiments qu'avait pu faire naître en lui la conversation qui venait d'avoir lieu.

Minuit sonna à l'horloge du grand Châtelet.

« Minuit! fit le comte, après avoir écouté en silence le nombre des heures retentissant sur le timbre cuivré. Mes gens vont me croire au fond de la Seine ou dans les griffes de votre capitaine La Chesnaye. Au revoir, mon cher prévôt; je rentre à l'hôtel. A pro-

pos, vous allez toujours demain soir au bal de l'ambassadeur d'Espagne?

— Sans doute, répondit M. d'Aumont; toute la cour y sera.

— J'aurai l'honneur de danser un branle avec mademoiselle Diane, et si d'ici là j'apprenais quelque chose, croyez que je serais heureux de vous mettre face à face avec ce La Chesnaye, que Dieu confonde! A demain donc, et que d'ici là le Seigneur vous garde!

— A demain! » répéta le prévôt.

Le comte se rapprocha du genêt d'Espagne et s'élança en selle avec sa légèreté accoutumée.

Le prévôt de Paris, le front toujours soucieux, fit au jeune homme un geste amical.

« Au revoir! dit le comte en poussant sa monture.

— A demain! » répondit M. d'Aumont.

Le cavalier traversa la cour et s'engagea sous la voûte sombre et basse communiquant avec la porte d'entrée du grand Châtelet.

Bientôt on entendit les sabots ferrés du genêt d'Espagne résonner sur les planches sonores du pont-levis jeté sur le fossé.

Giraud, l'œil toujours ardemment fixé sur le gentilhomme, l'avait suivi du regard avec la persistance du vautour contemplant une proie qu'il craint de voir échapper.

Au moment où le comte disparut sous la voûte, il fit un mouvement en avant comme s'il eût voulu s'élancer à sa suite; mais l'arquebuse d'un archer,

brusquement étendue en travers, arrêta l'élan du prisonnier.

Giraud, rappelé à sa situation présente par le geste du soldat chargé de veiller sur lui, recula d'un pas.

Ses yeux, en changeant de direction, rencontrèrent le prévôt qui gravissait lentement les marches de l'escalier que venait de descendre le comte.

M. d'Aumont, lui aussi, paraissait en proie à une émotion inaccoutumée.

Enfin, s'arrêtant subitement, il sembla prendre une résolution nouvelle.

Se retournant vers ses archers :

« Déliez les mains du prisonnier, dit-il, et laissez-le venir vers moi. »

Un coup de poignard, en tranchant les cordes qui retenaient captifs les bras de l'archer, lui rendait la liberté de ses mouvements.

En deux bonds Giraud fut auprès du prévôt.

« Écoute, dit M. d'Aumont avec une agitation fébrile, cet homme, que tu as osé accuser, est l'un de mes meilleurs amis ; c'est le futur époux de ma fille unique. C'est te dire que si tu t'es trompé, que si tu as voulu te jouer de la justice, il n'y aura pas de tortures assez horribles, pas de supplices assez affreux pour te punir de ton infâme accusation.

— Et si j'ai dit vrai ? fit Giraud sans paraître ému des paroles du prévôt.

— Si tu dis vrai ? Cet homme, fût-il déjà mon gendre, ma fille dût-elle mourir de sa mort, la justice du roi suivra son cours !

— Alors, répondit Giraud, je réponds du succès.

— N'espère pas me tromper par un grossier artifice ! Partout où tu seras, je saurai te rejoindre !

— Si je ne réussis pas, vous ferez de moi ce que vous voudrez.

— Tu es donc certain de ce que tu as promis ?

— Oui. Je ne sais encore où est La Chesnaye, mais ce dont je réponds, c'est que cet homme est son complice. D'ailleurs je répéterai devant vous ce que j'ai dit hardiment devant le parlement de Paris, lors du procès relatif à la revendication du nom et des biens des Bernac : celui-là qui vient de vous quitter, celui-là que la cour a reconnu pour l'unique descendant de la vieille famille bretonne, celui-là n'est point l'homme que vous avez sauvé, alors qu'il était enfant, du précipice où l'avait jeté l'assassin de son père. Le parlement a repoussé ma déposition, le parlement lui a donné gain de cause ; mais le parlement s'est trompé, et celui-là qui sort du grand Châtelet porte un nom qu'il a volé !

— Va donc ! » s'écria le prévôt en baissant la tête.

Et, se tournant vers les gardes :

« Laissez passer cet homme, dit-il ; il est libre ! »

Giraud poussa un cri sourd ressemblant à un rugissement de joie, et franchissant d'un seul bond les marches qui le séparaient de la cour, il s'élança sous la voûte et traversa le pont-levis avec la rapidité d'un trait lancé par une main habile et vigoureuse.

Une fois sur le quai, il s'arrêta, et, tournant sur lui-même, il fouilla de l'œil les ténèbres qui l'entouraient.

A gauche, en remontant le fleuve, dans la direc-

tion du pont Notre-Dame et du port au foin, il aperçut une ombre côtoyant la berge.

Un rayon de lune perçant les nuages, et tombant d'aplomb sur le quai, permit à l'archer de distinguer nettement la robe blanche du genêt d'Espagne, et les couleurs éclatantes de l'habillement du comte de Bernac.

« Jeanne, murmura l'archer, si tu souffres, me voici sur le chemin de ta délivrance; mais, si tu m'as trahi... le vengeur se dressera sur ta route. »

Et, s'assurant que sa longue épée jouait facilement dans le fourreau, il s'élança en rasant lès maisons pour mieux dissimuler sa personne.

La lune, qui disparut presque aussitôt sous le nuage dont elle avait un moment percé l'opacité, rendit les ténèbres plus sombres encore.

## XXII

### Madame d'Aumont.

A l'heure où l'archer Giraud, remis en liberté par les ordres de M. d'Aumont, franchissait la porte de sortie du grand Châtelet, un de ces lourds et massifs carrosses, tels que les représentent les gravures de l'époque, quittait la façade du Louvre devant laquelle il stationnait depuis longtemps, passait devant l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, descendait la rue des Fossés-Saint-Germain, longeait l'hôtel de la Monnaie, alors situé en face de la rue Tirechape, s'engageait dans la rue Périn-Gosselin, dont il remplissait la largeur tout entière, et gagnant le nouveau quai, se dirigeait vers le grand Châtelet.

Ce carrosse, suspendu péniblement sur deux chaînes qui lui imprimaient des mouvements semblables à ceux du roulis d'un navire par une mer orageuse, parcourut assez rapidement la route tortueuse que nous venons d'indiquer, grâce à la vigueur de deux beaux chevaux normands souvent excités, il faut le dire, par le fouet de l'automédon placé sur le siége frangé de soie du pesant véhicule.

La porte de la résidence prévôtale s'ouvrit à deux battants devant la lourde voiture qui, s'engageant sous la voûte, décrivit un demi-cercle dans la cour et vint s'arrêter devant le vestibule du grand escalier sur les dernières marches duquel avait eu lieu l'entretien que nous avons rapporté, entre le prévôt de Paris et le comte de Bernac.

Une femme de tournure élégante, mise avec une recherche du meilleur goût, (suivant la mode de l'époque) s'élança vivement par l'ouverture du carrosse et pénétra dans le vestibule.

Cette femme, âgée d'un peu moins de quarante ans, offrait encore, en dépit de son âge et de la pâleur de ses traits, le type achevé d'une beauté accomplie.

C'était madame d'Aumont, femme du prévôt de Paris, et récemment nommée dame d'honneur de la jeune épouse d'Henri IV.

Elle revenait du Louvre où l'avait appelée son service auprès de la reine Marie.

Madame d'Aumont était fort pâle, avons-nous dit; mais à cette pâleur se joignait encore une profonde altération des traits, et une agitation fébrile semblait

avoir communiqué à ses mains mignonnes et effilées un tremblement convulsif dénotant une perturbation morale des plus vives.

Gravissant vivement les degrés conduisant au premier étage, elle laissa à gauche la porte du salon où avait eu lieu le tête-à-tête de Diane et d'Henri, et, longeant un corridor éclairé par les reflets d'une lampe suspendue au plafond, elle s'arrêta devant une porte toute garnie de velours cramoisi et de clous à tête dorée.

Faisant jouer le ressort de la serrure, elle poussa le battant et pénétra dans une pièce de belle dimension. Cette pièce était le cabinet de travail du prévôt.

Assis devant une longue table surchargée de papiers, le front serré entre ses doigts, dans la situation, enfin, d'un homme plongé dans un dédale de réflexions pénibles, M. d'Aumont était là immobile et silencieux.

Au bruit causé par l'entrée de sa femme, dont les jupes soyeuses battaient les chambranles de la porte, le magistrat releva sa tête pensive.

Madame d'Aumont marcha rapidement vers lui.

« Eh bien? fit-elle.

— Rien, répondit M. d'Aumont.

— Vous n'avez pas réussi ?

— Non.

— La Chesnaye vous a encore échappé?

— Oui.

— Alors nous sommes perdus, et perdus sans ressource ! »

Et madame d'Aumont se laissa tomber sur un siége, comme si la force de se soutenir lui eût manqué tout à coup.

« Perdus ! s'écria M. d'Aumont en se redressant par un mouvement opposé à celui accompli par sa femme, perdus ! dites-vous ? Et comment ? pourquoi ? S'est-il donc passé ce soir quelque chose de nouveau au Louvre ?

— Oui.

— Vous avez vu le roi ?

— Oui, répondit encore madame d'Aumont.

— Eh bien ?

— Nos ennemis ont agi et nous poussent vers l'abîme.

— Quoi ! le roi méconnaît à ce point mes services.

— Le roi est entraîné par madame de Verneuil, avec laquelle il s'est secrètement réconcilié, et la marquise obéit, vous le savez, aux instigations du duc de Mercœur.

— Alors ?...

— Alors ce soir a eu lieu au Louvre, en ma présence, dans les appartements de la reine, devant toute la cour, une scène préparée d'avance par vos ennemis, et dont nous serons les victimes si un miracle ne nous vient en aide.

— Mais quelle scène ?

— La famille de Lavardin est venue en grand deuil se précipiter aux pieds du roi et lui demander bonne et prompte justice à propos de l'assassinat commis sur l'unique et dernier héritier de cette famille.

— Mais ! s'écria le prévôt de Paris avec emportement, le roi n'ignore pas que si M. de Lavardin a été assassiné sur le Pont-Neuf, il y a quelques nuits, son véritable meurtrier est le duc de Mercœur, puisque c'est lui qui a traité avec La Chesnaye pour la mort du gentilhomme.

— Cela est possible ; mais M. de Mercœur nie toute participation à ce crime. Bien plus, comme il devait se battre avec M. de Lavardin, il prétend que son honneur est aujourd'hui intéressé à la recherche du coupable, et il s'est joint aux Lavardin pour supplier le roi de faire faire prompte justice. Vous savez que le duc de Mercœur vous a voué une haine mortelle depuis le jour où le parlement lui a dénié le titre de prince ; car il attribue à votre frère, rapporteur dans cette affaire, la déconvenue qui en est résultée pour lui. N'a-t-il pas voulu tuer l'avocat Louis Servin qui avait plaidé contre lui ? M. de Mercœur avait préparé cette scène, j'en suis certaine ; mais elle n'en a pas moins causé une impression profonde sur le roi.

— Et qu'a répondu Sa Majesté ?

— Sa Majesté a engagé sa parole royale, que pleine et entière justice serait rendue sous quarante-huit heures ; puis il a quitté l'appartement de la reine, emmenant avec lui M. de Sully, et lorsque j'ai pris congé de Sa Majesté, la reine obéissant sans doute aux ordres qu'elle avait reçus de son époux, m'a dit en recevant ma révérence : Madame d'Aumont, je ne vous attends plus qu'avec la nouvelle que notre prévôt de Paris aura fait son devoir. D'ici là le séjour du Louvre ne saurait que vous être pénible ! »

— Une disgrâce ! murmura M. d'Aumont, un déshonneur !

— Qu'il vous est facile de combattre par l'arrestation immédiate de La Chesnaye ! dit vivement madame d'Aumont.

— J'ai échoué jusqu'à cette heure ! Puis-je me flatter de réussir dans le délai si court qui m'est accordé ?

— Mais en redoublant de vigilance, d'activité... »

M. d'Aumont secoua la tête.

« Jacques ! s'écria sa femme avec inquiétude, vous, que j'ai toujours vu fort et énergique en face du péril, vous laisseriez-vous abattre aujourd'hui ?

— Oh ! répondit le prévôt avec un accablement profond, je me sens à peine la force de lutter.

— Pourquoi ?

— Parce que vous ne connaissez encore que la moitié du malheur qui nous menace.

— Comment ? qu'y a-t-il ?

— Il y a, dit M. d'Aumont d'une voix sourde, que ce soir, vous le savez, toutes mes mesures étaient prises pour opérer l'arrestation de ce La Chesnaye. Sa présence à la foire Saint-Germain était certaine. Le lieutenant civil, le lieutenant de robe courte, les archers, les exempts, tous étaient sur pied, tous veillaient.

— Eh bien ?

— Eh bien ! nos espions ont été trompés, ou ce La Chesnaye est parvenu à croiser ses traces de façon telle, qu'il a été impossible de les suivre. Le lieutenant civil, le lieutenant de robe courte et moi-même

avons échoué à la même heure. Je revenais de chez Jonas après avoir constaté aussi l'apparition momentanée du bandit dans les environs de la maison de jeu, mais après avoir constaté aussi sa disparition complète quelques instants avant mon arrivée, lorsque je m'arrêtai dans le cabinet du lieutenant civil.

M. de Villiers avait opéré l'arrestation d'un homme, accusé d'avoir soupé avec La Chesnaye en personne.

Ma première pensée fut d'interroger immédiatement cet homme. Lui-même demandait à me parler, mais à moi seul. On l'introduisit en ma présence, mais dès les premiers mots, je reconnus dans le prisonnier cet archer de la prévôté de Rouen, dont je vous ai raconté l'histoire...

— Celui-là même qui fut condamné à mort et gracié au moment du supplice?

— Précisément. Vous n'ignorez pas ce dont cet homme accuse La Chesnaye, et la haine qu'il a jurée au bandit qui lui a ravi sa fiancée et qui a failli le faire pendre. Eh bien! cet archer, ce Giraud, comme il se nomme, m'a raconté que ce soir à la foire Saint-Germain, il s'est vu accoster par trois bourgeois, lesquels, après avoir lié connaissance avec lui, l'ont invité à souper, et en buvant lui ont fait raconter son histoire. L'un de ces bourgeois était La Chesnaye lui-même.

— Et Giraud ne l'a pas reconnu?

— Giraud ne l'avait jamais vu.

— Mais ce nouveau malheur dont vous parliez et qui nous menace?

— J'y arrive. Comme Giraud achevait son souper

avec les compagnons que lui avaient fait rencontrer le hasard, ceux-ci se levèrent et prirent congé de lui. Deux d'entre eux s'éloignèrent à travers la foire et le troisième, celui-là que l'on prétend être La Chesnaye, entra dans la loge d'un orfèvre. Au même moment. M. de Villiers faisait fermer la rue à ses deux extrémités. Chaque loge n'ayant aucune autre sortie que celle ouverte sur la rue, il devenait constant que La Chesnaye devait être pris chez l'orfèvre... Et cependant les archers n'ont trouvé personne, et cependant chaque loge a été minutieusement fouillée. Mais à l'instant où le lieutenant civil procédait à son enquête, un personnage, un gentilhomme, quittant la boutique de l'orfèvre, dans laquelle était entré La Chesnaye et dont il n'était pas sorti, s'élança dans la rue sans paraître se soucier de la présence de la justice.

— Eh bien ! fit madame d'Aumont, qui suivait avec un intérêt facile à comprendre, la narration de son mari. Eh bien? vous avez fait arrêter ce personnage?

— Non ! répondit le prévôt.

— Pourquoi ?

— Parce que Giraud devait se tromper.

— Qu'importe !

— Savez-vous quel était celui que me désignait l'archer ?

— Quelque grand de la cour peut-être?

— Plus que cela pour nous ! c'était le comte de Bernac !

— Le comte de Bernac ! s'écria madame d'Aumont avec stupeur.

— Le comte de Bernac ! répéta le prévôt.

— Lui! un complice de La Chesnaye! impossible!

— C'est aussi ce que j'ai pensé, et voilà pourquoi je n'ai pas ordonné l'arrestation.

— Mais alors, ce malheur dont vous parliez n'existe pas, car une telle supposition serait insensée.

— Je n'affirme pas que ce malheur existe, madame, mais je suis sous le coup d'une perplexité effrayante. Au nom du comte de Bernac prononcé par moi, Giraud s'est récrié encore. Il a connu jadis cette famille, vous ne l'ignorez pas, il a été attaché à la personne même du comte de Bernac, assassiné il y a plus de vingt ans, et il m'a répété, avec toute l'ardeur d'une conviction profonde, qu'il n'avait pas menti devant le parlement, alors que seul, entre tous les témoins appelés, il s'obstinait à ne point reconnaître le jeune comte.

— Mon Dieu! que me dites-vous là?

— Ce que Giraud m'a révélé; et dans quel but aurait-il menti?

— Mais il peut s'être trompé.

— C'est ce que j'espère encore.

— Enfin qu'avez-vous fait?

— Je suis revenu au Châtelet. M. de Bernac m'y avait devancé et il avait passé quelques instants auprès de notre fille. Avant qu'il me quittât, j'ai causé longuement avec lui, et rien, dans ses réponses, n'a pu me donner à penser que Giraud avait dit vrai. Cependant ma conscience de magistrat a fait taire mon amitié pour le comte, et j'ai rendu la liberté à l'archer avec ordre de me fournir, par quelque moyen que ce fût, une preuve de la vérité de ses assertions,

sous peine pour lui des plus effrayants supplices.

— Mon Dieu ; mon Dieu ! s'écria madame d'Aumont en proie à l'agitation la plus vive, mais si M. de Bernac nous avait trompés, que deviendrait notre fille ? Diane adore le comte, Diane voit tout un avenir de bonheur dans son union avec lui, Diane est d'une nature si frêle, si délicate, si aimante ! Arracher brusquement, violemment, cet amour de son cœur, ce serait tuer notre enfant !

— C'est là le secret de ma conduite, madame, répondit M. d'Aumont. L'amour du père a fait hésiter le magistrat dans l'accomplissement de ses devoirs. Mais j'espère encore que ce Giraud se sera trompé, que cet homme est un misérable vendu à nos ennemis, qu'il a abusé de ma confiance pour reprendre sa liberté, qu'il s'est évadé enfin et que je ne le verrai jamais.

— Et Diane ? demanda madame d'Aumont. L'avez-vous vue ce soir ?

— Non ! la pauvre enfant repose et je n'ai point voulu troubler ses rêves de bonheur.

— Je ne saurais non plus la voir, ajouta madame d'Aumont en serrant les mains de son mari. Elle s'enquérerait du trouble qui se lit sur mon visage, et lui avouer la vérité est impossible !

— Si Giraud m'a trompé ou s'est trompé lui-même, dit lentement M. d'Aumont, Diane sera heureuse et je supporterai seul la disgrâce du roi...

— Mais s'il avait dit vrai ? demanda madame d'Aumont.

— S'il avait dit vrai ? si celui qu'il accuse avait

volé le nom dont il se pare, s'il était l'infâme complice d'un bandit, la justice du roi suivrait son cours!

— Mais Diane? mais notre fille? s'écria la mère avec effroi.

— Avant d'être père, je suis magistrat, madame! Avant de me devoir à moi-même, je me dois au roi mon maître. Entre l'accomplissement d'un devoir et les sacrifices quelque effrayants, quelque terribles qu'ils fussent, jamais un de mes ancêtres n'a hésité un seul instant, et je saurai prouver, s'il le faut, que leur descendant est digne de porter le nom sans tache qui lui fut légué. »

Un court silence suivit ces nobles et fières paroles. Madame d'Aumont se leva, fit quelques pas dans la pièce, puis elle vint se rasseoir près de son mari.

« Mon ami, dit-elle doucement, j'étais tellement loin de m'attendre à la confidence que vous venez de me faire, que vos paroles m'ont frappée de stupeur, et m'ont tout d'abord privée de réflexion. Maintenant que je suis un peu plus calme, j'envisage les choses comme elles doivent l'être, et je me sens rassurée en ce qui concerne le bonheur de notre enfant. M. de Bernac est complètement en dehors de tout ceci, j'en réponds, et ce Giraud se sera évidemment joué de vous : il n'y a pas à en douter. »

Le prévôt, sans répondre, interrogea sa femme du regard.

« Réfléchissons, continua madame d'Aumont. Quel est ce Giraud qui ose accuser un loyal gentilhomme de participation avec les plus épouvantables bandits? Un ancien valet, un ancien archer, un homme ac-

cusé lui-même de brigandage, un condamné gracié, et que devait flétrir la main du bourreau! Quel est au contraire le comte de Bernac? Le descendant de l'une de nos meilleures familles, un gentilhomme connu de toute la cour, et dont la réputation est sans tache. Giraud a nié l'individualité d'Henri, mais Giraud a été seul de son opinion. Rappelez-vous à votre tour. Plus de dix témoins, tous anciens serviteurs du comte de Bernac le père, tous ayant connu Henri enfant, tous ayant assisté à l'horrible drame qui l'a privé si jeune de ses parents, l'ont reconnu sans hésiter. Les preuves de son identité étaient telles que le parlement a été unanime dans sa déclaration. Henri lui-même se rappelait tout, jusqu'au souvenir de votre généreux dévouement pour lui....

— Cela est vrai, dit le prévôt.

— Depuis quatre ans que nous le voyons intimement, avez-vous jamais remarqué rien qui fût à son désavantage.

— Rien!

— Enfin, depuis vingt et quelques années que le comte de Bernac a été assassiné, s'est-il présenté quelqu'un se disant le dernier représentant de la famille? A-t-on jamais disputé ce titre à Henri?

— Jamais....

— Un indice même s'est-il jamais défavorablement élevé contre lui!

— Non, je l'avoue.

— Eh bien! vous reconnaissez toutes ces choses, monsieur d'Aumont, et cependant, aux premiers mots

d'un inconnu, d'un homme de rien, vous vous prenez à douter d'un gentilhomme, votre ami !

— Louise ! dit le prévôt de Paris d'une voix grave, si tu étais à ma place, si, comme moi, tu étais à même de contempler dans leur hideuse nudité les plaies qui rongent la société, tu en arriverais parfois à douter de toi-même !

— Oh ! dit madame d'Aumont, j'espère que maintenant vous ne doutez plus.

— Peut-être !

— Mais que ferez-vous, Jacques ?

— J'attendrai. Il est évident que toutes les probabilités sont de votre côté, et je donnerais dix ans de ma vie pour que vous ne vous trompiez pas, car il s'agit du bonheur de notre enfant. Je verrai le roi, j'obtiendrai un délai.... Pendant ce temps je pourrai prendre des mesures énergiques. Recevez toujours Henri avec la même aménité. Qu'il ne soupçonne rien de notre conversation.... Trois hommes autres que ce Giraud ont prétendu avoir vu ce soir La Chesnaye à la foire Saint-Germain. Ces trois hommes, je les ai fait arrêter, mais je vais ordonner qu'ils soient libres. Je triplerai la récompense promise pour celui qui me livrera le bandit, enfin j'agirai, Louise, avec toute la prudence qu'exigent notre situation et le rang qu'occupe le comte de Bernac ; mais j'agirai aussi, e vous en préviens, avec toute la rigueur que m'impose le devoir de ma charge. »

Comme M. d'Aumont achevait de prononcer ces paroles, un bruit retentissant vint de nouveau troubler le silence qui régnait sur le quai.

Le prévôt de Paris se rapprocha vivement de la fenêtre.

« Le chevalier du guet! s'écria-t-il avec surprise. Que signifie sa venue à pareille heure? »

Au même instant une lueur rougeâtre, s'élevant au-dessus des toits des maisons bâties sur l'autre rive de la Seine, dans l'île de la Cité, embrasa l'horizon dans la direction de Notre-Dame, dont les tours monumentales s'éclairèrent soudain.

« Un incendie! s'écria madame d'Aumont.

— M. le chevalier du guet! annonça un archer en entr'ouvrant la porte du cabinet du prévôt de Paris.

— Entrez! » fit M. d'Aumont en s'avançant au devant du chef de la milice royale chargé de veiller à la sûreté de la capitale durant la nuit.

Le chevalier du guet, ruisselant de sueur et les habits en désordre, se précipita dans le cabinet du prévôt.

« Qu'y a-t-il? demanda précipitamment M. d'Aumont.

— Un crime horrible, monseigneur!

— Lequel?

— L'hôtel de Mercœur a été forcé tandis que le duc était au Louvre. Les appartements ont été pillés, trois valets ont été pendus, et le feu a été mis aux bâtiments. Je viens vous demander secours pour combattre l'incendie.

— Et qui a commis ce crime, monsieur, le savez-vous?

— Parfaitement, monseigneur : c'est encore la bande de ce damné La Chesnaye commandée par

lui-même. Il a tué en se retirant deux de mes gardes.

— La Chesnaye! s'écria le prévôt.

— Oui, monseigneur. Tous ceux de mes hommes qui l'ont vu l'ont reconnu d'après le signalement donné. Au reste, lui-même a pris soin de laisser évidentes les traces de son passage. Ce qu'il y a de singulier dans cet événement, c'est que chacun des trois valets pendus dans la cour portait sur la poitrine un écrit où étaient tracés ces mots :

JUSTICE DE LA CHESNAYE,

puis au bas des trois potences que les bandits avaient dressées était le portrait du duc de Mercœur arraché de la boiserie de sa salle à manger. Ce portrait était souillé de boue et le mot « LACHE » était écrit en grosses lettres sur le front du duc. Quant aux autres valets, ils avaient été garrottés et placés dans l'écurie. On ne leur avait fait aucun mal, et leurs effets avaient été scrupuleusement respectés. On n'a pillé et incendié que les appartements de monseigneur. »

Le prévôt regarda sa femme avec stupéfaction.

« A cheval, monsieur! s'écria-t-il enfin en s'élançant au dehors. Commandez mon escorte, et envoyez quérir une compagnie de gardes suisses pour porter secours à l'hôtel du duc de Mercœur. »

Les flammes avaient succédé à la lueur rouge et dardaient vers le ciel leurs langues acérées et menaçantes.

## XXIII

### L'abbaye des Augustins

En quittant le grand Châtelet, M. de Bernac avait pris, nous croyons l'avoir dit, la direction du port au foin.

La nuit, en s'avançant, était devenue de plus en plus froide, et un vent du nord, que rendait plus aigre encore le voisinage du fleuve, soufflait avec violence.

M. de Bernac frissonna aux premières atteintes de cette brise piquante, et arrêtant un moment sa monture, après avoir franchi la montée du pont Notre-Dame, il déboucla les courroies du porte-manteau placé en travers sur la selle de son cheval.

Prenant alors le vêtement, il le secoua pour en défaire les plis, et le jetant sur ses épaules par-dessus son collet fourré, il s'enveloppa soigneusement pour se protéger contre la fraîcheur pénétrante.

Cela fait, il remit son cheval en marche, contraignant le genêt d'Espagne à prendre le pas.

La tête tournée vers la rivière, le jeune seigneur semblait suivre, avec une attention extrême, les grands nuages qui couraient au-dessus de la Cité.

Le quai était entièrement désert.

Arrivé en face le petit bras du fleuve qui sépare la Cité de l'île Saint-Louis, alors à peu près inhabitée, le comte s'arrêta, semblant hésiter sur ce qu'il devait faire.

Poussant son cheval vers la Seine, il descendit la berge, et parut vouloir entrer dans le lit de la rivière, mais il arrêta sa monture au moment où celle-ci posait bravement dans l'eau son pied garni de balsanes flottantes.

L'œil fixe et interrogeant évidemment les deux extrémités des deux îles, le comte attendit.

Cette attente dura environ dix minutes : tout à coup une lueur brillante, cette même lueur que devaient apercevoir quelques instants plus tard le prévôt de Paris et sa femme, s'éleva près du port Saint-Landry, provenant de l'intérieur de la Cité, et éclaira d'un reflet rougeâtre les maisons avoisinantes, et les eaux sombres qui coulaient en grondant.

A cette apparition subite, le comte fit brusquement pirouetter sa monture, remonta la berge au galop, gagna le port au foin et, traversant le quai en ligne

directe, s'engagea bientôt dans la rue de la Mortellerie.

Mettant au trot le genêt d'Espagne, qui rongeait d'impatience son mors plein d'écume, il passa derrière l'hôtel de ville, se dirigeant par la rue de la Tixéranderie et la rue Jean-Pain-Mollet, vers le cloître Saint-Méry.

Au moment où le comte traversait la rue des Lombards, un aboiement sinistre et prolongé retentit derrière lui, au loin, dans la direction des rues qu'il venait de suivre.

Ce cri, qui cependant n'avait rien d'extraordinaire, parut attirer toute l'attention du cavalier, car il prêta l'oreille, et se tournant brusquement sur sa selle il plongea son regard pénétrant dans les ténèbres qui s'étendaient derrière sa monture.

Mais ne rencontrant rien probablement qui lui parût digne d'être observé, il remit son cheval au trot en en activant un peu l'allure.

Seulement il parut vouloir changer de direction, car, tournant brusquement à gauche, il descendit rapidement la rue Trousse-Vache.

A l'instant où il atteignait l'angle de la rue de la Féronnerie, un second aboiement, tout semblable au premier, mais un peu plus prolongé encore, retentit de nouveau derrière le comte.

« Ah! ah! murmura M. de Bernac sans se retourner cette fois. Ce cher prévôt aurait-il poussé la précaution jusqu'à me faire suivre? Cornes du Diable! je plains ceux qu'il aura attachés à mes pas. »

Et rendant la main en serrant en même temps les

genoux, il lança au galop le magnifique genêt d'Espagne.

Celui-ci parcourut comme une flèche la rue de la Féronnerie, tourna court le long des pilliers des halles, et gagna la rue des Deux-Écus au moment où un troisième aboiement plus sinistre encore et plus prolongé que les deux premiers, troublait le silence qui régnait dans les rues désertes.

« Ventre-saint-gris ! Il paraît que je suis suivi de près ! » murmura le comte en accélérant l'allure vive de son cheval.

Entre la rue des Deux-Écus et la rue Saint-Honoré, presque en face de l'hôtel de Soissons, s'élevaient alors de vastes bâtiments abandonnés, et qui avaient été jadis la demeure d'une congrégation particulière de religieux de l'ordre des Augustins, à l'abbaye desquels le terrain et les bâtisses appartenaient encore.

Ces bâtiments, aux trois quarts ruinés et qui avaient maintes fois été dévastés durant les guerres de la Ligue et le siége de Paris, étaient presque entièrement privés de boiseries extérieures.

L'ouverture des fenêtres et celle des portes existaient encore, mais croisées et battants avaient disparu.

Les fenêtres du rez-de-chaussée étaient surtout dans un état de dégradation complet.

Ces fenêtres, percées à hauteur d'homme, n'étaient séparées l'une de l'autre que par un montant de pierre d'une minime largeur, mais en revanche d'une épaisseur énorme.

Ces ouvertures béantes donnant sur une salle basse,

ancien parloir de l'abbaye, avaient l'air de vastes cavernes, dont l'antre disparaissait sous les voiles d'une obscurité profonde.

Le comte de Bernac venait, avons-nous dit, de tourner l'angle de la rue des Deux-Écus.

En apercevant à sa gauche les bâtiments de l'abbaye ruinée, il poussa un sifflement aigu, accompagné d'une modulation bizarre.

Un sifflement pareil lui répondit aussitôt.

Le comte passait alors devant la première fenêtre durez-de-chaussée dont nous venons de parler.

Abandonnant brusquement les rênes de sa monture, dégageant, par un mouvement rapide, ses pieds des étriers, ramenant de la main gauche les longs plis de son manteau brun, il appuya de sa main droite sur le pommeau de la selle, et s'élançant avec la légèreté d'un écuyer consommé, il bondit par l'ouverture béante et disparut aussitôt.

Le genêt d'Espagne, comme s'il ne se fût pas aperçu de l'absence de son cavalier, continua sa course, toujours rasant la muraille, mais comme il passait devant la troisième fenêtre, un homme s'élança à son tour de l'intérieur de l'abbaye et tomba en selle avec un aplomb merveilleux.

Cet homme, dont la taille, la tournure, les formes, étaient en tous points semblables à celles du comte de Bernac, était, de même que le jeune seigneur, enveloppé dans les plis d'un vaste manteau brun.

Cette substitution de cavalier s'était accomplie avec une rapidité tellement merveilleuse, tellement instantanée, pourrions-nous dire, qu'un observateur, placé

à courte distance et trompé par les ombres de la nuit, n'eût certes pu s'en apercevoir.

Le cheval n'avait pas un seul instant varié son allure et la régularité de son pas eût suffi, seule, pour convaincre un espion que rien d'extraordinaire n'avait eu lieu.

Le nouveau cavalier continua sa route par la rue des Deux-Écus, et disparut à l'angle formé par la réunion de cette voie étroite avec la rue de Grenelle.

Au moment où le genêt d'Espagne longeait la haute muraille de l'hôtel Soissons, une ombre, suivant le pied des maisons bâties sur le côté droit de la rue des Deux-Écus, passa rapide, devant les fenêtres de l'abbaye.

Cette ombre disparut au tournant de la rue, à la suite du cheval.

Le comte de Bernac, en tombant dans la salle basse, où il venait de pénétrer d'une manière si peu conforme aux usages ordinaires, s'était blotti derrière le mur d'appui de la fenêtre qu'il avait si lestement franchie.

Quand l'ombre dont nous avons parlé était passée en face de lui, de l'autre côté de la rue, il avait avancé la tête.

« Messire Giraud! murmura-t-il en opérant un brusque mouvement rétrograde. Corbleu! le drôle a du flair, de l'audace et de l'adresse... Mais, bast! reprit-il après un moment de silence, maintenant il a perdu la voie, et du diable s'il y peut revenir. Dans

tous les cas, il faut prévenir Catherine, ceci la regarde encore plus que nous, j'imagine! »

Le comte, quittant alors la fenêtre au bas de laquelle il s'était toujours tenu blotti, s'enfonça dans la profondeur des bâtiments, traversant les pièces, longeant les corridors, évitant les passages encombrés, trouvant les issues en dépit de l'obscurité profonde, au milieu de laquelle il marchait avec une facilité et une sûreté qui dénotaient une laborieuse étude de ces ruines désertes et une grande habitude de leur parcours.

Après avoir atteint le premier étage en franchissant les degrés mobiles d'un escalier croulant, il se trouva au centre d'une série de pièces qui avaient dû servir jadis d'appartement au chef de la congrégation, s'il fallait en juger par les vestiges d'élégance qui décoraient encore les murailles et qui contrastaient d'une manière frappante avec la sévérité froide des autres chambres privées absolument de toute ornementation.

M. de Bernac marcha droit vers une petite porte située au fond de l'appartement.

Cette porte en fer ciselé et d'un travail admirable, avait sans doute échappé à la dévastation générale, grâce à sa solidité à toute épreuve.

Le jeune seigneur, sans hésiter un seul instant, s'appuya contre cette porte et posa ses lèvres sur un ornement placé à la hauteur de son visage.

Un léger sifflement, semblable à celui d'une couleuvre, retentit doucement.

Aussitôt la porte s'ouvrit, et le comte se trouva sur

le seuil d'une petite pièce plongée, comme le reste de l'édifice, dans des ténèbres épaisses.

Refermant la porte sur lui, il traversa cette petite pièce dans laquelle aboutissait l'ouverture d'un corridor étroit.

S'engageant dans cette espèce de sentier, il contourna, en le suivant, une partie des bâtiments intérieurs et parvint à un escalier construit dans l'épaisseur même de la muraille, et qui descendait, en tournant sur lui-même comme une vis d'Archimède, dans les profondeurs de l'ancien couvent.

Au bas de l'escalier une lueur vive vint frapper au visage le nocturne explorateur des ruines de l'abbaye.

Une seconde porte tout ouverte donnait accès dans une salle souterraine luxueusement éclairée par d'énormes bougies de cire plantées dans des chandeliers d'argent massif semblables à ceux qui décorent d'ordinaire les autels.

Un homme et une femme se trouvaient dans cette salle et saluèrent l'entrée du gentilhomme par une double exclamation joyeuse.

La femme, soigneusement enveloppée dans une longue pelisse garnie d'une admirable fourrure de renard bleu, dont l'ampleur faisait disparaître toutes les parties des vêtements qu'elle portait en dessous, avait, suivant l'usage de l'époque, le visage recouvert d'un masque de velours noir nommé « loup. »

Ce masque, dissimulant les deux tiers de la face, ne laissait apercevoir que le front, le menton, le bas des joues et la bouche; mais ce front était si blanc et

si poli, ces joues étaient si veloutées, ce menton si mignonnement troué par une fossette rose, cette bouche possédait des lèvres si fraîches et si vermeilles, qu'il était impossible de ne pas reconnaître tout d'abord les grâces et la verdeur de la jeunesse dans cette femme dont la pose nonchalante et élégante, sans affectation, révélait la perfection des formes corporelles.

Une main posée sur les genoux, et dont le ton foncé de la pelisse faisait ressortir encore la blancheur; l'autre, appuyée sur une petite table placée près du siége qu'occupait la jeune femme, la tête droite, le buste à demi effacé dans l'ombre, le col et les épaules encadrés par le collet de fourrure aux reflets brillants, la personne que nous mettons en scène offrait, dans tout son ensemble, un cachet d'exquise distinction et une harmonie de lignes par laquelle l'œil se sentait aussitôt captivé.

Le compagnon de cette gracieuse créature était assis sur un fauteuil largement sculpté, et séparé d'elle par la longueur de la table.

Ce personnage était revêtu du même costume que celui que portait maître Babin, le bourgeois de la foire Saint-Germain, auquel l'archer Giraud avait fait confidence de son histoire.

Pourpoint gris relevé de broderies noires, chapeau de feutre garni d'une aigrette noire, tout, jusque dans les moindres détails de l'habillement, était de la plus rigoureuse exactitude.

Cet homme paraissait être de la même taille que

le comte de Bernac, et exactement de la même corpulence.

Son visage, comme celui de la jeune femme, était caché sous un loup de velours noir, mais ce masque couvrait entièrement le front, et sa ligne inférieure disparaissait dans l'épaisseur d'une longue barbe noire, qui paraissait être le prolongement du loup, tant les deux nuances se confondaient entre elles.

L'homme et la femme, avons-nous dit, avaient fait entendre une exclamation joyeuse au moment où le comte de Bernac franchissait le seuil de la pièce mystérieuse.

Le jeune gentilhomme, sans répondre à cette espèce de salut de bienvenue qui lui était adressé, dégrafa son manteau brun, le jeta sur la table, et, attirant à lui un siége sur lequel il se laissa tomber :

« Ouf! fit-il, la gorge me brûle!... J'ai soif! »

La jeune femme se leva aussitôt, courut à une armoire en chêne sculpté scellée dans la muraille, ouvrit la porte de cette armoire, et, plongeant ses mains délicates dans l'intérieur du meuble, en tira successivement deux coupes en or d'un travail splendide, et un flacon en cristal contenant une liqueur limpide d'une belle couleur d'ambre jaune.

Elle déposa le tout sur la table, déboucha ensuite le flacon et remplit les deux coupes.

M. de Bernac prit la sienne et la vida d'un trait.

L'homme masqué, qui n'avait cessé de contempler le gentilhomme d'un œil interrogateur, se tourna alors de façon à être complètement face à face avec celui-ci.

« Quelles nouvelles? dit-il brusquement.

— Bonnes et mauvaises, répondit M. de Bernac en se renversant sur son siége.

— Voyons les mauvaises, fit la jeune femme en se rasseyant : gardons les bonnes pour la fin. Elles seront le baume sur la blessure.

— Bien parlé, ma mie! s'écria le comte de Bernac; j'ai toujours dit que vous aviez de l'esprit comme un démon.

— Et vous n'avez pas l'habitude de mentir, ajouta la séduisante créature en laissant voir sous ses lèvres carminées l'émail de ses dents blanches.

— Donc?... reprit l'homme au masque.

— Donc, fit M. de Bernac, notre excellent ami, M. Jacques d'Aumont, prévôt de la bonne ville de Paris, s'est mis plus que jamais dans la tête de procéder à l'arrestation en attendant le jugement et l'exécution, avec accompagnement de tortures ordinaires et extraordinaires, de ce maudit capitaine La Chesnaye qui, prétend-on, désole la capitale et les provinces. »

La jeune femme haussa les épaules.

« Histoire ancienne, dit-elle dédaigneusement; c'est la répétition de notre conversation de ce soir chez Jonas.

— C'est possible, ma belle Catherine; mais ce que je n'ai pu ajouter ce soir chez Jonas, attendu que je l'ignorais encore moi-même, c'est que, de plus que les limiers du prévôt, La Chesnaye a à ses trousses un diable incarné décidé à le suivre jusqu'au fond des enfers, plutôt que de renoncer à sa poursuite.

— Et ce diable, c'est?

— Ton ex-amoureux de Rouen, ma toute belle.

— L'archer Giraud?

— En personne!

Catherine secoua la tête avec le même mouvement dédaigneux.

« Ceci, dit-elle, est la répétition de ce que vient de me raconter Humbert. »

Elle désigna l'homme masqué.

Le comte fit un mouvement brusque.

« Toi aussi, Humbert, tu as vu Giraud? s'écria-t-il.

— Oui, répondit l'homme masqué.

— Quand cela?

— Ce soir.

— Où?

— A la foire Saint-Germain, dans la loge numéro 27.

— Tu lui as parlé?

— Nous avons soupé ensemble avec Caméléon et Bernard. »

Les yeux du comte s'enflammèrent soudain, et lancèrent deux éclairs rapides.

« Ah! fit-il, le diable est pour nous; tu l'as fait boire?

— Sans doute...

— Et il t'a révélé...

— Rien!

— Rien? s'écria M. de Bernac.

— Absolument rien, répéta Humbert; rien autre que ce que nous savons de reste.

— Ainsi l'homme qui a obtenu sa grâce...

— Il ne sait qui il est ; il ignore même quel peut être le nom de cet homme !

— Mordieu ! c'est jouer de malheur !

— Mais, ajouta Humbert, Giraud n'est plus à craindre ; car il a été arrêté ce soir vers les dix heures comme complice du capitaine La Chesnaye, avec lequel il a été prouvé que l'archer avait soupé.

— Il a été arrêté ce soir à dix heures, effectivement, répondit le comte de Bernac en secouant la tête ; mais, ce que vous ignorez encore, c'est qu'à minuit Giraud était relâché.

— Giraud est libre ! s'écria Catherine.

— Il a été relâché ! ajouta celui que l'on avait désigné sous le nom d'Humbert.

— A telle enseigne, mes bons amis, que le drôle, lancé à ma poursuite, m'a suivi jusque dans la rue des Deux-Écus. »

Catherine et Humbert se regardèrent, et, au travers de leurs masques, leurs yeux lancèrent deux jets étincelants.

# XXIV

## La conférence.

« Mais, s'écria vivement l'homme masqué, il ne t'a pas vu pénétrer jusqu'ici ? »

M. de Bernac laissa échapper de ses lèvres le sifflement railleur qui paraissait lui être habituel.

« Caméléon était à son poste, dit-il en souriant, et à cette heure, si Giraud n'a pas perdu la trace, il doit constater que le comte de Bernac est rentré dans son hôtel.

— D'ailleurs, ajouta Catherine, vous faites à Giraud plus d'honneur qu'il ne mérite.

— En effet, dit Humbert, que pouvons-nous avoir à redouter de cet homme ?

— Presque rien, répondit le comte toujours avec son même sourire railleur, presque rien, mon cher Humbert? Giraud est actif, brave, intelligent, il est poussé par deux puissants moteurs : l'amour et la vengeance, donc il n'y a rien à redouter de lui! Giraud a été au service du feu comte de Bernac; Giraud a déposé contre nous lors du procès de revendication avec un acharnement impitoyable; Giraud a prétendu que le jeune enfant portait au bras gauche un signe indélébile.

— Mais, interrompit brusquement Humbert, le parlement a rejeté sa déposition qui ne s'appuyait sur aucune preuve.

— Mais, reprit aussitôt M. de Bernac, Giraud peut rencontrer celui que tu sais, et de leur réunion à tous deux résulterait peut-être un danger si terrible que nous userions nos forces à vouloir le braver.

— Celui dont tu parles n'a pu rencontrer Giraud.

— Pourquoi?

— D'abord il est loin d'ici!

— Il est tout près, au contraire.

— Lui? s'écria Humbert.

— Lui! répéta le comte.

— Comment?...

— Mercurius l'a vu ce soir.

— Où?

— Sur le Champ-Crotté.

— Impossible!

— Mercurius ne s'est pas trompé; il lui a parlé. Tu vois que Giraud est à craindre! »

L'homme masqué poussa une exclamation sourde,

ressemblant plutôt au rugissement d'une bête fauve qu'à un cri sorti d'une poitrine humaine.

Il fit un mouvement tellement brusque qu'il faillit renverser la table massive placée entre lui et Catherine, et son œil étincelant sous le trou du loup de velours noir parut s'animer subitement d'un feu sombre.

« Il est à Paris! répéta-t-il.

— Oui.

— Tu le savais?

— Je le savais.

— Et tu n'as rien dit?

— Qu'avais-je à dire? Je le surveillais, c'était assez. »

Humbert et le comte échangèrent un double regard.

Catherine les regardait avec étonnement.

« Je ne comprends pas, dit-elle.

— Il est inutile que tu comprennes! répondit sèchement M. de Bernac.

— Ah! vous avez des secrets pour moi, messieurs?

— Nous avons des secrets pour nous! fit Humbert d'une voix grave.

— C'est bien! » répondit Catherine.

Il y avait dans l'accent dont furent prononcés ces mots un mélange de colère, de dépit et de menace dont celui que nous avons jusqu'ici entendu nommer le comte de Bernac sembla subitement s'offenser.

Le jeune gentilhomme se leva brusquement, et se plaçant en face de Catherine :

« Ma mie, dit-il d'une voix rude qui contrastait étrangement avec la douceur de son organe ordinaire, je devine vos pensées. Vous songez à exploiter

l'amour de Mercurius pour vous immiscer complètement dans nos affaires. Sachez que Mercurius, pas plus qu'Humbert et que moi, n'a le droit de trahir nos secrets, et priez Dieu surtout qu'il ne le prenne jamais ce droit qui ne saurait lui appartenir, car si cela arrivait, Catherine, si l'un de nous révélait un jour ce qu'il a juré de cacher, ce jour-là serait le dernier que verrait luire le confident indiscret auquel il serait confié ! Homme ou femme, enfant ou vieillard, celui-là mourrait sans pitié ni miséricorde. Tu es jeune, jolie, adroite, tu nous sers à merveille, Catherine, j'en conviens ; mais, en revanche, nous te servons bien aussi suivant tes goûts et tes désirs. De fille de rien que tu étais, nous t'avons faite grande dame ; de pauvre nous t'avons faite riche ; d'obscure nous t'avons rendue brillante et recherchée : la cour et la ville sont à tes petits pieds ; tu es enviée, adorée, adulée, heureuse enfin : ne demande pas autre chose ; contente-toi de la part que nous t'avons faite, mais ne cherche pas à connaître ce que tu dois ignorer. La folle passion que tu as su inspirer à Mercurius ne saurait te mettre à l'abri de la lame de ma dague. Enfin, souviens-toi que nous ne confions jamais nos secrets qu'à la tombe qui se referme. Et maintenant, ma chère fille, continua le comte en changeant de ton et en revenant à celui d'une galante familiarité, donne ta blanche main que je la baise, et compte toujours sur notre amitié à toute épreuve. »

Durant ce petit discours, Catherine avait successivement baissé la tête, et lorsque le comte acheva en s'avançant vers elle pour lui prendre la main, elle

tendit le bras et s'inclina gracieusement en signe de soumission passive.

Le masque qui lui couvrait les traits empêchait de suivre sur sa physionomie l'impression produite par les dures paroles du comte, et ses yeux baissés ne permettaient pas davantage de lire dans son âme.

M. de Bernac effleura de ses lèvres la petite main qui lui était abandonnée, et la laissant ensuite retomber avec insouciance, il se retourna vers Humbert qui, pendant cette scène, avait conservé une impassibilité de statue.

« Eh bien! dit-il, revenons à Giraud. Que penses-tu ?

— Je pense, répondit l'homme masqué, que tu as commis une faute grave.

— Laquelle !

— Tu es venu du grand Châtelet jusqu'ici, suivi par un seul homme. La nuit est noire, les rues désertes ; les fontes de ta selle étaient garnies de pistolets tout chargés, comment se fait-il que cet homme vive encore ?

— Tu ne le comprends pas ?

— Je l'avoue.

— Eh bien, le meurtre de Giraud ou sa disparition cette nuit même eussent tout simplement servi à prouver demain au prévôt l'assertion des paroles formulées par le drôle !

— C'est vrai !

— C'est heureux que tu comprennes.

— Et tu as raison, » répéta Humbert.

En ce moment un léger coup de sifflet retentit dans la petite pièce.

« Mercurius ! s'écria Humbert.

— Mercurius » répéta Catherine en s'élançant en avant.

Un pas rapide se fit entendre dans l'escalier qu'avait descendu précédemment le comte pour gagner la chambre mystérieuse où venait de se passer la scène que nous avons mise sous les yeux du lecteur, et presque aussitôt un homme apparut sur le seuil de la porte demeurée ouverte.

Cet homme, de taille semblable à celle du comte de Bernac et à celle d'Humbert, était vêtu de velours noir des pieds à la tête, et un masque de même étoffe et de même nuance lui couvrait aussi le visage.

Porter un loup pour sortir la nuit n'était pas alors, il faut le dire, une habitude en dehors des usages reçus.

Durant le seizième siècle et la première partie du dix-septième, cacher ses traits sous un masque était fort de mode, et ce genre de travestissement avait été adopté avec empressement à cette époque où le relâchement effrayant des mœurs avait gagné toutes les classes de la société.

Sentiment de pudeur et plus encore facilité plus grande de faire le mal, tels avaient été les mobiles qui, par les uns et par les autres, avaient fait sanctionner l'habitude italienne. Le masque faisait partie du costume.

Sortir sans loup était alors une chose presque honteuse et extraordinaire, surtout pour les femmes.

Bassompierre dit dans ses Mémoires que lorsqu'Henri III fit poursuivre sur la route de Gascogne sa sœur, marguerite de Valois, Larchaut qui commandait les archers, se permit plusieurs outrages, et fit même démasquer la reine pour la mieux reconnaître, et l'auteur du *Divorce satirique* ajoute, à propos de cette même aventure, que « les filles de la reine suivaient en désarroi, qui sans masque, qui sans devantier, et telles sans tous les deux. »

Les hommes avaient fini également par adopter cet usage, notamment pour se livrer avec moins de contrainte aux débauches nocturnes et aux expéditions galantes.

Lorsque le second personnage masqué, qui venait de pénétrer dans la pièce où se trouvaient Catherine, Humbert et le comte, avait apparu sur le seuil, la jeune femme s'était, avons-nous dit, élancée vers lui.

Cet élan, plein d'étonnement et de tendresse, accusait sans doute une passion partagée, car l'homme vêtu de velours noir pressa Catherine sur sa poitrine avec un frémissement de joie et de bonheur qu'il ne chercha pas à dissimuler.

« Enfin ! s'écria la jeune femme, te voilà sain et sauf !

— C'est fait ! dit le nouveau venu en s'adressant à Humbert et au comte.

— Ainsi, l'hôtel de Mercœur ? demanda ce dernier.

— Est en flammes.

— Les trois valets assassins ?

— Pendus.

— Et le duc ?

— Son portrait a été souillé de boue, et j'ai tracé moi-même le mot « lâche » sur son front.

— Donc le capitaine La Chesnaye est vengé ?

— A peu près, car j'ai laissé sur le bureau du duc, la seule pièce qui se trouvât à l'abri de l'incendie, puisqu'elle est construite dans un pavillon situé dans les jardins, j'ai laissé, dis-je, une lettre où je prévenais Sa Seigneurie que, si elle continuait à attribuer ses crimes aux autres, elle serait traitée d'abord comme l'était son effigie, et ensuite comme l'avaient été ses valets.

— Très-bien ! » dit Bernac.

Et, se tournant vers Catherine :

« Tes renseignements étaient exacts, ajouta-t-il, et encore cette fois tu nous as servis avec ton adresse et ta fidélité accoutumées. Tu choisiras dans les bijoux enlevés cette nuit de l'hôtel Mercœur, les plus beaux joyaux...

— Non, dit vivement Catherine, je n'ai pas agi pour avoir une récompense ; j'ai agi cette fois par amour. Mercurius commandait l'expédition, je voulais qu'il réussît ; je voulais le préserver de tous dangers en le prévenant, et je n'ai agi que pour lui seul.

— N'importe ! répondit M. de Bernac. Tu aimes les bijoux, et je veux que tu choisisses les plus riches ! Maintenant, mes amis, continua le comte en s'adressant aux deux hommes, maintenant que La

Chesnaye a vengé ses insultes, il faut que nous songions, nous, à notre avenir, aux plaisirs qui nous attendent, aux dangers qui nous menacent, et, pour cela faire, il faut que vous m'accordiez sur l'heure quelques instants de sérieuse attention.

— Parle! dit simplement Mercurius.

— Nous t'écoutons! » ajouta Humbert.

Catherine se rapprocha vivement.

# XXV

## Les projets de M. de Bernac

M. de Bernac jeta loin de lui le chapeau empanaché qui lui couvrait la tête, et, appuyant ses deux coudes sur la table et son menton sur ses deux mains réunies, il parut réfléchir profondément.

Humbert, Mercurius et Catherine, groupés en face de lui, attendaient en silence.

Rien de singulier comme le spectacle offert par la réunion de ces quatre personnages.

L'un avec son costume splendide et éclatant, son visage découvert, sa physionomie mobile, sur laquelle se réflétaient tour à tour une foule de sentiments différents ; les trois autres avec leurs vêtements

sombres (la pelisse de Catherine dérobant aux regards sa toilette multicolore), leurs masques de velours noir, et n'offrant d'animés, immobiles qu'ils étaient, que les rayons ardents lancés par leurs prunelles à travers les trous ronds du loup impénétrable.

La lumière tombant de haut (les candelabres étaient fort élevés) donnait encore à cette scène muette un cachet plus fantastique.

Tout à coup M. de Bernac releva la tête, et abaissant les bras, il les croisa sur sa poitrine en se renversant en arrière.

« Toi, Humbert, toi, Mercurius, et toi-même, Catherine, dit-il de cette voix brève et sèche, indice de l'habitude du commandement, vous connaissez la route dans laquelle nous marchons, vous savez quel but nous voulons atteindre.

Eh bien! cette route est aux trois quarts parcourue ; ce but, nous n'avons plus qu'à étendre la main pour y toucher. Encore quelques heures de patience et notre mission sera accomplie, et notre séjour à Paris deviendra inutile.

J'aime les périls, vous ne l'ignorez pas; mais j'aime les périls qui profitent, et non les dangers stériles, qui ne sauraient même donner un peu de gloire à ceux qui les bravent.

Or, à Paris, à cette heure, les dangers nous entourent, et aucun profit ne nous pousse à les affronter. Donc, notre but atteint, notre mission remplie, il nous faut partir. Est-ce votre avis? »

Tous trois s'inclinèrent en signe d'affirmation.

« Nos grottes d'Étretat nous attendent! continua M. de Bernac en s'animant. Là, nous trouverons nos richesses entassées: là, nos moyens de défense sont réellement formidables, nos approvisionnements énormes. Nous aurons près de nous nos plus dévoués compagnons, devant nous les belles et splendides campagnes de la Normandie, derrière nous l'immensité de l'Océan. A nous la contrée entière, dont nous serons rois, en dépit du roi de France lui-même! A nous les droits de haute et basse justice sur les peuples qui nous entoureront! A nous les richesses inépuisables des villes et des châteaux! A nous enfin cette existence sublime d'aventures et de plaisirs, de combats et de fêtes, de dangers et d'amours! Partout où nous le voudrons, nous porterons la terreur; partout où nous le voudrons, nous sèmerons l'espérance. Le bien et le mal seront dans chacune de nos mains, et, maîtres de la terre, maîtres des hommes, maîtres des choses, nous vivrons dans nos retraites inaccessibles comme les dieux du paganisme vivaient dans leur Olympe, interdit aux mortels! Dites, mes amis, cette existence n'est-elle pas au-dessus des conditions humaines, et ne serait-ce pas la réalisation de vos rêves? »

Humbert et Mercurius s'étaient levés, électrisés par les paroles du comte.

Catherine, l'œil ardent et la main frémissante, paraissait en proie à une émotion plus vive, car la nature de cette femme, nature éminemment sensuelle, était plus faite que toute autre pour subir l'attrait de

cette existence en dehors des lois que venait de dépeindre M. de Bernac.

Tous trois tendirent les bras vers l'orateur.

« Partons ! » dirent-ils d'une même voix.

M. de Bernac leur fit signe du geste de reprendre les places qu'ils avaient soudainement quittées.

« Le secret des grottes m'appartient seul, dit-il, et, sans le secours de cette retraite sûre et inaccessible, l'existence dont je vous parle serait impossible. Donc il dépend de moi de réaliser vos projets de bonheur.

— Sans doute, dit Mercurius.

— Eh bien ? fit Humbert.

— Eh bien ! mes amis, il faut encore m'entendre, car je n'ai pas fini. »

M. de Bernac fit une courte pose.

« Pour quitter Paris, reprit-il, pour conserver la magnifique position que nous possédons et l'allier à la splendide existence que nous allons mener, il faut d'abord que notre mission soit accomplie en entier, ensuite que nous ne laissions derrière nous aucune chance de péril, enfin que nous emportions avec nous des gages de bonheur pour le présent.

Est-ce votre avis ?

— Sans doute ! dirent les hommes.

— Or, poursuivit le comte, notre mission a un double but : posséder d'une part une somme assez considérable pour pouvoir lever autour de nous une armée presque aussi formidable que celle du roi de France. De l'autre, nous venger de cette justice qui nous menace de sa rigueur ; mais que cette vengeance

soit telle qu'elle épouvante à tout jamais ceux qui tenteraient de nous poursuivre, et qu'elle rassure ceux, au contraire, qui accourraient se grouper autour de nous.

Sur les trois millions de livres qui nous sont nécessaires pour élever à quinze mille le chiffre de nos hommes, et de cette façon enserrer dans un même réseau la Normandie, la Picardie, l'Ile-de-France, l'Anjou et l'Orléanais, un million nous manque encore.

La vengeance dont je vous parle, vous ignorez à cette heure les moyens de l'exercer.

Quant aux périls que nous ne devons pas laisser derrière nous, ils nous entourent cependant de tous côtés! Giraud est sur nos traces. Celui que vous savez est revenu. S'ils se rencontrent, s'ils se réunissent, nous nous trouverons en face d'adversaires redoutables, puissants et implacables; et fuir le terrain du combat deviendra impossible sans abandonner la cause.

Enfin ces gages d'un bonheur présent, tu les possèdes seul, Mercurius, car toi seul es en possession de la femme que tu aimes.

Eh bien! continua M. de Bernac en accentuant plus énergiquement ses paroles, ce million qui nous manque pour devenir les seigneurs les plus puissants de la France, cette vengeance que nous devons laisser derrière nous, ces périls que nous devons conjurer, ce bonheur que nous devons tous avoir et emporter avec nous, grâce à mes plans, grâce à ce que je veux faire, nous pouvons en espérer la réalisation immédiate.

Oui! s'écria-t-il, avant vingt-quatre heures, et cela dépend de vous maintenant, nos ennemis seront anéantis, notre vengeance assurée, le million dans ta caisse, Mercurius, et celle que tu aimes dans tes bras, Humbert.

— Comment? que faut-il faire? s'écrièrent à la fois Mercurius et Humbert.

— Parlez! » ajouta Catherine.

Le comte les regarda profondément tous trois.

« Avant de continuer, dit-il, avant de dérouler mes plans, j'ai deux conditions à vous imposer.

— Quelles conditions? fit la jeune femme.

— Les voici. Je pourrais plutôt dire : la voici, car, en réalité, la première condition acceptée, il ne vous serait plus loisible de refuser la seconde.

— N'importe! dit Mercurius; formule-les toutes deux.

— Nous t'écoutons! ajouta Humbert.

— Et moi j'accepte d'avance! » fit Catherine.

Bernac la regarda en souriant.

« Si tu continues, fit-il, je finirai par croire que tu as autant d'esprit à toi seule que nous trois ensemble.

— Je suis femme...

— Et tu n'as que les défauts de ton sexe, ajouta le comte.

— C'est ce qui fait ma force.

— Et l'amour de Mercurius?

— Peut-être! »

Le comte lança à la jeune femme un regard légèrement ironique.

« Cela eût été dommage de te laisser végéter dans une condition secondaire, dit-il. Mais revenons à ce que j'ai à vous dire :

La première condition est celle-ci : jusqu'ici, mes amis, toi, Humbert, toi, Mercurius, et moi, nous avons vécu sur le pied le plus parfait de l'égalité dont parle Platon. Or, cette égalité n'est plus possible. Je ne prétends pas faire de vous deux esclaves, mais je prétends faire de vous deux ministres. En un mot, je veux être roi ! »

Les deux hommes masqués se regardèrent.

« Te crois-tu donc supérieur à nous? dit Humbert.

— Oui, répondit nettement le comte. Je reconnais vos qualités à tous deux, je reconnais votre science, votre intelligence, votre esprit; je sais que peu d'hommes existent qui puissent vous être comparés; je sais enfin que chacun de vous, dans les connaissances qui lui sont propres, n'a qu'un être sur terre qui lui soit supérieur, celui grâce auquel nous sommes aujourd'hui puissants et savants, celui qui nous a ouvert les voies de tous les plaisirs et de toutes les jouissances, celui qui nous a mis à même de gravir ou de descendre à notre gré tous les degrés de l'échelle sociale...

— Mais celui dont tu parles te domine aussi! fit Mercurius.

— Sans doute, et je ne cherche pas à fuir cette domination. Je l'ai reconnue et la reconnaîtrai encore, mais cette domination est toute intellectuelle et celle que je veux avoir sur vous est absolue. Bref, vous

sentez-vous disposés à m'obéir sans réserve et à accomplir mes volontés sans les discuter ? »

Humbert et Mercurius se regardèrent encore.

« Et si nous refusions de reconnaître ton pouvoir suprême? dit Humbert après un moment de silence.

— Dès ce soir, répondit M. de Bernac, nous serions désunis. »

Mercurius se leva vivement.

« Nous perdons là, dit-il, un temps probablement précieux. Nous jures-tu d'être toujours fidèle et dévoué à la cause commune?

— Oui, répondit M. de Bernac.

— Alors je jure, moi, de t'obéir sans réserve.

— Bien! fit Catherine.

— Et toi, Humbert? fit le comte.

— Je le jure aussi.

Maintenant, la seconde condition? dit Mer-
r

— C'est de reconnaître dès cette nuit, dès cette heure, la suprématie que vous m'accordez.

— Donne-nous tes ordres! dit encore Mercurius.

— Et nous t'obéirons à l'instant même! » ajouta Humbert.

M. de Bernac leur tendit les mains.

« Merci, mes amis, merci mes frères! dit-il d'une voix légèrement émue. J'ai voulu voir jusqu'où allait la confiance que vous aviez en moi. Maintenant je vous jure que je suis digne de cette confiance. Demain, à pareille heure, nous partirons tous, emportant nos richesses, laissant nos ennemis morts et

notre vengeance terrible, et emmenant avec nous, toi, Mercurius, cette Catherine que tu aimes, et toi, Humbert, cette Diane d'Aumont que tu adores! »

Humbert redressa la tête en frémissant de joie.

« Quoi! fit-il, tu as réussi?

— Oui!

— Tu as vu Diane?

— Je l'ai quittée il y a une heure.

— Elle était seule?

— Seule avec moi.

— Et elle consent?

— Je te réponds qu'elle partira, si tu ne gâtes pas demain ce que j'ai fait ce soir. »

Humbert saisit les mains du comte et les serrant dans les siennes, il les pressa avec effusion.

« Merci, frère! » dit-il d'une voix sourde.

Puis, après quelques secondes de silence.

« Ainsi, reprit-il, elle ne s'est doutée de rien?

— De rien absolument! répondit M. de Bernac.

— Elle t'a écouté?

— Avec une attention profonde et une émotion des plus vives, je t'en réponds! Au reste, j'ai été touchant, pathétique, élégiaque et terrible tout ensemble. J'ai trouvé de ces phrases entraînantes que l'on dit si bien sans en penser un mot. La pauvre enfant a été subjuguée...

— Et elle a promis de partir?

— Non, mais elle partira.

— Bravo! s'écria Catherine qui avait écouté, sans y prendre part, la conversation qui venait d'avoir lieu entre les trois hommes, et qui semblait avoir ou-

blié complètement la sévérité dont le comte avait fait preuve à son égard. Bravo! monsieur de Bernac; vous servez bravement et merveilleusement les amours d'autrui! Jadis vous m'avez enlevée au profit de Mercurius, et demain vous allez enlever Diane au profit de Humbert. Quel désintéressement sublime! Mais n'aurez-vous donc jamais la récompense de votre généreuse conduite, et après avoir protégé si efficacement nos amours à nous, ne nous mettrez-vous jamais à même de servir les vôtres? »

# XXVI

## Le chef

Le comte se dressa d'un seul bond.

« Vive Dieu ! ma belle, s'écria-t-il, tu es plus près que tu ne le penses de voir ta bonne volonté mise à l'épreuve !

— Vous êtes amoureux ? s'écria Catherine avec un air de doute manifeste.

— Oui, répondit M. de Bernac, mais avant de parler de moi, parlons des intérêts qui nous concernent tous. Vous avez juré de m'obéir toùs trois, je commence à commander.

Demain soir il y a bal masqué à l'hôtel de don Pedro de Tolède, l'ambassadeur d'Espagne ?

— Oui, dit Humbert.

— Nous irons tous quatre.

— Bien !

— Là est le million que je vous promets.

— A l'ambassade? s'écria Mercurius.

— Dans les coffres mêmes de l'ambassadeur. Il est arrivé ce matin en beaux quadruples d'Espagne. Cet argent de Sa Majesté Catholique devait servir à soudoyer les ennemis du roi de France, nous ferons donc une action patriotique en l'empêchant de suivre sa destination. Catherine connaît don Pedro, elle se chargera de nous ouvrir les voies jusqu'au trésor.»

Catherine sourit en faisant un signe affirmatif.

« Diane sera au bal, Humbert, et de gré ou de force il faudra qu'elle suive le comte de Bernac. Au point où j'ai su amener les choses, la réussite à cet égard n'est pas douteuse. Donc les conditions d'argent pour tous nos hommes, et de bonheur pour vous deux seront remplies.

— Restent, dit Mercurius, la vengeance à accomplir et les dangers à écarter.

— La vengeance ! reprit le comte. L'enlèvement de Diane et notre fuite nous l'assurent.

— Comment ? fit Humbert.

— Je devine ! dit vivement Catherine : M. d'Aumont est perdu en cour s'il n'arrête pas La Chesnaye et... il ne l'arrêtera pas. Sa place perdue, sa fille enlevée ; la vengeance sera belle....

— Et, ajouta le comte de Bernac, elle fera trembler ceux qui tenteraient de nous persécuter encore, car avant quinze jours chacun saura que La Ches-

naye en est l'auteur. Je me charge de répandre ce bruit et de le propager.

— Maintenant, les périls? fit Mercurius dont les yeux étincelaient à travers les trous de son masque.

— Les périls! s'écria de Bernac en s'animant davantage; les périls! Ils seront anéantis si comme toi, Mercurius, comme toi, Humbert, je puis partir la nuit prochaine avec celle que j'aime!

— Avec qui? interrompit curieusement la jeune femme.

— Avec celle que j'aime! je te le répète, répondit le comte sans paraître vouloir donner d'autres explications.

— Mais les dangers? fit encore observer Mercurius.

— Seront conjurés par la réussite même de mes amours.

— Comment? » s'écrièrent les deux hommes.

M. de Bernac avait changé de place depuis quelques instants, et il se trouvait debout alors entre Mercurius et Humbert.

Passant par un geste rapide chacun de ses bras autour du cou de chacun des deux hommes, il ramena les deux têtes à la hauteur de ses lèvres, puis il murmura quelques paroles à voix tellement basse que Catherine, en dépit de ses efforts, ne put même parvenir à saisir aucun son.

Mercurius et Humbert poussèrent en même temps une exclamation de surprise.

« Elle! firent-ils d'une même voix, et en reculant chacun d'un pas.

— Oui, répondit M. de Bernac, et comprenez-vous maintenant qu'il me faille la réunion de toutes vos forces pour mener à bien cette entreprise? Comprenez-vous que de sa réussite même dépend notre tranquillité à venir, et que cette tranquillité acquise ne peut plus être à jamais troublée? »

Humbert et Mercurius firent un signe affirmatif.

« Alors je puis compter sur vous? poursuivit le comte.

— Nous avons juré, dit Humbert.

— Mais, dit Mercurius, nous servons encore ainsi la haine de notre père, et nous gardons pour nous seuls ce secret puissant qu'il doit nous révéler?

— Oui.

— Oh! fit Humbert avec admiration, ton plan est sublime!

— Et facile à exécuter, ajouta Mercurius.

— Donc, reprit le comte, résumons : demain soir à dix heures, là-bas... où vous savez. »

Les deux hommes s'inclinèrent en signe qu'ils comprenaient.

« Et à minuit à l'hôtel de don Pedro.

— Bien! » dit Humbert.

M. de Bernac prit le manteau qu'il avait jeté sur la table et le drapa sur ses épaules, puis ramassant le feutre qui avait roulé sur le plancher, il se coiffa avec un geste empreint d'une aisance cavalière.

« Catherine! dit-il, tu auras demain la clef du cabinet d'armes de l'ambassadeur.

— Je l'aurai, répondit la jeune femme.

— Mercurius! continua le comte, tu te charges de

la garde de la porte de la Tournelle. Que rien ne puisse nous entraver dans notre départ.

— Repose-t'en sur moi, dit Mercurius. Demain Bernard aura les mots de passe.

— Le trésor te regarde également. »

Mercurius sourit.

« Le million fût-il en monnaie d'argent au lieu d'être en quadruples d'or, j'ai les bras assez robustes pour l'emporter ! dit-il orgueilleusement.

— Toi, Humbert, tu feras tout préparer dans la journée pour notre fuite, tu présideras au départ des nôtres. Garde trente hommes d'escorte, c'est assez. La force brutale ne peut être employée, il ne s'agit que de ruse, et un plus grand nombre nous gênerait, loin de nous servir. Que les autres prennent dès le matin la route de Normandie.

— Compte sur moi ! dit Humbert.

— Et demain soir à dix heures là-bas !

— Nous y serons ! dirent à la fois les deux hommes.

— Mais, ajouta Humbert, y sera-t-il, LUI ?

— Oui ! répondit le comte.

— Tu en es sûr !

— J'en suis sûr !

— Tu l'as vu ? il te l'a dit ?

— Non, mais il a écrit.

— A qui ?

— A maître Eudes. Il lui donne rendez-vous pour demain soir à dix heures, au lieu ordinaire, pour expérimenter selon ce qu'il avait promis...

— Ah ! s'écria Humbert, je comprends tout maintenant, et tu as raison.

— Sans doute, ajouta Mercurius. Nous aurons du même coup le secret, l'homme et la femme.

— C'est-à-dire la puissance, la tranquillité et l'amour, dit le comte de Bernac.

— Vous partez? fit Catherine en voyant le comte lui envoyer un geste amical.

— Oui, ma belle! J'ai besoin de prendre quelques heures de repos. Ne dois-je pas me battre demain pour tes beaux yeux.

— Tu te bats? fit Humbert.

— Avec qui? ajouta Mercurius.

— Avec La Guiche.

— Pourquoi?

— Vous ne devinez pas? » dit le comte en souriant.

Les deux hommes masqués firent un signe négatif.

« Demain matin, à dix heures, le capitaine La Chesnaye conduira ses hommes sur la route de Normandie, on l'y rencontrera sans doute. Dans tous les cas, les siens le verront. Ne faut-il pas que le comte de Bernac soit bien et incontestablement de sa personne à la même heure en d'autres lieux? Que voulez-vous de mieux qu'un duel pour constater un pareil fait?

— Tu es digne de nous commander, Reynold! dit Mercurius en s'inclinant.

— A demain, alors?

— A demain!

— Au revoir, Catherine! Et songez tous à ce que chacun de vous a à faire! La partie est belle à jouer

et plus belle à gagner ! La nuit prochaine, à pareille heure, nous devons quitter Paris emportant chacun la femme que nous aimons, le million qui nous manque, et en laissant derrière nous notre ennemi mort et nos adversaires terrifiés ! »

Et le comte de Bernac adressant à Catherine un dernier geste d'adieu, sortit de la pièce et gravit lestement les marches de l'escalier.

Humbert le suivit.

Après avoir parcouru, en sens opposé, le chemin que le gentilhomme avait suivi seul au milieu des ruines, quelques heures auparavant, les deux hommes atteignirent le parloir de l'abbaye donnant sur la rue des Deux-Écus.

M. de Bernac s'approcha de la fenêtre qu'il avait si lestement franchie pour pénétrer dans l'intérieur, et avança doucement la tête par l'ouverture.

« Personne, dit-il. La rue est déserte et la nuit plus noire encore ! »

Et enjambant vivement l'appui de la fenêtre, il sauta dans la rue.

« — Veille à l'archer ! murmura Humbert en lui serrant les mains.

— Et toi, veille sur Catherine ! Sa passion pour Mercurius me paraît un peu trop vive pour être bien vraie. Cette femme a les trois quarts de nos secrets... Prends garde ! »

M. de Bernac s'enveloppa dans les plis de son long manteau et s'enfonça dans l'ombre.

Humbert le suivit des yeux durant l'espace de quelques secondes, puis sautant à son tour au dehors, il

disparut dans les ténèbres en prenant une direction diamétralement opposée.

Le comte s'était dirigé vers les Halles, Humbert gagna les abords de l'hôtel Soissons.

Trois heures du matin retentissaient alors dans le silence de la nuit à l'horloge de l'église Saint-Eustache.

# XXVII

## Le Pré-aux-Clercs.

Le Pré-aux-Clercs, dont il a été si souvent question dans une foule de romans, de poésies, d'ouvrages de toutes sortes et de toutes valeurs, était une vaste prairie, riante et fraîche, plantée d'arbres et semée de buissons, qui s'étendait sur la rive gauche de la Seine, en face du Louvre.

Cette prairie occupait l'emplacement circonscrit aujourd'hui à l'est par la rue Mazarine, à l'ouest par la rue de Bourgogne, au sud par la rue Saint-Dominique et au nord par les quais Voltaire, Malaquais et par la majeure partie du quai d'Orsay.

Sa longueur de l'est à l'ouest était de quatorze cents

mètres environ, et sa largeur du sud au nord de quatre à cinq cents mètres.

Jusqu'à la fin du seizième siècle et même durant les premières années du dix-septième, le Pré-aux-Clercs était divisé en deux parties distinctes : le grand Pré et le petit Pré.

Le petit Pré était situé au nord de l'enclos de l'abbaye Saint-Germain, occupant seulement la distance comprise aujourd'hui entre les rues Mazarine et des Petits-Augustins, et entre la rue du Colombier et le quai Malaquais.

Le petit Pré était séparé du grand Pré par un canal assez large, qui s'étendait en longueur depuis la rive de la Seine, jusqu'au bas de la rue Saint-Benoît, suivant en grande partie le parcours actuel de la rue Bonaparte.

En 1368, le petit Pré fut cédé à l'Université, et servit, ainsi que le grand Pré, de promenade favorite aux clercs ou écoliers, d'où le nom qui leur fut donné à tous deux.

Déjà, au seizième siècle, la ceinture de murailles crénelées qui entourait la capitale devenant trop étroite pour contenir la population toujours croissante de la Cité, cette population s'était rejetée au dehors des fortifications et avait construit activement les faubourgs de la ville.

Le petit Pré-aux-Clercs, envahi peu à peu, commença à se couvrir de maisons, et sous le règne de Henri IV, on y ouvrit la rue des Petits-Augustins, renvoyant au grand Pré les écoliers et les promeneurs.

En 1605, à l'époque où remonte notre récit, le petit Pré-aux-Clercs n'existait plus du tout.

Le grand Pré, d'une étendue beaucoup plus vaste, avait conservé sa destination première et était sous Henri IV la seule promenade plantée d'arbres où les habitants de Paris pussent venir, librement et à l'abri des feux du soleil, se procurer un exercice salutaire.

Durant la foire Saint-Germain surtout, cette promenade, dont elle était presque mitoyenne, se voyait envahie par la foule.

Le cadre de cet ouvrage ne nous permet pas de donner ici l'historique détaillé de ces deux prairies, célèbres par les scènes de tous genres qui s'y passèrent et qui, cependant, suffiraient amplement, rien que par leur simple récit, à présenter un aperçu précis des mœurs et des usages des Parisiens, depuis les Capétiens jusqu'aux Bourbons.

Outre les avantages appréciables d'une promenade verdoyante, ombragée et voisine du fleuve, le grand Pré-aux-Clercs offrait encore aux oisifs et aux amateurs de bons vins, une collection remarquable de cabarets et de guinguettes.

Des bosquets touffus, des tables à demi cachées sous le feuillage, des garçons bien dressés, des servantes accortes et engageantes, les meilleurs crûs de l'Anjou, établissaient d'une façon marquée la supériorité des cabarets du Pré-aux-Clercs et justifiaient la vogue dont ils jouissaient.

Un jeu de paume en plein air, des jeux d'arc, d'arbalète et d'arquebuse, et un jeu de volant (invention toute nouvelle), attiraient les joueurs empressés de

faire montre de leur adresse et les spectateurs qui se pressaient curieusement autour d'eux.

Plus loin, quatre belles allées couvertes, dont une dominant la Seine, engageaient les pas des promeneurs tranquilles, et des bancs de pierre ou de bois, placés de distance en distance, invitaient au repos et à la conversation.

Un bac établi sur la Seine, en face de la Porte-Neuve et vis-à-vis la rue qui aujourd'hui porte ce nom, faisait communiquer le Pré-aux-Clercs avec la rive droite de la rivière.

Rien de plus curieux, l'heure de la promenade venue, que de voir cette foule bigarrée de grandes dames avec leurs éclatantes toilettes, de gentilshommes aux pourpoints soyeux, aux chapeaux garnis de plumes multicolores, traverser le fleuve, qui sur le bac, qui dans les nacelles des passeurs, les uns se pressant sur le plancher massif du lourd bateau remorqué par la corde servant au passage, les autres nonchalamment étendus dans les esquifs de louage, qui souvent accomplissaient une course jusqu'au Pont-Neuf, avant de descendre sur la berge leurs locataires dédaigneux de se mêler à la foule.

Les écoliers et les habitants de la rive gauche affluaient par la porte de Nesles, à côté de laquelle se dressait la tour fameuse qui devait être démolie un demi-siècle plus tard, pour faire place au palais Mazarin.

Mais si, dans l'après-midi et vers le soir, le Pré-aux-Clercs présentait un coup-d'œil joyeux et animé, le matin il changeait lugubrement d'aspect.

Désert et touffu, il offrait ses tapis de verdure, ses carrefours épais aux duels si fréquents, qui décimèmèrent la noblesse durant le seizième et le dix-septième siècle.

Le lieu de promenade devenait le champ de bataille, et plus d'un petit pied chaussé de velours et de satin, en se posant le soir sur le sable, foulait une terre encore humide du sang répandu le matin.

Bien peu de rencontres, pendant le premier siècle que nous venons de citer et le premier quart du second, eurent lieu sur un autre terrain.

Le Pré-aux-Clercs avait été adopté par les gentilshommes, pour y bien vivre et pour y bien mourir.

Louis IX, en interdisant le combat judiciaire, introduit jadis dans la Gaule avec la féodalité et la barbarie, ayant fait perdre peu à peu au duel son caractère légal, avait espéré le voir disparaître des mœurs, mais Henri II devait en faire renaître l'usage par son amour des armes et son imprudence.

Fortifiés par les principes d'un faux point d'honneur, voulant remplacer par la vengeance personnelle l'action protectrice des lois, les duels firent bientôt parmi la noblesse française, sous les règnes de Charles IX, de Henri III et de Henri IV, d'effrayants progrès et dégénérèrent même en assassinats.

Les habitants de Paris étaient journellement témoins de ces scènes sanglantes.

On se battait, le plus ordinairement, à l'épée et à la dague, trois contre trois et quelquefois six contre six.

Celui qui avait dépêché son adversaire, avait le droit de courir au secours de ses amis.

C'était, on le voit, une véritable bataille que ces rencontres, où la mort moissonnait presque toujours les trois quarts des combattants.

Les seconds épousaient la querelle du gentilhomme qui réclamait leurs services, sans même s'enquérir de la cause qui leur faisait tirer l'épée.

On donnait sa vie avec une insouciance décelant incontestablement une bravoure digne d'éloges, mais indiquant aussi une légèreté d'esprit et un manque de raisonnement sévèrement blâmables.

Les familles puissantes avaient des spadassins qu'elles nourrissaient au sang, comme le dit plus tard Richelieu, en parlant du chevalier de Guise et de son duel avec le baron de Luz.

Justement effrayés de cette fureur de meurtres, de cette ardeur à prodiguer et à répandre le sang, les gouvernants cherchèrent à y mettre obstacle, mais l'édit de 1566, l'ordonnance de Blois de 1579 et un arrêt du parlement de Paris de 1599, demeurèrent impuissants et inutiles.

Le nombre des duels allait toujours croissant, et en 1604, Sully donna avis au roi que depuis son avénement au trône (1585), c'est-à-dire en l'espace de seize années, on pouvait porter de sept à huit mille le nombre des gentilshommes du royaume tués en combats singuliers.

Les lieux ordinaires choisis pour ces rencontres, étaient le derrière des murs des Chartreux, le mou-

lin de Saint-Marceau et surtout et avant tout, ainsi que nous l'avons dit, le grand Pré-aux-Clercs.

C'était au Pré-aux-Clercs, on se souvient sans doute, que le comte de Bernac avait donné rendez-vous au chevalier de La Guiche, dans la maison de jeu de Jonas, pour le lendemain dix heures.

Ce matin même où devait avoir lieu le duel, le 14 mars 1605 par conséquent, un cavalier de bonne mine et de tournure élégante, suivait, au pas de sa monture, l'endroit où l'on devait planter, quelques années plus tard, les arbres du Cours la Reine et longeait les jardins des Tuileries encore à l'état inculte, se dirigeant vers la Porte-Neuve, après laquelle s'élevait péniblement la nouvelle galerie du Louvre, alors en cours d'achèvement par les soins de l'architecte Androuet du Cerceau.

Ce cavalier, dont le frais visage révélait la jeunesse, pouvait avoir au plus vingt-huit ans.

Grand, élancé, gracieux dans ses mouvements, il était porteur de l'une de ces physionomies heureuses qui séduisent au premier abord.

Ses longs cheveux châtain clair, ses beaux yeux bleus, ses fines moustaches, ses joues rosées, son nez droit, sa bouche un peu grande mais garnie de dents fort belles, constituaient l'ensemble d'un visage sur lequel s'épanouissait le cachet brillant de la santé, et dont le front large et découvert aux tempes, semblait promettre une intelligence peu commune.

Vêtu d'un costume de voyage, armé d'une solide rapière dont le fourreau battait les flancs de son cheval et qui, à en juger par son air de vétusté et par

l'usure de sa poignée, attestant de longs et loyaux services, devait être une arme de famille, le jeune cavalier avançait lentement dans sa marche, jetant autour de lui de ces regards curieux et étonnés, particuliers au voyageur à l'approche d'une grande ville ou d'un pays qu'il ne connaît pas encore, et qui cependant est le but de sa route.

En traversant la Porte-Neuve, il s'arrêta devant le poste destiné aux soldats de garde et avisant un vieux sergent, assis à califourchon sur un banc avec la gravité d'un philosophe :

« Monsieur le sergent, dit-il d'une voix douce et enjouée, vous paraît-il incongru que je vous adresse deux questions sans avoir l'honneur de vous connaître ? »

Le vieux soldat releva la tête et examina rapidement le cavalier avec une sûreté de coup d'œil qui eût fait honneur à un brigadier de gendarmerie.

« A vos ordres, mon gentilhomme, fit-il en se levant.

— Eh bien, monsieur le sergent, reprit le jeune voyageur, faites-moi l'amitié de me dire d'abord quelle heure il peut être en ce moment ? »

Le sergent se pencha vers l'entrée du corps de garde à côté de la porte duquel il était, et après avoir interrogé l'horloge placée à l'intérieur :

« Huit heures un quart, répondit-il.

— Grand merci.

— Ensuite, mon gentilhomme?

— Ensuite, monsieur le sergent, connaissez-vous dans Paris et pourriez-vous m'indiquer une hôtelle-

rie où un homme de qualité puisse descendre sans courir de risque pour son honneur et sans trop exposer cependant sa bourse? »

Le vieux militaire prit son menton entre le pouce et l'index de sa main droite, et inclinant légèrement le front en avant parut se livrer au travail d'une réflexion pénible :

« Une hôtellerie décente pour un gentilhomme et dans laquelle il ne fût pas trop volé, répéta-t-il en se redressant pour lever les yeux au ciel. Du diable si je connais cela à Paris... Voyons, cependant... Nous avons bien *Les Trois-Aveugles de Compiègne*, dans la rue de la Licorne, mais je n'oserais répondre de la moralité de l'hôte ; son père et son grand-père ont été pendus pour vol et assassinat sur la personne de voyageurs, sa femme est en prison et son fils aîné...

— Je préférerais une autre maison, interrompit en riant le cavalier.

— Il y a, rue de la Grande-Truanderie, le *Grand-Pélican*, mais on ne saurait y manger, même pour son argent.

— Passons, alors.

— Ah! fit le sergent comme s'il se souvenait tout à coup; il y avait, rue de la Huchette, la *Carpe qui pleure*, excellente hôtellerie, bonne table et bon gîte, pas ou peu de dépenses...

— C'est mon affaire, s'écria le voyageur.

— Oui, mais la maison a été brûlée il y a quinze ans, durant les guerres de la Ligue, ajouta le sergent

en secouant la tête ; maintenant, il n'y a plus qu'un tas de décombres à la place.

— Diable ! fit le cavalier en riant, j'aurai peine à trouver ce qu'il me faut, à ce qu'il paraît.

— Attendez, mon gentilhomme, attendez !

— Oh ! j'attends, sergent, car j'ai heureusement tout le temps d'attendre !

— Nous avons encore l'hôtellerie des *Deux-Pendus*, à la place aux Veaux; le *Verre-Cassé*, rue Trousse-Vache; l'*Hôtellerie du Bel-Air*, rue de la Mortellerie, mais je me ferais un scrupule d'envoyer là un homme de naissance et d'épée...

— Jusqu'ici, fit observer le gentilhomme, je sais bien où je ne dois pas aller, mais cela, quoique fort intéressant déjà, ne saurait me suffire...

— Attendez encore, mon gentilhomme !

— J'attends toujours, sergent.

— Cette fois, je crois que je tiens votre affaire !

— Voyons cela.

— Connaissez-vous la rue du Hoqueton ?

— Non.

— Et la rue Bourtibourg ?

— Pas davantage.

— Vous ne connaissez donc pas Paris, mon gentilhomme ?

— C'est la première fois de ma vie que j'y mets les pieds, ou pour mieux dire ceux de mon cheval.

— Diable ! diable ! il est difficile de vous renseigner, alors, car la maison n'a pas d'enseigne et c'est vraiment dommage, vous auriez été là comme dans un paradis. Je ne sais même pas comment je n'y ai pas

songé plus tôt! Bon lit, bon vin et une hôtesse qui est gentille comme un cœur ! C'est la nièce de mon propre cousin germain, sergent, comme moi, au régiment de Castel-Bayard! Ah! c'est vraiment bien malheureux que vous ne connaissiez pas Paris.

— Mais, sergent, est-ce que la maison de la nièce de votre propre cousin germain est située de façon à ce qu'on ne puisse la trouver, même en cherchant bien?

— C'est difficile, mon gentilhomme.

— Mais ce n'est pas impossible, j'imagine?

— Je ne dis pas cela.

— Eh bien, alors?

— Dame! si vous voulez essayer, je vais vous donner les premières indications.

— Donnez, sergent, et, en revanche, prenez ceci pour boire à ma santé. »

Et, fouillant dans la poche de ses chausses, le jeune cavalier prit une pièce de monnaie blanche qu'il offrit à son interlocuteur.

## XXVIII

### Le bac

Le sergent prit la pièce d'argent sans se faire prier davantage et la fit disparaître dans le creux de sa large main.

« Mon gentilhomme, dit-il ensuite en étendant le bras dans la direction du Louvre, vous allez suivre la berge de la rivière tout droit, sans vous déranger....

— C'est facile, interrompit le voyageur.

— Vous passerez d'abord devant le Louvre.

— Bien.

— Ensuite devant le Pont-Neuf.

— Très-bien.

— Puis devant le pont aux Marchands, le grand

Châtelet, le pont au Change, et enfin vous gagnerez le port au Foin.

— Ensuite ?

— Là, vous demanderez la rue des Mauvais-Garçons.

— Bon !

— Vous la remonterez tout entière, et au bout, à droite, vous trouverez la rue du Hoqueton.

— Très-bien. Après ?

— Après, vous suivrez la rue du Hoqueton, et la troisième maison, à main gauche, est celle dont je vous parle. Il y a une petite porte peinte en vert, avec trois clous à têtes de cuivre placés en triangle en haut. Vous demanderez la belle Perrine, et vous lui direz que vous venez de la part du vieil Hector, le sergent au régiment de Balagny. Elle vous donnera une petite chambre très-proprette ; vous vous entendrez pour le prix, et vous serez là, je vous le répète, comme le poisson dans l'eau.

— Suivre la rivière, fit le gentilhomme en récapitulant les indications données par son interlocuteur afin de se bien tracer dans la tête l'itinéraire à parcourir, passer devant le Louvre, gagner le port au Foin, demander la rue des Mauvais-Garçons, tourner à droite, et la troisième maison à gauche.

— C'est bien cela ! s'écria le sergent.

— Alors, sergent, il ne me reste plus qu'à vous remercier.

— A votre service, mon gentilhomme.

— Ah ! encore un mot, cependant.

— Deux, si vous le voulez.

— Qu'est-ce que c'est que cette belle promenade que j'aperçois de l'autre côté de la rivière?

— En face de nous?

— Oui.

— C'est le grand Pré-aux-Clercs.

— Le Pré-aux-Clercs.

— Oui, mon gentilhomme.

— C'est donc là que la cour et la ville viennent se promener, se battre, jouer, aimer et mourir?

— Vous l'avez dit.

— Il faut que j'aille visiter cette promenade! s'écria le jeune cavalier en poussant son cheval vers la berge.

— Doucement, doucement, mon gentilhomme! dit le vieux sergent. Le bac ne marche pas encore à cette heure, je ne vois aucun passeur sur la rive, et à moins que vous ne fassiez le tour par le Pont-Neuf, ce qui ne laisserait pas que d'être assez long, il vous faut renoncer à visiter ce matin le Pré-aux-Clercs.

— C'est malheureux! fit le cavalier avec un geste de regret. J'aurais voulu débuter à Paris par une excursion au Pré-aux-Clercs; cela m'aurait promis bonne chance et nombreuses aventures.

— Dame! dit le sergent en riant, il y aurait bien encore un moyen.

— Lequel?

— Ce serait de passer la Seine à la nage!

— Par Notre-Dame-d'Auray! c'est une idée! s'écria le voyageur.

— Quoi! dit le sergent avec stupéfaction, car il voyait prendre au sérieux par le jeune homme une

proposition qu'il avait faite par simple plaisanterie, vous voulez traverser la rivière?

— Certainement.

— Avec votre cheval?

— Sans doute.

— Mais vous n'y songez pas, mon gentilhomme?

— Pourquoi?

— Parce que vous allez vous noyer, vous et votre monture.

— Bah! fit le cavalier avec insouciance. Mon cheval et moi, en chassant le cerf, avons bien souvent traversé des étangs deux fois larges comme votre Seine!

— Mais vous allez vous mouiller!

— Mes bottes ne craignent pas l'eau.

— Mais attendez au moins que le bac marche.

— Je n'aime pas à attendre, monsieur le sergent.

— Ventre-Mahon! mon gentilhomme, je ne vous laisserai pas accomplir une pareille folie.

— Ne craignez rien, sergent, et laissez-moi faire, répondit le voyageur en dégageant doucement les rênes de son cheval que le vieux soldat avait saisies. D'ailleurs, je viens de mettre dans ma tête d'aller visiter sur l'heure ce Pré-aux-Clercs dont je rêve depuis tant d'années, et, par Saint-Marc! mon patron, rien ne saurait m'en empêcher! Je suis d'origine bretonne, voyez-vous, mon digne sergent, partant quand j'ai quelque chose dans la cervelle, il faut, bon ou mauvais, que ce quelque chose s'accomplisse. Donc, encore une fois, laissez-moi faire! »

Et le jeune homme, conduisant sa monture vers

les eaux du fleuve, commença à descendre la berge rapide.

Le vieux sergent courut après lui.

« Encore une fois, mon gentilhomme, s'écria-t-il, vous allez vous noyer! C'est tenter Dieu que de risquer pareille aventure! La Seine est large, profonde et rapide en cet endroit. Vous ne pourrez résister au courant... »

Le pauvre sergent se démenait en pure perte, car son jeune interlocuteur continuait à avancer vers le lit de la rivière, sans lui répondre autrement que par un sourire et un geste amical.

Tout à coup le soldat poussa un cri de joie : il venait d'apercevoir du renfort venant à son aide.

Effectivement, depuis quelques instants deux nouveaux personnages étaient apparus sur la berge de la rivière.

Ces deux personnages, vêtus avec une extrême recherche et montant deux admirables chevaux de race espagnole, avaient suivi la galerie du Louvre, venant, par conséquent, de l'intérieur de Paris, et se dirigeant alors vers une cabane en planches construite sur le bord de la rivière, à quelques pas de l'endroit où se trouvaient le sergent et le jeune voyageur, et en face du lieu où était amarré le bac.

« Demandez à ces deux nobles cavaliers s'il n'y a pas danger de mort à tenter ce que vous voulez entreprendre, dit le sergent en reprenant les rênes du cheval, dont les deux pieds de devant n'étaient plus qu'à quelques lignes de l'eau verdâtre. N'est-ce pas, messeigneurs, continua-t-il sans donner le temps au

voyageur de lui répondre et en se retournant vers les nouveaux arrivés, n'est-ce pas que j'ai raison?

— Qu'est-ce donc, sergent? demanda l'un des deux cavaliers en s'approchant.

— Monsieur veut aller ce matin au Pré-aux-Clercs!

— Eh bien! je n'y vois pas d'obstacle!

— Mais il faut traverser la Seine!

— Sans doute! et c'est ce que nous allons faire nous-mêmes.

— Vous voyez bien, sergent! dit le jeune voyageur en voulant une seconde fois dégager sa monture; mais le vieux militaire ne lâcha pas prise.

— Quoi! s'écria-t-il, mes gentilshommes, vous allez traverser la Seine?

— Certainement.

— A la nage? »

Les deux cavaliers se regardèrent en ouvrant de grands yeux, puis ils partirent ensemble d'un éclat de rire joyeux et et sonore.

« Entends-tu, La Guiche? s'écria l'un en reprenant haleine.

— Peste! traverser la Seine! Qu'en penses-tu, d'Herbaut? » répondit l'autre.

Et le chevalier de La Guiche et le marquis d'Herbaut, car c'était eux se rendant au Pré-aux-Clercs, le lieu du rendez-vous indiqué la veille au soir par le comte de Bernac, le chevalier de La Guiche et le marquis d'Herbaut se reprirent à rire de plus belle.

« Ce brave sergent a perdu la tête! dit le marquis.

— Ce n'est pas moi, mais bien ce gentilhomme! murmura le vieux militaire.

— Que dis-tu? demanda le chevalier.

— Je dis que ce jeune cavalier veut traverser la Seine à la nage pour s'aller promener au Pré-aux-Clercs, et que si vous ne vous joignez pas à moi pour l'en empêcher, c'est un homme perdu! »

En entendant la conversation engagée derrière lui, et dont il se trouvait être le sujet principal, le voyageur s'était retourné sur sa selle d'abord, puis s'était décidé à faire faire à son cheval un mouvement de tête à la queue, qui lui avait permis de se trouver en face des deux autres cavaliers.

Les trois hommes se saluèrent avec une politesse du meilleur goût, et qui indiquait trois hommes bien élevés.

« Pardon, monsieur, dit La Guiche lorsque le sergent eut achevé, et en s'adressant directement au jeune homme, pardon, mais ce que nous raconte ce brave homme serait-il vrai?

— Parfaitement vrai.

— Ainsi vous voulez traverser la Seine à la nage avec votre cheval?

— Oui, monsieur.

— Et sans autre but que d'aller vous promener au Pré-aux-Clercs?

— Sans autre but que de contenter ma fantaisie. »

La Guiche et d'Herbaut se regardèrent encore, puis se mirent pour la troisième fois à rire bruyamment; mais ce rire était empreint d'une telle gaîté

communicative que le vieux sergent ne put conserver lui-même son sérieux.

Le voyageur fronça les sourcils, et son œil bleu lança un jet de flammes.

Portant vivement la main à la garde de son épée :

« Par la mordieu! s'écria-t-il, je n'ai pas pour habitude de me laisser railler, messieurs! »

Le chevalier lui fit signe de la main d'avoir un peu de patience, puis, parvenant enfin à contenir l'éclat de sa gaîté :

« Vous vous méprenez, monsieur, dit-il avec une exquise politesse. Le marquis d'Herbaut et moi ne saurions nous railler de vous. Une fantaisie comme celle que vous voulez contenter ne peut offrir prise aucune à la moquerie, car elle décèle une bravoure évidente; mais elle est tellement folle et tellement singulière que vous ne pouvez vous fâcher de la voir exciter la gaîté.

— Vouloir passer la Seine à la nage quand le bac est à deux pas de soi! Avouez au moins, monsieur, que cela est par trop original! ajouta le marquis d'Herbaut.

— Mais, répondit le jeune homme, ce vieux sergent m'a affirmé que le bac ne marchait pas d'aussi bon matin.

— Cela est vrai d'ordinaire; mais toute la question est de réveiller les passeurs et de payer double pour le passage; c'est ce que nous allons faire.

— Et, ajouta La Guiche, si vous voulez bien nous honorer de votre compagnie, nous traverserons en-

semble la Seine, mais sans mouiller un poil de nos montures. »

Cette proposition était tellement raisonnable qu'il y eût eu folie réelle à la repousser.

Le jeune voyageur le comprit, et, remerciant le chevalier, il lui répondit qu'il acceptait en gardant pour lui tout l'honneur de cette rencontre.

Pendant ce temps, M. d'Herbaut avait été frapper à la porte de la cabane en planches, et avait donné ordre au passeur de se préparer à monter son bac.

Quelques minutes après, La Guiche invitait son nouveau compagnon à pousser son cheval sur le plancher du vaste bateau.

Le voyageur obéit en jetant sur les eaux de la Seine un regard de regret.

« Vive Dieu ! s'écria le chevalier en riant, on jurerait, monsieur, que vous regrettez votre traversée à la nage ?

— Ma foi, messieurs, il ne fallait rien moins que l'honneur de votre compagnie pour m'y faire renoncer, répondit le jeune homme.

— Mais ce projet était insensé ! dit le marquis.

— Insensé ou non, il était logé dans ma cervelle.

— Ah ! monsieur est entêté ? fit La Guiche en riant.

— Je suis Breton, répondit simplement le voyageur.

— Et vous arrivez de province ? demanda le marquis d'Herbaut.

— Cela se voit, n'est-ce pas, messieurs ? fit le jeune homme en souriant.

— Ne prenez pas ma question en mauvaise part, monsieur, dit vivement le marquis ; je n'ai nullement l'intention de vous offenser.

— Oh ! je ne m'offense point, monsieur ; et je trouve tout naturel que, entrant aujourd'hui pour la première fois dans la capitale du royaume, je n'aie pas cette aisance et ces façons particulières aux seigneurs de la cour.

— Vous en avez au moins la bonne mine, monsieur, » repartit poliment le chevalier.

Les trois cavaliers étaient entrés dans le bac, et le passeur, tirant énergiquement sur la corde tendue d'une rive à l'autre, eut bientôt fait parcourir au bateau le premier tiers de la largeur du fleuve.

Aucun des trois gentilshommes n'était descendu de cheval.

La Guiche suivait des yeux le cours de la Seine.

« Avouez, dit-il en se retournant vers le jeune homme, qu'il est plus commode d'être sur ce plancher qu'au milieu de ces eaux rapides, et que vous regrettez moins la traversée à la nage. »

Le gentilhomme breton regarda fixement le chevalier.

« Avouez votre pensée entière, fit-il en souriant ; vous croyez qu'en prétendant accomplir mon projet, j'ai tout bonnement fait acte de fanfaronnade ?

— Nullement, monsieur, répondit le chevalier en se mordant les lèvres ; car, effectivement, il voyait sa pensée devinée, mais, par politesse, il ne voulait point en convenir ; nullement ! seulement je crois

que, si vous eussiez mis votre intention en action, vous vous en repentiriez très-certainement à cette heure.

— Vous croyez?

— Je le crois ; regardez comme, en cet endroit, la rivière est rapide, et comme ses eaux sont tourmentées.

— Donc vous croyez que j'aurais eu peur et que je me serais repenti ?

— Peur, non, repenti, oui.

— Eh bien ! monsieur, comme je veux que vous ne puissiez jamais douter de ma parole, et que j'affirme que j'aurais fait sans le moindre regret ce que je voulais accomplir, je vous en donne à l'instant la preuve ! »

Et, avant que La Guiche ni d'Herbaut eussent pu deviner seulement sa résolution, le jeune voyageur enfonçant les éperons dans les flancs de son cheval et l'enlevant de la main, le fit bondir en avant, sauter par-dessus le plat-bord du bac, et l'un et l'autre s'élancèrent dans le fleuve.

La secousse donnée au bateau avait été si forte qu'il faillit chavirer.

Le chevalier et le marquis poussèrent en même temps une double exclamation de surprise et d'effroi.

# XXIX

## Les trois gentilshommes.

L'intrépide cavalier et sa monture avaien tout d'abord disparu sous un nuage d'écume, soulevé par le choc de leurs corps avec les eaux profondes ; mais presque aussitôt le chevalier et le marquis purent les voir tous les deux : le cheval nageant avec vigueur, soutenu qu'il était par une main savante, et le jeune homme, ferme en selle, droit, calme et souriant comme s'il ne courait aucun danger.

« Il est fou ! s'écria d'Herbaut.

— Il est admirablement brave ! répondit La Guiche.

— Mais vois donc, mon cher, il se prélasse sur son cheval comme s'il était sur la terre ferme !

— Cordieu ! ce jeune homme me plaît !

— Et à moi aussi !

— C'est un hardi compagnon !

— Eh ! mon gentilhomme ! cria d'Herbaut, nous ne doutons plus de vous ! Remontez dans le bac ; vous conduirez votre cheval à la traîne.

— Grand merci ! répondit le voyageur ; je suis bien là et j'y reste... Soyez sans crainte, j'arriverai à la rive aussi vite que vous ! »

Le chevalier de La Guiche descendit alors de cheval, s'avança sur le bord du bac qui se trouvait au beau milieu de la rivière, ôta son chapeau, et saluant en s'inclinant comme s'il eût été dans un salon :

« Monsieur, dit-il en s'adressant au nageur et en désignant de la main son compagnon qui était également descendu de monture ; monsieur, j'ai l'honneur de vous présenter M. le marquis Raoul-Annibal d'Herbaut, et je suis, moi, le chevalier Charles-Philippe de La Guiche. Je vous dis en mon nom, et en celui du marquis, que nous sommes enchantés d'avoir eu le bonheur de votre rencontre et qu'il ne tient qu'à vous de devenir notre ami intime ! »

Le jeune homme se rapprocha du bac, et, tendant le bras droit, serra successivement les deux mains que lui offraient les deux seigneurs.

« Cette présentation vaut mieux qu'une autre, car, faite dans de telles circonstances, aucun de nous ne saurait l'oublier, dit-il joyeusement.

— Nous ferez-vous la grâce de l'achever, cette présentation, en nous confiant votre titre ? » demanda

le marquis avec une expression de courtoisie à laquelle il n'y avait pas à se méprendre.

Le jeune homme rougit à cette demande si naturelle; puis redressant la tête comme s'il eût eu honte de ce premier mouvement de confusion, il rapprocha encore son cheval du bac qui avançait rapidement, et forçant le pauvre animal à nager contre le bateau :

« Le nom et le titre que je porte ne m'appartiennent pas, dit-il d'une voix brève. Mon nom et mon titre véritables m'ont été volés alors que j'étais encore au berceau. C'est une histoire de famille que je vous confierai un jour, messieurs; car je viens à Paris pour en achever le dénoûment. En attendant on m'appelle le baron de Grandair, et je ne me nommerai pas autrement jusqu'au jour où j'aurais repris le nom et le titre de mes aïeux après les avoir lavés dans le sang de l'infâme qui les a souillés en les prenant. Celui qui a l'honneur de vous répondre, messieurs, et d'accepter cette amitié que vous lui offrez si généreusement, s'appelle donc simplement du nom et du titre que je viens de vous dire.

— Baron de Grandair! répéta d'Herbaut en souriant, votre mine ne fait pas mentir votre nom, monsieur!

— Mais, malheureusement, ma fortune ne le fait pas mentir davantage, monsieur le marquis; car ma baronnie est, comme sa dénomination l'indique, une baronnie de vapeur et de fumée! Quoi qu'il en soit, je suis bon gentilhomme, messieurs, et vous pouvez me serrer la main sans déshonneur pour vous! »

En disant ces mots, le baron lança un fier regard

sur ses nouveaux amis; mais ce regard, dégagé de toute provocation, n'offrait que cette expression de fierté naturelle à l'homme qui a conscience de sa propre valeur.

Le marquis et le chevalier s'inclinèrent encore.

« Nous en doutons si peu, dit La Guiche, que, à partir de cette heure, nous vous considérons comme notre intime, monsieur le baron; et nous souhaitons vivement que vous fassiez de nous le même cas que nous faisons de votre esprit et de votre personne. »

Le bac atteignait en ce moment la rive gauche de la Seine, et le cheval du baron de Grandair gravissait le talus recouvert par les eaux, sortant progressivement de l'onde en agitant de plaisir sa belle tête intelligente.

Une fois sur la terre ferme, l'animal se secoua en lançant autour de lui une pluie fine; puis il respira bruyamment en levant les naseaux vers le ciel.

De l'autre côté de la rivière, immobile sur la berge, le vieux sergent avait suivi des yeux la scène qui venait de se passer.

En voyant le jeune gentilhomme s'élancer dans le fleuve, il avait poussé une série de jurons énergiques :

« Corps du diable! mordieu! sangdieu! s'était-il écrié; il ne veut pas en avoir le démenti! Le voilà en pleine Seine! Oh! le maître avait raison, quelle nature! Son père était ainsi! Oh! c'est lui, c'est bien lui!... Mon Dieu! mais il va se noyer!... »

Puis, en constatant la vigueur et l'adresse à l'aide desquelles maître et cheval se tiraient de ce pas diffi-

cile, l'admiration avait peu à peu succédé à la colère et à l'effroi.

« Le voilà pardieu sain et sauf! fit-il en apercevant le baron sur l'autre rive. Allons! c'est un brave et hardi cavalier! Oh! le maître doit être heureux à cette heure! Pauvre enfant, avoir tant souffert déjà à son âge!... Je n'eusse pas été prévenu que sa physionomie ouverte m'aurait séduit du premier coup; mais par la barbe de saint Hector, mon patron, et le saint le plus barbu du paradis, je ne me sens pas d'aise de le voir maintenant plein de vie et de santé! Cordieu! s'il s'était noyé j'en aurais été marri pour le restant de mes jours! Il faudra que j'aille demain chez la belle Perrine savoir de ses nouvelles et lui faire mes compliments ainsi qu'à son cheval! Il me plaît, cet enfant, il me plaît! »

Et le vieux sergent, la figure rayonnante et se frottant les mains en signe d'allégresse, regagna lentement le banc sur lequel il était assis lorsque le jeune voyageur avait franchi la porte Neuve.

Pendant ce temps, MM. de La Guiche et d'Herbaut avaient quitté le bac, et tous deux, en compagnie de leur nouvel ami, se dirigeaient vers le Préaux-Clercs.

Le baron était mouillé jusqu'à la ceinture; ses bottes et ses chausses ruisselaient d'eau.

« Le soleil me séchera! dit-il en riant.

— Venez avec nous au cabaret de la Branche-de-Saule, dit La Guiche. Une bonne flambée dans la cheminée vous séchera mieux encore, et dans un quart d'heure il n'y paraîtra plus.

— Volontiers ! » répondit le baron.

Cinq minutes après les trois jeunes gens pénétraient dans le cabaret désigné, l'un des plus achalandés du Pré-aux-Clercs, et sur l'ordre du chevalier un immense brasier brillait dans l'âtre de la cheminée sous le manteau de laquelle le baron se tenait debout, offrant successivement à la chaleur bienfaisante de la flamme les différentes parties de ses vêtements qui avaient trempé dans la rivière.

Son cheval, livré aux soins d'un valet intelligent, avait été conduit à l'écurie, et le jeune voyageur n'avait consenti à s'occuper de sa personne qu'après s'être assuré que rien ne manquait au noble animal, qui venait de lui donner une si grande preuve de courage et de confiance.

« Neuf heures et demie ! dit M. d'Herbaut en interrogeant le cadran d'une montre énorme que, suivant la mode qui venait de s'introduire, il portait sur sa poitrine, suspendue autour du cou par une chaîne d'or garnie de pierreries.

— Nous avons encore une demi-heure à nous ! répondit La Guiche, auquel le marquis s'adressait.

— C'est vrai, mais d'Arcourt est en retard. Ne lui avais-tu pas fait dire d'être ici à neuf heures?

— Sans doute, je lui ai écrit ce matin. Au reste, il sait que le rendez-vous n'est que pour dix heures. A propos, sais-tu qui Henri amènera pour seconds?

— Oui, il me l'a dit hier soir.

— Quels sont-ils?

— Benzeville et d'Ornay.

— Ah ! deux fines lames ! la partie sera belle, mais

dangereuse pour celui à qui écherra d'Ornai ! Il a un coup de pointe incroyable, et qui jusqu'ici n'a jamais manqué son homme !

— Nous tâcherons qu'il le manque cette fois, si c'est à moi qu'il s'adresse ! répondit d'Herbaut avec un sourire railleur.

— N'importe, prends garde ! »

Puis, se tournant vers le baron :

« Excusez-nous, cher ami, continua le chevalier, nous nous occupons là, devant vous, d'affaires qui vous intéressent peu. Puis, tout à l'heure, il faudra encore que vous ayez l'extrême obligeance de nous pardonner, car nous allons être forcés de vous laisser seul dans ce cabaret durant quelques instants.

— Je serais désolé que vous vous gênassiez pour moi ! répondit le baron.

— Et même, reprit La Guiche en riant, si nous ne revenions ni l'un ni l'autre, il faudrait nous excuser encore. Faites donc provision d'indulgence, je vous prie.

— Et si je ne vous revois pas ce matin, où vous retrouverai-je ?

— Au ciel peut-être, si le bon Dieu veut bien nous recevoir ! dit le marquis en riant.

— Comment ? fit le baron avec étonnement.

— Nous allons nous battre, et nous attendons notre ami d'Arcourt qui me sert de second avec d'Herbaut, dit La Guiche.

— Ah ! fit le jeune homme sans aucune marque d'étonnement.

— Oui, à dix heures, nos adversaires seront dans la seconde allée de droite.

— Je regrette que vous ayez vos deux seconds, mon cher chevalier ; je me serais fait un véritable plaisir de tirer l'épée en votre honneur pour mieux cimenter notre amitié nouvelle.

— Ce sera pour une autre fois, baron, et je retiens votre parole.

— Et comment se nomme votre adversaire, s'il n'y a pas d'indiscrétion à connaître son nom?

— Il n'y a aucune indiscrétion, mon très-cher?

— C'est quelqu'un de la cour, sans doute?

— C'est un excellent gentilhomme.

— Et qui est?

— Le comte de Bernac. »

Le baron tournait alors le dos au foyer ardent. En entendant la réponse du chevalier, il fit un mouvement tellement brusque en arrière que, posant le talon de sa botte dans le feu, il fit jaillir autour de lui une pluie d'étincelles.

« Vous allez vous brûler ! s'écria le marquis.

— Le comte de Bernac ! répéta le baron sans paraître avoir entendu l'observation de M. d'Herbaut.

— Lui-même, dit La Guiche. Le connaissez-vous donc ? »

Le baron ne répondit pas. Il était devenu soudain d'une pâleur extrême, puis par une réaction subite, son visage s'empourpra et les veines de son front se tendirent sous l'effort du sang qui y arrivait en trop grande abondance.

« Le connaissez-vous ? répéta le chevalier.

— Non ! dit le baron qui avait repris tout son sang-froid. Quel est ce comte de Bernac ?

— Un gentilhomme d'excellente famille de Picardie, mais d'origine bretonne.

— Et... il habite Paris ?

— Oui.

— Depuis longtemps ?

— Depuis quelques années, je crois. Nous sommes fort liés ensemble.

— Alors vous pourrez me présenter à lui ?

— Oui... c'est-à-dire s'il ne me tue pas ce matin, ou si je ne le tue pas moi-même, auquel cas la présentation serait difficile, vous en conviendrez.

— Je serais enchanté de faire sa connaissance ! poursuivit le baron, répondant évidemment à ses propres pensées et sans avoir écouté les paroles de La Guiche.

— Ah çà ! baron, dit d'Herbaut en riant, est-ce qu'il en est pour vous de l'amitié comme du passage des rivières ? Vous paraissez disposé à vous jeter au cou de Bernac, comme vous vous êtes élancé dans la Seine.

— Mon Dieu ! répondit le baron en riant à son tour, mais d'un rire sec et nerveux qui avait quelque chose de strident ; mon Dieu ! mon désir de connaître ce monsieur de Bernac est bien naturel. Un homme que vous estimez assez pour en faire votre ami et pour risquer votre vie contre la sienne doit être à mes yeux un gentilhomme accompli.

— Eh bien ! dit le marquis, s'il tue La Guiche, je vous présenterai à lui, je vous le promets.

— Mais, sacrebleu! interrompit le chevalier avec impatience, l'heure va sonner et d'Arcourt ne vient pas.

— Peut-être avait-il lui-même quelque affaire d'honneur pour ce matin, fit observer d'Herbaut.

— Il m'aurait fait prévenir.

— Ton billet ne l'aura peut-être pas trouvé à son hôtel.

— C'est possible.

— Alors, s'écria le baron, si cela est, il ne viendra pas!

— C'est probable! dit le marquis en riant.

— Ah! fit le chevalier qui s'était rapproché de la fenêtre et qui se penchait au dehors, le voici, sans doute. »

Le baron fit un geste de dépit et de colère.

« Non, ajouta presque aussitôt La Guiche, c'est d'Ornay. Nos adversaires nous attendent, marquis, il faut être polis et aller au-devant d'eux. »

M. d'Herbaut frappa du pied le plancher avec impatience tandis que le chevalier ouvrait la porte du cabaret.

« Que le diable emporte d'Arcourt! dit-il.

— Eh non! s'écria le baron. Que Dieu le bénisse! au contraire.

— Pourquoi? demanda La Guiche en se retournant.

— Parce qu'il vous manque un second et que me voilà! »

Le marquis et le chevalier échangèrent un regard interrogateur.

Tous deux semblaient hésiter à répondre.

Par la porte ouverte on apercevait au fond d'une allée faisant face M. d'Ornay qui s'avançait vers le cabaret.

Plus loin, deux autres hommes demeuraient stationnaires et paraissaient attendre.

L'un de ces deux hommes était le comte de Bernac, l'autre était le vicomte de Benzeville.

## XXX

### Les seconds.

« Baron, dit brusquement le chevalier de la Guiche en se retournant vers M. de Grandair qui, le feutre crânement posé sur l'oreille droite et la main gauche appuyée sur la garde de sa longue rapière, se tenait immobile, dardant son regard clair sur les deux gentilshommes ; baron, la proposition que vous me faites est assurément du meilleur goût. »

Le baron s'inclina.

« Mais, continua le chevalier...

— Ah ! il y a un mais !... interrompit le jeune homme ; donc, vous n'acceptez pas ?

— Permettez...

— Me croyez-vous de mauvaise naissance par rapport à l'aveu que je vous ai fait?

— Dieu m'en garde! Je vous tiens pour excellent gentilhomme.

— Me croyez-vous poltron?

— L'acte de témérité folle que vous venez d'accomplir, et l'amitié sincère que je vous ai offerte, vous prouvent suffisamment que je dois avoir de votre courage l'opinion qu'il mérite...

— Eh bien, alors?

— Eh bien, mon cher baron, dit le chevalier avec une extrême douceur, vous êtes homme de qualité, cela se voit : vous êtes brave, c'est incontestable; vous êtes même parfait cavalier, nous venons d'en avoir la preuve; mais, dans la circonstance qui se présente, toutes ces vertus ne suffisent pas.

— Pourquoi? demanda M. de Grandair avec étonnement.

— Parce que d'Herbaut et moi avons, à cette heure, devant nous, les trois meilleures lames de la cour.

— Eh bien! vous n'êtes que deux?

— Que ce d'Arcourt soit maudit! s'écria M. d'Herbaut.

— Voyons, reprit La Guiche, parlez franchement, baron; savez-vous manier une épée?

— Mais, je le crois, répondit le jeune homme après avoir néanmoins légèrement hésité.

Ce mouvement d'hésitation n'échappa pas aux deux gentilshommes qui froncèrent les sourcils.

« D'ailleurs, n'ayez pas peur, messieurs, ajouta

vivement le baron avec une assurance dans laquelle perçait un certain sentiment de hauteur, je saurai me faire tuer sans rompre d'une semelle.

— Eh! il ne s'agit pas de se faire tuer, mais bien de tuer, au contraire! s'écria M. d'Herbaut.

— Enfin, baron, fit le chevalier avec impatience, vous êtes-vous jamais battu? »

Le jeune homme hésita encore; mais sa franchise naturelle l'emporta sur le désir de cacher l'aveu qu'il allait faire : aveu pénible à une époque où l'honneur d'un homme consistait surtout dans le nombre d'homicides accomplis par lui.

« Jamais, répondit-il cependant, tandis que le rouge de l'embarras lui montait au visage.

— Diable! » fit La Guiche en regardant d'Herbaut.

Celui-ci haussa les épaules.

« Mais, par Saint-Marc, mon patron! s'écria le baron dont les regards étincelaient de colère, je ne comprends pas, mes maîtres, pourquoi hésiter? Qu'importe que je me sois ou non battu en duel! Vous, chevalier, et vous, marquis, n'avez-vous donc pas été obligés de commencer par une première rencontre avant d'en avoir une seconde?

— Sans doute! répondit La Guiche en souriant.

— Vous êtes-vous, l'un ou l'autre, mal comportés dans ce premier combat?

— Moi, j'ai tué mon adversaire, ce pauvre Marolles! dit d'Herbaut.

— Et moi j'ai blessé le mien, ajouta La Guiche.

— Vous voyez bien, alors?

— Oui, dit le chevalier, mais j'étais élève de Thibaut.

— Et Bussy d'Amboise m'avait donné leçon à cause de l'amitié qui l'unissait à mon père, dit le marquis.

— Eh ! s'écria M. de Grandair, que toutes ces lenteurs à accepter sa proposition poussaient évidemment à bout ; eh ! si je n'ai jamais pris de leçons de Thibaut ni de Bussy d'Amboise, j'ai cependant, je puis le dire, donné dans ma vie quelques preuves de courage et de sang-froid.

— Nous n'en doutons pas ! » dit le marquis.

Le chevalier et le marquis se regardèrent de nouveau ; mais l'hésitation qu'ils avaient manifestée tous deux à accepter la proposition du jeune homme paraissait être toujours la même. C'est qu'à cette époque, et ainsi que nous l'avons expliqué, les seconds jouaient un rôle si actif dans les rencontres, que l'on apportait la plus grande attention dans le choix de ceux que l'on prenait pour soutenir sa cause.

Les combattants devant s'entr'aider, de la maladresse ou du manque de courage d'un seul pouvaient résulter la défaite, la honte et souvent la mort pour les autres. Un duel, alors, était un véritable combat ; il ne faut pas l'oublier, un combat à nombre égal ; et les qualités d'adresse, de courage et d'énergie faisaient seules pencher la balance en faveur de l'un des deux partis.

On comprendra naturellement l'embarras profond dans lequel mettait MM. de La Guiche et d'Herbaut, d'une part, l'absence du second sur lequel ils avaient

compté ; de l'autre, la proposition adressée à eux par un inconnu, dont ils avaient admiré l'intrépidité rare, il est vrai, mais qui, de son propre aveu, semblait novice dans le métier des armes.

Cependant le temps s'écoulait rapidement. Le témoin ennemi avançait à grands pas, l'heure était sonnée, le duel impossible à remettre ; d'Arcourt ne venait pas, et il fallait prendre à l'instant une détermination quelle qu'elle fût.

La Guiche considéra attentivement le baron.

Celui-ci, attendant la réponse du chevalier, se tenait droit et fier, la main au pommeau de l'épée, la tête haute, l'œil ardent, le jarret ferme et la taille gracieusement cambrée.

Les regards des deux jeunes gens se croisèrent ; il y avait, dans celui que lançait la prunelle du baron, une fermeté telle, une assurance si digne, une intrépidité si évidente, que La Guiche se sentit entraîné.

Il fit un pas vers le baron, et, lui tendant ses mains ouvertes, il s'écria avec cette politesse pleine de charme qui paraissait lui être naturelle :

« Pardonnez-moi, cher ami, de ne pas avoir su apprécier tout d'abord l'honneur que vous me faisiez. Puisque vous daignez être mon second, j'accepte avec empressement ; et d'Arcourt vînt-il à cette heure que je le récuserais pour vous avoir à mes côtés ! »

M. d'Ornay, l'un des seconds du comte de Bernac, arrivait en ce moment à la porte du cabaret.

Le marquis d'Herbaut marcha avec empressement u-devant de lui.

« Messieurs, dit M. d'Ornay après avoir échangé un salut courtois avec les trois gentilshommes, mon ami de Bernac m'envoie vous dire qu'il est aux ordres du chevalier de La Guiche, et j'ajouterai que Benzeville et moi sommes à ceux de ces messieurs...

— C'est nous qui sommes aux vôtres, mon cher comte, repartit aussitôt le marquis.

— En ce cas, messieurs, vous plaît-il que nous choisissions ensemble le terrain ?

— Celui dont vous avez fait choix est accepté d'avance, répondit La Guiche.

— Je crois fort convenable ce petit tertre que vous voyez là-bas, au bout de la seconde allée. La plate-forme est des plus engageantes, et on a de là une vue magnifique.

— Eh bien ! comte, si vous voulez nous montrer le chemin, nous aurons l'honneur de vous suivre. »

M. d'Ornay salua une seconde fois et pivota sur le talon de sa chaussure.

La Guiche l'accompagna, marchant à la même hauteur.

Tous deux se mirent incontinent à deviser de choses légères, comme si la promenade qu'ils accomplissaient eût dû aboutir à une partie de plaisir.

Le baron prit le bras du marquis.

Depuis qu'il avait la certitude de se battre, la figure du baron s'était soudainement épanouie. Par instants, cependant, son front s'empourprait, ses yeux se dilataient, et de leurs prunelles claires, limpides, s'échappaient des lueurs fauves.

C'était lorsque ses regards se reportaient sur l'ex-

trémité de l'allée, où se tenaient MM. de Bernac et de Benzeville, que le baron paraissait en proie à cette émotion manifeste dont nous venons de constater les symptômes.

Se penchant familièrement sur le bras de d'Herbaut :

« Quel est, demanda-t-il, quel est de ces seigneurs celui qui se nomme le comte de Bernac, et que doit combattre notre ami La Guiche ?

— C'est le plus grand des deux, répondit le marquis ; celui qui a la chevelure si noire, la mine si fière, la tournure si élégante.

— Ah ! ah ! celui qui frise en ce moment sa moustache ?

— Précisément.

— Et il est de bonne famille, dites-vous ?

— D'excellente.

— D'origine picarde, je crois ?

— Oui.

— Il est à Paris depuis peu ?

— Depuis cinq ans, autant que je me rappelle.

— C'est bien cela, » murmura le baron, dont le front devint tout à coup sombre et rêveur.

Puis, reprenant à voix haute :

« Et est-il encore pour longtemps à la cour ?

— Je le pense. Il doit, si toutefois La Guiche ne le tue pas ce matin, épouser la fille du prévôt de Paris.

— La fille du prévôt de Paris ?

— Oui.

— Et cette jeune fille est belle ?

— Adorable de grâce et de beauté.

— Et... le comte de Bernac l'aime? •

— A l'adoration. »

Le baron réfléchit quelques instants.

« Pardonnez-moi, mon cher marquis, reprit-il après un léger silence; pardonnez-moi de mettre ainsi à l'épreuve votre patience et votre bonne volonté par mes questions incessantes. J'arrive à Paris pour la première fois, j'ignore tout des choses et du monde de la cour, et j'ai grande hâte et grande envie pourtant de faire connaissance avec les unes et avec l'autre.

— Je comprends cela, baron, dit le marquis en souriant.

— Alors vous m'excusez.

— Mieux que cela.

— Comment?

— Vous désirez vous initier le plus promptement possible aux choses et au monde de la cour?

— Je vous l'ai avoué naïvement.

— Eh bien! il y a un moyen de parvenir promptement à ce but.

— Quel moyen?

— L'ambassadeur d'Espagne, pour faire croire que notre roi Henri est réconcilié avec son maître, donne cette nuit dans son hôtel un bal masqué, car c'est aujourd'hui samedi gras, l'un des derniers jours du carnaval. Toute la cour assistera à la fête. Venez-y, de cette façon vous vous trouverez d'un seul coup et au milieu de ce monde que vous brûlez du désir de onnaître. Je vous présenterai moi-même à Don Pé-

dro de Tolède, l'ambassadeur de Sa Majesté Catholique, avec lequel je suis au mieux.

— Bravo ! j'accepte.

— Donc, c'est convenu ; à moins que...

— A moins ?... répéta le baron avec inquiétude.

— A moins que l'un de nous ne sorte pas ce matin vivant du Pré-aux-Clercs, ou même que nous y demeurions tous les deux ! »

Le jeune homme fit un geste indiquant la confiance qu'il avait en lui-même et en son compagnon.

« Et le comte de Bernac sera à ce bal ? reprit-il.

— Oui, si, je le répète, La Guiche lui laisse le loisir de s'y rendre.

— Et la fille du prévôt de Paris ?

— Mademoiselle Diane ?

— Ah ! elle se nomme ainsi ?

— Oui.

— Elle y sera aussi ?

— Très-certainement.

— Alors, mon cher marquis, nous irons ce soir au bal. Mais encore un mot, cependant. Ce M. de Bernac est-il donc le parent du prévôt de Paris pour épouser sa fille ?

— En aucune façon. Le comte est d'une vieille famille bretonne établie seulement depuis un demi-siècle en Picardie, et M. d'Aumont est de noblesse bourguignonne.

— M. d'Aumont ! répéta le baron en tressaillant brusquement.

— Oui, M. d'Aumont ; c'est le nom du prévôt de Paris.

— M. d'Aumont... mais il y a vingt-cinq ans, quelqu'un de ce nom existait en Normandie...

— C'était le prévôt lui-même, alors gouverneur de Rouen.

— Et il n'était pas marié, alors?

— Non.

— Et vous dites que M. d'Aumont a promis sa fille en mariage au comte de Bernac?

— Cette promesse est connue de toute la ville. »

Le baron sembla hésiter un moment, puis il reprit avec une contrainte manifeste :

« Ne court-il pas une lugubre histoire à propos de la mort du père de M. de Bernac? N'a-t-il pas été assassiné dans son château ainsi que sa femme ?

— Oui, dit le marquis, le comte et la comtesse ont été frappés...

— Sans qu'on ait jamais su par qui ! » ajouta le baron.

D'Herbaut regarda son interlocuteur avec étonnement.

« Ah çà ! dit-il en souriant, pour un homme étranger au monde vous me paraissez fort au courant de ce qui s'y passe, mon cher baron ! Ce que vous dites là, à propos de la famille de Bernac, est de la plus exacte vérité.

— Oh ! fit le baron avec insouciance, en parcourant le royaume j'ai entendu raconter une partie de ces événements avec force détails invraisemblables. Je n'y avais fait alors aucune attention, et c'est le nom du comte, prononcé devant moi, qui m'a remis en mémoire une page de cette triste légende; puis la

pensée que j'allais me trouver avec lui avivait encore mes souvenirs. Mais je suis vraiment honteux, continua-t-il en changeant de ton, d'avoir ainsi abusé de votre patience. Vous avez daigné me proposer de me présenter ce soir à l'ambassadeur d'Espagne, je vous répète que j'accepte avec joie et reconnaissance. Ce soir donc, nous irons au bal.

— Oui, dit d'Herbaut sérieusement ; mais nous voici près de ces messieurs ; laissez-moi d'Ornay et prenez Benzeville.

— Pourquoi ? »

Le marquis n'eut pas le temps de répondre.

Les quatre gentilshommes étaient effectivement arrivés en présence de Bernac et de Benzeville.

Tous six se saluèrent.

Le petit tertre sur lequel ils se trouvaient et dont avait parlé M. d'Ornay, était large de huit à dix mètres et long de plus du double.

Son terrain gazonné offrait un naissant tapis de verdure que la rosée du matin devait rendre glissant, mais les grands arbres qui l'entouraient, et dont les cimes rapprochées se touchaient en se confondant, compensaient cet inconvénient en ce que leurs branches protégeaient les combattants contre les atteintes des rayons du soleil, et rendaient ainsi la partie plus égale.

Ces branches, nues et dénuées de feuilles (on était au commencement du mois de mars) étaient, en effet, tellement fournies et tellement entrelacées qu'elles

formaient comme un berceau ou comme la voûte d'une immense coupole.

Par une éclaircie, à droite, on apercevait la Seine, les jardins des Tuileries et la nouvelle galerie du Louvre.

## XXXI

### Le bernardin.

« Eh bien ! chevalier, dit le comte de Bernac, que pensez-vous de ce terrain ? Il me semble que nous y serons à merveille.

— C'est mon avis, » répondit La Guiche.

Et se tournant vers le baron qu'il prit par la main en le forçant à s'avancer de quelques pas :

« Messieurs, continua-t-il, vous connaissez tous le marquis d'Herbaut, mais j'ai l'honneur de vous présenter mon second compagnon dont l'épée veut bien aujourd'hui servir ma cause : M. le baron Marc de Grandair, gentilhomme breton, arrivé tout exprès ce matin de sa province pour avoir la faveur de croiser le fer avec l'un de vous. »

Le jeune homme s'inclina : Bernac, d'Ornay et Benzeville lui rendirent son salut.

« Allons ! dit l'adversaire de La Guiche en prenant d'une main le bord de son feutre qu'il lança sur la terre derrière lui, et de l'autre la garde de son épée qu'il dégaîna lestement, messieurs, à vos ordres, quand vous le voudrez ? »

D'Herbaut fit vivement un pas vers d'Ornay, qui se trouvait à la gauche de Bernac, mais le baron de Grandair le devança rapidement.

« Monsieur, dit-il à d'Ornay en mettant le chapeau à la main, vous passez pour la plus fine lame de la cour, vous plairait-il de donner une leçon à un pauvre provincial ? »

Le comte d'Ornay était un homme de quarante ans environ, grand, fort, bâti tout en muscles et en chair, et dont la vigueur devait être herculéenne, à en juger par sa colossale stature.

Sa physionomie, farouche et sombre, décelait une humeur peu sociable, et c'était à cette humeur, sans doute, que le gentilhomme devait la nombreuse série de duels qui faisait sa sanglante renommée, car dans chacune de ses rencontres il avait laissé un cadavre sur le terrain.

En entendant la demande que formulait celui qui réclamait l'honneur d'être son adversaire, le comte d'Ornay laissa errer sur ses lèvres un sourire railleur.

« Du diable ! s'il ne se fait pas enfiler comme un oison ! murmura le marquis d'Herbaut avec dépit. Ce sera dommage, car c'est un galant cavalier. »

Puis, avec cette indifférence de l'homme qui va risquer sa vie et dont le peu de temps dont il est encore sûr lui paraît insuffisant pour s'appesantir sur un regret à donner à autrui, le marquis jeta à son tour son chapeau sur le terrain, et s'adressant à M. de Benzeville :

« A nous deux alors, baron, » dit-il en mettant l'épée à la main.

Les six adversaires, établis trois par trois, sur deux lignes, en face les uns des autres, choisirent, par couple ennemi, la place qui leur semblait le plus propre au combat et le plus convenable pour éviter les chutes, soit en marchant sur l'épée, soit en rompant, car un combattant avait le droit de frapper son adversaire alors que celui-ci même était renversé et sans moyen de défense.

C'était sans doute une loi barbare, mais les duels avaient lieu ainsi, sans générosité ni miséricorde, car il était admis également, nous croyons l'avoir dit, que le premier vainqueur courût porter secours à celui des siens qui lui convenait, et deux hommes assaillaient à la fois un seul, pourvu, cependant, qu'ils l'attaquassent tous deux de front.

Le tertre que La Guiche, Bernac et leurs seconds s'apprêtaient à arroser de leur sang était situé à l'extrémité du Pré-aux-Clercs.

Ces messieurs avaient choisi cet endroit à cause de son éloignement même qui le rendait plus solitaire, et bien qu'à cette heure la promenade fût ordinairement déserte, ils avaient cru devoir prendre cet excès de précaution, car si les duels n'étaient pas réprimés,

ils pouvaient l'être, et en vertu des ordonnances que nous avons citées plus haut, un piquet du guet ou une escouade de la maréchaussée eussent eu le droit de s'interposer sur le lieu du combat.

Chacun des combattants avait donc jeté autour de lui un regard investigateur, et ne rencontrant à travers les branches nues que la robe brune d'un moine qui se promenait à quelque distance, lisant en marchant dans un livre qu'il tenait à la main, tous six s'étaient convaincus qu'aucun témoin indiscret n'assistait à leur rencontre.

« Voilà un bernardin qui sera tout prêt à réciter un « De profundis » pour ceux de nous qui vont en avoir besoin, dit M. de Benzeville en saluant le marquis d'Herbaut de la main qui tenait l'épée haute, tandis que de l'autre il désignait le religieux.

— A votre service! répondit d'Herbaut en riant. Mais ce dont nous pouvons être sûrs, c'est que le bon père ne viendra pas nous déranger. Donc, nous sommes tranquilles; ne perdons pas un temps précieux : allons, messieurs, en garde!

— En garde! » répétèrent les cinq autres.

Les six lames acérées miroitèrent au soleil.

Au même instant, le bernardin, soit hasard, soit préméditation, ferma brusquement son livre, le fit glisser dans la large poche de sa robe, et, prenant une allée voisine, se rapprocha du tertre où avait lieu le combat.

Puis, derrière le comte de Bernac, retentit un léger froissement; un buisson d'aubépine bordait ce côté du petit monticule.

Les branches, écartées avec précaution par deux mains nerveuses, s'entr'ouvrirent, et par l'espace qu'elles laissèrent libre, apparut dans l'ombre un œil curieux.

Pas un des six gentilshommes ne remarqua le changement opéré dans les allures du moine, ni le mouvement exécuté dans le branchage du buisson.

Celui qui se cachait ainsi pour assister au duel, était cependant arrivé au Pré-aux-Clercs en même temps que MM. de Bernac, d'Ornay et de Benzeville.

Cet homme était Giraud, l'ex-archer de la prévôté de Rouen, arrêté la veille à la foire Saint-Germain et qui, relâché quelques heures après par l'ordre de M. d'Aumont, s'était élancé à la poursuite du comte de Bernac.

Trompé par le cavalier qui avait si lestement enfourché le genêt d'Espagne en passant devant les ruines du couvent des Augustins, dans la rue des Deux-Écus, il avait suivi la piste nouvelle sans s'apercevoir qu'il prenait le change.

Le faux comte avait gagné l'hôtel de Bernac, bâti près Saint-Germain l'Auxerrois, et y avait pénétré comme s'il en eût été le propriétaire véritable.

Giraud avait attendu quelques instants, caché sous le porche de l'église; puis, convaincu que le comte de Bernac reposait dans ses appartements, il s'était couché dans son manteau sur le pavé sec qui bordait l'entrée de la demeure.

Au premier rayon du jour, il s'était levé vivement, bien certain que personne n'avait, durant son som-

meil, franchi cette porte qu'il barrait de toute la longueur de son corps.

Giraud, regagnant le porche de l'église, s'était blotti derrière un pilier, attendant les événements.

Quelques heures après un cavalier était venu frapper à la porte de l'hôtel; ce cavalier était M. d'Ornay.

Il était entré, puis il était bientôt ressorti en compagnie du comte.

Cette fois Giraud ne pouvait se tromper : il faisait grand jour et M. de Bernac avait le visage découvert.

Soit que Giraud eût mal veillé, soit que l'hôtel de Bernac eût une entrée mystérieuse ignorée par l'espion, le comte, ainsi qu'on le voit, avait dû regagner la nuit son domicile puisqu'il en sortait à cette heure.

Les deux gentilshommes avaient atteint le bord de la rivière, où semblait les attendre un bateau tout préparé.

Giraud les avait suivis de loin, se cachant soigneusement pour ne pas être aperçu.

Le bateau, dans lequel MM. de Bernac et d'Ornay avaient pris place, parut d'abord se diriger pour traverser la Seine en ligne droite.

L'archer, désappointé, laissa glisser entre ses lèvres une exclamation de rage, croyant que le comte allait ainsi échapper à son espionnage; mais, arrivé à la hauteur de la seconde partie du Pont-Neuf, le bateau remonta le fleuve, naviguant évidemment pour doubler la dernière arche.

Un cri de joie succéda immédiatement à l'expres-

sion de colère qu'avait laissé échapper Giraud, et, se lançant rapidement dans la direction du nouveau pont, il l'atteignit, puis, sans ralentir sa course furieuse, il gagna la rive opposée.

De l'autre côté du pont il aperçut le bateau remontant toujours la Seine.

L'embarcation s'arrêta en face de la rue Pavée; le comte demeura dans le bateau et son compagnon mit seul pied à terre.

M. de Bernac paraissait attendre; mais il n'attendit pas longtemps : car d'Ornay, qui s'était enfoncé dans la rue, parut presque aussitôt amenant avec lui le baron de Benzeville.

Tous deux remontèrent dans l'embarcation, et celle-ci, virant de bord, mais longeant la rive gauche, traversa de nouveau la dernière arche du Pont-Neuf.

Giraud, dont la mission était alors facile puisqu'il pouvait voir du haut de la berge sans être vu lui-même, abrité qu'il était derrière la petite levée de terre, remplaçant alors les parapets actuels et que les inondations des hivers précédents avaient engagé les Grands Augustins à construire devant leur propriété, Giraud marcha dans la direction qu'avait prise le bateau.

La barque doubla la tour de Nesles; Giraud franchit la porte du même nom.

La barque parut naviguer vers Chaillot; Giraud la suivit d'un pas leste, décidé à l'accompagner jusqu'à Rouen s'il était nécessaire.

Enfin le bateau s'arrêta en face du Pré-aux-Clercs; les trois gentilshommes sautèrent sur la berge et gravirent le talus.

Giraud se glissa à leur suite.

Peut-être M. de Bernac, dont l'œil vigilant était toujours ouvert, s'était-il aperçu de l'espionnnage de l'archer ; mais, si cela était, il ne paraissait nullement s'en préoccuper.

Peu lui importait, sans doute, que Giraud assistât ou non à sa rencontre avec le chevalier de La Guiche.

Bref, Giraud, ne perdant pas un seul instant de vue le jeune seigneur, l'avait accompagné à distance jusqu'au lieu choisi pour le duel, et, se cachant derrière un buisson, s'était disposé à assister au combat.

« J'empêcherai bien qu'on le tue ! murmura-t-il en voyant l'épée de La Guiche croiser celle du comte ; avant qu'il ne trépasse il faut que je sache la vérité ! »

Et il était demeuré immobile, s'apprêtant, ainsi qu'il le disait, à intervenir s'il en était besoin.

Quant au moine, sa venue au Pré-aux-Clers avait de longtemps précédé l'arrivée des gentilshommes.

Ce bernardin, qui paraissait de grande taille, était enveloppé dans la longue robe particulière à son ordre, et son capuchon, abaissé sur sa tête et avançant autour du visage comme une capeline, dérobait complètement ses traits.

A peine eût-on pu distinguer, sous ces plis de bure de couleur sombre, deux prunelles noires flamboyantes qui paraissaient avoir l'éclat propre à celles des animaux nocturnes.

A quelle heure était-il entré au Pré-aux-Clercs ? Aucun des habitants du lieu n'eût pu le dire ; car les

premiers réveillés aperçurent le moine se promenant dans l'allée côtoyant la rivière.

Lorsque le jour devint plus éclatant, et que taverniers et garçons ouvrirent les portes et les fenêtres des maisons, et sortirent pour vaquer à leurs affaires, le bernardin descendit la promenade en suivant le cours de la Seine, et vint occuper le petit tertre adopté quelques heures plus tard par le comte d'Ornay et ses compagnons.

Là, s'asseyant au pied d'un arbre, il demeura les regards fixés sur l'autre rive, dans la direction de la porte Neuve.

Se livrait-il à une méditation religieuse? attendait-il quelqu'un ou quelque chose? Voilà ce qu'il eût été impossible de définir.

Les premières heures du jour s'écoulèrent sans qu'aucun changement fût apporté dans la position du bernardin.

Il paraissait métamorphosé en statue.

Enfin, au moment où le soleil commençait à s'élever rapidement sur l'horizon, un point noir apparut tout à coup sur la rive droite de la Seine, dans la direction de Chaillot.

Bientôt ce point grandit rapidement, et finit par prendre les proportions d'un homme galopant sur un cheval.

Le cavalier suivait la route de Paris aboutissant à la porte Neuve, et n'était autre que le jeune baron Marc de Grandair.

En apercevant le point noir le moine s'était levé comme mu par un ressort.

Tirant de sa poche une sorte de tube de cuivre garni de verres à ses deux extrémités, il l'approcha de son œil droit.

Ce tube n'était autre chose qu'une lunette d'approche grossièrement façonnée; mais il fallait que celui qui s'en servait fût un homme profondément instruit et grand savant en science physique, car cet instrument d'optique n'était point alors connu du vulgaire; personne n'en fabriquait, et les quelques gens qui en ont fait usage avant 1610, époque où cette découverte précieuse fut exploitée au profit du public, étaient regardés par leurs concitoyens avec cette mystérieuse terreur qu'inspiraient ces hommes d'étude auxquels on attribuait un commerce régulier avec Satan.

Le moine examina, à l'aide de la lunette, le jeune homme voyageur qui côtoyait le fleuve.

Une contraction nerveuse secoua le corps du bernardin, et ses lèvres laissèrent échapper une sourde exclamation.

Ne quittant plus de l'œil le cavalier, il le vit successivement franchir la porte Neuve, pénétrer dans Paris, demeurer un moment indécis, et, enfin, s'adresser au vieux sergent de garde.

En constatant l'entretien assez prolongé des deux personnages, le moine secoua la tête comme s'il approuvait cette conversation, et qu'elle parût satisfaire ses désirs intérieurs.

Lorsque le jeune baron descendit la berge, avant l'arrivée du chevalier La Guiche et du marquis d'Herbaut, pour mettre à exécution sa folle pensée de traverser la Seine à la nage, le moine, qui ne pouvait

deviner la cause de ce mouvement et du débat engagé entre le voyageur et le vieux sergent, sembla en proie à l'agitation la plus vive.

Enfin survinrent le chevalier et le marquis, et le baron passa avec eux dans le bac.

Le bernardin fit un geste de mécontentement violent en voyant la direction que prenait le jeune homme ; mais, lorsque celui-ci s'élança brusquement dans le fleuve, le religieux bondit en avant comme s'il eût voulu se précipiter lui-même à l'aide de l'audacieux cavalier.

Bientôt, rassuré par l'intrépidité et le merveilleux sang-froid de celui qu'il contemplait, il reprit son poste d'observation.

Le baron et les deux gentilshommes une fois sur la rive gauche, le moine, qui les suivait toujours des yeux avec une attention profonde, se dirigea rapidement vers le cabaret que La Guiche désignait alors du geste.

Durant tout le temps que le bernardin avait contemplé les faits et gestes du baron, pas une seule parole n'était sortie de ses lèvres.

D'instants en instants quelques exclamations seules lui avaient échappé.

Ces exclamations, qui décelaient l'intérêt, l'émotion ou l'étonnement, étaient toutes empreintes d'une expression de joie à laquelle on ne pouvait se tromper.

Il atteignit le cabaret presque en même temps que les trois jeunes gens, seulement il pénétra dans l'intérieur de la maison par une porte opposée.

Sans doute il était connu du cabaretier, car celui-ci

le rencontrant, s'inclina respectueusement sur son passage sans se permettre de lui adresser la moindre question.

Le moine, au courant des êtres du logis, ouvrit une porte et pénétra dans une petite salle, laquelle n'était séparée que par une mince cloison de celle où venaient d'entrer le chevalier, le marquis et le baron.

Le bernardin les entendait causer, comme s'il eût été auprès d'eux.

En constatant l'intimité qui se formait entre le voyageur et les deux gentilshommes, il sourit avec une satisfaction manifeste, mais en apprenant le duel de La Guiche et en entendant la part active que le baron voulait prendre à cette rencontre, il frémit et ferma les mains en les levant vers le ciel.

Sortant précipitamment du cabaret, il s'engagea de nouveau dans la promenade, et son agitation était extrême.

Enfin il sembla se calmer un peu.

« Non ! non ! dit-il à voix basse. Il est impossible que Dieu l'ait amené jusqu'ici pour l'abandonner au moment où il va atteindre le but ! Ce serait blasphémer que de douter ! »

Ouvrant alors le livre qu'il tira de sa poche, sans doute pour se donner une contenance, il parut bientôt absorbé dans sa lecture, se dirigeant lentement vers l'endroit où MM. de Bernac et de Benzeville attendaient leurs adversaires auprès desquels venait de se rendre M. d'Ornay.

En passant près du premier, il détourna lentement

la tête et un geste d'extrême surprise accompagna le regard qu'il lança au comte.

« Lui ! murmura-t-il. Allons ! douter encore serait injurier la Providence. Le doigt de Dieu est visible ! »

Et il continua sa promenade jusqu'au moment où, comme nous l'avons dit, il ferma brusquement son livre.

Ce moment correspondait avec l'instant où Giraud écartait les branches du buisson pour mieux voir, et où les gentilshommes tombaient en garde.

On sait que l'adversaire de La Guiche était le comte de Bernac ; celui de d'Herbaut, M. de Benzeville ; et celui du baron de Grandair, le terrible comte d'Ornay à la réputation meurtrière et au renom trop fameux dans les sanglantes annales du duel.

## XXXII

### Le duel.

Tout en se rapprochant des combattants qui ne lui accordaient pas la moindre attention, le bernardin, es mains serrées l'une contre l'autre, les doigts entrelacés comme pour les élever en priant vers le ciel, l'œil fixe et lançant sous l'épais capuchon qui lui couvrait le visage un regard de flamme d'une ardeur telle qu'il semblait éclairer comme le feu de la foudre, le bernardin était évidemment sous le coup d'une surexcitation formidable.

Ses bras s'agitaient avec des secousses convulsives sous les larges manches qui les recouvraient ; ses jambes marchaient par saccades et ses dents, s'en-

trechoquant sous les contractions des mâchoires, faisaient entendre un bruit sec et irrégulier.

Pour s'avancer lentement, pour contenir l'agitation de tout son être, il fallait que cet homme fût doué d'un empire extraordinaire sur lui-même ou qu'il obéît à un sentiment bien puissant.

Enfin il s'arrêta en face du tertre.

« S'il meurt ! murmura-t-il, je ne croirai plus en la justice de Dieu ! »

Les six gentilshommes avaient la tête nue, tous six tenaient de la main droite l'épée à lame droite et effilée, comme on les portait à cette époque, et de la main gauche, la dague à lame courte et large, serrée contre la poitrine et destinée à parer les coups que l'épée ne rencontrait pas.

Les six fers polis et acérés s'étaient heurtés en se froissant dans un même choc, et chacun, après avoir jeté un coup-d'œil rapide à ses voisins, avait reporté aussitôt les yeux sur son adversaire et les regards s'étaient croisés menaçants, comme venaient de se croiser les lames brillantes et meurtrières.

Bernac et La Guiche étaient de même force ; ils se connaissaient tous deux, ils s'étaient vus mutuellement à l'œuvre, et leur attaque sérieuse et calme se ressentit de la conscience que chacun avait de la science de son ennemi.

Le marquis d'Herbaut comptant sur son adresse eut à peine senti l'épée de M. de Benzeville, qu'il attaqua avec une furie et un déluge de feintes, d'engagements et de froissées qui eussent, certes, ébranlé un adversaire moins habile que le sien.

De la part du comte et du chevalier, du marquis et de M. de Benzeville, le combat offrait donc des chances à peu près partagées et il était difficile de décider d'avance de quel côté serait la victoire.

Quant au baron et au comte d'Ornay, la chose, au premier abord, semblait être bien différente.

Tandis que le comte tombait en garde avec cette aisance et cet aplomb du duelliste certain de dépêcher son homme, le baron se ramassait sur lui-même avec la souplesse et l'agilité de la panthère qui s'apprête à bondir sur sa proie.

Les deux fers se choquèrent, mais le baron présenta si peu de corps à l'épée de son adversaire que la pointe de celle-ci rencontra le vide au-dessus de la tête du baron.

« Quelle est cette nouvelle manière de se battre ? s'écria le comte d'Ornay en parant avec la rapidité de la foudre une attaque dans la ligne basse que venait de lui porter le baron.

— C'est la mienne ! répondit Marc en bondissant subitement de côté.

— Par tous les diables de l'enfer ! reprit le comte en portant coup sur coup au baron une attaque et un redoublement d'épée qui tous deux rencontrèrent la lame rapide de la vieille rapière ; si vous ne savez pas vous mettre en garde, vous savez au moins manier une épée, c'est une justice à vous rendre !

— Vous croyez ?

— Je le crois et je l'affirme.

— Et vous dites vrai ? » s'écria le baron en se dressant soudainement et en portant au comte nu

coup de quarte haute avec une dextérité telle que son fer, trompant le fer ennemi, laboura le haut du bras de son adversaire.

Le comte d'Ornay poussa un cri de rage et sauta en arrière.

Sans poursuivre son ennemi hors de portée, le baron abaissa la pointe de sa rapière et attendit.

« Quand vous voudrez ! » dit-il.

M. d'Ornay revint en garde, mais cette fois le sourire railleur qui avait animé sa physionomie au début du duel, avait complètement disparu.

En constatant l'adresse et la vigueur du jeune homme qu'il avait été sur le point de mépriser, le duelliste avait repris son sang-froid et son calme ordinaire.

Le combat recommença : M. d'Ornay employant toute sa science, déployant toutes les ressources de l'art dans lequel il avait conquis si fatalement cette réputation de la plus fine lame de la cour, M. d'Ornay se tenant sur la défensive, se contenta de parer, attendant un moment propice pour porter une botte décisive.

Mais il avait affaire à un homme d'une agilité telle, d'une main si ferme et si sûre que la défensive sur laquelle il se tenait exigeait la plus profonde attention de sa part, car la pointe de l'arme menaçante voltigeait autour de lui avec l'incroyable rapidité de l'éclair.

Aux regards fascinateurs lancés par les petites prunelles grises du comte, répondaient les rayons flamboyants qui jaillissaient des yeux bleus du jeune gentilhomme.

Ces regards rivés ensemble se heurtaient foudroyants et acérés.

C'était une lutte effroyable, mortelle, incessante, que se livraient ces deux hommes qui n'avaient cependant aucun motif personnel pour se haïr ; mais on devinait qu'à la fin de cette lutte un cadavre devait demeurer sur le sol.

Une seule blessure cependant avait encore été faite : c'était celle reçue par le comte, mais elle était tellement légère, tellement insignifiante qu'elle n'avait pu qu'exciter la colère de M. d'Ornay sans rien lui enlever de ses forces et sans le gêner dans ses mouvements.

Tout à coup un cri étouffé retentit à la droite des combattants : c'était M. de Benzeville qui, la poitrine trouée par l'épée de M. d'Herbaut, roulait agonisant sur le terrain déjà humide de son sang.

Le marquis jeta un regard investigateur sur les deux groupes encore debout.

Bernac et La Guiche étaient toujours aux prises, sans qu'aucun avantage n'eût encore fait pencher la balance en faveur de l'un d'eux.

Cependant, on sentait les coups mollir par suite de la fatigue ; mais les deux gentilshommes, comprenant que la force allait leur faire défaut, redoublèrent subitement d'énergie.

Là aussi le dénouement était prochain.

Le marquis avait le droit, d'après les règles du duel, de se porter au secours de celui des siens qui avait besoin de son aide ; il courut donc se placer

auprès du baron, dont l'adversaire semblait en ce moment même reprendre l'offensive.

En apercevant d'Herbaut et en comprenant son intention, Marc se jeta entre lui et d'Ornay par un bond qui faillit lui être fatal, car l'épée du comte déchira son pourpoint au-dessus du bras gauche.

Le marquis se recula : au même instant, le comte d'Ornay, profitant d'une fausse attaque dujeune homme, lui porta un coup de prime en élevant la main : le fer rencontra la naissance de la clavicule et trancha les chairs dans toute la longueur en glissant sur l'os.

« Vous en tenez ! » cria le comte.

Le baron rugit comme un jeune tigre blessé par le chasseur.

A ce cri, auquel répondit un sourd gémissement parti de la poitrine du moine, muet spectateur de ce drame saisissant, le marquis crut que son jeune compagnon réclamait le secours qu'il venait si prématurément de refuser.

M. d'Herbaut se précipita donc l'épée haute sur le comte d'Ornay.

Celui-ci para le coup avec sa dague ; mais un second cri, ou plutôt un second rugissement s'échappa de la bouche crispée du baron.

Bondissant vers d'Herbaut, ne pouvant parler tant sa gorge était aride, il jeta sa dague, saisit de la main gauche l'épée du marquis, l'arracha avec une violence à laquelle nulle force humaine n'aurait pu résister, et, la lançant à terre, il brisa la lame en posant dessus son pied droit.

Cette action s'était accomplie avec une rapidité telle que le marquis, stupéfait, n'eut pas le temps de tenter un geste ni de formuler une parole, mais elle avait une seconde fois été fatale au jeune baron.

Le fer du comte d'Ornay, ne rencontrant pas la parade, avait déchiré le haut du bras de son adversaire.

Comme la première, cette seconde blessure était sans gravité, mais plus que la première encore elle parut exciter le jeune homme et porter au plus haut point sa rage fiévreuse.

« Il est à moi seul !... » hurla-t-il d'une voix rauque en foulant triomphalement aux pieds la lame qui avait voulu, quelques instants avant, s'allier à la sienne pour vaincre le comte d'Ornay.

Et il se précipita sur son ennemi.

La physionomie du jeune homme avait changé d'aspect et avait revêtu subitement une expression réellement terrifiante.

L'œil fixe, les narines ouvertes, la bouche contractée, les cheveux rejetés en arrière, on lisait clairement sur son front ruisselant de sueur le mépris du danger et l'amour du carnage.

Sa respiration haletante sifflait dans sa poitrine, et sa main rapide et ferme redoublait d'énergie et d'adresse.

Ce n'était ni la pose ni les allures d'un gentilhomme de cour voulant bien tomber sur le terrain, mais y tomber galamment et avec grâce ; c'était l'attitude, l'attaque et la défense d'un sauvage habitué à lutter avec les terribles hôtes des forêts et qui, insou-

ciant des blessures, sait que le combat ne doit finir que par la mort de l'un des combattants.

Inquiet, hésitant, le comte d'Ornay, le farouche duelliste, était revenu à la défensive.

Le moine, palpitant tour à tour d'espérance et d'effroi, demeurait immobile, fasciné par cet émouvant spectacle.

Par moments, sa main droite frémissante semblait chercher à son côté, sous sa robe, la garde d'une épée absente.

Puis, reprenant son sangfroid, il rentrait dans son apparente impassibilité stoïque.

Par trois fois cependant, tout en combattant avec une fureur sans bornes, le baron avait lancé un coup d'œil sur les deux autres adversaires, qui continuaient aussi leur lutte acharnée.

En voyant Bernac encore debout et combattant toujours, un éclair de joie illumina son visage. On eût dit qu'il s'intéressait plus à l'existence du comte qu'à celle du chevalier ; mais cette sollicitude évidente avait un caractère étrange.

Le regard qu'il lançait sur M. de Bernac était plutôt empreint d'une jalouse inquiétude que d'un sentiment amical : c'était un coup d'œil semblable à celu de l'animal féroce qui craint de voir dévorer par un autre la proie qu'il s'était réservée.

Le comte et le chevalier venaient de faire coup fourré : le comte avait le bras labouré et le chevalier la cuisse droite trouée au-dessus du genou ; leur sang coulait en abondance, mais cependant la peau seule avait été lacérée.

Le combat recommença entre eux.

Le marquis, privé de son épée que le baron avait brisée, était contraint de laisser les parties égales et de demeurer spectateur inactif.

Quant à Giraud, entraîné par le spectacle qu'il contemplait, il avait oublié tout sentiment de prudence et, écartant complètement les branches du buisson, il avançait sa tête pâle pour mieux voir.

Aucun des quatre combattants ne pouvait le remarquer, tant était grande la préoccupation personnelle de chacun.

Tout à coup M. de Benzeville fit un mouvement; le marquis voyant que son adversaire, qu'il croyait mort, respirait encore, se précipita vers lui pour lui prodiguer les soins que réclamait impérieusement son pénible état.

En s'élançant, poussé par un sentiment d'humanité, d'Herbaut avait passé derrière La Guiche.

En ce moment le chevalier, pressé par le comte, faisait un mouvement de retraite : sa jambe gauche rencontra celle du marquis lancé en avant.

L'éperon de la botte de celui-ci accrocha le talon de celle du chevalier, et son pied retombant à faux fit perdre l'équilibre à La Guiche.

L'adversaire de M. de Bernac glissa et tomba à a te rre.

Le comte, ainsi que cela était son droit, fondit sur son ennemi renversé, bien que celui-ci fût dans l'incapacité absolue de se défendre.

En effet, La Guiche, en faisant un effort pour retarder sa chute et en cherchant un point d'appui par

un mouvement naturel, avait abaissé vers la terre la pointe de son épée, et la poignée, recevant tout le poids du corps, avait fait pénétrer la lame dans le sol humide.

Le pauvre chevalier n'avait donc plus que sa dague pour tout moyen de défense, et encore la main qui tenait cette dague s'était engagée sous les plis du collet détaché par la violence de la chute.

D'Herbaut, les mains vides, poussa un cri d'effroi.

C'en était fait du chevalier... déjà le fer menaçant s'abaissait sur sa poitrine... lorsque Marc, voyant le danger que courait son compagnon, fit en arrière un bond si rapide et si prodigieux, qu'il se trouva auprès du gentilhomme renversé.

D'un revers énergique il fouetta l'épée du comte au moment où la pointe atteignait le pourpoint de La Guiche, mais ce revers avait été lancé d'un bras tellement puissant que l'arme, chassée brusquement, s'échappa des doigts de M. de Bernac et alla rouler à l'extrémité du tertre.

Puis, revenant à son adversaire plus lestement encore qu'il ne l'avait abandonné, le baron para un coup de quarte basse, lia le fer avec une adresse et une agilité inouïes et se fendit à fond en poussant un troisième rugissement sonore, mais un rugissement de joie cette fois.

L'épée du baron, glissant sous le bras de son adversaire, venait de se plonger dans le sein du duelliste.

Le coup avait été si violent que la lame disparut aux deux tiers dans la blessure.

Le comte d'Ornay chancela, frappa l'air de ses bras étendus, sa main laissa échapper son épée qui tomba à terre, et, pirouettant sur lui-même, il s'abattit lourdement sur le sol.

Le baron venait, durant l'espace d'une seule seconde, de secourir celui dont il avait embrassé la cause et de vaincre son ennemi : il avait sauvé la vie à un homme et donné la mort à un autre.

Ivre de sang et de fureur, à peine eut-il frappé d'Ornay qu'il se retourna vers Bernac, et ne s'apercevant pas, dans son ardeur à combattre encore, que le comte était désarmé à son tour, il se précipita pour l'attaquer sans ralentir de force ni de furie.

Mais cette attaque fut courte : trois interventions eurent lieu à la fois.

D'une part, La Guiche s'était lestement relevé.

De l'autre, Giraud, effrayé sans doute du danger que courait celui sur lequel il veillait avec une si vive sollicitude, Giraud quitta son poste d'observation et s'élança entre les deux nouveaux ennemis.

Enfin le moine, en voyant le baron menacer le comte sans armes, était accouru sur le lieu du combat.

« Qu'est-ce que cela ? s'écria de Bernac en croyant à une trahison de la part de ses adversaires.

— Au nom du Dieu de paix et de miséricorde ! dit le moine en s'avançant bravement au milieu des épées nues et en étendant un crucifix qu'il venait de tirer de son sein.

— Laissez faire, mon père ! » dit le baron en voulant repousser le bernardin.

Mais celui-ci tint ferme, et se penchant rapidement vers l'oreille du jeune homme :

« Au nom de l'oasis du désert de Barca! » dit-il à voix basse et précipitée.

Cette singulière phrase parut produire sur le jeune voyageur un effet foudroyant.

Bondissant en arrière, il abaissa son épée.

« Il le faut! ajouta le moine.

Le baron regarda fixement le bernardin ; mais le capuchon de celui-ci offrait un rempart tellement impénétrable, qu'il ne put distinguer les traits du visage du religieux.

Bernac, sans reculer d'un pas, avait saisi sa dague de la main droite.

Giraud, remarquant l'intervention puissante du moine et le mouvement de retraite du baron, s'était jeté de côté, et craignant sans doute d'exciter l'attention du comte, il avait regagné les arbres derrière lesquels il s'était tenu jusqu'alors.

La Guiche était donc seul devant le comte, mais cette fois il était debout, l'épée au poing, et son adversaire était presque à sa merci, comme lui-même se trouvait à la sienne quelques secondes auparavant.

Peut-être allait-il frapper à son tour, lorsque le bernardin, qui s'était de nouveau avancé entre les adversaires, les sépara encore :

« Assez de sang! dit-il; deux cadavres ne vous suffisent-ils pas ? »

Et il désignait les corps étendus de MM. d'Ornay et de Benzeville.

« D'ailleurs, ajouta le baron, si je ne me bats pas, personne ne se battra plus! »

Le moine fit un signe de tête approbateur, comme s'il eût compris une intention secrète du jeune homme sous les paroles qu'il prononçait.

« Ce bernardin a raison, dit le marquis en s'avançant à son tour; un duel ainsi coupé est comme un repas interrompu, il ne vaut plus le diable! Donc, rengaînez et réservez-vous pour une autre fois, »

La Guiche et le comte se regardèrent un moment en silence.

Il était évident que, animés tout à l'heure l'un contre l'autre par le combat qu'ils s'étaient livrés, ils se trouvaient maintenant singulièrement refroidis.

La cause du duel avait été si légère, si futile, que, certes, aucune animosité n'existait entre eux.

En voyant les deux seconds de son adversaire, gisant vaincus sur le terrain, en contemplant le comte désarmé. La Guiche comprit que c'était à lui à faire les avances de la réconciliation.

« Si tu ne tiens pas plus que moi à continuer, dit-il, restons-en là! Veux-tu ma main ou mon épée? »

Le comte hésita un moment; puis il haussa les épaules.

« Ce n'était pas la peine de nous déranger, alors, fit-il en souriant.

— Bah! Vous ferez mieux une autre fois, » dit le marquis.

La Guiche passa son épée dans sa main gauche, et tendit la main droite désarmée à son adversaire.

Celui-ci y plaça la sienne.

« Çà ! dit d'Herbaut, ce pauvre Benzeville respire encore. Il faudrait tâcher de lui porter secours. Je vais courir au cabaret de la Branche-de-Saule ; l'hôte est un peu chirurgien, il fera transporter chez lui le baron et en prendra soin en attendant qu'on puisse le conduire à son hôtel. »

Et le marquis fit un pas en avant ; mais le bernardin l'arrêta.

« Ce devoir me regarde... dit-il ; restez auprès du blessé, je vais vous envoyer les secours nécessaires. »

Et il se retourna pour s'éloigner ; ce mouvement le plaça près du baron.

« Demain, à dix heures, au logis que vient de vous indiquer le vieux sergent de la Porte-Neuve ! » fit-il à voix extrêmement basse.

Il continua sa route sans presque s'être arrêté.

Le baron tressaillit ; depuis l'intervention du moine, et les paroles qu'il avait prononcées, le jeune homme paraissait plongé dans une rêverie profonde, qui avait subitement remplacé la fureur l'animant quelques instants auparavant.

Il suivit de l'œil le moine qui disparaissait d'un pas rapide se dirigeant vers le cabaret en question.

« Et d'Ornay ? demanda La Guiche.

— Oh ! celui-là, répondit d'Herbaut en se penchant vers le corps inanimé de l'adversaire de Marc, il est mort et bien mort. »

M. de Bernac, dont l'un des seconds avait été tué, et dont l'autre ne valait guère mieux, supportait sa défaite en homme habitué à avoir été assez souvent

vainqueur en semblables circonstances pour pouvoir admettre sans honte un revers de fortune.

Voulant étouffer, en apparence, le dépit qu'il ressentait au fond du cœur, et la colère que lui avaient inspirée le courage et l'adresse du baron, il se rapprocha de ses ennemis victorieux.

« Ventre-saint-gris ! dit-il en désignant la blessure du comte d'Ornay, voilà un galant coup d'épée; je vous fais compliment, monsieur le baron.

— C'est son début ! dit la Guiche.

— C'est une belle entrée dans le monde !

— Vive Dieu ! s'écria d'Herbaut, je le crois bien ! Cemmencer son existence à Paris en tuant le plus illustre raffiné de la cour, c'est fort beau cela ! »

Marc s'inclina en silence; il était toujours absorbé dans ses pensées.

D'Herbaut, La Guiche et Bernac étaient debout autour du cadavre de d'Ornay.

Giraud quittait le tertre en ce moment pour s'éloigner; il passa sous les yeux du baron qui, seul, à l'écart, se tenait immobile.

En rencontrant la personne de l'ex-archer de la prévôté de Rouen, les regards de Marc n'exprimèrent tout d'abord aucun sentiment; mais tout à coup, et à l'instant où Giraud disparaissait, l'œil du baron s'alluma, et il porta la main à son front comme pour y faire appel à un souvenir ancien; mais son bras retomba aussitôt, et il fit un mouvement d'épaules indiquant qu'il repoussait une pensée qui venait de se faire jour dans son cerveau.

Arrivait alors, envoyé par le bernardin, l'hôte-chirurgien suivi de quatre valets.

Benzeville, dont on constata de nouveau l'existence, fut emporté avec les précautions infinies qu'exigeait son état.

Quant au comte d'Ornay, dont le sang devenu noir, ne coulait plus de la blessure, on l'enleva péniblement à son tour, et on le transporta également dans le cabaret dont le propriétaire, habitué de longue main à ces expéditions sanglantes, et au rôle qu'il avait à y jouer, se chargea à la fois, moyennant bonne récompense, du pansement du blessé et de l'inhumation du mort.

Les duels valaient aux cabaretiers du Pré-aux-Clers autant même et plus de profits peut-être que les chalands qui venaient le soir encombrer leurs bancs et leurs tables.

Les quatre gentilshommes avaient accompagné le lugubre cortége.

Arrivés à la porte du cabaret, La Guiche donna l'ordre que l'on amenât son cheval ainsi que ceux de ses deux seconds.

Quant à Bernac, comme il était venu en bateau, le passeur l'attendait sur la berge.

« Au revoir, cher comte, dit le chevalier en s'adressant à M. de Bernac ; à ce soir, n'est-ce pas ? Tu vas au bal de l'ambassadeur d'Espagne ?

— Certes ; et je vous y trouverai tous trois ?

— Sans doute ; nous emmènerons le baron avec nous. »

Bernac salua de la main les trois jeunes gens, et

descendit vers la berge où était amarré son bateau.

« Reprenons-nous le bac? demanda le marquis.

— Non, répondit La Guiche, rentrons par la porte de Nesle, nous traverserons le Pont-Neuf, et nous montrerons ainsi une partie de la capitale à notre brave ami, qui est décimement aussi bon tireur d'armes qu'il est hardi cavalier. Cette promenade vous sourit-elle, baron?

— Parfaitement; mais je crains que votre blessure ne vous fatigue.

— Bah! ce n'est rien; une égratignure. J'ai noué mon mouchoir dessus et les chairs sont rapprochées. Ainsi, si vous ne voyez d'autre empêchement...

— Aucun autre!

— Alors, en route! »

La Guiche poussa son cheval.

« Eh bien! venez donc, baron! » cria d'Herbaut en voyant Marc immobile et les regards fixés sur la Seine.

Le jeune homme suivait avec une attention profonde le comte de Bernac qui, en ce moment, entrait dans le bateau qui l'avait amené et allait le reconduire.

« Cordieu! continua le marquis, si ce cher comte ressent de la sympathie pour vous, vous n'en manquez pas pour lui, à ce qu'il paraît, mon cher baron car vous ne le quittez pas des yeux.

— Vous vous trompez, marquis, je regardais la Seine et la nouvelle galerie du Louvre, et je trouvais cela fort beau. »

Puis, remarquant en ce moment que le fourreau d'épée du marquis était veuf de sa lame :

« Monsieur le marquis, dit-il vivement, j'ai oublié de vous prier de me pardonner la façon brutale dont j'ai agi vis-à-vis de vous en brisant votre épée. Daignerez-vous le faire et attribuer cet acte, que je regrette profondément à cette heure, à la seule crainte de voir tuer mon adversaire par une autre main que la mienne.

— Si je vous pardonne, mon cher baron ! s'écria d'Herbaut ; je le crois cordieu bien ! D'ailleurs, vous êtes réellement le héros de la matinée...

— Oh ! marquis...

— Pas de modestie mal placée, baron, dit La Guiche ; vous vous êtes battu comme un lion ! Jamais je n'ai vu plus belle conduite sur le terrain d'un duel. Quant à moi, vous m'avez sauvé la vie et je ne l'oublierai pas, croyez-le. Je le dis, sans faire de beaux discours : vive Dieu ! je vous aime ! »

Marc serra la main que lui tendait le gentilhomme.

« Or çà ! ajouta celui-ci, nous ne nous quittons pas de tout le jour, hein ?

— Je vous demanderai, au contraire, la permission de vous quitter bientôt, dit Marc.

— Vos affaires vous réclament ?

— Oui.

— Alors à votre aise, baron ; mais ce soir rendez-vous chez moi, pour de là aller au bal tous trois ensemble.

— Volontiers.

— Avez-vous un déguisement ?

— Oui.

— Très-bien, alors.

— Et, dit le baron, après quelques minutes de silence, vous croyez que M. de Bernac viendra ce soir à ce bal où vous voulez me conduire ?

— S'il viendra à l'ambassade d'Espagne ?

— Oui.

— Certes !

— Il y viendra pour deux raisons, ajouta La Guiche. La première, c'est que toute la cour y sera ; la seconde, c'est que nous y verrons la jolie Diane d'Aumont, et qu'en sa qualité de fiancé et d'amoureux passionné de la fille du prévôt il ne saurait manquer de se rendre au bal, où la beauté de celle qu'il aime brillera d'un si vif éclat.

— Ce pauvre prévôt ! dit le marquis en riant. Sais-tu, La Guiche, qu'il est fort empêché en ce moment ?

— A propos du capitaine La Chesnaye, qu'il a pro-
au roi de lui livrer sous quarante-huit heures ?

— Oui ; et le roi tiendra d'autant plus à ce que d'Aumont ne manque pas à sa parole que La Chesnaye a fait des siennes depuis hier. Cette nuit, le drôle n'a-t-il pas osé brûler une partie de l'hôtel de Mercœur, piller l'autre partie, insulter au portrait du duc et pendre trois valets !

— Qu'est-ce donc que ce La Chesnaye dont vous parlez ? demanda le baron en reprenant son calme, car, au nom du bandit prononcé par le chevalier, il était devenu d'une pâleur extrême.

— Un chef de bandits qui désole la ville et qui jus-

qu'ici demeure introuvable. On raconte sur lui les choses les plus extraordinaires.

— Et vous dites que le prévôt de Paris est empêché à cause de la capture de cet homme !

— Certes ! Ce pauvre d'Aumont risque fort d'encourir la disgrâce du roi et de se voir privé de ses charges s'il ne réussit pas à s'emparer de ce brigand, sans compter que le duc de Mercœur a juré que, si le prévôt ne le vengeait pas de La Chesnaye, il se vengerait, lui, sur le prévôt.

— Et Mercœur est homme à ne pas faillir à son serment, ajouta La Guiche.

— Et ce M. d'Aumont sera ce soir au bal, ainsi que sa fille Diane ? dit brusquement le baron.

— Oui, » répondirent à la fois les deux gentilshommes.

Le baron baissa lentement son front, devenu rêveur.

« De Bernac ! d'Aumont ! Diane ! murmura-t-il intérieurement, car ses lèvres ne tressaillirent même pas. Je les aurai donc vus tous trois aujourd'hui ! A cette heure enfin ma mission commence ! Un autre aussi me reste à trouver ; mais celui-là non plus, celui-là surtout n'échappera pas à ma vigilance ! Oh ! bonheur et espoir à ceux qui ont aimé mon père ; mais malheur et vengeance sur ceux qui l'ont tué, sur ceux qui ont brisé mon enfance, sur ceux enfin qui ont fait de ma jeunesse une longue et pénible torture ! »

Puis il ajouta :

« L'Indien a tenu sa promesse ; il ne m'a pas trom-

pé. C'était lui sous cette robe de moine ; mais cet autre homme que j'ai vu passer... cet homme qui me semble avoir tenu une si grande place dans mes rêves, si ce n'est dans mes souvenirs, quel est-il ?

— Eh bien ! qu'avez-vous donc, baron ? vous ne ne dites rien ! fit La Guiche en frappant familièrement sur l'épaule de son compagnon. Tenez, cette haute tour que vous voyez à votre gauche, c'est la fameuse tour de Nesles, et en face de nous voici la porte du même nom. Un temps de trot, dans trois minutes nous serons au Pont-Neuf, la merveill e nouvelle du vieux Paris ! »

Et les trois cavaliers, activant l'allure de leurs montures, s'engagèrent sous la voûte qui faisait communiquer le pont-levis jeté sur le fossé d'enceinte avec la capitale du royaume.

FIN DE LA PREMIÈRE SÉRIE.

TABLE DE LA PREMIÈRE SÉRIE.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Chap. | I. | Le Pont-Neuf | 7 |
| — | II. | Un rapport de police | 15 |
| — | III. | Un alibi | 29 |
| — | IV. | Le courrier de la prévôté | 39 |
| — | V. | Le prévôt de Paris | 49 |
| — | VI. | Le champ de foire | 61 |
| — | VII. | Le lieutenant civil | 69 |
| — | VIII. | Les trois espions | 75 |
| — | IX. | L'homme au manteau rouge | 85 |
| — | X. | L'académie de jeux | 93 |
| — | XI. | Catherine | 105 |
| — | XII. | La coquette | 113 |
| — | XIII. | La loge du rôtisseur | 125 |
| — | XIV. | L'archer de Rouen | 139 |
| — | XV. | Maître Giraud | 147 |
| — | XVI. | Le bourgeois de Paris | 157 |
| — | XVII. | Le Champ-Crotté | 167 |
| — | XVIII. | Diane | 193 |
| — | XIX. | Le complice d'un criminel d'Etat | 203 |
| — | XX. | Le prisonnier | 215 |
| — | XXI. | Le limier | 225 |
| — | XXII. | Madame d'Aumont | 235 |
| — | XXIII. | L'abbaye des Augustins | 251 |
| — | XXIV. | La conférence | 265 |
| — | XXV. | Les projets de M. de Bernac | 275 |
| — | XXVI. | Le chef | 283 |
| — | XXVII. | Le Pré-aux-Clercs | 293 |
| — | XXVIII. | Le bac | 305 |
| — | XXIX. | Les trois gentilshommes | 317 |
| — | XXX. | Les seconds | 329 |
| — | XXXI. | Le bernardin | 341 |
| — | XXXII. | Le duel | 355 |

FIN DE LA TABLE DE LA PREMIÈRE SÉRIE.

Sceaux. — Imp. de E. Dépée.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE A. CADOT.

---

| | |
|---|---|
| Les treize Nuits de Jane, par Henry de Kock, 1 vol. in-18, avec gravure . . . . . . . . . . . . . . . | 3 fr. |
| Les Fils de la Tortue, par Gustave Aimard, 1 vol. avec gravure . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 3 |
| L'Araucan, par le même, 1 vol. avec gravure. . . . | 3 |
| Un Caprice Royal, par le marquis de Foudras, 1 vol. avec gravure . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 3 |
| LA VÉNERIE CONTEMPORAINE, par le même : | |
| 1re SÉRIE. — 1 vol. — Veneurs, chevaux, chiens célèbres . . . . . . . | 3 |
| 2e » — 1 vol. — Les Excentriques . . . . | 3 |
| Marcof le Malouin, par Ernest Capendu, 1 vol. . . . | 3 |
| Le marquis de Loc-Ronan, par le même, 1 vol. . . . | 3 |
| Les Coups d'Épingle, par le même, 1 vol . . . . . | 3 |
| Le capitaine Lachesnaye, par le même, 1 vol. . . . | 3 |
| Les Secrets de maître Eudes, par le même, 1 vol. . . | 3 |
| Le baron de Grandair, par le même, 1 vol . . . . . | 3 |
| Les Grottes d'Étretat, par le même, 1 vol. . . . . . | 3 |
| Les Compagnons de la Truffe, par Paul de Kock, 2 vol. | 6 |
| La famille Braillard, par le même, 2 vol. . . . . . | 6 |
| Madame de Monflanquin, par le même, 2 vol. . . . | 6 |
| La Demoiselle du Cinquième, par le même, 2 vol. . | 6 |
| La Bouquetière du Château-d'Eau, par le même, 2 vol. | 6 |
| Le Millionnaire, par le même, 2 vol. . . . . . . . | 6 |
| Paul et son Chien, par le même, 4 vol. . . . . . . | 12 |
| Monsieur Choublanc, par le même, 1 vol. . . . . . | 3 |
| Les Étuvistes, par le même, 4 vol.. . . . . . . . . . | 12 |
| Un Monsieur très-tourmenté, par le même, 1 vol. . . | 3 |

LAGNY. — Imprimerie de A. VARIGAULT.